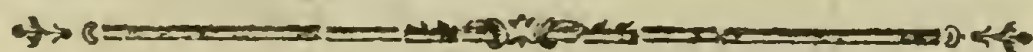


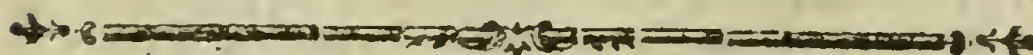
L'ESPRIT
DES
JOURNAUX,
FRANÇOIS ET ÉTRANGERS.

Dédié à Son A. R. Mgr. le Duc CHARLES de Lorraine & de Bar, &c. &c. &c.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS-DE-LETTRES.



JANVIER, 1778.



TOME Ier.



A PARIS,

Chez VALADE, Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins.

Pour les Pays étrangers, à LIEGE,

Chez JEAN-JACQUES TUTOT, Imprimeur.



Conditions pour l'Abonnement.

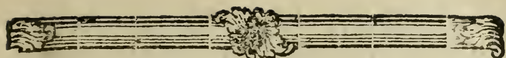
On s'adreſſera, pour toute la France, à Paris, chez *Valade*, Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins, aux conditions ſuivantes ; ſavoir : le prix de la Souſcription eſt de 27 liv. pour Paris, & de 33 pour la Province, rendu franc de port par-tout le Royaume.

A Liege, pour les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, & à M. *Mauſſ*, Officier au Bureau des Poſtes Impériales, pour toute l'Allemagne.

A Bruxelles, à M. *Horgnies*, Expéditeur des Gazettes étrangeres, pour tous les Pays-Bas Autrichiens.

A Amſterdam, chez *Van-Harrevelt*, Libraire, dans le Kalveſtraat, pour toute la Hollande.

Les Libraires, & autres perſonnes qui voudront faire annoncer des Livres, Eſtampes, Muſique, & autres objets, dans l'*Eſprit des Journaux*, ſont priés de les adreſſer au Directeur du Journal, chez *Valade*. Et pour les mêmes objets, pour tous les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, place St. Barthelemi, à Liege.



L'ESPRIT

DES

JOURNAUX.

ESSAI *sur les Révolutions de la Musique en France. In-8vo. sans nom d'Auteur ni d'Imprimeur.* A Paris, chez les Marchands de Nouveautés. 1777.

LEs admirateurs passionnés de M. Gluck; ont vu dans ses opéra une musique théatrale, dont les compositeurs Italiens n'avoient pas même soupçonné l'existence, & la seule qui convînt, disoient-ils, à la poésie dramatique. Ainsi M. Gluck étoit annoncé comme le créateur d'un genre qu'il falloit adopter *exclusivement* sur la scene lyrique Françoise; & la musique des Piccini, des Sacchini, des Trajetta, devoit être reléguée dans les concerts.

C'est contre cet enthousiasme intolérant que s'éleve M. Marmontel, à qui l'on attribue l'*Essai sur les Révolutions de la Musique.* Son but est de persuader aux François qu'ils ne sont point encore en état de prononcer sur le genre de musique dont leur théatre est sus-

ceptible & qui leur convient d'adopter ; que si la musique de M. Gluck a pour elle de grands succès en France même & en Allemagne, la musique Italienne a de son côté le suffrage unanime & constant de toute l'Europe ; que l'enthousiasme pour & contre ne prouve rien ; que les autorités sont suspectes, que les exemples sont équivoques, qu'il faut se défier de tout cela, ne compter pour rien le suffrage de l'Italie & de l'Europe entiere en faveur d'une musique qui depuis cinquante ans les enivre & les transporte de plaisir ; ne pas déférer davantage à l'autorité de M. Gluck & de ses partisans, se donner le tems de s'instruire, & laisser naturellement le goût se décider lui-même quand il sera bien éclairé.

Pour nous inspirer une sage défiance de nous-mêmes, quand il s'agit de juger d'un art presque nouveau pour nous, l'auteur prend soin de nous rappeller avec quelle lenteur & après combien de méprises, l'idée saine & juste du beau dans tous les arts s'est établie parmi nous. » S'il eût fallu, dit-il, en croire autrefois Jodele, Théophile & leurs admirateurs, nous » avions dès-lors les modeles de l'excellente » tragédie ; s'il eût fallu en croire Desmarets » & ses partisans, *les Visionnaires* étoient aussi » la comédie par excellence. Combien l'on dut » être confus d'avoir tant applaudi Théophile » & Desmarets, quand on vit paroître Corneille & Moliere ! Combien les enthousiastes » de Jodele auroient été confus s'ils avoient » entendu Racine ! Dans les arts comme dans

» les ſciences, & à l'égard du beau comme
» à l'égard du vrai, il faut donc laiſſer faire
» au tems. «

L'exemple même des révolutions de la muſique en France, & des variations ſucceſſives de notre goût à cet égard, prouve ſon inſtabilité; & de Lully à Rameau, de Rameau à Gretry, de Gretry à Gluck, une nation qui n'a fait que paſſer d'enthouſiaſme en enthouſiaſme, toujours paſſionnée & toujours excluſive, a peut-être encore bien des épreuves & des comparaiſons à faire. Ce n'eſt pas qu'elle ne puiſſe & ne doive ſe livrer à ſon plaiſir. On demande ſeulement qu'elle ne ſe hâte pas de prononcer qu'on ne ſauroit lui en donner un autre, que le vrai genre de la muſique eſt irrévocablement fixé, & que tout autre n'eſt pas admiſſible. Des fanatiques l'ont dit, & l'on demande qu'ils ne ſoient pas crus ſur leur parole.

La diverſité, la contrariété même des opinions ſur le genre de muſique théatrale que nous devons préférer, eſt une nouvelle raiſon d'attendre que nous ſoyons en état de choiſir. D'un côté les enthouſiaſtes de M. Gluck ſemblent tout donner à la force de la déclamation muſicale, comme ſi en muſique il ne s'agiſſoit que d'exprimer & d'émouvoir. De l'autre côté, les amateurs de la muſique Italienne exigent dans l'expreſſion même le charme de la mélodie, & le plaiſir que la nature a attaché à la beauté du chant.

En faveur de ceux-ci, l'auteur fait obſerver

que l'objet des arts qui émeuvent l'ame, n'eft pas feulement l'émotion, mais le plaifir qui l'accompagne. » Ce n'eft donc pas affez, dit-» il, que l'émotion foit forte, il faut encore » qu'elle foit agréable. Ce principe eft reçu en » poéfie, en peinture, en fculpture ; on fait » que la regle conftante des anciens étoit de » ne jamais permettre à la douleur d'altérer » les traits de la beauté. Le Gladiateur mou-» rant, la Niobé, le Laocoon en font l'exem-» ple. Ce n'eft pas qu'une expreffion convul-» five dans les traits du vifage n'eût été bien » plus effrayante ; mais la peine qu'elle auroit » faite n'eût pas été mêlée de plaifir «. On fent quelle eft l'application que l'auteur de l'effai a faite de ce principe.

A ceux qui penfent que le théatre exige une mufique qui ne foit pas du chant, c'eft-à-dire, qui fe refufe à toute efpece de deffin & de forme périodique, & qui prétendent qu'elle en eft bien plus naturelle & plus paffionnée, lorfqu'elle eft compofée de mouvemens rompus, de motifs avortés, de nombres épars & fans fuite ; l'auteur répond : cela peut être ; » mais fi nous entendions un faifeur de dra-» mes en profe traiter avec mépris les vers » harmonieux de Virgile, de Racine, de M. » de Voltaire, & nous *dire*, *étoit-ce en beaux* » *vers que devoient parler Didon, Hermione,* » *Orofmane? Si je voulois, j'aurois auffi cette* » *élégance continue, ce ftyle nombreux & facile,* » *ce langage mélodieux* ; *mais tout cet art ne fait* » *qu'altérer & affoiblir la nature. Ecoutez ma*

» *prose : elle est inculte, négligée, pleine d'âpreté, de rudesse ; mais elle n'en est que plus vraie, plus ressemblante au naturel ;* cet homme n'auroit-il pas autant de raison que les prosateurs en musique? & faudroit-il, sur sa parole, regarder Virgile, Racine & Voltaire comme les corrupteurs du goût? «

» Pourquoi donc, ajoute l'auteur, ne feroit-on pas en musique ce qu'on a fait en poésie? Avec des cris, des hurlemens, des sons déchirans ou terribles, on exprime des passions ; mais ces accens, s'ils ne sont pas embellis dans l'imitation, n'y feront, comme dans la nature, que l'impression de la souffrance. Si l'on ne vouloit qu'être ému, on iroit entendre, parmi le peuple, une mere qui perd son fils, des enfans qui perdent leur mere ; c'est-là, sans doute, que l'expression de la douleur est sans art, c'est-là aussi qu'elle est très-énergique. Mais quel plaisir nous causeroient ces émotions déchirantes? il faut que la pointe de la douleur, dont on est atteint au spectacle, laisse du baume dans la plaie. Ce baume est le plaisir de l'esprit ou celui des sens ; & la cause de ce plaisir est, en poésie, la sublimité des pensées, des sentimens & des images, la noble élégance de l'expression, le charme des beaux vers. En musique la même volupté doit se mêler aux impressions douloureuses ; & la cause en est dans l'art du musicien comme dans celui du poëte, dans cet art de donner à l'expression musicale un char-

» me que n'ont point dans la nature les cris,
» les plaintes, les accens funeftes ou doulou-
» reux des paffions «.

La grande difficulté eft de favoir en quoi ce charme confifte; & l'auteur de l'Effai refufe de le connoître dans une déclamation compofée de fragmens d'un chant mutilé. » La mélodie
» fans expreffion, dit-il, eft peu de chofe, l'ex-
» preffion fans mélodie eft quelque chofe, mais
» n'eft pas affez : l'expreffion & la mélodie,
» l'une & l'autre au plus haut degré où el-
» les puiffent s'élever enfemble, voilà le pro-
» blême de l'art."

Or, il croit voir la perfection de la melodie dans un chant fuivi, régulier, fidele à fon motif, dont les parties foient enchaînées & ne forment qu'un feul deffin; en un mot, dans la *période muficale*, terme ufité chez les Italiens, & que les François n'auront pas de peine à entendre, s'ils fe rappellent que le chant a fes *phrafes*, & que plufieurs *phrafes* liées enfemble & terminées par un repos, font ce qu'on a toujours appellé *période*.

C'eft fur ce point que les deux opinions femblent le plus inconciliables; mais en faveur des Italiens, l'auteur de l'effai invoque une autorité qui ne doit pas être fufpecte aux partifans de M. Gluck; c'eft l'autorité de M. Gluck lui-même. » On prétend qu'il a dédaigné le
» chant Italien; mais il en a fait tant qu'il a pu,
» & il l'a fait de fon mieux fans doute. Ses
» airs, il eft vrai, n'ont pas la mélodie, l'unité,
» la rondeur, le charme des airs de Pergolèfe,

» de Galuppi, de Jomelli ; il leur manque ces » inflexions, ces contours, cette fymmétrie, ce » trait pur, élégant, facile qui, en mufique » comme en peinture, diftingue les Correges, » les Guides & les Raphaëls des médiocres def» finateurs ; mais ces airs, bien ou mal conf» truits, affectent la forme italienne. En quoi » donc M. Gluck feroit-il créateur, demande » l'auteur de l'effai ? "

» Le caractere diftinctif de fa mufique feroit» il dans une harmonie efcarpée & raboteufe, » comme l'appellent les Italiens ? dans les mo» dulations rompues & incohérentes de fes airs, » dans les traits mutilés & difparates qui les com» pofent ? dans la négligence, volontaire ou » non, qu'il met à choifir fes motifs, à fuivre » fes deffins, à donner de l'analogie & de la » rondeur à fon chant " ?

Avec la même févérité, il condamne dans la mufique Italienne ces airs où le goût du pays a facrifié la vraifemblance & l'intérêt au plaifir d'entendre une voix brillante badiner fur une fyllabe. » Nous confentons, dit-il, à écar» ter de notre chant ce luxe efféminé ; la langue » même s'y refufe ; & la févérité de notre » goût ne permet à la voix que les inflexions & » les éclats qui, fans altérer l'expreffion, peu» vent lui donner plus de charme. "

» La partie fublime de la mufique italienne, » celle, ajoute-t-il, que les Italiens admirent » férieufement, ce font des récitatifs obligés » du plus grand caractere ; ce font des chants » très-fimples, très-naturels, très-expreffifs,

» mais auſſi très-mélodieux ; & il y en a » dans les opéra un nombre infini de ce genre. " Il conclut que cette muſique mérite du moins qu'on l'entende, & qu'on eſſaie ſans prévention ſi notre langue en eſt ſuſceptible.

» M. Gluck a été bien accueilli des Fran- » çois, & il a mérité de l'être. Il a donné à » la déclamation muſicale plus de rapidité, de » force & d'énergie ; & en exagérant l'expreſ- » ſion, il l'a du moins ſauvée d'un excès par » l'excès contraire ; il a ſu tirer de grands effets » de l'harmonie ; mais avec une orcheſtre bruyan- » te & gémiſſante, avec des ſons de voix dé- » chirans ou terribles, croirons-nous poſſéder » la muſique théatrale par excellence ? L'opéra » ſera-t-il privé des charmess de la mélodie ?"

» Il n'eſt peut-être pas vrai que M. Gluck » ſoit le ſeul muſicien de l'Europe qui ſache » exprimer les paſſions ; il n'eſt peut-être pas » vrai que la dureté, l'âpreté ſoit eſſentielle » au ſtyle de la bonne muſique ; il n'eſt peut- » être pas vrai que le chant rompu, mu- » tilé, ſoit le plus beau, le plus touchant, & » que l'unité, la rondeur, la continuité l'affoi- » bliſſe. On parle beaucoup de la force, de » l'énergie, de la vigueur des ſons que M. » Gluck tire de ſon orcheſtre ou des poumons » de ſes chanteurs ; & il faut avouer que ja- » mais perſonne n'a fait bruire les trompes, » ronfler les cordes & mugir les voix com- » me lui. Mais qui ſait ſi la mélodie & l'har- » monie Italienne n'ont pas auſſi dans leur » ſimplicité quelque force avec moins d'effort ?

» Donnons à M. Gluck des rivaux dignes de » l'égaler dans la partie où il se distingue, & di- » gnes de le surpasser dans celle où il n'excelle pas. » Qu'il se soutienne, s'il le peut, par la force » de son orchestre & par la véhémence de sa » déclamation ; que ses concurrens se signa- » lent par une mélodie aussi passionnée & plus » touchante que la sienne, par une harmonie » aussi expressive, mais plus pure & plus trans- » parente, & que la nation, après avoir balancé » à loisir le caractere des deux musiques & les » effets qu'elles auront produits, se consulte & » juge elle-même la grande affaire de ses plaisirs."

Nous citerons ici le bel éloge que l'auteur fait de Rameau, comme une preuve de la justice qu'il rend aux vrais talens, & de cet esprit d'équité qui l'éloigne, quoique grand partisan de la musique Italienne, de ce culte sans bornes qui voudroit qu'on lui sacrifiât tous les autres chants.

» Rameau, dit-il, donna l'idée dans ses mo- » nologues de *Dardanus* & de *Castor*, d'un » récitatif pathétique. Il approcha plus que » Lulli des accens de la tragédie. Il composa » des chœurs sublimes; il déploya toute la » fécondité d'un génie créateur dans ses airs » de danse; & par l'inépuisable variété des » caracteres qui les distinguent, par l'heureux » choix des traits qui les composent, des mou- » vemens qui les animent, par le mélange & » le dialogue des instrumens qu'il y emploie, » il s'est fait dans ce genre une réputation » qu'on aura peine à effacer. «

Cependant Rameau étoit ſur ſon déclin ; la ſcene lyrique ſe reſſentoit de la défaillance de ſon génie, lorſque des bouffons échappés de l'Italie nous apporterent une muſique animée, piquante, pleine d'eſprit & de gaieté..., conciliant la force avec la grace, la préciſion du mouvement avec l'élégance des formes, & le charme de la mélodie avec la magie des accords. » Dès ce moment, dit l'auteur, les » François (peut-être falloit-il dire une partie » des François) s'apperçurent qu'il manquoit » quelque choſe à leur muſique vocale... Elle » leur parut inanimée, ſans caractere, ſans » *couleur.* « Soyons de bonne foi, diſent les auteurs du *Journal Encyclopédique*, une partie de la nation réclame encore pour ſon ancien chant qui ſe prêtoit à un poëme régulier, & qu'on pouvoit lire ſans le chanter, en un mot, qui ſuffiſoit à ſes plaiſirs.

» On tenoit à l'habitude, dit l'auteur de » l'*Eſſai*, ou plutôt à l'opinion ; car on étoit » perſuadé que notre langue n'étoit ſuſceptible » ni du nombre, ni des inflexions de la mu- » ſique Italienne... On devoit donc être affli- » gé du dégoût qu'elle nous cauſoit pour la » ſeule muſique qui nous fût donnée ; auſſi » le parti de Lulli, & celui de Rameau, en- » nemis juſques-là, ſe réconcilierent pour s'op- » poſer à l'innovation d'une muſique étran- » gere. «

» Cependant on faiſoit ſur un autre théa- » tre d'heureux eſſais qui préparoient la révo- » lution. Un muſicien foible, mais correct &

» pur dans son style, Duni vint en France, &c.
Il nous paroît, disent les journalistes que nous venons de citer, que l'auteur de la belle scene du *Peintre amoureux de son modele*, du morceau sublime de l'avare dans l'*Isle des foux*, de quelques airs de *Mazet* & de la *Laitiere*, n'est pas exactement caractérisé par le mot de *foible*. L'auteur passe ensuite à MM. Philidor & Monsigny ; il vante le premier par une harmonie savante, des modulations hardies, & l'autre par les graces d'un chant facile & naturel. Le portrait qu'on fait de M. Gretry semble tracé avec plus de complaisance ; mais il ne peut être désavoué. » Une imagination vive & sage, un » goût exquis, une justesse de perception qui » participe également de la sagacité de l'esprit » & de la sensibilité de l'ame, démontre aux » plus incrédules, dit-il, que notre langue est » susceptible de tous les caracteres, de toutes » les nuances de l'expression musicale ; qu'elle » pouvoit se prêter aisément à toutes les in- » flexions de la mélodie, à toutes les variétés » du nombre, & non-seulement aux finesses » du comique noble, mais aux traits les plus » énergiques d'un sentiment passionné. «

» Le préjugé, qui s'étoit battu en retraite, » avoit cédé l'opéra comique à la musique Ita- » lienne, & se bornoit à lui interdire l'accès » du théatre héroïque, où cependant *Ernelinde* » parut avec succès. Alors on vit arriver un » musicien célebre en Allemagne (M. le che- » valier Gluck... «)

On a vu plus haut que ce célebre compos-

teur étoit peu ménagé dans l'ouvrage; mais le jugement févere qu'on y porte eft une décifion de parti, felon plufieurs journaliftes, & ceux du *Journal Encyclopédique*, nous donnent le fecret de la brochure. L'admiration pour le chevalier Gluck, difent ces journaliftes, a toujours été fi fort en augmentant, qu'on a redouté que tout autre muficien ne rifquât beaucoup à fe montrer après lui. Les partifans du chevalier Gluck ont peut-être été jufqu'à trouver cette crainte très-légitime & très-bien fondée, & c'étoit paffer le but de ce côté-là, comme on l'a paffé dans la brochure en croyant que, pour préparer les voies à d'habiles étrangers qui veulent confacrer leurs talens à nos amufemens lyriques, il falloit diminuer le mérite de leur prédéceffeur, puifqu'on paroiffoit faire fi peu de cas du compofiteur célebre qui fe prépare à entrer dans la même carriere. C'étoit fe tromper des deux côtés:

Iliacos intrà muros peccatur & extrà.

Il doit être difficile de prouver au public qu'il a eu tort de fe livrer à l'enchantement que lui a procuré pendant quatre ans une mufique pittorefque, expreffive, & fi bien faite pour les tableaux intéreffans & pathétiques qu'on lui a donnés à peindre; mais le public, d'après fa fatisfaction, n'a pas dû en conclure que c'étoit la feule mufique qui convînt à notre fcene lyrique, puifqu'en voulant tracer des images d'un autre genre, ou voluptueufes, ou

galantes, ou gaies, il faudra néceſſairement employer d'autres couleurs, & qu'alors il faut concevoir & attendre une autre eſpece de muſique. C'eſt à cet égard que l'auteur de l'*Eſſai* triomphe, & qu'il développe avec autant de goût que d'eſprit tout ce qu'on peut ſe promettre des talens avoués & connus de M. Piccini, & des reſſources de la muſique Italienne en général.

Il ne s'enthouſiaſme pas pour l'opéra Italien, au point de croire qu'il faut l'adopter en France tel qu'il eſt; il convient, & nous avons déja eu occaſion de l'obſerver, qu'il y paroîtroit nud, froid, triſte, languiſſant. Ce n'eſt donc pas l'opéra Italien, dit-il, c'eſt la muſique Italienne qu'il s'agit d'introduire ſur la ſcene Françoiſe... Ces airs qu'on appelle en Italie *airs de bravoure*, & deſtinés à faire briller la voix, ne ſont point la muſique Italienne par eſſence, de l'aveu des Italiens même; ce n'eſt qu'un vain luxe, & qu'un abus de leurs richeſſes; & ce n'eſt pas ce que les maîtres qui nous ſont venus de ce pays nous propoſent d'imiter de leurs opéra. La partie ſublime de leur muſique, celle qu'ils admirent ſérieuſement, ce ſont des récitatifs obligés du plus grand caractere, ce ſont des chants très-ſimples, très-naturels, très-expreſſifs, mais auſſi très-mélodieux. Il y en a une infinité dans leurs opéra.

La muſique Italienne a eu différens âges, dit l'auteur; le goût s'eſt épuré, enſuite s'eſt corrompu, & puis s'eſt corrigé lui-même C'eſt

de-là que vient la contrariété des jugemens qu'on trouve ſur cette muſique, même en Italie. On a cherché le beau ſimple & pur; on l'a trouvé, on l'a goûté; on a eſſayé de renchérir; on a chargé l'expreſſion muſicale, comme l'expreſſion poétique, de faux brillans & de concetti : on s'eſt apperçu de cette erreur, on eſt revenu au beau ſimple. Voilà le cercle qu'a parcouru le goût en Italie. Il eſt encore trop indulgent pour l'oreille; il faut l'avouer, il cherche encore à flatter aux dépens même de l'expreſſion; mais c'eſt un mal accidentel dont l'exemple eſt ſans conſéquence.

Nous ajouterons même à l'idée de l'auteur, que la muſique Italienne portée ſur des paroles Françoiſes où il doit ſe trouver moins de ce luxe de mots & de petites images, qui eſt le défaut toujours ſubſiſtant de la poéſie Italienne, acquerra néceſſairement plus de nobleſſe & de majeſté.

En Italie, les voix que le climat produit, ou qu'un art cruel y ménage, ſont ſi légeres, ſi flexibles, ſi éblouiſſantes pour l'oreille, qu'il n'eſt guere poſſible qu'un peuple accoutumé à les entendre rivaliſer avec les inſtrumens les plus brillans & les plus doux, renonce à ce plaiſir, & permette aux muſiciens de l'en ſévrer par un goût plus auſtere. Mais en France l'art ne peut être expoſé aux mêmes ſéductions de l'habitude. Rien n'empêche donc que l'excellente muſique Italienne, celle qui embellit l'expreſſion, ſans l'altérer, & même en la fortifiant, ne ſoit tranſplantée ſur notre

théatre avec toute ſa force, & dans toute ſa pureté.

Voilà la conſéquence à laquelle tend tout l'ouvrage de M. Marmontel; & on ne peut le lui nier, l'intérêt de nos plaiſirs demande qu'on ne ſe prévienne contre aucun genre, qu'on les eſſaie tous au contraire, & même qu'en faveur des Sieurs Piccini, Traetta & Sacchini, dont la réputation eſt ſi grande dans l'Europe, nous concevions de douces eſpérances des deſirs qu'ils ont de faire briller leurs talens parmi nous.

Cette queſtion ſi embrouillée, dit l'auteur, ſe réduit donc à des termes ſimples. Dans la muſique Italienne, il y a des airs où le goût du pays a ſacrifié la vraiſemblance & l'intérêt de l'action au plaiſir d'entendre une voix brillante badiner ſur une ſyllabe; & il conſent de la part des habiles gens qu'il défend, d'écarter de notre chant ce goût efféminé. Dans la muſique Italienne un uſage encore ſingulier a introduit les ritournelles : c'eſt, dit-il, le plus ſouvent un ſignal que, dans les ſalles d'Italie, le muſicien donne aux loges pour que l'on vienne entendre l'air; chez nous les loges ne ſont pas des cabinets où l'on s'amuſe de toute autre choſe que du ſpectacle; l'attention eſt continue; le ſignal ſeroit inutile; & à moins que la ſituation ne donne lieu au prélude du chant, ce qui arrive auſſi quelquefois, nous le trouverions déplacé. Qu'eſt-ce donc qui nous reſte à imiter de l'opéra Italien? Le voici. Des récitatifs-obligés, où, ſans le ſecours de

l'orcheſtre, une voix, même une voix foible, ſoutenue de quelques accords, porte à l'ame tous les ſentimens qu'elle exprime ; des airs d'un caractere noble & ſimple, qui n'ont pour ornement que l'heureux choix de leur motif, la pureté de leur deſſiin, l'enchaînement de leurs parties, leur régularité parfaite, l'alliance la plus intime de l'harmonie & de la mélodie au plus grand degré d'expreſſion ; des duo, des trio dans le goût de ces airs, comme eux travaillés avec ſoin, comme eux variés & faciles, &c. Voilà, ſans doute, de magnifiques promeſſes que M. Marmontel ne riſque ſûrement qu'après l'autoriſation des maîtres illuſtres en faveur deſquels il écrit, & nous ne pouvons attendre qu'avec beaucoup d'impatience le moment de les voir réaliſées.

M. Gluck, que l'auteur a traité ſévérement, dans pluſieurs paſſages de la brochure, mais dont la gloire ne pourroit qu'augmenter encore, ſi les promeſſes qu'on vient de voir n'avoient pas leur entier effet, M. Gluck, à qui l'on accorde la force, l'énergie, eſt nommé par M. Marmontel même le *Shakeſpeare* de la muſique. Cette comparaiſon eſt juſte à bien des égards : ces deux grands hommes ſont ſublimes dans les paſſions fortes ; ils ont même quelquefois une douceur momentanée, qui tient moins aux graces de l'art qu'à l'expreſſion naïve du ſentiment & de la nature ; mais ils tombent ſouvent dans le bas & le trivial ; leur feu ne ſe ſoutient pas aſſez, ou bien ils le portent à l'excès : & de même que le poëte Anglois

offre quelquefois aux yeux des horreurs dégoûtantes, on reproche au muſicien Allemand de fatiguer trop ſouvent l'oreille par les cris de la partie chantante & par le fracas de ſon orcheſtre. Mais une grande ſupériorité qu'il a ſur Shakeſpeare, c'eſt dans la marche dramatique de ſes ouvrages. Tout ſe tient, tout eſt lié avec un art admirable; & ſi l'on peut l'attaquer par les détails, il ſe ſauvera toujours par l'enſemble.

Comme toute la derniere partie de l'ouvrage que nous analyſons frappe plus au but, & qu'il eſt difficile (en écartant la ſévérité de l'auteur ſur le chevalier Gluck) de ne pas s'y laiſſer entraîner, nous en avons extrait le plus grand nombre des raiſonnemens & des vues qui s'y trouvent, & nous en rapporterons encore en entier le dernier morceau, qui réſume toute la brochure.

» Ce ne ſont pas, dit l'auteur, quelques tentatives, ni quelques ſuccès paſſagers qui fixeront le goût national; ce ſera une longue ſuite de tentatives & de ſuccès durables. Il ſera permis à tous les muſiciens de l'Europe d'entrer en lice; loin de les rebuter, on les appellera; ils croiront qu'il manque à leur gloire d'avoir brillé ſur le théatre de cette ville, où fleuriſſent les arts : ils viendront tour-à-tour, exercer leur génie ſur les ouvrages de nos poëtes... Ils auront dans les opéra de Quinault, de Fontenelle, de Lamotte, de Roy de Labruere & de Bernard, un champ libre, vaſte & fécond, où chacun pourra

» moissonner. *Armide*, *Iphigénie*, *Atys*, *Roland*, mis en musique par dix compositeurs » différens, nous apprendront à comparer les » productions du génie, & à juger du degré » de force, d'élégance & de vérité que l'expression peut avoir. C'est alors que la sagacité Françoise pourra tirer de l'expérience » variée & multipliée, ce résultat qui dans » tous les arts devient la regle du goût. Les » privileges exclusifs, qui sont la mort de » l'industrie, sont aussi la mort des talens & » du génie dans les beaux-arts. Nous ne serons pas assez ennemis de nous-mêmes pour » adopter le fanatisme intolérant qui veut condamner la musique à ne jamais sortir du » cercle qu'un artiste lui aura tracé. La liberté, mere de l'émulation, regnera sur la » scene lyrique, & alors il ne manquera plus » rien à notre opéra pour devenir, comme le » théatre de la tragédie & de la comédie Françoise, l'objet de la curiosité & de l'admiration de l'Europe. «

Nous n'avons ni l'intention ni le droit de prononcer sur le fonds de cette dispute. Le public & le tems en décideront : voilà les deux grands maîtres. Au reste cet ouvrage a fait naître, jusqu'à la satiété, beaucoup de réclamations & de malignités, & dont l'esprit de parti a déguisé tout ce qu'il avoit d'ingénieux & de vrai essentiellement. On a attaqué la brochure par des plaisanterie tant bonnes que mauvaises, par des sarcasmes plus ou moins injurieux, par des pamphlets journaliers, dont la continuité ref-

sembloit à l'acharnement. On peut sans doute mêler la plaisanterie aux raisons, & même elles n'en valent que mieux, mais quand l'une devient plus personnelle & plus insultante à mesure que les autres sont plus foibles, il semble alors qu'il a paru plus court & plus facile d'injurier que de répondre. » Si M. Marmontel » n'a écrit qu'une dissertation, pourquoi, demande un journaliste, le combattre par des » satyres? Ses adversaires anonymes ont-ils » voulu prouver évidemment que c'étoit à leurs » yeux un crime impardonnable de ne pas partager leur admiration *exclusive* pour la musique de M. Gluck? Mais il font une affaire » de parti de ce qui ne devroit être qu'une » affaire de goût. L'*enthousiasme* est une fort » bonne chose, & il en faut pour bien sentir » les arts; mais l'enthousiasme n'est que l'expression du plaisir qu'on sent; ordonner aux » autres d'avoir le même plaisir sous peine » d'encourir la haine & le mépris, c'est un » fanatisme impérieux & révoltant, & si les » enthousiastes peuvent faire aimer les arts, » les fanatiques peuvent faire haïr la vérité.

(*Journal de Politique & de Littérature; Journal Encyclopédique; Mercure de France; Gazette universelle de Littérature.*)

MONUMENT élevé à la gloire de PIERRE-LE-GRAND, ou *Relation des travaux & des moyens méchaniques qui ont été employés pour transporter à Pétersbourg un rocher de trois millions pesant, destiné à servir de base à la Statue équestre de cet Empereur, avec un examen physique & chymique du même rocher; par le Comte Marin CARBURY DE CÉPHALONIE, ci-devant Lieutenant-Colonel au service de S. M. l'Impératrice de toutes les Russies, Lieutenant de Police, & Censeur, ayant la direction du Corps Noble des Cadets de St. Pétersbourg. Volume in-folio, Grand papier, de 47 pages d'impression, enrichi de 12 planches très-bien gravées.* A Paris, chez Nyon, Libraire, rue St. Jean-de-Beauvais; & Stoupe, Imprimeur-Libraire, rue de la Harpe. Prix 18 liv. 12 f. broché, 1777.

ON répete depuis long-tems que les hommes de génie font l'ouvrage de la nature, mais qu'avare de ses dons, elle ne les accorde pas à tous les âges & à tous les climats. Cependant une observation plus attentive nous apprend que dans tous les tems & dans tous les lieux un grand pouvoir, de grandes vues, & une volonté décidée suffisent pour produire des merveilles qui étonnent le siecle qui les

voit, & font l'admiration de la postérité: telle est sans doute l'entreprise noble & hardie qui vient d'ajouter un nouveau lustre au regne glorieux de Catherine. Elle forma le projet d'élever une statue à Pierre-le-Grand : mais un monument érigé en l'honneur d'un souverain, qui voulut être soldat pour se mettre en état de vaincre un jour l'Alexandre du Nord ; qui travailla parmi les charpentiers de Saardam, afin de former une marine formidable au milieu des glaces de la Baltique ; ce monument, décerné par une femme digne d'achever tout ce qu'il avoit commencé, & de le surpasser en gloire & en honneur, devoit-il ressembler à ceux que des mains vulgaires élevent à des hommes vulgaires? Les pensées de l'impératrice étoient plus hautes, & M. Falconnet, qu'elle avoit honoré de son choix, se trouvoit en état de les atteindre & de s'y proportionner.

» Il considéra, dit M. de Carburi, que les » piédestaux ordinaires ne disent rien ; qu'ils » conviennent également à toutes sortes de » sujets, & qu'employés par-tout, ils n'excitent aucune idée nouvelle & noble dans l'a» me du spectateur. Ces motifs le porterent » donc à les éviter dans ce monument. Le hé» ros de la Russie doit y paroître ce qu'il a » réellement & principalement été ; créateur, » législateur de son peuple, grand, extraor» dinaire en tout, entreprenant & terminant » ce que d'autres imagineroient à peine. C'est » ainsi que l'a vu M. Falconet : c'est cette idée » qu'il a voulu rendre «.

Mais où trouver dans un pays plat & marécageux un rocher dont la forme correfpondît aux vues de l'artifte? Et quand on le trouveroit, comment le faire mouvoir, comment le tranfporter au fein de Pétersbourg? Il ne falloit pas fonger à former une telle maffe d'un grand nombre de parties liées enfemble. Le monument auroit été fragile ou du moins périffable, & tout ce qui n'étoit pas immortel portoit un titre d'exclufion. (*) Cependant on fe fût contenté de réunir trois ou quatre grandes maffes qui fe feroient trouvées afforties l'une à l'autre. Six mois avoient déja été employés à la recherche de ces fragmens dont le poids effrayoit encore, lorfque le comte de Carburi,

(*) M. Linguet, dans fes *Annales politiques, civiles & littéraires*, [N°. XV,] prétend qu'il y a plus de puérilité que de vraie nobleffe dans cette oftentation. » Ce fupport, dit-il, en parlant du rocher, auroit » pu, comme le refte de la machine, être conftruit » par l'art. Il auroit été facile de creufer des fon- » drieres, d'élever des roches bien pointues fur ce » plan que la monture impériale devoit fouler aux pieds. » En le fabriquant ainfi de pieces rapportée, il en au- » roit moins coûté, & l'effet du monument, quel qu'il » foit, n'en auroit pas été moindre.... Ce n'eft pas ainfi » qu'on a raifonné en Ruffie. On a cru qu'il feroit bien » plus *glorieux* de grimper le Czar fur un gros rocher » naturel d'une feule piece, &c. « Il paroît qu'on a cherché en Ruffie, à donner au fupport toute la folidité dont il étoit fufceptible, & qu'en faifant ce fupport d'une feule piece on a parfaitement réuffi.

buri, dont les talens pour la méchanique étoient déja connus & éprouvés à Pétersbourg, osa se jetter à travers tous ces obstacles, & promit le succès de l'entreprise, si l'on vouloit choisir le moyen qui paroissoit le plus difficile; il prouva que le piédestal devoit être d'un seul morceau, & il assura que quelque part où se trouvât encore cette énorme masse, il l'arracheroit de sa place, & la conduiroit à Pétersbourg. S'il faut louer l'auteur d'un projet si hardi, on ne doit pas moins d'éloges à l'impératrice qui ne craignit pas de l'adopter. Il ne manquoit plus que de trouver la matiere sur laquelle devoient s'exercer ces grands efforts.

» Mais, dit l'auteur, la fortune qui seconde » souvent les entreprises nobles & extraordi» naires, sembla donner une marque de ses » faveurs à Catherine II, à l'occasion du mo» nument qu'elle élevoit à Pierre-le-Grand. Un » paysan m'apprit qu'il y avoit un très-grand » rocher dans un marais, près du golfe de » Finlande, à six verstes (& non pas à » neuf comme on l'a publié,) ou environ une » lieue & demie de France du bord de l'eau; » & à vingt verstes de la ville, vu le détour » que la barque devoit faire pour conduire le » rocher à sa destination. Je m'y fis aussi-tôt » conduire à pied : c'étoit le seul moyen d'y » arriver. Je trouvai le rocher couvert de » mousse : ayant fait fouiller à tous ses an» gles, je reconnus que sa base étoit plate. » Sa forme etoit un parallélipipede de 42 pieds

» de longueur, de 27 de l'argeur, & 21 de » hauteur. Les deux dernieres dimenſions étoient » plus que ſuffiſantes pour pouvoir tailler dans » ce ſeul bloc le piédeſtal de la ſtatue, tel que » l'avoit conçu M. Falconet. ".....

» Toutes les conſidérations que je viens » d'expoſer ci-deſſus me déterminerent, & je ne » penſai plus qu'à tranſporter le rocher tel qu'il » étoit. Sa peſanteur (de près de 4 millions de » livres) un marais très-profond, des ruiſſeaux, » la Neva à traverſer ; tout juſqu'à ſon en- » foncement dans la terre, qui étoit de 15 » pieds, préſentoit des obſtacles bien capables » d'effrayer. Je ne le diſſimule pas, peut-être » une ignorance (heureuſe en ce cas) m'a-t- » elle fait braver les difficultés en m'en voi- » lant la grandeur. Quoi qu'il en ſoit, ayant » à peu près combiné mes opérations, j'offris » à M. de Betrzki de tenter l'entrepriſe. Il y » conſentit; il m'y encouragea même en homme » qui en ſentoit l'importance. "

Les hommes les plus éclairés de la Ruſſie, les Savans les plus reſpectables par leur génie, trouvoient l'entrepriſe téméraire. En voyant les obſtacles que M. le comte de Carburi a vaincus, on trouvera qu'ils avoient raiſon ; mais en voyant la ſimplicité des moyens qu'il a employés, on ſera peut-être étonné que des choſes ſi ſimples aient paru ſi difficiles.

» A peine avois-je haſardé quelques eſſais, dit » M. de Carburi. que j'eus à ſoutenir les rail- » leries de tous les états, qui regardoient l'en- » trepriſe comme impoſſible. Tous croyoient

» qu'elle n'auroit pas un succès plus heureux
» que le pont qu'on avoit fait quelque tems
» auparavant pour traverser la Neva, & évi-
» ter par-là d'être exposé sur les glaçons."

» Le cri géneral du public aveugle, ni les
» doutes des savans timides, ne purent influer
» sur l'ame de l'impératrice. Ses grandes vues,
» ses lumieres, la hauteur de son génie, la
» mettoient au dessus des craintes de la mé-
» diocrité & des clameurs de l'envie. Elle donna
» l'ordre de commencer l'ouvrage, & je m'y li-
» vrai tout entier."

Si l'on vouloit donner ici une idée des travaux ingénieux au moyen desquels cet ouvrage a été exécuté, il faudroit transcrire en entier le récit clair & précis que l'auteur en fait; encore seroit-il insuffisant, dépourvu des planches magnifiques qui aident l'intelligence du lecteur; mais lorsqu'il s'agit d'annoncer au public des productions du genre de celle-ci, il vaux mieux se borner à exciter sa curiosité, que de lui donner des notions incomplettes. On se contentera donc d'indiquer les vues principales qui ont conduit M. de Carburi au succès que lui seul pouvoit espérer. Celle qui nous paroît la plus neuve, c'est d'avoir imaginé qu'on pouvoit substituer des corps sphériques aux rouleaux qu'on continue d'employer en pareil cas. Voici en deux mots l'idée qu'on peut se faire de cette méchanique. Le rocher fut placé sur un chassis, & le chassis portoit sur deux grosses poutres creusées par-dessus en forme de

gouttieres, pour recevoir deux couliſſes de métal. M. de Carburi a choiſi le cuivre mêlé d'un peu d'étain & de calamine. Sur cette couliſſe, étoient placés de gros boulets de même métal, ſur leſquels gliſſoit le chaſſis. Sans être méchanicien, on voit que le chaſſis ne touchant jamais ces corps ſphériques qu'en un point, éprouvoit bien moins de frottement, que s'il avoit porté ſur des rouleaux de fer, qui d'ailleurs n'auroient pas manqué de plier ou de caſſer. De ſimples cabeſtans & des mouffles ordinaires ſuffiſoient pour faire mouvoir l'énorme rocher, & 64 hommes ſeulement y étoient employés.

» C'étoit un ſpectacle aſſez curieux que la » marche de ce rocher. Quarante tailleurs de » pierre travailloient continuellement deſſus à » lui donner la forme deſirée. La forge qu'on » y avoit établie, continuoit de travailler : » deux tambours étoient placés au haut, & » par des ſignaux qu'on leur faiſoit, ils don- » noient à toutes les opérations l'ordre & la » préciſion néceſſaires."

Si on ajoute à ce ſpectacle celui que produiſoit l'attirail des traîneaux, on ne ſera pas ſurpris de lire que, malgré la rigueur de la ſaiſon, S. M. I., ainſi que le grand duc & toute la cour, voulurent en être témoins. Chaque jour on voyoit accourir une foule de ſpectateurs de toutes conditions & de tous états, pour contempler les manœuvres de cette maſſe.

C'eſt ainſi que ce rocher prodigieux s'avançoit facilement vers la mer où il devoit être

placé sur une barque faite exprès pour le conduire à Pétersbourg par la Neva. Il sembloit que M. de Carburi avoit rempli sa tâche ; car l'Amiraute avoit voulu se charger du transport par mer. Les moyens qu'elle employa parurent très-bien conçus. Il falloit éviter qu'un poids si énorme ne fît plier la barque du côté par lequel il commenceroit à la toucher. On résolut de la faire couler à fond. On construisit un radier à hauteur du fond de cette barque dont les bords ne passoient que de 3 pieds le niveau de la mer. On fit entrer ensuite le rocher, & puis avec des pompes on vuida l'eau pour que la barque se remit à flot ; mais on fut bien surpris de voir qu'elle s'étoit repliée de l'avant & de l'arriere, de sorte qu'elle ressembloit à une coquille de noix. Inutilement cherchoit-on à réparer cet accident imprévu ; le tems se passoit, l'hiver approchoit ; on craignoit qu'une tempête ne fît échouer & perdre à jamais le rocher & la barque qui le portoit. C'étoit le moment où tout privilege, toute prérogative devoit céder au génie. M. de Carburi, de spectateur qu'il étoit, redevint acteur, & la même simplicité présida encore aux moyens qu'il employa. Il sentit que la barque n'avoit plié que parce qu'elle étoit trop chargée du milieu : il fit charger de pierres l'avant & l'arriere. Alors toutes les pieces de bois reprirent leur premiere forme, & la barque fut rétablie. Quelques arcs-boutans, quelques étais partagerent & soutinrent le poids dans les proportions requises. La barque fut remorquée par

un vaiſſeau de guerre, & conduite en triomphe à Pétersbourg ſous les yeux de l'impératrice & d'un peuple immenſe dont l'admiration vengeoit enfin M. de Carburi, des doutes que l'ignorance avoit élevés ſur les reſſources de l'art, & l'envie ſur celles de ſes talens. On croira aiſément que la conduite des travaux néceſſaires au débarquement, ne lui fut pas diſputée. Ils ne furent pas moins induſtrieux que les précédens; mais il ſeroit difficile d'en rendre compte, & c'eſt à l'ouvrage même à les faire connoître. On le trouvera écrit avec cette ſimplicité qui caractériſe les vrais talens, mais qui n'empêche pas qu'on n'y reconnoiſſe le ſouvenir amer des contrariétés, des injuſtices qu'éprouvent toujours les hommes de génie, ſouvenir qui dure encore plus que le ſentiment de la gloire, mais qui ne peut parvenir à les décourager, parce que l'uſage de leurs forces eſt leur premier beſoin.

Quelqu'intéreſſant que ſoit l'ouvrage dont on vient de rendre compte, il laiſſeroit encore quelque choſe à deſirer au public, s'il ne contenoit pas des détails phyſiques touchant la nature même de ce rocher, qui n'a été conſidéré juſqu'ici que relativement à ſa maſſe. Chaque ſiecle éclairé donne naiſſance à quelque ſcience nouvelle qui devient prédominante. Il ſemble que l'hiſtoire-naturelle ſoit cette ſcience de prédilection que notre ſiecle a créée, & qu'il ſe hâte de perfectionner. Elle exige une longue étude que le comte de Carburi n'a pu allier avec ſes occupations; mais il a eu du moins

la ſatisfaction de trouver bien près de lui les ſecours dont il avoit beſoin. Le comte Jean-Baptiſte Carburi, ſon frere, ancien profeſſeur de l'univerſité de Turin, membre des académies de Londres & d'Edimbourg, & médecin conſultant de Madame, & de madame la comteſſe d'Artois, a conſidéré dans un mémoire particulier qui ſe trouve à la fin de l'ouvrage, & la nature de cette pierre, & les phénomenes qu'elle préſente. Ce chapitre eſt à la fois très-ſavant & très-curieux. On y prouve que le rocher en queſtion eſt un véritable granit, mais comme s'il devoit être remarquable en tout point, il ſe trouve, 1°. qu'il a été frappé par la foudre, & 2°. que c'eſt dans le ſein même de la terre qu'il a été enfanté; nulle montagne, nulle chaîne de rocher, nul lit de pierre, n'ayant aucune communication avec lui, ni même aucune proximité; ce qui confirme l'opinion qui commence à s'accréditer, que certaines pierres ſe forment progreſſivement, & par couches, dans une terre qui en eſt la matiere premiere, de ſorte que paſſant par divers états, & étant ſecondés par quelques agens particuliers, elles parviennent à l'état, ſous lequel elles frappent nos yeux, & qu'on croit mal-à-propos avoir exiſté de tout tems.

L'ouvrage de M. le comte de Carburi, intéreſſant pour toutes les perſonnes qui ſavent apprécier les productions du génie, ſera on ne peut pas plus utile à ceux qui ſeroient dans le cas de tenter des entrepriſes pareilles à la ſienne : ils pourront, en perfectionnant les

moyens qu'il a inventés, en imaginer de nouveaux qu'ils y ajouteront. Et à l'égard du commun des lecteurs, ils ne verront pas sans quelque curiosité, les ressources de mécanique dont il a fait usage pour transporter à si peu de frais, la plus énorme masse qu'on ait entrepris de mouvoir ; car ce transport n'a coûté, toutes dépenses comprises, que 70000 roubles (*): encore les matériaux qui resterent après l'opération, valoient-ils les deux tiers de cette somme.

(*Journal de Paris ; Journal de Politique & de Littérature ; Avis divers ; Journal Encyclopédique.*)

DICTIONNAIRE Historique des Cultes Religieux établis dans le monde, depuis son origine jusqu'à présent ; par M. DE LA CROIX : Ouvrage orné de figures en taille-douce. Nouvelle édition, 3 vol. in-8vo. A Paris, chez Merigot l'aîné, & Couturier fils, Libraire, quai des Augustins ; & chez la Porte, Libraires, rue des Noyers. Prix 15 liv. reliés, & 12 liv. brochés. 1777.

CE dictionnaire très-augmenté dans cette nouvelle édition, peut tenir lieu, à peu de frais, du livre intitulé, *Cérémonies Religieuses*,

(*) Le rouble vaut 4 liv. 10 s. argent de France.

livre enrichi des magnifiques gravures de Bernard Picart; mais dont on ne trouve que difficilement de belles epreuves, & qui eſt devenu très-cher & très-rare. C'eſt un répertoire des erreurs de l'eſprit humain en matiere de ſuperſtition & de fanatiſme. Il n'eſt guere de lecteurs qui ne ſoient tentés, en parcourant ce recueil, de rougir de l'eſpece humaine abandonnée à ce qu'elle oſe appeller ſa raiſon. Cependant il eſt conſolant de remarquer qu'à travers toutes ces abſurdités religieuſes qui déshonorent la plus grande partie de la terre, les idées précieuſes d'un Dieu vengeur du crime, & rémunérateur de la vertu, ſe ſoient par-tout conſervées. En vain la ſuperſtition en a-t-elle, pour ainſi dire, altéré la forme, le fonds en ſubſiſte toujours, même chez les nations les plus barbares; &, pour le bonheur de l'humanité, ces idées ſalutaires ſont devenues des principes immuables qui ne s'éteindront jamais.

Nous nous permettrons de rapporter quelques exemples des coutumes ſuperſtitieuſes qui nous ont le plus frappés, en parcourant cette compilation. Eclairés, comme nous le ſommes, par les lumieres d'une religion épurée, ce ridicule excès d'aveuglement pourra nous paroître inconcevable; mais pour nous garantir d'un mouvement d'orgueil qui ſeroit très-déplacé, n'oublions pas que les fanatiques dont nous allons parler, ſont des hommes comme nous. Songeons à ce que nous étions nous-mêmes, il y a quelques ſiecles, & peut-être à ce que nous ſommes encore.

» Le jour de la naiſſance du roi de Ton-
» quin, on célebre à ſa cour une fête ſingu-
» liere. L'objet de la cérémonie eſt de faire
» entrer une nouvelle ame dans le corps de ce
» Monarque. La fête s'ouvre par un concert
» exécuté par les plus habiles muſiciens du
» royaume : puis un Bonze, après avoir ré-
» cité certaines prieres, appelle à haute voix
» l'ame du roi, comme ſi, à la fin de cha-
» que année, elle ſortoit du corps de ce prin-
» ce.... Voici la formule d'évocation dont il
» ſe ſert : *que les trois ames du roi s'aſſemblent*
» *pour former une nouvelle ame qui anime le corps*
» *de ce Monarque* : paroles qui donnent lieu de
» penſer que ces peuples regardant le prince
» comme un homme d'une nature bien plus
» excellente que les autres, ſuppoſent que l'a-
» me qui habite un ſi illuſtre corps, eſt com-
» poſée de trois ames. Après l'évocation, le
» prêtre jette le ſort avec deux pieces de cui-
» vre qu'on peut regarder comme des eſpeces
» de dez, & prétend connoître par ce moyen
» le moment où l'ame du prince arrive. Auſſi-
» tôt il attache pluſieurs petites mêches à l'ex-
» trêmité d'un bâton, afin que les trois ames
» du roi puiſſent venir s'y percher comme un
» oiſeau ſur une branche. Dans ce moment
» on avertit le roi de ſe préparer à recevoir
» ſon ame. Auſſi-tôt le Monarque ſe revêt
» d'habillemens nouveaux, & monte ſur ſon
» trône, comme s'il devoit recevoir un ambaſ-
» ſadeur. Pour faire plus d'honneur à l'ame,
» un détachement de deux mille ſoldats mar-

» chent à sa rencontre, avec quatorze élé-
» phans & autant de chevaux. C'est avec ce
» brillant cortege que l'ame s'approche du trô-
» ne du roi, pour prendre possession du corps
» de ce prince, qui reçoit les complimens de
» toute la cour, sur la vie nouvelle qui vient
» de lui être communiquée. "

Dans cette contrée de l'Afrique que nous nommons la Côte d'or, & qui est encore si peu connue, on trouve un nombre prodigieux de serpens d'une espece qui n'est pas vénimeuse, & qui sont pour les negres un objet de culte dont il seroit très-dangereux de vouloir les désabuser. » Un capitaine Anglois ayant dé-
» barqué à Fida, avec quelques gens de son
» équipage, ne se fit aucun scrupule de tuer
» un de ces serpens qui s'étoit glissé dans sa
» maison, & le jetta ensuite par la fenêtre,
» sans précaution. Le lendemain, les negres
» ayant apperçu leur dieu mort, ne penserent
» qu'à le venger, & firent les plus exactes
» perquisitions du crime. Les Anglois qui ne
» pouvoient prévoir les conséquences de leur
» déicide, convinrent de bonne foi qu'ils
» avoient tué ce serpent. Aussi-tôt le peuple
» transporté de fureur se jetta sur eux, les
» massacra tous, brûla leurs maisons & jus-
» qu'aux marchandises qu'elles contenoient. "

Les animaux mêmes à qui il arrive de blesser un de ces reptiles consacrés, ne sont pas à l'abri de la punition. On raconte qu'en 1697, un cochon mordu par un de ces serpens, & l'ayant dévoré sans respect pour sa divinité,

cet attentat ſacrilege excita parmi les prêtres la plus grande rumeur. Ils porterent au tribunal du roi cette importante affaire, &, à leur requête, le monarque fit publier un édit de proſcription contre tous les cochons du pays. Les habitans s'armerent, & firent un carnage affreux de la race proſcrite.

Le voyageur Boſman rapporte qu'un de ces ſerpens ſéjourna quinze jours dans ſa maiſon. Il s'étoit placé au-deſſus de la table où il mangeoit. Un jour qu'il donnoit à dîner à quelques ſeigneurs du pays, il leur montra ce ſerpent, & leur dit qu'il étoit à craindre qu'il ne mourût de faim, puiſqu'il n'avoit rien mangé depuis quinze jours; mais les convives lui répondirent qu'ils ne doutoient pas que le ſerpent ne mangeât, à ſon inſu, quelque choſe de ce qu'on ſervoit ſur ſa table. Boſman ſe rendit le lendemain au palais du roi, & lui dit en plaiſantant : » Un de vos dieux vit à mes » dépens depuis quelque tems : ſi vous ne me » payez ſa penſion, il faudra qu'il cherche une » autre table; car je n'ai plus le moyen de » le nourrir. " Le roi qui entendoit raillerie, envoya le lendemain un bœuf à Boſman, pour le dédommager de la dépenſe du ſerpent.

D'autres negres de la côte de Guinée ont encore, s'il eſt poſſible, des idées moins relevées de la divinité. Ils font un dieu du premier objet qu'ils rencontrent. Une pierre informe, une branche d'arbre, un oiſeau, un poiſſon, deviennent indifféremment l'objet de leur culte. Ils les honorent ſous le nom de Fétiches,

leur attribuent une puissance sans bornes, & les regardent comme les auteurs de tous les maux & de tous les biens qui leur arrivent.

A l'article, *Fête des Cabanes*, on trouve une anecdote assez curieuse sur cette cérémonie que les Juifs du Levant célebrent encore pendant huit jours, avec la plus grande dévotion; mais à laquelle leurs filles ne participent plus. » Cette » fête consiste à manger & à dormir dans un » lieu à l'air, qu'ils accommodent en forme » d'un cabinet de feuillages, & qu'ils ornent » de leurs meubles les plus précieux. Autre- » fois ils y faisoient dormir une fille vierge, » parce qu'ils croient que leur messie doit » naître d'une vierge par l'opération céleste.... » Un pere aspirant à l'honneur de voir sor- » tir le messie de sa famille, mit dans cette » cabane sa plus belle fille, qu'on y laissa, sur » sa bonne foi, pendant huit nuits; mais la » fille, profitant de cette occasion, introdui- » sit dans ce lieu son amant, qui s'y rendit » vêtu de blanc, & passa la nuit avec elle. » Un esclave qui veilloit plus tard que les au- » tres, entendant du bruit, eut la curiosité » d'observer ce qui se passoit; & ayant vu » la prétendue vierge avec un homme vêtu » de blanc, le prit pour un messager du ciel, » & découvrit le mystere au pere de la fille. » La nouvelle s'en répandit parmi les Juifs, » qui vinrent la féliciter sur son bonheur. » Elle devint grosse; & espérant que peut-être » sa bonne fortune la mettroit à couvert par » la naissance d'un garçon, elle confessa qu'elle » ne pouvoit cacher qu'un jeune homme res-

» plendiſſant de lumiere, & vêtu de blanc,
» s'étoit apparu à elle, & lui avoit annoncé
» qu'elle concevroit le meſſie des Juifs. Elle
» fut gardée avec ſoin pendant ſa groſſeſſe;
» mais malheureuſement pour elle & pour le
» peuple Juif, elle accoucha d'une fille au bout
» de huit mois. Le pere diſparut, & l'on éloi-
» gna ſecrétement la mere & la fille, pour
» empêcher que cette aventure ne vînt aux
» oreilles des Chrétiens & des Turcs : mais ce
» fut inutilement, & les Juifs couverts de con-
» fuſion retrancherent à leurs filles cette céré-
» mone. «

Cette anecdote, qu'on donne pour très-vraie, ſembleroit avoir fourni le ſujet du joli conte que tout le monde connoît, & que la Fontaine termine ainſi :

La Signora de retour chez ſa mere,
S'entretenoit jour & nuit du ſaint pere;
Préparoit tout, lui faiſoit des béguins;
Au demeurant prenoit tous les matins
Le couple d'œufs; attendoit en lieſſe
Ce qui viendroit d'une telle groſſeſſe.
Mais ce qui vint, détruiſit les châteaux,
Fit avorter les mîtres, les chapeaux,
Et les grandeurs de toute la famille :
La Signora mit au monde une fille.

Que des peuples ignorans & ſauvages ayent conſacré tant de cérémonies abſurdes, nous n'en ſommes que médiocrement ſurpris : mais eſt-il bien vrai que dans une religion auſſi pure que la nôtre, chez des nations policées, &,

pour ainſi dire, ſous nos yeux, il exiſte encore des coutumes ſuperſtitieuſes, telles que nous les préſente l'auteur de ce dictionnaire? » A Courtray, dit-il, le vendredi-ſaint, la » ville paye 25 livres à un pauvre homme, » pour repréſenter la paſſion du ſauveur. On » le mêne en proceſſion dans toutes les rues, » vêtu d'une robe violette, la tête couronnée » d'épines, portant une lourde croix ſur ſes » épaules : douze religieux, ſix capucins d'un » côté, ſix récollets de l'autre, faiſant l'office de » bourreaux, le tiraillent à droite & à gau- » che par autant de groſſes cordes qu'il a at- » tachées autour du corps. Les tourmens qu'ils » lui donnent le feroient bientôt périr de fa- » tigue, ſi un nouveau Simon le Cirénéen ne » ſurvenoit fort à propos lorſqu'il eſt prêt de » ſuccomber ſous le fardeau de ſa croix. Il » arrive enfin à l'égliſe plus qu'à demi-mort. » Au milieu de toutes ces ſouffrances, il ne » laiſſe échapper ni murmure, ni plainte, & » ſe croit aſſuré de ſon ſalut, s'il peut expirer » ſous les coups, ce que n'ont pas honte de » lui faire accroire les miniſtres de la religion » eux-mêmes « (*).

(*) Nos lecteurs voudront bien placer la deſcription de cette cérémonie barbare, au rang des *menſonges imprimés.* Il eſt vrai que le *jeudi-ſaint*, on fait dans une ville peu éloignée de Courtray, une proceſſion qui attiroit autrefois beaucoup d'étrangers, & qui avoit quelque rapport avec la deſcription dont il s'agit ici ; mais le public a ceſſé de s'y porter en foule, depuis qu'on a ſupprimé la plupart des cérémonies ridicules & ſuperſtitieuſes qui donnoient à cette proceſſion peu édifiante, toute ſa célébrité.

» Le même jour, à Bruxelles, on crucifie
» auſſi un homme, pour imiter le crucifie-
» ment de Jeſus-Chriſt; (*) mais auſſi choiſit-
» on, pour faire le rôle de crucifié, un cri-
» minel condamné à mort, à qui l'on accorde
» ſa grace pour l'amour du perſonnage qu'il re-
» préſente. C'eſt l'égliſe des Auguſtins, qui
» ſert, pour ainſi dire, de ſalle de théatre à
» ce ſpectacle tragi-comique. On y voit au
» pied de l'autel un vaſte échafaud ſur lequel
» eſt élevée une croix très-haute. De côté
» & d'autre ſont dreſſées des eſpeces de loges
» pour les dames, les gens de qualité, & pour
» les premiers de la ville : le reſte de l'égliſe
» ne ſuffit pas pour contenir la foule incroya-
» ble de peuple qui ſe preſſe de toutes parts
» pour accourir à cette ſcene. Une proceſſion ſe
» fait au ſon lugubre de pluſieurs inſtrumens.
» On y voit d'abord marcher les confreres, dits
» *de la miſéricorde*, le viſage maſqué, les pieds
» nus, & en habit de la confrairie; viennent
» enſuite des priſonniers traînant à leurs pieds

(*) Il eſt étonnant que l'on ſe permette d'imprimer des relations auſſi évidemment calomnieuſes. Si nous tranſcrivons cet article, c'eſt moins pour réfuter les faits qui y ſont rapportés, que pour donner un exemple frappant des fautes que peut commettre un écrivain, lorſqu'il s'attache plus à étonner ſes lecteurs par des hiſtoires controuvées, qu'à leur offrir des obſervations diſcutées au flambeau de la critique. Les faits qui conſtatent les délires de l'eſprit humain ne ſont-ils pas en aſſez grand nombre, ſans qu'il ſoit beſoin de chercher à en augmenter la maſſe aux dépens de la vérité?

» de gros boulets de canon, qui y ſont atta-
» chés avec des chaînes de fer; arrivent enfin
» des religieux Auguſtins traveſtis en Juifs,
» & au milieu d'eux le repréſentant du ſau-
» veur, garrotté, couronné d'épines, revêtu
» d'une robe de pourpre. Après l'avoir ainſi
» promené en proceſſion dans toute la ville,
» les religieux traveſtis en bourreaux le con-
» duiſent au lieu du ſupplice, armés de clous,
» de marteaux & des autres inſtrumens de la
» paſſion, le font monter ſur l'échafaud, &
» y montent avec lui. Auſſi-tôt ils le dépouil-
» lent juſqu'à la chemiſe, tirent ſes habits au
» ſort, & l'étendent enfin ſur la croix, où
» ils lui attachent les pieds & les mains avec
» des courroies, ſous leſquelles ſont de petites
» veſſies pleines de ſang, qui, percées par les
» clous, font croire au peuple qu'on a réelle-
» ment percé les pieds & les mains du cruci-
» fié. A cette vue, tout le peuple ſe ſent
» les entrailles émues; & ſe retraçant l'image
» du ſauveur, il laiſſe couler ſes larmes. Quel-
» ques-uns des plus dévots ſe laiſſent tellement
» emporter à leur douleur, qu'ils ſe frappent
» rudement la poitrine, & ſe la meurtriſſent
» à force de coups «.

Nous terminerons cet article par l'idée que nous donne l'auteur de la vénération des Chinois pour la piété filiale.

» A la Chine, un enfant qui manque au
» reſpect qu'il doit à ſes parens, eſt regardé
» comme un criminel du premier ordre, &
» puni avec la derniere rigueur. Si un pere

» porte quelque plainte de ſon fils devant un
» officier de juſtice, on n'exige aucune
» preuve de lui ; on n'examine point la qua-
» lité de la faute ; il n'en eſt preſque point de
» légere en pareil cas. Le fils, ſur la ſeule ac-
» cuſation de ſon pere, eſt jugé digne de mort,
» &, ſans autre forme de procès, la ſentence
» s'exécute. S'il arrive qu'un fils ſoit aſſez dé-
» naturé pour oſer porter ſur ſes parens une
» main criminelle, tout l'empire apprend avec
» horreur cet affreux attentat ; la conſterna-
» tion ſe répand dans la ville qui avoit donné
» la naiſſance à un tel monſtre ; on dépoſe
» les magiſtrats de cette ville, comme n'ayant
» pas eu ſoin de faire donner à ce malheureux
» une éducation convenable. Tous les magiſ-
» trats voiſins ſubiſſent auſſi la même puni-
» tion. Les parens du coupable ſont ſévére-
» ment châtiés pour n'avoir pas corrigé de
» bonne heure cet enfant dénaturé, & l'avoir
» laiſſé, par leur indulgence, parvenir juſ-
» qu'au plus haut degré de la perverſité. C'eſt
» devant l'empereur lui-même que le crimi-
» nel eſt cité : il eſt ordinairement condamné
» à être déchiré en morceaux, & jetté au feu.
» On renverſe de fond en comble la maiſon
» qui lui a ſervi d'aſyle, & même celle de
» ſes voiſins ; on éleve pluſieurs monumens
» deſtinés à perpétuer le ſouvenir de cet at-
» tentat, & l'horreur qu'il doit inſpirer «.

» Les empereurs Chinois ne ſont pas diſ-
» penſés de ces devoirs de la piété filiale ; ils
» ſont même forcés de reſpecter juſqu'aux foi-

» blesses de leurs parens: l'exemple suivant en
» fournit une preuve éclatante. La mere d'un
» empereur Chinois qui déshonoroit publique-
» ment son rang & sa naissance, par un com-
» merce scandaleux avec un seigneur de la
» cour, fut condamnée à l'exil par le prince
» son fils. Quelque juste que fût cette puni-
» tion, elle parut révoltante aux ministres Chi-
» nois. Ils commencerent d'accabler l'empereur
» de requêtes & de remontrances, pour l'ex-
» citer à rappeller sa mere. Le prince, obsédé
» de leurs supplications, fit mourir quelques-
» uns de ses ministres zélés ; mais la crainte
» du supplice n'effraya point ceux qui ref-
» toient ; ils s'obstinerent tour-à-tour à impor-
» tuner l'empereur, & payerent de leurs têtes
» la hardiesse de leurs représentations. Enfin,
» l'un d'eux fit porter son cercueil au palais,
» & dit au monarque, d'un ton ferme : Fais-
» moi mourir, & délivre-moi de la vue d'un
» prince qui n'est plus à mes yeux qu'un ob-
» jet d'horreur, puisque tu refuses d'écouter
» la voix de la nature qui te parle par ma
» bouche. Je vais trouver tes ancêtres & ceux
» de l'impératrice ta mere ; je leur apprendrai
» ton crime, & dans l'ombre de la nuit, leurs
» ombres & la mienne viendront encore te re-
» procher ta cruauté. La mort fut le prix d'un
» discours si hardi : mais tant de sang ré-
» pandu ne procuroit point à l'empereur le re-
» pos qu'il desiroit ; de nouveaux censeurs
» venoient tous les jours le persécuter au pé-
» ril de leur vie. Sa cruauté fatiguée fit enfin

» place à la crainte ; il appréhenda que son » obstination ne produisit quelque soulevement dangereux dans ses états, &, pour » s'épargner de nouveaux embarras, il rappella malgré lui sa mere «.

On conserve une déclaration du Suen-Ti, empereur de la Chine, qui ordonne à tous les vice-rois & gouverneurs des provinces de l'empire, de lui faire connoître ceux qui se sont rendus recommandables par une tendresse & une soumission particuliere envers leurs parens, afin qu'il puisse honorer & récompenser dignement une si belle vertu. Le même empereur, par une autre déclaration, dispense des corvées ordinaires, les enfans qui ont perdu leur pere ou leur mere, leur grand-pere ou leur grand-mere, pendant tout le tems destiné à leur rendre les honneurs funebres.

Le fils du roi de Tsing ou Cin, pour se dérober aux embûches que lui tendoit l'ambition de sa belle-mere, s'étoit exilé des états de son pere, & vivoit errant dans différens pays. Pendant le cours de ses voyages, il reçut avis que son pere étoit mort, & qu'un usurpateur s'étoit emparé de ses états. Un prince sensible à sa disgrace vouloit lui offrir une armée pour soutenir ses droits ; mais le Chinois lui répondit que la piété filiale lui étoit plus précieuse que le trône ; qu'il devoit songer à pleurer la mort de son pere, avant de s'occuper de ses propres intérêts ; & que pendant les trois années destinées au deuil & à la tristesse, il étoit défendu de prendre les armes.

Que l'on juge par ces mœurs des Chinois, de l'idée qu'ils auroient de Louis XIII, non-ſeulement chaſſant ſa mere de ſes états, mais lui fermant tous les aſyles qu'elle pouvoit trouver dans les cours voiſines, & la laiſſant enfin expirer de miſere à Cologne.

On a retranché dans la nouvelle édition de ce dictionnaire, tout ce qui a paru ne préſenter que des définitions ſeches, que des choſes vulgaires, connues de tout le monde, ou qu'il importe peu de ſavoir, & l'on y a ſubſtitué des objets plus capables d'intéreſſer le lecteur & de piquer ſa curioſité : mais auſſi il faut convenir que l'auteur, ainſi que nous l'avons obſervé plus haut, a puiſé quelquefois dans des ſources qu'il auroit dû s'interdire.

(*Journal François ; Affiches & Annonces* de Paris.)

NACHRICHTEN, &c. *Nouveaux Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de la Vie & des Ouvrages de* PÉTRARQUE *& des Auteurs du même tems, 2 vol. in-8vo.* A Lengano, 1777.

SI de tous les auteurs qui ſe ſont illuſtrés, Pétrarque n'eſt pas le plus connu, ce n'eſt pas la faute de ses biographes, car il eſt très-peu d'écrivains qui aient eu autant d'apologiſtes. L'anonyme a eu dans le ſujet qu'il a traité, bien des prédéceſſeurs, & quoiqu'il ait puiſé, com-

me il le dit lui-même, ce qu'il a trouvé de plus intéreſſant dans les écrits de chacun de ces panégyriſtes, il s'eſt rendu le maître de ſa matiere; enſorte qu'on croit lire pour la premiere fois les faits qu'il raconte; & ces faits ſont ſi intéreſſans, ſoit par eux-mêmes, ſoit par la maniere dont il les rend, qu'ils attachent, quoiqu'ils ſoient très-connus. D'ailleurs, l'anonyme pouvoit, à force de compiler, faire un ouvrage infiniment plus étendu; il s'eſt contenté de deux volumes, & l'on doit même lui en ſavoir bon gré: nous croyons même pouvoir aſſurer, qu'après l'excellente préface donnée par M. Muratori, à la tête de l'édition qu'il publia des poéſies de Pétrarque, qu'après les ſavantes & ingénieuſes recherches de M. le baron de la Baſtie, dans les *Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres*; mais ſur-tout après les *Mémoires*, en trois vol. *in-4to.* publiés, il y a quelques années, par M. l'abbé de Sades, Mémoires remplis de recherches, d'excellente critique, mais peut-être un peu trop prolixes; ce que nous avons de plus intéreſſant & de plus inſtructif, ſoit concernant la vie, ſoit relativement aux écrits de Pétrarque, ſont ces deux volumes. L'anonyme, à la vérité, n'a conſidéré cet auteur que comme poëte critique, comme amant paſſionné de Laure, comme homme d'état, & comme excellent citoyen. Il ne s'eſt occupé que des ouvrages qui ont contribué à ſa célébrité, & non de ceux qui n'ont rien ajouté à ſa réputation, ou même qui l'ont obſcurcie; car enfin,

quoiqu'il y ait de l'invention & de la poésie, de beaux vers & des sentimens élevés dans son *Poëme des Triomphes*, jamais Pétrarque n'eût occupé un rang distingué parmi les plus célebres poëtes du quinzieme siecle, s'il n'eût chanté, comme dans ce poëme, que les victoires de l'amour, de la chasteté & de la mort, où s'il n'eût composé que son poëme *de l'Afrique*; ouvrage également destitué de poésie, d'invention & d'harmonie. Cet écrivain célebre eût vécu obscurément & seroit mort sans gloire, s'il se fût contenté de publier ses foibles ouvrages en prose intitulés : *De remediis utriusque fortunæ*; 2°. *Devotio Religiosorum*; 3°. *De vera sapientia*; 4°. *De vita solitaria*; 5°. *De contemptu mundi*; 6°. *Rerum memorabilium libri sex*; 7°. *De Republica administranda*. Il est vrai que Pétrarque, n'eût-il écrit que ses lettres, *Epistolæ*, elles lui eussent fait une réputation fort étendue, & on les liroit avec autant d'intérêt que d'utilité, soit celles dans lesquelles il traite des sujets de morale, soit celles où il rend compte à ses amis des événemens qui se passoient, & de sa maniere de penser sur les affaires de son tems; soit celles dans lesquelles il parle de la littérature ancienne, & de celle de son siecle. On préfere avec raison ses lettres à ses discours, *Orationes*, fort abondants en mots & vuides des pensées; déclamations pompeuses où l'on chercheroit en vain de l'énergie & de la véritable éloquence. Mais ce qui a immortalisé Pétrarque, ce sont ses sonnets & ses chansons, pieces remplies de goût, de sentiment, & qu'on

croiroit avoir été écrites par les graces ſous la dictée de l'amour.

A l'égard de la vie de Pétrarque, elle eſt ſi connue, que nous ne penſons pas devoir nous arrêter au récit qu'en fait l'anonyme; il rend ſi prolixement des faits tant de fois racontés, que plus d'un lecteur peut-être en ſera fatigué; car qui ne ſait que né à Arrezzo vers l'an 1304, Pétrarque, après avoir fait ſes premieres études à Avignon & à Carpentras, alla enſuite à Montpellier, & de-là à Bologne, où, au lieu d'étudier le droit, comme ſes parens le deſiroient, il ſe livra tout entier à ſon goût pour la poéſie? Qui ne ſait que ce fut dans ſon voyage à Avignon qu'il devint paſſionnément amoureux de Laure de Noves; & que ne pouvant rien gagner ſur ſon amante, il alla tâcher de l'oublier à Vaucluſe; qu'il voyagea en France, en Allemagne, en Italie, portant en tous lieux ſon amour, qui, au-lieu de ſe ralentir, devenoit de jour en jour plus violent? On ſavoit auſſi, bien long-tems avant que l'anonyme ne ſongeât à le repéter, que le pape confia à Petrarque pluſieurs importantes négociations, où il eut le ſuccés le plus complet. On ſait que fatigué de la cour pontificale & des vices qui régnoient à Avignon, il revint à Vaucluſe, ou il chantoit les graces de Laure, & l'excès de ſon amour pour elle, lorſque ſa réputation s'élevant chaque jour davantage, il reçut dans le même jour des lettres de Robert, ro de Naples, du ſenat de Rome & de l'univerſité de Paris,

Paris, qui l'invitoit de la maniere la plus pressante & la plus flatteuse à quitter sa retraite, pour aller jouir des honneurs distingués qu'on lui destinoit; il préféra Rome, où il reçut solemnellement la couronne poétique. De Rome, il se rendit à Parme, où il étoit archidiacre. Ce fut là que recevant la foudroyante nouvelle de la mort de Laure, il courut s'enfoncer dans sa solitude de Vaucluse, pleurer en très-beaux vers, & chanter les attraits de l'amante que la mort venoit de lui ravir. On ne peut pas toujours pleurer; Pétrarque s'éloigna de Vaucluse, alla, pour se distraire, parcourir l'Italie, & se fixa à Padoue, où il obtint un canonicat, & reçut Boccace, qui, de la part des Florentins, venoit le prier d'honorer de sa présence sa patrie, qui lui offroit la restitution de son patrimoine. Il ne se rendit point à cette invitation, & vécut cinq ans encore à Arque, près de Padoue, & y mourut en 1374, âgé de soixante-dix ans. L'anonyme observe que quoique infiniment tendre, & même éperduement amoureux, très-galant dans ses poésies, Pétrarque étoit l'un des hommes le plus pieux de son tems. Il observe aussi, & il pouvoit s'en dispenser, qu'un étranger, étonné de l'amour excessif de Pétrarque pour Laure, fit exprès le voyage d'Avignon pour voir cette femme tant célébrée, & qu'étonné en la voyant, il s'écria : *Eh quoi, c'est donc là cette femme qui a tourné la cervelle à Pétrarque!* Il est vrai, ajoute l'auteur, que mariée depuis long-tems, mere de beaucoup d'enfans, & accablée de chagrins domestiques,

Laure, quoiqu'adorée du poëte, n'étoit rien moins que jolie. Avec la permission de l'anonyme, cet étranger avoit tort : Laure étoit aux yeux de Pétrarque la plus belle des femmes; il l'aimoit, & il importoit peu qu'elle fût jeune ou vieille, belle ou laide; c'étoit par les yeux de l'amour que le poëte la voyoit; est-il de laide maîtresse aux yeux d'un amant bien épris ! Otez cette anecdote & quelques autres dans ce goût; supprimez de ces deux volumes quelques faits trop connus, & la lecture de cet ouvrage vous intéressera, & vous instruira même.

(*Journal des Sciences & des Beaux-Arts.*)

EXAMEN de plusieurs préjugés & usages abusifs, concernant les femmes enceintes, celles qui sont accouchées & les enfans en bas âge; lesquels préjugés & usages abusifs font dégénérer l'espece humaine; avec les moyens d'y remédier; par M. SAUCEROTTE, Chirurgien ordinaire du feu Roi de Pologne Stanislas I; Professeur & Démonstrateur Royal en l'art des accouchemens à Lunéville, Membre de plusieurs Sociétés savantes, &c. A Strasbourg, chez Gay; à Nancy, chez Hœner, in-8vo. 1777.

CET ouvrage, qui peut faire suite avec ceux de M. Tissot, a été couronné l'année der-

niere par une académie diſtinguée, celle de Nancy; il a valu à l'auteur un diplôme d'aſſocié de l'académie royale de chirurgie de Paris, qui a jugé ſon ouvrage utile; & c'eſt à ce titre que M. Saucerotte l'a dédié à MM. de la Société patriotique de Heſſe-Hombourg. Muni de ces recommandations, cet écrit n'a nul beſoin de nos éloges; mais pour rendre ſervice à ceux de nos lecteurs qui ne ſeroient pas à portée de ſe le procurer, nous en donnerons une analyſe ſuccinte.

I. Une pudeur ridicule engage la plupart des femmes à cacher leur groſſeſſe; elles ſe compriment le ventre; d'où reſulte la conſtipation, qui par les efforts qu'elles ſont obligées de faire pour aller à la ſelle, leur occaſionne ſouvent des fauſſes-couches; elles s'expoſènt auſſi par-là à des deſcentes; & le moindre mal qui puiſſe leur en arriver, c'eſt de donner au fœtus une mauvaiſe ſituation, qui leur cauſe par la ſuite un accouchement laborieux. M. Saucerotte, veut qu'on n'abuſe pas des ſaignées du bras, qui ne ſont guére néceſſaires qu'aux femmes ſanguines, & qu'on ne néglige pas celles du pied qui ſont quelquefois très-utiles. Il ne condamne pas l'uſage des purgatifs; mais il conſeille ſur-tout les lavemens, & même les bains, dans certains cas. Il proſcrit les exercices violens, les mets indigeſtes, & la trop grande quantité de nourriture; enfin il ne veut pas qu'on ſatisfaſſe les appétits déréglés de quelques femmes, qui, ſous prétexte qu'elles ſont enceintes, s'imaginent être en droit d'ériger en

ordres abſolus de la nature, ce qu'il leur plaît d'appeller leurs *envies*. M. Saucerotte ſe récrie avec beaucoup de force contre la pernicieuſe coutume qu'ont les ſages femmes de faire des accouchemens réitérés à l'orifice de la matrice, dans la vue de hâter le travail de l'enfantement ; cela s'appelle *travailler*, en ſtyle de matrône ; c'eſt, ſuivant l'auteur, la principale cauſe des infirmités que les femmes éprouvent à la ſuite de leurs couches. Un autre abus encore plus meurtrier, c'eſt de leur donner, ſoit pour accélérer le travail, ſoit pour rétablir leurs forces après l'enfantement, des potions cordiales & ſpiritueuſes, telles que des liqueurs, du vin, &c. or l'uſage de ces boiſſons n'eſt propre qu'à porter le ſang vers la matrice avec plus de célérité, & en plus grande abondance ; & par conſéquent à occaſionner des pertes, & ſouvent la mort : » Je ne vois, » dit M. Saucerotte que l'affaiſſement général » & l'inanition, ſans perte quelconque, dans » leſquels les cordiaux puiſſent convenir. « Il ne veut pas qu'on faſſe marcher la malade pour accélérer le travail, ſur-tout ſi elle a une perte, ſi les eaux ſont percées, s'il fait froid, &c. Les bains de vapeurs qu'on emploie pour le même objet, ſont, tout au moins inutiles. Mais tous ces abus ne ſont rien en comparaiſon de la coutume barbare de preſſer fortement de haut en bas le ventre des femmes en travail, &, ce qui eſt plus cruel encore, de les ſuſpendre; M. Saucerotte démontre que cette condamnable méthode, eſt directement oppoſée au

but qu'elle ſe propoſe, en ce qu'elle prive la malade de l'emploi de ſes forces ; & qu'on lui cauſe par-là des douleurs en pure perte. Enfin M. Saucerotte blâme avec raiſon la précipitation des matrônes à faire l'extraction de l'arriere-faix, immédiatement après la ſortie du fœtus, laquelle entraîne les accidens les plus funeſtes.

II. Après les laborieux efforts de l'accouchement, une femme eſt fort diſpoſée au ſommeil; mais elle doit, ſelon l'auteur, s'en défendre, de tout ſon pouvoir; on en a vu ſouvent s'endormir dans cet état, pour ne plus ſe réveiller. Que ſi on ne peut l'en empêcher, il faut du moins examiner quelquefois dans ſon lit, ſi l'écoulement des lochies n'eſt pas trop abondant. Il ne faut point permettre que d'ignorantes matrônes, dans la fauſſe vue de ſoutenir la matrice pour prévenir une deſcente, appliquent ſur la région hypogaſtrique, des ſerviettes & bandages qui ne ſervent qu'à faire croupir les lochies dans les parois de la matrice, & à donner de violentes tranchées à la malade. Pour ſoulager ces tranchées utérines, elles ſont auſſi dans l'uſage d'adminiſtrer des breuvages & des topiques, qui, s'ils ſont narcotiques, ſuſpendent l'écoulement d'un fluide dont l'évacuation eſt néceſſaire; & s'ils ſont ſpiritueux, augmentent le ton des fibres, & par conſéquent les tranchées. Un autre préjugé bien ridicule, c'eſt de donner aux accouchées du linge ſale, qui développe quelquefois en elles les principes de putridité, leur cauſe la

fievre, ou une éruption miliaire, ou tout au moins des démangeaiſons qui troublent leur tranquillité. On ne doit point héſiter, au beſoin, de leur adminiſtrer des lavemens, des purgatifs, des vomitifs, & la ſaignée du bras, dans la fauſſe crainte d'arrêter l'écoulement des lochies. Il ne faut s'en abſtenir que le jour qu'on nomme improprement celui de la fievre de lait; on a vu ſouvent des femmes être les victimes du pernicieux préjugé qui veut qu'on attende ſix ſemaines après les couches pour adminiſtrer ces ſecours. Les topiques ſur le ſein pour diſſiper le lait, ont ſouvent produit de mauvais effets; il vaut mieux appliquer du coton cardé, ou de vieux mouchoirs de mouſſeline, en ayant l'attention de tenir les mamelles relevées & de les ſerrer très-légérement. Mais qu'eſt-il beſoin de toutes ces précautions? la nature ordonne, & M. Saucerotte y invite les femmes ſous peine d'être affligées des plus cruelles infirmités; qu'une mere donne le ſein à ſon enfant, & cela immédiatement après l'accouchement, & ſans attendre le troiſieme jour, comme un aveugle préjugé l'a perſuadé à la plupart des femmes. Voyons-nous que les femelles des animaux faſſent attendre auſſi long-tems à leurs petits le lait que la nature s'eſt hâtée d'élaborer pour eux? Et n'eſt-ce pas une étrange abſurdité, que d'attendre que cette liqueur s'accumule pendant trois jours dans les mamelles, qu'elle s'y aigriſſe, & que pour l'en extraire, l'enfant ſoit obligé de faire ſouvent d'inutiles efforts, & de cauſer à ſa mere des

douleurs très-vives, souvent même des maux incurables, qui n'ont d'autre origine que la violence qui leur est faite pour *rompre les lumieres*, pour *casser les cordes*?

III. Dans cette troisieme partie, qui traite du gouvernement des enfans en bas-âge, l'auteur répete aux nourrices les leçons qu'on leur a déja données, sans beaucoup de succès, dans plusieurs excellens ouvrages. Mais c'est surtout contre la grossiere routine des sages-femmes qu'il faut se tenir en garde. Elles ont persuadé, par exemple, à bien du monde, qu'un enfant qui nait à huit mois ne sauroit vivre, tandis qu'un enfant de sept mois peut être élevé sans difficulté. En conséquence de cette fausse opinion, on néglige les enfans nés à huit mois; on les laisse périr, & cela ne tend malheureusement qu'à accréditer de plus en plus cet absurde préjugé. On ne doit pas apporter moins de vigilance à empêcher que les matrônes & les gardes s'ingerent de pêtrir avec leurs mains la tête des enfans nouveaux-nés, pour corriger les légeres difformités qu'elle peut avoir contractées dans le passage; car il arrive quelquefois que ces mains mal-habiles dérangent l'économie du cerveau d'un enfant; n'est-il pas plus simple de laisser à la nature le soin de rétablir son ouvrage? Quelques-unes de ces mêmes matrônes laissent croître l'ongle de leur pouce, pour pouvoir faire la section ou plutôt le déchirement du filet aux nouveaux-nés. Cette opération devroit être réservée à un chirurgien intelligent; car plus d'une fois la sage-femme dé-

chire ſi bien le filet, qu'il en réſulte une inflammation à la langue de l'enfant, ce qui le rend inhabile à la ſuccion. Les meres craignent toujours que la ligature du cordon ne ſoit pas faite aſſez près du ventre de l'enfant; M. Saucerotte les aſſure qu'il y auroit plutôt du danger à la faire trop près. La diſtance doit être au moins de deux pouces. Pour expulſer le *meconium*, on emploie d'ordinaire des évacuans, tels que de la manne diſſoute, de l'eau miélée, &c. au-lieu de leur préſenter tout uniment le premier lait que la nature a rendu propre à faciliter cette excrétion. M. Saucerotte ſe récrie enſuite contre l'uſage du maillot, de la bouillie, de l'eau de pavot, contre l'allaitement des nourrices mercenaires, ſur-tout quand leur lait eſt vieux; contre le faux préjugé qu'un nouveau nourriſſon renouvelle le lait, enfin contre tous les dangers auxquels on expoſe les enfans en les livrant à des mercenaires, incapables de cette tendre vigilance qui eſt le propre d'une véritable mere.

Un article que nous croyons devoir indiquer ici, eſt celui concernant l'uſage de faire prendre aux femmes en couche, des bouillons ſucculens pluſieurs fois le jour & la nuit. » Les bouillons ſucculens que l'on a coutume » de faire prendre aux accouchées chaque trois » ou quatre heures, ſont ſujets à s'alkaliſer » dans les premieres voies, à faire perdre » l'appétit, à cauſer des dégoûts, & même » des maladies putrides. Une nourriture un » peu ſolide, modérément rafraîchiſſante, eſt

» infiniment préférable. C'eſt celle que je preſ-
» cris ; & certainement je m'en ſuis trouvé à
» merveille dans le cours d'une pratique fort
» heureuſe, en faiſant toujours la diſtinction
» de celles qui nourriſſent d'avec celles qui
» n'allaitent pas, pour permettre davantage aux
» premieres. «

Voici une obſervation qui mérite d'être connue. » Les enfans, dit M. Saucerotte,
» naiſſent quelquefois avec une exomphale ou
» hernie par le trou du nombril. C'eſt un cas
» embarraſſant pour une matrône, par rapport
» à la maniere de lier le cordon. Je crois de-
» voir rapporter à ce ſujet un fait dont j'ai
» vu les triſtes ſuites.

» Une accoucheuſe, au lieu de faire la li-
» gature ſur le cordon même en dehors de
» l'exomphale, ſe mêla de réduire dans le bas-
» ventre les parties ſorties, par le moyen du
» taxis, & fit enſuite la ligature ſur la portion
» de peau diſtendue, dans la fauſſe idée que
» la cicatrice s'oppoſeroit à une nouvelle for-
» mation de la hernie ; mais lors de la chûte
» du fil qui avoit ſervi de lien, il ſe mani-
» feſta une éventration qui fit périr la mal-
» heureuſe victime de l'ignorance & de la pré-
» ſomption. «

M. Saucerotte termine ſon ouvrage par des conſidérations ſur la méthode échauffante dans le traitement de la rougeole & de la petite-vérole. Il blâme, avec raiſon, cette dangereuſe méthode ; & il conſeille l'inoculation.

Nous ſouhaiterions, avec les auteurs de la

Gazette Salutaire, qu'il y eût un moyen de faire parvenir jusqu'aux gens du peuple les notions que M. Saucerotte expose dans cet écrit; & nous sommes persuadés que tous ceux qui l'auront lu, feront le même vœu avec nous, dans la certitude que, par les instructions que l'on y puiseroit, il y auroit un grand nombre de citoyens de conservés, qui, à présent périssent en conséquence des différens abus & préjugés dont l'auteur prouve l'absurdité & le danger.

C'est aussi le vœu que font les auteurs de la *Gazette de Santé*, qui sont de l'avis de M. Saucerotte sur presque tous les points de son ouvrage, mais il y a quelques assertions qui leur ont paru un peu trop hasardées.

Par exemple, lorsqu'après les plus laborieux efforts, une femme accouchée se livre aux douceurs d'un sommeil que la nature provoque toujours, dans la vue de réparer des forces épuisées, & de porter à une mere accablée l'oubli de ses maux & le calme nécessaire dans ces circonstances, M. Saucerotte, comme nous l'avons déja dit, conseille aux femmes dans ce cas de se tenir éveillées. Les médecins, auteurs de la *Gazette de Santé*, doutent fort que ce précepte, directement opposé au but de la nature, puisse être suivi. Les inconvéniens qui pourroient résulter de ce sommeil, sont bien moins à craindre, disent ces médecins, que ceux auxquels expose cette espece de torture, le soin de s'en défendre. Nous croyons, ajoutent-ils, que pour cette fois, M. Saucerotte n'a pas eu assez de confiance en la nature.

Il n'a peut-être pas encore assez réfléchi ces autres propositions, suivant les mêmes médecins : que pour faciliter l'accouchement, les bains de vapeurs étoient au moins inutiles ; qu'il ne falloit pas, dans la grossesse, négliger les saignées du pied qui sont quelquefois très-utiles ; & qu'on peut user même des bains dans certains cas.

L'ouvrage de M. Saucerotte aura certainement plusieurs éditions ; & nous croyons que cet habile chirurgien voudra bien donner des éclaircissemens plus détaillés, sur les objets qui ont fait naître les réflexions des médecins que nous venons de citer.

(*Gazette universelle de Littérature* ; *Gazette Salutaire* ; *Gazette de Santé.*)

Le Double Déguisement, ou *les Vendanges de Puteaux*, *Opéra-Comique en deux Actes*, *représenté à Puteaux*, *le 3 Novembre 1776*, *suivi de deux Divertissemens*, *par l'Auteur des* Jockeys. A Bruxelles, & se trouve à Paris, chez Bastien, Libraire, rue du Petit-Lyon, Fauxbourg Saint-Germain. In-8vo. de 102 pages, prix 30 sols. 1777.

CEtte piece, dit l'auteur, a été *esquissée*, *composée*, *répétée* & *représentée* en huit jours ; mais il a eu depuis plus de huit mois pour la

corriger ; & d'ailleurs, ce court eſpace de tems que les auteurs alléguent ainſi, ne pourroit jamais les juſtifier, ſi l'ouvrage étoit mauvais, rien ne les forçant à le donner au public. Ce ſtratagême eſt uſé ; on peut toujours répondre avec le Miſanthrope : *le tems ne fait rien à l'affaire*. D'ailleurs, l'auteur de ces petits drames n'avoit pas beſoin de s'en ſervir. Il eſt en état de mériter des éloges par ſes productions mêmes. Nous l'exhortons cependant à ne pas ſe livrer ſi facilement aux premieres idées qui lui viennent ; elles ne ſont pas neuves. Il y joint toujours beaucoup d'eſprit & de ſentiment ; mais ſes plans ne ſont pas travaillés. Il ſaiſit le premier canevas qui s'offre à ſon imagination, & il fait des ſcenes & non pas des pieces. Du reſte, notre ſévérité n'eſt qu'une preuve de l'intérêt vif que nous prenons à lui ; car nous avons été fort contens du petit opéra-comique, qui a dû réuſſir dans la ſociété où il a été repréſenté. Il y a du naturel, un choix d'airs très-agréables, des couplets heureux ; en général nous avons remarqué que le ſtyle des couplets n'étoit pas toujours le même que celui du dialogue. Les perſonnages, qui ſont des payſans quand ils parlent, ceſſent de l'être quand ils chantent. Leurs expreſſions ſont trop recherchées, annoncent une prétention trop marquée au bel-eſprit. Ce n'eſt pas que nous voulions dire qu'il falloit les faire parler *Pâtois*, mais ſeulement apporter plus de ſimplicité dans leurs expreſſions. Il ne faut pas oublier que les payſans, même épu-

rés sur la ſcene, ont une maniere à eux qui tient à leur état, à leur habit, &c.

Harpin, fils du bailli de Nanterre, eſt amoureux de Colette : il s'eſt déguiſé en vendangeur, a fui la maiſon paternelle, &, ſous la protection de Julienne, belle-mere de Colette, il parvient à ſe faire aimer; mais il a un rival dans ſon pere, qui ſe déguiſe auſſi en campagnard, & qui a gagné Thibault, pere de Colette & mari de Julienne. Le bailli qui ne reconnoît point ſon fils déguiſé, ſe trompe aux careſſes que ce jeune homme fait à Julienne, ſa protectrice; il avertit Thibault que ſa femme le trahit, qu'il a vu un amant la ſerrer de près; Thibault eſt furieux. L'aveu que Harpin le fils fait de ſon amour pour Colette, cauſe une ſi grande joie à Thibault, qu'il lui donne ſa fille, & le bailli eſt forcé d'y conſentir.

La ſcene huit du premier acte eſt neuve & pittoreſque; celle du ſecond acte, entre Julienne & le Bailly eſt très-plaiſante. La maniere de l'auteur, qui décele un homme du monde qui n'écrit que pour ſon plaiſir, ſe fait bien ſentir dans les vers qu'on lit à la tête de l'ouvrage. Les voici.

A COLETTE.

J'écris comme tu plais, Colette,
Sans art & ſans prétention;
Je ſuis toujours content de ma muſette,
Lorſque ta douce voix répete
Et mes plaiſirs & ma chanſon.

Sois encore mon interprete;
Qu'en voyant-là ton joli nom,
Gravé comme ſur ta houlette,
La critique reſte muette,
Ou diſe, avec toi, ma chanſon:
» *Il écrivit pour ſa Colette,*
» *Le plaiſir fut ſon Apollon.*"

Voici un couplet dont l'air eſt fort connu; & qui peint bien le goût de Thibault, un des acteurs de la piece.

Vive le vin, vive Bacchus!
Honneur à ſon aimable jus!
Il eſt le baume de la vie:
Il noie la mélancolie,
Sait reſſuſciter un vieillard,
Rend le poltron hardi comme un Céſar;
Et donne au ſot quelque génie.

Ce Thibault eſt un goguenard, qui répond ainſi aux ſcrupules du Bailli qu'il a envie de marier à ſa niece.

Air: *Nous ſommes précepteurs d'amour.*

De ce malheur les gens de bien
Se moquent avec juſte cauſe.
» Quand on l'ignore, ce n'eſt rien:
» Quand on le ſait, c'eſt peu de choſe.

Dans le premier des divertiſſemens, des vendangeurs & de jeunes vendangeuſes viennent prendre part à la fête de leur maître. Cette ſcene eſt d'un bon comique. Nous ſommes fâchés

de n'en pouvoir citer que le couplet de Gros-Jean.

Air : *du Vaudeville de Tom-Jones.*

Par la morgué, la paix dans not' patrie,
Dans not' minag' & dans not' cœur ;
Eun' minager' un tantinet jolie,
Des amis de joyeuſ' humeur ;
De bon vin vieux, un p'tit grain de folie ;
Des écus comm'un collecteur,
Et d'la ſanté tout plein la vie :
Voilà, voilà le vrai bonheur.

Le but du ſecond divertiſſement, intitulé *le Portrait*, étoit de fournir à une femme l'occaſion de donner ſon portrait à ſon mari. Quoique les drames à perſonnages allégoriques ſoient ordinairement froids & peu intéreſſans, celui-ci paroît ne pas ſe reſſentir de cette contagion originelle. Il eſt rempli de ſentiment, & il a dû faire le plus grand plaiſir à la perſonne intéreſſée, ainſi qu'aux ſpectateurs.

Les rédacteurs du *Journal des Théatres* exhortent l'auteur de cette brochure à s'occuper à préſent des plaiſirs de la capitale, & à travailler pour nos théatres, qui ont grand beſoin, diſent-ils, d'auteurs gais & honnêtes.

(*Journal* de Paris ; *Journal des Sciences & des Beaux-Arts ; Journal des Théatres : Avis divers.*)

SYNONYMES Latins & leurs différentes significations, avec des exemples tirés des meilleurs auteurs, à l'imitation des Synonymes François de M. l'Abbé GIRARD. Par M. GARDIN DU MESNIL, Professeur-émérite de Rhétorique en l'Université de Paris, au College de Harcourt, & ancien Principal au College de Louis-le-Grand. Prix, 3 liv. rel. A Paris, chez P. Guillaume Simon, & Paul-Denys Brocas, Libraires, 1777; avec approbation & priv. du Roi. Un vol. *in*-12 de 523 pag.

RIEN de plus difficile sans doute, mais aussi rien de plus utile que de donner les synonymes d'une langue qu'il importe de savoir, quoiqu'elle ne soit plus d'un usage commun. Il ne faut rien de moins qu'une application courageuse & persévérante à lire, relire, méditer, étudier, comparer les grands modeles, jointe à une sagacité peu commune, pour sentir des nuances souvent très-délicates, pour saisir des rapports très-déliés, ou des différences fines qui échappent à une infinité de lecteurs. Dans ce genre de travail, les ouvrages poétiques peuvent présenter des obstacles difficiles à vaincre, parce que les entraves & la liberté de la poésie autorisent les écrivains à ne pas s'assujettir toujours rigoureusement à la propriété des termes,

& à confondre quelquefois des idées qui ont entr'elles quelque rapport d'affinité. Il semble du moins qu'il faut alors se méfier d'eux, & commencer d'abord, en étudiant les bons écrivains en prose, par se bien assurer des vraies notions, avant de songer à les chercher dans les poëtes. Nous ignorons si M. Gardin du Mesnil a suivi cette méthode dans ses recherches, ni même s'il la juge aussi importante que nous venons de le dire. Mais quelle qu'ait été sa marche, elle ne l'a pas moins conduit au terme où il tendoit; nous dirons même que si elle a été différente, & de son choix, c'est un fort préjugé contre celle que nous proposons. Son ouvrage, qui a le mérite de l'exactitude, de la justesse & de la précision, nous paroît devoir être de la plus grande utilité, non seulement pour les jeunes gens qui étudient la langue latine, mais aussi pour les maîtres qui l'enseignent, qui la possedent même, sans être pour cela remontés à l'origine, ni s'être encore rendu compte de ce qu'ils savent. Il doit même servir à quiconque se livre à l'étude de toute autre langue, parce que si on y voit le plan qu'il faut suivre, on y voit aussi à quel titre on peut se flatter de la posséder.

Cet ouvrage offroit de plus grandes difficultés que les *Synonymes François*. Un grammairien qui travaille sur sa propre langue, trouve autour de lui des secours qui manquent à celui qui s'occupe d'une langue ancienne ou étrangere. Il est à portée de consulter, à chaque moment, les gens-de-lettres, sur la vérita

ble ſignification des mots, de diſcuter leurs déciſions, d'en appeller à l'uſage ; mais ce n'eſt qu'à force de méditer les ouvrages écrits dans une langue morte ; qu'il eſt poſſible de ſaiſir le génie de cette langue, de fixer le vrai ſens & la valeur des termes que les auteurs ont employés ; ce n'eſt qu'à force d'analyſes & de comparaiſons qu'on parvient à ſentir les différentes ſignifications de mots qui ſembloient exprimer la même idée ; à éclaircir les ſens obſcurs, & à ſaiſir les nuances qui diſtinguent un mot d'un autre mot. La patience ne ſuffit pour réuſſir dans une telle entrepriſe ; il faut avoir, comme M. l'abbé Gardin, non-ſeulement l'habitude de la langue, mais en connoître à fond tous les auteurs, s'être rempli de l'eſprit, de la maniere, du ſtyle de chacun.

Ces difficultés n'ont point arrêté M. l'abbé Gardin, il avoit ſenti que les ſynonymes latins étoient, en quelque ſorte, plus néceſſaires à un grand nombre de perſonnes, que les ſynonymes françois. Les étudians & les lecteurs, beaucoup moins familiers avec les langues anciennes, qu'avec la nôtre, ſont très-ſouvent expoſés à ſe méprendre ſur la vraie ſignification des mots, à confondre leurs différens rapports, à ne point ſaiſir la fineſſe du ſens, & la propriété du terme. N'entendre que difficilement & ſuperficiellement les anciens écrivains, ce n'eſt pas les connoître. Leur mérite ne ſe fait bien ſentir qu'à ceux qui ſont parfaitement inſtruits de leur langue, & qui la parlent avec pureté. Ceux qui ſe bornent à l'entendre & à

l'expliquer, & qui ne se sont point attachés de bonne heure à l'écrire & à la parler, s'exposent à la défigurer, & à la rendre barbare. Jusqu'ici aucun livre n'offroit, à cet égard, aux amateurs de l'ancienne littérature, des secours abondants, prompts & faciles. On étoit obligé de faire des recherches longues & pénibles, ou dans les auteurs mêmes, ou dans des dictionnaires qui ne donnent pas toujours des explications satisfaisantes, parce que rarement ils rapprochent les mots, pour les comparer entr'eux.

M. l'abbé Gardin a rendu ce travail désormais inutile. Ses talens, & sa capacité pour l'instruction de la jeunesse, étoient connus par des succès; il s'est distingué dans ce genre, lorsqu'il professoit la rhétorique au college de Harcourt; son ouvrage est le fruit de l'étude approfondie qu'il a faite des auteurs latins, & de la comparaison de leurs productions, dans les différens âges de la latinité. Car, pour juger d'une langue, il faut la considérer dans chaque période du goût, lorsqu'il se forme, lorsqu'il est parvenu à sa perfection, lorsqu'il se corrompt, & enfin, lorsqu'il a disparu, pour faire place à la barbarie qui s'empare sur-tout du langage.

La nature de l'ouvrage, l'ordre alphabétique que l'auteur a suivi comme le plus commode & le plus naturel, ne permettent pas d'en faire aucune analyse. Ce n'est que par quelques traits détachés qu'on peut s'en former une idée; & cette idée sera toujours bien inférieure à

celle qui résultera de la lecture de l'ouvrage entier. Ainsi, pour mettre nos lecteurs à portée d'en apprécier en partie le mérite, nous somme forcés de nous borner à quelques morceaux isolés, & pris comme au hasard.

Voici ce que l'auteur observe sur ces deux mots *abesse* & *distare*. Le premier » se dit plus » ordinairement des choses susceptibles de s'é» loigner & de se rapprocher; au lieu que » *distare* se dit des choses immobiles, ou con» sidérées comme telles. *Abesse* ne suppose qu'un » point fixe d'où l'on est éloigné; *distare* en » présente deux respectivement.... *Abesse* se dit » mieux des personnes. « Ces différences sont établies sur des passages que nous ne rapporterons pas.

Acervus est un amas de choses de même espece; *cumulus*, comble, amas considérable; *congeries*, amas de choses apportées ensemble; *strues* se dit proprement d'un amas de bois; *agger*, d'un amas de terre, d'une terrasse.

Acta se dit particuliérement de la robe & des actions moins éclatantes; *gesta* se dit de la guerre & des actions éclatantes; *actus* se prend pour *action*, & plus souvent pour un *acte* d'une piece de théatre.

Actio se dit, 1°. des gestes, de la voix & de la maniere de parler en public; 2°. se prend pour *action*, *opération*; 3°. pour *plaidoyer*, *procédure*.

Les Romains avoient deux sortes d'adoption; l'une, des fils de famille : on l'appelloit *adoptio*; l'autre, des peres de famille; c'étoit *adrogatio*, parce qu'il falloit en demander la

permiſſion au peuple. Cicéron, ni les auteurs anciens, n'ont jamais employé *adoptatio.*

Ædes, au ſingulier, ſe prend ordinairement pour un temple, au pluriel pour une maiſon, s'il n'eſt déterminé par une épithete, ou autrement. Même obſervation ſur *ædicula. Delubrum* ſelon quelques-uns, étoit un endroit où l'on mettoit la ſtatue d'un dieu; ſelon d'autres, une fontaine devant le temple, dans laquelle on ſe lavoit avant d'entrer, *deluebant*: il ſe prend pour toute maiſon ſacrée. *Templum* ſignifia d'abord tout eſpace que l'on pouvoit appercevoir; dans la ſuite il ſe dit ſeulement de cette partie du ciel déſignée par les augures. Ce n'étoit pas toujours un lieu conſacré à quelque divinité. *Sacellum* étoit un lieu conſacré, & environné ſeulement d'un mur ſans toît, ou un petit temple où il y a un autel. *Sacrarium* eſt une chapelle domeſtique, ou, dans les temples, un lieu dans lequel on dépoſoit les choſes ſacrées. *Fanum* eſt ſeulement un lieu conſacré pour la conſtruction d'un temple. On appelloit auſſi *fana* les maiſons conſacrées par les pontifes. Entre *ædes* & *templum* il y avoit encore cette différence, que *templum* étoit bâti ſur une éminence, au lieu qu'*ædes* étoit dans un lieu bas, environné de maiſons.

Æquitas, ou *æquum*, l'équité; *jus*, le droit. La loi, *jus*, ne fléchit point, l'équité ne va pas toujours à la rigueur; elle garde un tempérament entre la juſtice rigoureuſe & l'indulgence. *Juſtitia*, vertu qui rend ou fait rendre à chacun ſes droits, & l'en fait jouir.

Aer eſt proprement cet air épais que nous reſpirons; *aether*, le haut des airs. *Cœlum* vient de Κοῖλος, *concave*, & ſe prend pour tout l'hémiſphere ſupérieur, avec l'eſpace qu'il renferme. L'étymologie ſeroit très-plauſible, s'il falloit écrire *cœlum* par *œ*, non par *æ*; c'eſt ſur quoi les grammairiens ſont partagés.

Amare eſt un amour qui vient du cœur & de l'inclination, & dit plus que *diligere*, amour fondé ſur l'eſtime : *me aut amabis, aut quo contentus ſum, diliges*, dit Cicéron. *Adamare*, aimer fort : *deamare*, aimer à la folie : *redamare*, rendre amour pour amour.

Amplexus, embraſſement. *Oſcula*, baiſers de politeſſe; *baſia*, baiſers de tendreſſe; *ſuavia*, baiſers de paſſion. Les bons auteurs ne confondent pas ces trois derniers mots.

Ancilla, fille ou femme qui ſert, du vieux verbe *anculare*, adminiſtrer : *famula*, qui eſt au ſervice d'un maître pour un tems, ſans perdre ſa liberté. *Serva*, eſclave appartenant à ſon maître qui pouvoit la vendre ou l'échanger, en un mot, en diſpoſer. Les fonctions de *famula* étoient plus relevées que celles des *ancillæ* & *ſervæ*; c'étoit une femme de confiance.

Armarium, armoire, lieu deſtiné à mettre des outils & toutes ſortes de choſes, même de l'argent : *armamentarium*, arcenal. *Armifer*, qui porte des armes; *armiger*, qui porte les armes d'un autre, écuyer.

Aſſidere (*de* long), être aſſis auprès; *conſidere* (*de* long), être aſſis enſemble : *aſſidere* (*de* bref), & *conſidere* (*de* bref), marquent de l'action, aller s'aſſeoir auprès, enſemble.

Bellua eſt une bête énorme ; *beſtia*, en général, ſe dit d'un animal dépourvu de raiſon ; *fera* eſt oppoſé à *cicur*, c'eſt une bête ſauvage. *Armentum*, gros bétail : *Grex*, proprement *troupe*, *bande* ; quand il n'eſt pas déterminé, il ſe prend pour menu bétail : *jumentum*, de *juvare*, tout ce qui nous aide, ſoit à traîner, ſoit à porter, ſoit à labourer la terre.

Capere, en général, *prendre*, ſe ſaiſir de quelque choſe, & contenir, d'où *capax*. *Sumere*, prendre une choſe toute prête, toute faite, ou qui nous appartient. On dit *capere voluptatem*, *conſilium*, on ne diroit pas *ſumere*. *Carere* ſe dit proprement des choſes dont on manque & qu'on ſouhaite. *Vacare*, être vuide : *vacare pecuniâ*, dans Tite-Live, c'eſt n'avoir point d'argent ; *carere pecuniâ*, c'eſt en deſirer quand on en manque. Cependant Cicéron a dit : *ut dolore careas*, quoiqu'on ne deſire pas la douleur. *Egere*, c'eſt avoir beſoin. *Vacare*, avec le datif, ſignifie auſſi vaquer, s'appliquer à quelque choſe.

De *carere* vient *caritas*, cherté ; *inopia*, défaut de reſſource, de bien, de crédit, de ſecours : *penuria* manque de choſes néceſſaires à la vie, mais il ſe prend quelquefois au figuré, *penuria amicorum*.

Clemens, eſt un homme qui ne ſe fâche point, qui poſſede ſon ame en paix. *Mitis*, ſe dit proprement du fruit mûr ; *dulcis*, ſe dit du goût ; *lenis*, du toucher ; *ſuavis*, convient à l'odorat. *Comis*, poli, civil ; *humanus*, qui a de l'humanité ; *blandus*, inſinuant, charmant ; *facilis*, facile, qui ac-

corde aiſément, de *facere ; manſuetus*, doux, traitable ; *miſericors*, qui prend part à la miſere des autres ; *placidus*, paiſible, de *placare ; indulgens*, indulgent, qui ne refuſe rien. A *clemens* on peut oppoſer *iracundus, ultionis & vindictæ cupidus* ; à *mitis, acerbus* ; à *lenis, aſper* ; à *ſuavis, graveolens*, au figuré *tetricus* ; à *comis, trux* & *agreſtis* ; à *humanus, immanis* ; à *blandus, moleſtus, contumelioſus* ; à *dulcis, amarus*, au figuré *injucundus, inviſus* ; à *facilis, difficilis ; à manſuetus, ferus* ; à *placidus, agitatus, procelloſus* ; & dans un autre ſens, *adverſus, infeſtus* ; à *indulgens, ſeverus.*

Feſtinare, faire avec diligence & avec précipitation, par néceſſité ou par plaiſir : *Celerare*, faire diligence, avancer par le danger du retard ; *properare*, ſe preſſer, terminer à la hâte, avec plus de célérité que de ſoin, pour s'occuper d'autre choſe : *maturare*, faire de bonne heure, par précaution.

Delapſus, tombé de haut en bas : *dilapſus*, diſperſé, diſſipé, qui a coulé de différens côtés.

Deinde, en ſecond lieu ; *tùm*, en troiſieme lieu, *poſt* & *poſteà*, en quatrieme lieu. C'eſt ainſi que Ciceron procede dans l'énumeration : *præcipitur primùm, ut purè loquamur ; deindè, ut dilucidè ; tùm ut ornatè ; poſt ad rerum dignitatem aptè.*

Donum eſt un pur don, indépendamment de toute eſpece d'obligation ou de convenance, & ſuppoſe quelque ſupériorité dans celui qui le fait : *munus*, préſent que l'uſage, les circonſtances, ou quelques vues particulieres engagent

gent à faire ; c'est une espece d'hommage, quoiqu'on dise *Deorum munera*. *Donum* se dit de celui qui veut faire du bien ; *munus*, de celui qui veut reconnoître un bienfait ; *præmium*, est une récompense honorable de la supériorité, de la victoire ; *pretium*, le prix d'une chose vendue ou achetée ; *merces*, est le paiement du travail ou du service rendu.

Gens, étoit comme le tronc, la souche, qui contenoit souvent plusieurs familles ; *familia*, en étoient les branches, les rejetons, & comprenoit le pere, la mere, les enfans, les esclaves ; & ces derniers étoient quelquefois désignés par ce mot : *stirps*, race, souche, mais particuliérement du côté de la mere. Cicéron dit que les Marcellus héritoient *stirpe*, par la femme ; les Claudius, *gente*, par les mâles.

Gladius, glaive ; *ensis* est la même chose, mais ne se dit qu'en poésie.

Gratias agere, c'est témoigner sa reconnoissance par des actions de graces ; *gratias referre*, c'est la marquer par des effets ; *gratias habere*, conserver de la reconnoissance.

Icere, *ferire*, *percutere*, approchent tellement de l'identité de signification, dit l'auteur, qu'il est difficile d'imaginer des cas où ils ne pourroient pas être employés indifféremment. Si cependant on les examine de près, on y trouvera cette différence délicate & curieuse. *Icere*, venant d'*ἵκω*, *venir*, *approcher*, signifie proprement atteindre du coup ; *ferire*, porter un coup, de *ferre* ; *percutere*, ébranler du coup, de *per* & de *quatere*. Ce dernier est plus fort que les deux

autres: on diroit mieux *leviter ictus* que *leviter percussus. Verberare* signifie proprement donner les étrivieres, de *verber.*

Incolumis, sans atteinte, qui a conservé tous ses avantages; *salvus*, sans accident dangereux pour la vie, de *salus. Sanus*, sain de corps & d'esprit. *Integer*, entier, qui n'a pas été entamé. *Integer dies* ne veut pas dire le jour entier, mais le matin, où le jour n'est pas encore entamé : *dicimus integro sicci mane die ;* voici l'opposition : *dicimus uvidi cum sol oceano subest.* Ainsi ce seroit un barbarisme de dire *integer orbis*, dans le sens de *totus orbis.* Au figuré *integer*, signifie integre, impartial. *Sospes*, échappé au danger.

Lectus, lit pour reposer : *cubile* se dit du lit & du lieu où l'on se retire pour passer la nuit; *thalamus* a la même signification que *cubile*, chambre à coucher; mais il est plus noble, & ne pourroit s'appliquer aux animaux : *stratum*, tout ce qu'on étend : *torus* est proprement une corde formée de lanieres tordues : on s'en servoit pour tendre les lits; delà vient qu'il se prend pour un lit; il signifie aussi moulure arrondie, &, par métaphore, s'applique aux muscles saillans.

Libertus & *libertinus* signifient le même homme qui étoit *libertus*, par rapport à celui qui lui avoit donné la liberté, & *libertinus* relativement à l'état de servitude, d'où il avoit été tiré. Cicéron, parlant du même homme, l'appelle *libertus* & *libertinus*. Le pere d'Horace avoit été affranchi, & son fils lui donne l'épithete

de *libertinus.* On ne disoit point *libertinus alicujus* pour signifier *affranchi de quelqu'un ;* mais *libertus*, le premier mot ne designant que l'état, la qualité d'une personne.

Littus se dit proprement du rivage de la mer; cependant les poëtes, & Cicéron même, ont dit *littus* en parlant d'un fleuve. *Ripa* désigne le bord des rivieres & des fleuves ; quoiqu'on le trouve aussi appliqué au rivage de la mer. Faber met un autre différence : *littus*, selon lui, se dit des terres baignées par l'eau ; *ripa*, des terres plus élevées que l'eau ne couvre point.

Porta, se dit proprement de la porte d'une ville, de *portare :* on traçoit l'enceinte d'une ville qu'on vouloit bâtir, avec la charrue qu'il falloit soulever à l'endroit où devoit être l'entrée ; *janua* est l'entrée d'une maison, la premiere porte, de *janus ; fores* est proprement la porte suspendue portée sur des gonds, & s'ouvrant en dehors, à la différence de *valvæ*, qui s'ouvroient en dedans. Ce dernier désigne ordinairement une porte à deux battans. *Ostium*, ouverture, embouchure ; *limen*, le seuil ou le linteau de la porte.

Primùm regarde l'ordre des choses ; *primò* regarde le tems. *Priscus* se dit des choses & des siecles passés, & qui n'existent plus ; *pristinus* qui a été auparavant ; *redire ad pristinum statum*, on ne diroit pas *priscum. Antiquus* marque une plus grande ancienneté que *vetus*, qui est opposé à *recens : vetustus* qui commence à s'user, est opposé à *novus*, & se dit mieux des choses que des personnes.

D 2

Silere, ne rien dire, être en ſilence : *tacere*, ſe taire lorſqu'on pourroit ou devroit parler : *obticere*, ſe taire à quelque occaſion, n'oſer continuer de parler, ſe laiſſer fermer la bouche : *reticere*, cacher quelque choſe par ſon ſilence : *obmuteſcere*, devenir muet, ne ſavoir que dire.

Sauciare ſe dit d'une bleſſure ou contuſion quelconque : *vulnerare*, d'une ouverture faite violemment dans quelque partie du corps.

Vas & *præs* ſont des cautions qui ont répondu pour quelqu'un, & qui ſe ſont obligées de le faire comparoître à certain jour, auquel il eſt obligé de ſe repréſenter, avec cette différence que *præs* eſt celui qui, non-ſeulement s'engage par ſa parole, mais qui engage une partie de ſon bien, de *prædia*.

Ultrò, *ſponte*, de ſoi-même, ſans qu'on le demande ; mais *ultrò* ne ſe dit que des choſes animées, & toujours d'une choſe ou d'une action qui paſſe l'attente où l'on étoit, ou qui ſe fait contre l'attente ; au lieu que *ſponte* ſe dit auſſi des choſes inanimées.

Virgo eſt une fille honnête : les poëtes l'emploient quelquefois pour déſigner une jeune femme mariée. *At virgo infelix*, dit Virgile, en parlant de Paſiphaé, qui étoit mariée, & qui avoit déja pluſieurs enfans.

Puella, jeune fille, ſe trouve auſſi chez les poëtes, pour déſigner une jeune femme mariée.

Jus ſe dit du droit écrit & non écrit : *Jus gentium*, loix établies par un conſentement gé-

néral & par un long uſage : *Jus civile*, corps des loix poſitives qui, dans chaque nation, doivent être obſervées par les particuliers. *Lex*, la loi, le droit écrit. *Jus* regarde les loix humaines ; *fas*, les loix divines & de la nature. *Jusjurandum* ſe dit ordinairement d'un ſerment fait pour cauſe publique ou par autorité publique : *Sacramentum* eſt proprement le ſerment de fidélité prêté par les ſoldats enrôlés : c'eſt le ſerment formel que chacun fait. Il ſignifie encore l'argent conſigné par les plaideurs entre les mains du pontife. *Juramentum* n'eſt pas du bon uſage.

Paries ſe dit du mur d'un temple, d'une maiſon ; *murus*, d'un mur qui entoure une ville, un camp, un jardin ; *mœnia* ſont des remparts, des fortifications, & poétiquement des *villes*.

Nous ſommes forcés de nous arrêter ; car on ne finiroit pas, & il faudroit copier la plus grande partie de l'ouvrage, ſi l'on vouloit y montrer tout ce qui mérite d'être remarqué. Nous terminerons cet extrait en rapprochant encore quelques citations qui prouvent le goût & la délicateſſe qui regnent dans cet ouvrage. Voici comme M. l'Abbé Gardin fait ſentir les différences des ſix verbes ſuivans.

» *Colere*, *Obſervare*, *Adorare*, *Venerari*, *Revereri*, *Honorare*.

» *Colere* ſignifie proprement cultiver. *Colere* » *terram*. Cic. au figuré : *Ingenuas pectus co-* » *luiſſe per artes cura ſit*. Ovid. *Colere*, dans le » ſens figuré, eſt ſouvent mis pour honorer. » *Deûm maximè Mercurium colunt*. Cic. *Poetarum*

» *nomen*, *& deorum delubra colere.* Cic.

» *Observare*, regarder quelqu'un ou par curiosité ou par respect, d'*ob* & de *servare*. *Observa filium, qui agat.* Ter. *Regem non sic Ægyptus observat.* Virg. *Perofficiose & peramanter observare aliquem.* Cic.

» *Adorare* signifie deux choses, ou prier, ou saluer, comme on saluoit les dieux en portant la main à la bouche, *ad os*. *Hâc prece adoravi superos.* Ovid. *Romanus dictator cùm hostiâ cæsâ pacem Deûm adorasset.* Liv. *Elephanti regem adorant, genua submittunt.* Plin.

» *Venerari*, invoquer, *veniam orare*. *Deos auguste omnes, sanctèque veneramur.* Cic. *Venerari aliquem ut deum.* Cic. *Dii quos colere, precari, venerari solemus.* Cic.

» *Revereri* est l'effet d'une crainte respectueuse, de *re* & de *veri*. *Difficile est virtutem revereri, qui semper secundâ fortunâ sit usus.* Cic. *Observantia, per quam ætate, aut sapientiâ, aut honore, aut aliquâ dignitate antecedentes reveremur & colimus.* Cic.

» *Honorare*, d'*honor*, honorer. *Amphiaraum sic honoravit fâma Græciæ, Deus ut haberetur.* Cic. *Nemo tùm virtutem non honorabat.* Cic. *Me non solùm meis laudibus ornat, sed etiam honorat alienis.* Cic.

» *Deum solum adoramus & veneramur; Deum & homines colimus; regem observant subditi; magnos viros reveremur, & laudibus honoramus.*"

On vient de voir, par la fin de cet exemple, que l'auteur, pour mieux inculquer les

différences qu'il veut faire appercevoir, resserre dans une sentence facile à retenir, les différens termes qu'il a comparés. Voici encore des exemples de cette ingénieuse méthode, dans lesquels l'auteur présente à la fois des leçons de morale & de goût. Après avoir bien fait observer les différentes nuances de *charus*, *amicus*, *familiaris*, il ajoute : *quosdam* familiares *habent scelesti :* amicum *verò nullum*, *quo nihil est sapienti* charius.

De même, après avoir bien expliqué le sens propre & distinctif de chacun des verbes, *cohibere*, *continere*, *coërcere*, *comprimere*, *frænare*, *compescere*, il réunit tous ces différens termes dans la sentence suivante.

Cupiditates vel mediocres cohibe ; *erupturas* contine ; *obluctantes* coerce ; *liberiores* comprime ; *indociles* fræna ; *excurrentes* compesce

Il n'est pas possible de former un cadre où tous les mots brillent mieux par leur opposition. Nous desirons, & notre desir est celui du public éclairé, que l'auteur continue de moissonner dans les vastes champs qu'il s'est ouvert. Toujours occupé de perfectionner les études, toujours utile à la jeunesse, il aura la gloire de lui consacrer encore les veilles de sa retraite, & son nom rappellera les mêmes sentimens de gratitude & de respect que celui du sage & savant Rollin.

(*Journal des Savans ; Journal des Sciences & des Beaux-Arts : Année Littéraire ; Mercure de France.*)

Œuvres de Chaulieu, d'après les manuscrits de l'auteur. A la Haye; & se trouvent à Paris, chez Pissot, libraire, rue du Hurepoix. 2 vol. in-8vo. 10 liv. reliés, & in-12. 4 liv. 10 s. 1777.

CEtte nouvelle édition des *Œuvres de Chaulieu*, doit être regardée comme la seule vraiment authentique & originale. Elle a été faite d'après trois manuscrits originaux, dont l'un, peu de temps avant la mort de l'auteur, avoit été rédigé sous ses yeux, d'après le manuscrit corrigé de sa main. Ces manuscrits ont été donnés par le marquis de Chaulieu petit neveu du Tibulle François, qui annonce lui-même, dans une lettre à l'éditeur, les motifs qui en ont retardé long-tems la publication, & ceux qui l'occasionnent aujourd'hui. » J'ai » long-temps hésité, Monsieur, dit M. le marquis de Chaulieu, à rendre public le recueil » des Œuvres de M. l'abbé de Chaulieu, mon » grand-oncle. Sa famille, par respect pour sa » mémoire, étoit dans l'intention de ne point » leur laisser voir la lumiere. M. l'abbé de » Chaulieu faisoit des vers pour son amusement » & sans prétention..... Voilà pourquoi, depuis plus de cinquante ans, ses héritiers ont » toujours refusé de se désaisir de ses manuscrits; mais, comme dans les éditions impar-

» faites qu'on a données de ses ouvrages, sans » leur consentement, on lui a attribué des » pieces qu'il n'a point faites, & des sentimens » qu'il n'eut jamais, le même respect pour sa » mémoire, me détermine enfin à vous faire » le sacrifice de ces manuscrits qu'on m'a tant » de fois demandés «.

L'éditeur s'est particuliérement attaché au manuscrit que Chaulieu avoit adopté, & que cet illustre poëte destinoit au public, comme on peut en juger par la préface qu'il y a jointe, & qui paroît imprimée aujourd'hui pour la premiere fois. Cette préface est d'autant plus intéressante, qu'elle fait connoître les véritables sentimens de l'abbé de Chaulieu. Il y convient des écarts de son imagination, mais il désavoue & condamne d'avance tous les jugemens qu'ils pourroient faire naître au préjudice de ses mœurs & de sa foi. Trois de ses pieces surtout, intitulées par lui-même, *les trois façons de penser sur la mort*, lui ont paru exiger une interprétation. » L'applaudissement des gens d'es» prit, dit-il, & le malheureux amour-pro» pre dont il est impossible de se défendre, » qui rehausse le prix de ce que nous possé» dons, me persuada que je pouvois tenter » tout ce que l'étendue d'une imagination bril» lante & féconde pouvoit mettre au jour : cette » pensée me flatta. Je crus posséder quelque » partie de ce trésor inestimable ; séduit par » ces erreurs, plutôt que guidé par la raison, » je voulus faire quelque chose de singulier : » je m'abandonnai tout entier à mon génie Je

» pensai que l'imagination portée à un certain » degré, pouvoit égayer ce qu'il y a de plus » triste, conserver les ornemens de la poésie » parmi ce qu'il y a de plus curieux, & je- » ter des fleurs sur ce qu'il y a de plus sec » & de plus aride. C'est dans cette idée que » j'ai composé les *trois façons de penser sur la* » *mort.* Il faut plaire aux esprits bien-faits, » disoit M. Paschal; c'est à eux que je m'a- » dresse ici, & je les conjure de ne me pas » condamner sur les apparences, & de n'aller » pas prendre pour mes opinions, ce qui n'é- » toit en effet que des essais de poésie. J'ai fait » la premiere façon de penser sur la mort » dans les principes du christianisme, & de » toute l'étendue de la miséricorde de Dieu, » seul asyle des pécheurs comme nous; & je » l'ai faite sans être, par malheur, dévot. J'ai » fait la seconde dans les principes du pur » déïsme, sans être socinien; la troisieme, » dans les principes d'Epicure, sans être impie » ni athée. C'est ainsi que j'ai chanté les amours » & le vin, toujours voluptueux & jamais » débauché. Ferme dans les principes de ma » religion, je n'ai point prétendu dogmatiser » le libertinage; j'ai cherché seulement à faire » voir jusqu'où l'abondance de la rime, la fé- » condité de l'imagination, & la facilité du » génie, pouvoient aller «.

Parmi les pieces qui n'avoient encore été imprimées dans aucune édition des Œuvres de Chaulieu, on distingue l'ode *contre la corruption du style, & le mauvais goût des poëtes du temps.*

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs de la rapporter en entier. Elle est du mois de février 1713. On doit pardonner à Chaulieu ses négligences, comme on les pardonne à La-Fontaine.

Quoi donc! quand je veux écrire,
Faut-il appeler toujours,
Ou la mere des amours,
Ou le blond dieu de la lyre,
Ou muses à mon secours?

Tant de bruit & tant d'enflure,
Tient lieu de fécondité,
A ces auteurs qu'a jeté
Dans beaucoup de boursoufflure,
Beaucoup de stérilité.

Pour toi, *ma* guide fidelle,
Qui hais l'affectation,
Reine de l'invention,
Tu viens sans que je t'appelle,
Chere imagination!

Alors au-lieu de pensée,
D'antithèses & de traits,
Tu me fournis des portraits
Qu'à leur maniere aisée
L'on voit que toi seule as faits.

Là, point d'épithete en rime,
De pointe, de sens retors,
Ne vient former les accords
De ce sec & dur sublime
Pour qui Roi fait tant d'efforts.

C'est dans un dictionnaire
De rimes que prend Houdart,

Ce bel effor, cet écart,
Qui, froids enfans d'un libraire,
Sentent trop la peine & l'art.

Féconde sans artifice,
Quand tu viens à t'enflammer,
Quoique l'on veuille exprimer,
Les mots servent ton caprice,
Et s'empressent à rimer.

Tu fais ces belles images,
Ce tour facile & badin,
Ces fleurs qui, comme un jardin,
Emaillent les badinages
De Chapelle & Sarrasin.

Du poëte de Sicile,
Qu'est devenu le hautbois?
La flûte & la douce voix
Dont Moschus, dans une idylle,
Chantoit les prés & les bois!

Beau pinceau tendre & fertile,
Où sont ces vives couleurs,
Que, pour peindre ses douleurs,
Vint emprunter de Virgile,
Philomele en ses malheurs?

Catulle, Gallus, Horace,
Aux soupers de Mécenas,
N'égayoient point le repas
De vers obscurs qu'au parnasse,
Phébus même n'entend pas.

Comme parle la nature,
L'on parloit au siecle heureux
Qu'Auguste rendit fameux,
Moins que son bon goût qui dure
Encore chez ses neveux.

Mais bientôt après ſuivirent
En foule les faux brillans :
Depuis ces malheureux tems
Les Dubartas refleurirent
Au café de la Laurens,

C'eſt-là que Verdun admire
Gâcon, Lucain, Martial,
Et que ce provincial
Vante les *Conchets* (*) qu'inſpire
Et Rome & l'Eſcurial.

Paix-là, j'entends Pimprenelle (**)
Qui, géométriquement,
Par maint beau raiſonnement
Fait, à la pointe fidelle,
Le procès au ſentiment.

Le dur, l'enflé, le bizarre
A ſa voix reprend vigueur;
De ſon école l'auteur
Le plus plat ſe croit Pindare;
Danchet même a cette erreur.

Mais quoique dans leur chimere
Ils foulent Malherbe aux pieds,
Je n'y vois que des frippiers
Retourner l'habit d'Homere
Dans leurs vers eſtropiés.

Ferrand, chez qui ſe conſerve,
Dans un eſprit vif & doux,

(*) C'eſt ainſi que Chaulieu a franciſé le mot Italien *concetti*.

(**) Fontenelle.

Ce qui reſte de bon goût ;
C'eſt toi qu'Apollon réſerve
Pour oppoſer à ces foux.

Sauve ta chere patrie
De l'invaſion des Goths,
Qui, montés ſur de grands mots,
Ramenent la barbarie
En triomphe chez les ſots.

Les pieces déja imprimées, ſont ſouvent très-différentes dans cette édition, de ce qu'elles étoient dans les précédentes, la *plainte ſur la mort de M. le Marquis de la Farre*, en particulier, reſſemble fort peu à la leçon qu'en a donnée feu Saint-Marc, qu'on regarde comme le meilleur des anciens éditeurs de Chaulieu. Il en eſt de même de pluſienrs autres morceaux. Le nouvel éditeur a eu ſoin de faire obſerver ces différences, & s'eſt attaché ſur-tout à la critique de l'édition de St. Marc, qu'il met toujours en oppoſition avec celle-ci.

Parmi une cinquantaine de pieces qui ne ſe trouvent point dans les éditions précédentes, nous citerons encore celle-ci, une des plus agréables & des plus courtes.

La Fare me diſoit un jour tout en colere :
Sais-tu que ta maîtreſſe eſt friponne & légere?
Romps des fers qu'en honneur tu ne peux plus porter ;
Laiſſe-la déſormais, & ſonge à l'éviter.
Le conſeil eſt très-bon, & d'un ami ſincere,
Lui dis-je, & je croirois que l'on ne peut mieux faire,
Cher ami, que d'en profiter :
Mais ſon eſprit m'amuſe, elle a l'art de me plaire,
Et je ne l'aime plus aſſez pour la quitter.

On trouve dans cette édition, une épître

de Rousseau, qui ne se trouve point dans ses œuvres; elle n'a été imprimée sans nom d'auteur, que dans un recueil assez ignoré : elle est intitulée : *Retraite en Hollande*.

Je vois régner sur ce rivage,
L'innocence & la liberté.
Que d'objets dans ce paysage,
Malgré leur contrariété,
M'étonnent par leur assemblage!
Abondance & frugalité,
Autorité sans esclavage,
Richesses sans libertinage,
Noblesse, charges sans fierté :
Mon choix est fait; ce voisinage
Détermine ma volonté :
Bienfaisante divinité,
Ajoutez-y votre suffrage.
Disciple de l'adversité,
Je viens faire, dans ce village,
Le volontaire apprentissage
D'une tardive obscurité :
Aussi-bien de mon plus bel âge
J'apperçois l'instabilité.
J'ai déja, de compte arrêté,
Quarante fois vu le feuillage
Par les zéphyrs ressuscité.
Du printems j'ai mal profité :
J'en ai regret, & de l'été
Je veux faire un meilleur usage.
J'apporte dans mon hermitage,
Un cœur dès long-tems rebuté
Du prompt & funeste esclavage
Où met la folle vanité.
Hermite sans patelinage;
Mon but est la tranquillité.

Je veux, pour unique partage,
La paix d'un cœur qui se dégage
Des filets de la volupté.
L'incorruptible probité,
De mes aïeux noble apanage ;
L'infatigable activité,
Reste d'un utile naufrage ;
Mes études, mon jardinage ;
Un repas sans art apprêté ;
D'une épouse économe & sage ;
La belle humeur, le bon ménage ;
Vont faire ma félicité :
C'est dans ce port qu'en sûreté
Ma barque ne craint point l'orage.
Qu'un autre, à son tour, emporté,
Au gré de sa cupidité,
Sur le sein de l'humide plage,
Des vents aille affronter la rage ;
Je ris de sa témérité,
Et lui souhaite un bon voyage.
Je réserve ma fermeté,
Pour un plus important passage,
Et je m'approche avec courage
Des portes de l'éternité.
Je sais que la mortalité
Du genre humain est le partage ;
Pourquoi seul serois-je excepté ?
La vie est un pélerinage :
De son cours la rapidité,
Loin de m'alarmer, me soulage,
Sa fin, lorsque j'en envisage
L'infaillible nécessité,
Ne peut ébranler mon courage.
Brûlez de l'or empaqueté ;
Il n'en périt que l'emballage :
L'or reste. Un si léger dommage
Devroit-il être regretté ?

Cette derniere pensée sur-tout est très-belle & très-philosophique.

A présent que nous avons toutes les œuvres de Chaulieu bien authentiques & bien complettes, quelques personnes desireroient qu'un homme, d'un goût sûr & délicat, voulût nous donner encore une édition de ce poëte aimable. On feroit, pour celle-ci, un choix sévere des meilleures pieces de l'auteur, en supprimant les bagatelles fatigantes qui surchargent le recueil. Bagatelles faites pour vivre quelques instans dans des sociétés particulieres, mais qui n'ont pas assez de titres pour être transmises à la postérité.

(*Mercure de France ; Journal* de Paris ; *Journal des Sciences & des Beaux-Arts.*)

DIE Verdindung des Tenfels, &c. *De la Relation interne du Diable avec les Spectres, & récits de quelques apparitions ; sans nom d'Auteur ni lieu d'impression*, 1777.

L'Anonyme, quel qu'il soit, a eu d'autant plus de tort de se cacher, qu'en se nommant il n'avoit autre chose à craindre que de passer pour le plus crédule des hommes : du reste son ouvrage n'a rien de mal sonnant, rien d'absolument dangereux, & il ne peut inspirer tout au plus que beaucoup de pitié pour l'auteur, & souvent quelque peu d'ennui. C'est, dit l'au-

teur, pour convaincre, effrayer, terraſſer les incrédules qu'il a cru devoir traiter ce ſujet : car s'il peut perſuader à ces malheureux qu'il exiſte des ſpectres, des fantômes, des revenants ; qu'en divers lieux, dans les campagnes, les villages, les bourgs, on voit diſtinctement des apparitions ; on ne pourra ſe diſpenſer de conclure de là qu'il y a donc des eſprits infernaux, & que le diable eſt un être réel. Or l'exiſtence des démons prouvera géométriquement celle de la ſpiritualité de l'ame, d'une vie future, & par une néceſſité abſolue, l'exiſtence de Dieu.

On voit déja que l'anonyme eſt fort preſſant dans ſes raiſonnements, & que, pour peu qu'avec lui les incrédules ſe laiſſent perſuader qu'il arrive journellement des apparitions, que l'on voit des fantômes, que mille gens ſont lutinés par des ſpectres, des revenans, des farfadets, ils ſeront forcés de convenir de l'exiſtence de tous les êtres intellectuels. Il ne reſte donc que le premier point à établir, à démontrer ; & c'eſt là ce que l'anonyme ſe flatte d'avoir fait dans ce volume, qui contient une prodigieuſe quantité de faits, de récits d'apparitions, tous confirmés par les dépoſitions d'une foule de témoins, qui n'ont pas vu, à la vérité, mais qui ont oui dire par des perſonnes très-dignes de foi, qu'elles avoient entendu dire à d'autres, que certaines perſonnes qui, les unes n'exiſtant plus, & les autres encore exiſtantes & qu'on ne nomme point, avoient vu, même pluſieurs fois, des ſpectres & des

revenants. Il eſt vrai que les récits de ces apparitions ſeroient peut-être plus amuſans, s'ils étoient moins uſés; cependant, quoique mille fois répétés, ils n'en font pas moins la plus forte impreſſion ſur l'eſprit de l'anonyme, qui paroît s'effrayer à meſure qu'il raconte ces merveilleux événements : malheur, s'écrie-t-il de temps en temps, à quiconque douteroit de la vérité de ces faits! Aſſurément ſi l'exceſſive crédulité peut rendre un homme heureux, l'anonyme jouit du bonheur le plus parfait. Or, de tous ces contes de vieilles, voici ceux que l'anonyme regarde comme les plus impoſans, & qui lui ont cauſé la plus vive terreur.

On a connu, dit-il, chez un curé de ces cantons, au fond de l'Allemagne, un jeune garçon qui étoit tourmenté depuis fort longtemps par deux ſpectres, l'un blanc & l'autre noir; le blanc ſe déclaroit ſon protecteur; le noir le lutinoit. Le premier dit un jour à ſon protégé de le ſuivre dans le jardin de la maiſon, & qu'il lui feroit trouver un tréſor qui l'enrichiroit. Le jeune garçon fort content ſe mit à ſuivre ſon guide, & déja ils étoient près de la porte du jardin, lorſque voilà tout-à-coup le maudit ſpectre noir, qui, jaloux de l'opulente fortune du jeune garçon, ſe jeta ſur le ſpectre blanc, le ſaiſit par le milieu du corps, & l'emporta dans les airs en faiſant un bruit horrible. On voyoit fort ſouvent ces deux ſpectres ſe promener en ſe querellant l'un l'autre devant la porte du curé; & ceux qui les ont

vus, ou plutôt celles, car ce ſont quelques femmes, l'ont dit à quiconque a voulu les écouter, ſans s'embarraſſer des ſarcaſmes des voiſins de ce même curé, leſquels les traitoient de folles & de radoteuſes.

Tout le monde ſait auſſi que dans un village de la Weſtphalie, une femme qui étoit morte en couches, ſe montroit toutes les nuits à la fenêtre de la maiſon où elle étoit morte. Il eſt vrai que pluſieurs des paſſants voyant que ce ſpectre ne diſoit rien & ne demandoit rien, prétendirent que ce fantôme n'étoit autre choſe qu'un faux-monnoyeur, qui, pour écarter de cette maiſon où il faiſoit de la fauſſe monnoie, quiconque eût été tenté d'y entrer, ſe déguiſoit en ſpectre; malgré ces témoignages l'anonyme ne doute pas que ce ne fût réellement le fantôme de la défunte, & il le croit d'autant plus, que l'idée de ce faux-monnoyeur ne ſe fût pas plutôt répandue que le ſpectre, ſans doute irrité de la mépriſe, ne ſe montra plus. Un homme, continue le bon démonographe, ayant appris de la femme d'un fermier qu'un ſpectre déguiſé en prêtre ſe montroit tous les ſoirs ſur un vieux mur, fit creuſer au bas de cette muraille, juſtement au-deſſous de l'endroit déſigné par le fermier, & il y trouva mille pieces d'or. Ce fait eſt conſtaté, il ſe paſſa dans le dernier ſiecle, dans les états du prince de Naſſau : nous n'en doutons pas plus que des autres : & nous en ſommes tout auſſi perſuadés que de la rare abſurdité de l'anonyme, dont l'ouvrage cependant, quelque ridicule qu'il

ſoit, a trouvé beaucoup de lecteurs dans beaucoup de villages d'Allemagne. Nous penſons que de telles productions, quoique fort mépriſables, font beaucoup de mal, parce qu'elles accréditent merveilleuſement la ſuperſtition.

(*Journal des Sciences & des Beaux-Arts.*)

A Courſe of Lectures, &c. *Cours de leçons ſur l'Art oratoire & l'Art de la Critique*; *par M.*JOSEPH PRIESTLEY. *In-4to.* Londres, chez Johnſon.

M. Prieſtley n'eſt pas ſeulement un métaphyſicien profond, & un phyſicien fameux par ſes découvertes; il eſt encore homme de goût & critique judicieux. L'ouvrage que nous annonçons en eſt la preuve. L'auteur le compoſa il y a pluſieurs années, lorſqu'il étoit profeſſeur de belles-lettres dans l'univerſité de Warrington; il n'y a pas mis beaucoup de choſes neuves quant au fond, car les principes du goût dans les arts ſont toujours les mêmes, & ils ont été ſouvent diſcutés; mais il a ſu intéreſſer les lecteurs qui aiment à penſer, en préſentant cette matiere tant rebattue dans un jour tout à fait philoſophique. Le ſyſtême métaphyſique de l'aſſociation des idées, inventé par Hartley, & renouvellé par notre auteur, qui l'a étayé de nouveaux raiſonnemens, eſt la baſe de ſes principes de critique; il y rap-

porte toutes les causes du plaisir ou de la peine que les productions des arts nous font éprouver ; & sans entrer dans l'examen de ce systême, on peut dire que l'application qu'il en fait paroît toujours juste, & est toujours ingénieuse. Il a suivi dans ce Cours la division des Rhétoriques ordinaires ; il traite successivement de l'invention, de la méthode & du style ; il n'y a que l'élocution dont il ne parle pas, parce qu'il n'avoit rien écrit sur ce sujet pour ses écoliers, & qu'il se contentoit de les exercer de vive voix.

On lira avec plaisir dans le premier livre des réflexions très-judicieuses sur les dispositions nécessaires pour la composition. Nous allons en extraire quelques-unes.

» Les personnes qui ont l'esprit le plus » exact & le jugement le plus sain, sont en » général celles qui écrivent avec le moins » d'abondance, & quoiqu'elles aient les con» noissances les plus étendues, elles composent » avec une difficulté particuliere. La véritable » cause de cette difficulté, est la finesse de leur » discernement qui saisissant tous les rapports » & toutes les liaisons des choses, rejette tout » ce qui ne quadre pas exactement avec leurs » vues ; au lieu que les personnes qui n'ont » pas assez de sagacité ou d'attention pour sai» sir tous ces petits rapports, admettent sans » difficulté beaucoup de choses qui s'offrent » à leur esprit dans la composition ; la moin» dre liaison qu'une idée peut avoir avec leur » sujet, suffit pour les déterminer. En géné-

» ral ces derniers sont plus propres à parler
» en public, & les premiers le sont davanta-
» ge à écrire. Le défaut de justesse ou de
» connexion dans les idées, les petites impro-
» priétés dans le style, des fautes même plus
» graves, échappent à la plupart de ceux qui
» vont entendre un orateur, & d'ailleurs per-
» sonne ne compte assez sur sa mémoire pour
» entreprendre de comparer ensemble les di-
» verses parties d'un discours qu'on a entendu,
» & d'en faire un examen détaillé. Mais rien
» n'échappe à un bon juge qui a un ouvrage
» sous les yeux.

» Voulez vous communiquer à vos lecteurs
» les sensations fortes & vives que vous avez
» éprouvées dans l'ardeur de la composition;
» tâchez d'exprimer les sentimens que vous
» voulez rendre, dans le même ordre & avec
» la même liaison qu'ils se sont présentés à
» vous quand vous vous en êtes pénétré; car
» telle est la sympathie qui regne entre les esprits
» des hommes, que si vous présentez à un
» autre précisément le même objet qui a agi
» sur vous, il en sera pareillement affecté; &
» alors votre composition lui paroîtra natu-
» relle & animée. Si au contraire, par l'ef-
» fet de quelque scrupule mal entendu qui
» vous arrête, vous venez à perdre un seul
» anneau de la chaîne d'idées & de sensations
» qui tenoit votre imagination comme capti-
» ve, votre perte est irréparable; & peut être
» aucune autre suite d'idées, (chacune prise
» séparément, parût-elle le mieux adaptée au

» ſujet) n'aura la même efficacité pour exciter
» les ſenſations que votre compoſition devoit
» produire dans l'ame du lecteur. Quelles que
» ſoient les ſenſations que vous exciterez, ce
» ſeront toujours les mêmes que vous aurez
» éprouvés en compoſant. Votre but étant donc
» d'affecter & d'intéreſſer vos lecteurs, il faut,
» ſans perdre de tems à examiner chaque idée
» avec une exactitude minutieuſe, tâcher de
» rendre fidélement la ſituation de votre ame,
» tandis qu'elle eſt vivement affectée & pleine
» de l'intérêt du ſujet. Vous employerez en-
» ſuite la correction, avec plus d'avantage.

Ces préceptes ſont abſolument conformes à la doctrine des rhéteurs les plus éclairés ; & on peut les regarder comme le développement de ce beau vers de lord Roſcommon. *To write with fury, but correct with phlegm. Ecrire avec enthouſiaſme, mais corriger avec phlegme.*

M. Prieſtley range toutes les eſpeces de compoſition en deux claſſes, ſous les titres généraux de *narration*, & *d'argumentation.* Cette diviſion paroît d'abord étrange & incomplette, & un écolier de rhétorique auroit beau jeu pour entreprendre là-deſſus le philoſophe. Mais comme il eſt toujours probable qu'un homme de ce mérite ne haſarde rien ſans en avoir des raiſons au moins plauſibles, nous croyons qu'il faut y regarder à deux fois avant de le condamner, & ſur-tout être ſûr de le bien entendre. Ainſi nous laiſſerons ce point à la déciſion des gens éclairés qui liront l'ouvrage de M. Prieſtley ; mais nous tranſcrirons quelques

réflexions

réflexions ſur la méthode de narrer qui ſe trouvent dans le ſecond livre, parce qu'il ne faut que du bon ſens pour les apprécier.

» Celui qui écrit une hiſtoire particuliere,
» n'éprouve preſque pas de difficulté en com-
» paraiſon de celui qui doit parler de pluſieurs
» nations dont les hiſtoires ſont liées enſemble.
» Le premier ne prend de l'hiſtoire étrangere
» que ce qui eſt à ſa convenance & propre à
» jetter du jour ſur ſa narration principale ;
» l'autre eſt néceſſité en quelque maniere, ou
» à ſe répéter ſouvent, ou à laiſſer des vui-
» des dans l'une ou l'autre des hiſtoires qu'il
» fait marcher en quelque ſorte de front. Les
» répétitions ſont ennuyeuſes & fatigantes ;
» les omiſſions rendent une hiſtoire imparfaite
» & lui font perdre ſon intérêt.

» Les auteurs de *l'Hiſtoire Univerſelle* (*) ſe
» ſont trouvés dans le cas de cette alternative,
» & c'eſt ce qui a beaucoup nui à la perfection
» de leur ouvrage d'ailleurs eſtimable. Pour
» éviter les répétitions, ils ont laiſſé toutes
» les hiſtoires ſi incomplettes, que le lecteur
» qui veut ſuivre le fil d'une ſeule, eſt obligé
» d'en parcourir pluſieurs autres. D'un autre
» côté ils ont rendu l'hiſtoire moderne, & en
» particulier, celle des Arabes & des Turcs,
» exceſſivement ennuyeuſe, en inſérant ſans
» néceſſité dans le texte pluſieurs récits diffé-

(*) Ouvrage Anglois très-volumineux, dont nous avons une traduction Françoiſe.

» rens du même événement ; tandis qu'il n'en
» auroit pas coûté davantage à l'écrivain de
» rejetter dans les notes, ces récits ſurabon-
» dans, en choiſiſſant le plus authentique pour
» l'incorporer à ſa narration. Cet arrangement
» très-facile auroit épargné au lecteur bien de
» l'ennui & du dégoût.

» L'uſage des notes, donne aux modernes
» un grand avantage ſur les anciens qui ne
» connoiſſoient point cet expédient. Par le
» moyen des notes, une hiſtoire marche ſans
» interruption, & on trouve place en même
» tems, pour une infinité de choſes dignes d'ê-
» tre conſervées, qui, ne pouvant entrer com-
» modément dans le corps de l'ouvrage, atten-
» dent, pour ainſi dire, à l'écart, le loiſir du
» lecteur.

» Bayle eſt de tous les modernes celui qui
» a fait le plus grand uſage des notes. Il ſem-
» ble qu'il n'ait compoſé le texte de ſon dic-
» tionnaire, que pour avoir occaſion de pla-
» cer les ſiennes; & on peut croire qu'ayant
» amaſſé un grand nombre de remarques déta-
» chées ſur les hommes & leurs opinions, &
» déſeſpérant de pouvoir les fondre dans un
» ouvrage régulier, il s'eſt enfin déterminé pour
» ne pas les perdre, à les ranger ſur un plan
» alphabétique. «

En convenant avec M. Prieſtley, de l'utilité des notes dans une hiſtoire chargée de petits faits acceſſoires, qu'on veut élaguer & qu'on ne veut pas perdre entiérement, il faut dire auſſi qu'on a beaucoup abuſé de cette inven-

tion dans tous les genres d'ouvrages. Si la trop grande abondance des matériaux ou des idées force quelquefois de bons auteurs à se servir de la ressource des notes, il y en a d'autres qui les multiplient par stérilité d'imagination, par défaut d'art, par l'impuissance de lier une suite de faits ou de réflexions, de les combiner, de les développer avec ordre & clarté, de subordonner les accessoires au principal, & d'en former un ensemble régulier & suivi. Ce qui prouve le plus, à notre avis, contre l'usage trop fréquent des notes, c'est que les auteurs qui écrivent le mieux & qui traitent leurs matieres avec le plus de supériorité, sont ceux qui en mettent le moins à leurs ouvrages.

Dans la troisieme partie, sur le style, l'auteur examine tout ce qui sert à embellir la composition, soit dans les pensées, soit dans la diction. C'est ici qu'il développe de la maniere la plus ingénieuse & la plus satisfaisante, le systême de l'association des idées. Nous citerons particuliérement la leçon, qui traite des plaisirs de l'imagination en général, & des caracteres du bon goût. Ce morceau mérite d'être connu, & nous voudrions que la nature de notre travail nous permît de le transcrire tout entier.

» La première observation que je ferai, dit » M. Priestley, à l'égard des sensations exqui» ses qui constituent les plaisirs de l'imagina» tion, c'est qu'elles n'ont de prise, comme » l'a déja remarqué le Lord Kaims, que sur

» l'œil & sur l'oreille, & qu'elles sont absolu-
» ment étrangeres aux autres sens. L'esprit
» ou le *sensorium* reçoit les impressions des
» couleurs & des sons, sans que l'intervention
» des organes qui les transmettent, se fasse sen-
» tir aucunement. L'œil & l'oreille, quand
» ils sont en bon état, sont si peu affectés
» par l'impression de la lumiere & les vibra-
» tions de l'air, que nous pourrions ignorer
» que nous avons de tels organes, si leur
» existence & leur usage n'étoient d'ailleurs
» des choses évidentes..... Au contraire, nous
» ne pouvons avoir aucune sensation de tact,
» de goût ou d'odorat, sans sentir en même
» tems nos organes correspondans plus ou
» moins affectés. Par cette raison le tact, le
» goût & l'odorat sont regardés comme des
» sens grossiers, au lieu qu'on regarde la vue
» & l'ouie, comme des sens d'une espece plus
» raffinée &, pour ainsi dire, d'une nature
» plus spirituelle...... Les personnes d'un esprit
» délicat, affectent de l'indifférence pour les
» plaisirs de la premiere espece, comme de
» boire, de manger, &c. aulieu qu'elles se li-
» vrent avec transport au plaisir de l'harmo-
» nie qui agit sur l'oreille, & à celui que l'œil
» reçoit de la beauté des couleurs & des pro-
» portions.

» Une autre observation, qui peut jetter beau-
» coup de jour sur les diverses affections de l'ame
» dans la perception de ces plaisirs que nous
» rapportons à l'imagination, c'est que tant que
« l'ame perçoit & qu'elle n'est occupée que des

» idées qui se présentent à elle, elle doit en » quelque maniere, se mouler dessus; & même » l'idée qu'elle avoit de sa propre étendue, (si » on peut user de ce terme) doit s'agrandir » ou se restreindre avec le champ de ses per- » ceptions. C'est par une suite de cette dispo- » sition de l'esprit humain, qu'une personne » entre pour un certain tems dans les senti- » mens qu'on lui présente, qu'elle les adopte, » qu'elle en est dominée...... C'est encore » une conséquence de ce principe, que l'ame, » en s'arrêtant sur de petits objets, doit pren- » dre une idée de sa propre petitesse; au lieu » que la contemplation des grands objets la » transporte, l'éleve, & semble l'avertir de sa » grandeur, de sa dignité, de son importance. » C'est une vérité dont il est aisé de se convain- » cre, en considérant les effets du sublime » dans la composition. ".

» Delà vient que lorsque nous lisons une » histoire écrite de maniere à nous intéres- » ser; nous nous identifions tellement avec les » personnages qu'on y fait agir, que leurs » passions, leurs sentimens, leurs vues devien- » nent les nôtres pour quelque tems, à moins » que notre caractere général ne soit d'une » trempe fort différente, & ne se refuse na- » turellement à cette espece d'adoption. .... » Delà vient encore en partie la difficulté de » lire l'histoire de deux hommes ou de deux » peuples rivaux avec une exacte impartialité,.. » Quel lecteur, après s'être intéressé une fois » à la fortune des Athéniens, en lisant le pre-

» mier livre de l'hiſtoire de la guerre du Pélo-
» ponneſe par Thucydide, n'eſt pas vivement
» affligé du mauvais ſuccès de leurs armes en
» Sicile, & devant Syracuſe où une ambition
» auſſi folle qu'injuſte & condamnable les avoit
» attirés? Si quelque trait frappant de généroſité
» ou de ſimple courage, nous a intéreſſés pour un
» pirate, pour un brigand, ou même pour un
» filou adroit, ne ſommes-nous pas dès-lors
» diſpoſés à lire avec plaiſir le récit des heu-
» reux ſuccès qui couronnent l'intrépidité des
» premiers, & les artifices vils, mais ingénieux
» du dernier? Il eſt poſſible, que dans quelques
» perſonnes, l'âge, l'expérience, & la réflexion
» corrigent juſqu'à un certain point ce penchant
» mécanique; mais il aura toujours une gran-
» de influence ſur la généralité des hommes....
» Cette obſervation nous prouve combien tous
» les écrivains doivent être ſoigneux de n'in-
» téreſſer leurs lecteurs que pour des carac-
» teres qui ne ſoient pas trop vicieux.... L'a-
» mour-naturel de la vertu n'eſt pas un préſer-
» vatif ſuffiſant contre l'influence d'un carac-
» tere vicieux & intéreſſant, ſur-tout dans les
» jeunes gens; & tout écrivain qui a à cœur
» l'intérêt de la vertu & le bonheur de ſes
» ſemblables, ne doit pas ſe fier ſur cette foi-
» ble reſſource. On peut même reprocher au
» ſage & vertueux Richardſon, d'avoir rendu
» le caractere de Lovelace dans ſa Clariſſe, ſi
» intéreſſant, qu'il y a, je crois, peu de lec-
» teurs qui fuſſent fâchés de voir ſes mauvais
» deſſeins réuſſir ſur toute autre femme que

» Clarisse elle-même, pour qui on s'est inté-
» ressé plus vivement encore dès le commen-
» cement de l'ouvrage."

» Je dois remarquer en troisieme lieu, qu'en
» rapportant chaque plaisir de l'imagination à
» une *source* quelconque, j'entends seulement
» dire que les idées & les sensations du genre
» que je désigne, sont les principales qui en-
» trent dans la composition de ce plaisir. Car
» dans le fait, dans tous les plaisirs intellectuels,
» il n'y en a point d'assez simples pour ne
» dériver que d'une seule source....... Environnés
» comme nous le sommes, d'une infinité d'objets
» indépendans, dont les impressions variées
» se réunissent en même tems dans notre ame,
» nous devons avoir des sensations si mêlées
» & résultantes de tant de combinaisons, qu'il
» seroit extrêmement difficile, pour ne pas
» dire impossible, de résoudre chacune d'elles
» dans toutes les parties qui la composent. Tout
» ce qu'on peut faire, c'est de rapporter cha-
» que objet de plaisir, qu'on trouve dans les
» ouvrages de goût & de génie, à l'espece de
» plaisir qui est entrée originairement dans sa
» composition, ou qui paroît y dominer, sans
» oublier de faire mention en même tems des
» autres sources. C'est ainsi que Montesquieu,
» dans son essai sur le goût, fait une énumé-
» ration très-ingénieuse des diverses causes qui
» concourent à former chaque sensation de plai-
» sir que l'ame éprouve à la vue d'un jardin ré-
» gulier..... Je remplirai mieux mes vues, &
» j'aurai occasion de jetter plus de jour sur

» quelques autres points qui tiennent au goût, » en considérant les sensations de plaisir que » nous éprouvons, lorsque nous voyons un » beau paysage, & par conséquent, lorsque » nous lisons dans les pastorales & dans les » romans des descriptions de scènes champêtres. » Cela pourra éclaircir en même tems la doc» trine de l'association des idées, & l'opinion » très-probable de Hartley, qui regarde cette » association comme le seul principe mental, » agissant dans la formation, l'accroissement, & » l'affoiblissement des plaisirs & des peines in» tellectuelles. "

» Il n'y a personne qui ayant passé un certain » tems à la campagne, n'unisse à l'idée de ce » séjour, l'idée d'une multitude de plaisirs va» riés, qu'il ne distingue plus séparément, » mais dont les traces sont restées dans son » esprit, & concourent à y exciter une sen» sation complexe de plaisir toutes les fois » qu'il revoit la campagne. Au nombre des im» pressions particulieres qui se confondent dans » cette sensation complexe, on peut compter » toutes les jouissances qui se sont renouvellées » mille fois pour ses sens extérieurs, les cou» leurs & les parfums des fleurs, la saveur » agréable des fruits, la douceur du chant » des oiseaux, la gaieté pure & folâtre des » jeux & des passe-tems champêtres. Toutes » ces choses n'ont plus pour nous un si grand » attrait dans un âge un peu avancé; cepen» dant les idées de plaisir que ces objets ex» citoient autrefois dans notre esprit y demeu-

» rent toujours liées avec l'idée des lieux où
» nous en jouiſſions, & toutes les fois que
» nous nous arrêtons à celle-ci, les autres
» ſe préſentant auſſi-tôt, élevent une ſenſation
» confuſe mais agréable...... On peut rendre
» compte pareillement, par le principe de l'aſ-
» ſociation des idées, de cette ſenſation tu-
» multueuſe de plaiſir que nous éprouvons à
» la vue des lieux où nous avons paſſé notre
» enfance, de l'école où nous avons été éle-
» vés, enfin de tous les objets avec leſquels
» un grand nombre de nos idées & de nos
» ſenſations a été d'abord lié..... On conçoit
» aiſément que les ſenſations complexes de ce
» genre ne ſont pas tellement attachées à un
» objet déterminé, qu'un autre ne puiſſe les
» exciter auſſi par une reſſemblance avec
» le premier, fondée ſur quelques propriétés
» communes. Ainſi la ſenſation complexe qui
» étoit liée d'abord dans notre eſprit avec l'i-
» dée ou la vue d'un payſage particulier,
» peut être excitée auſſi, quoique dans un de-
» gré plus foible, par la vue d'un autre pay-
» ſage..... En général tous les objets qui ont
» quelques propriétés communes avec ceux
» auxquels une certaine eſpece de ſenſation
» a été liée d'abord dans notre eſprit, peu-
» vent exciter la même ſenſation par leur ana-
» logie, & par conſéquent nous affecter de la
» même maniere que les objets dont ils partagent
» les propriétés, à proportion du degré de
» reſſemblance. Par exemple, ayant reconnu
» dans la plupart des objets auxquels nous

» avons lié nos idées & nos sensations agréa-
» bles, les propriétés d'*uniformité*, de *variété*, de
» *proportion* ou de *tendance générale vers une*
» *fin utile*, nous lierons nécessairement une
» sensation complexe de plaisir à tous les ob-
» jets qui nous offriront de *l'uniformité*, de la
» *variété*, de la *proportion*..... Que l'on con-
» vienne ou non que le principe de l'associa-
» tion des idées, est l'unique source de tous
» les plaisirs que nous trouvons dans les objets
» de goût, il est toujours évident que ce prin-
» cipe y influe considérablement, & on peut s'en
» servir très-utilement pour donner la raison
» de cette variété de goûts qui se fait remar-
» quer parmi les hommes.

» Si tous les hommes avoient le même
» degré de sensibilité, c'est-à-dire, si tous
» étoient également affectés par les mêmes
» impressions, & exposés aux mêmes in-
» fluences dans le cours entier de leurs vies,
» on ne voit pas comment il pourroit y avoir
» entre eux la moindre différence de goût,
» car, dans cette supposition, ils auroient lié
» précisément les mêmes idées & les mêmes
» sensations aux mêmes objets & aux mêmes
» propriétés de ces objets, & ils éprouve-
» roient ces sensations dans le même degré.
» Mais puisque nous occupons tous dans la vie
» des places différentes, & que les circonstan-
» ces varient avec les individus, il doit arriver
» nécessairement que des personnes différentes
» lient des idées & des sensations différentes
» aux mêmes objets, & par conséquent soient

» différemment affectées des mêmes perceptions.
» De plus, les hommes ayant des degrés de
» sensibilité différens, les sensations du mê-
» me genre doivent être plus fortes chez les
» uns & plus foibles chez les autres. Par la
» même raison que deux hommes sont affectés
» différemment, une même personne peut être
» affectée dans un tems autrement qu'elle ne l'a
» été à une autre époque; la différence d'âge,
» de situation, de disposition d'esprit, peut
» en mettre beaucoup dans les rapports d'un
» objet dont la nature n'est point changée.

» Il semble cependant qu'il y a en général
» dans les situations des hommes assez de ressem-
» blance pour en établir une considérable dans
» les goûts, sur-tout parmi les personnes qui
» se rapprochent les unes des autres pour l'é-
» ducation & la maniere de vivre. Mais des
» principes de goût fondés sur ce rapproche-
» ment, ne peuvent pas faire loi pour les
» personnes qui ont eu une éducation & une
» maniere de vivre différentes : il n'est pas éton-
» nant qu'un homme accoutumé à la délica-
» tesse moderne, ne puisse goûter certaines
» productions anciennes; que ce qu'on regarde
» en Orient comme d'excellent goût, passe
» pour médiocre en Europe; que ce qu'on ad-
» mire en France, n'ait pas la même appro-
» bation en Angleterre.

» Cette différence de goûts seroit beaucoup
» plus considérable qu'elle ne l'est à présent,
» si l'imprimerie n'avoit établi entre les diffé-
» rentes nations, & les différens corps litté-

» raires, une communication aiſée au moyen » de laquelle les goûts ſe forment & ſe rapprochent par la comparaiſon. Ce qui confirme » cette obſervation, c'eſt que tout le monde » convient qu'on *apperçoit quelque choſe* de la » force des écrivains Anglois dans les dernieres productions Françoiſes, & que nos » bons écrivains modernes *ont acquis* la délicateſſe & la correction des François (*). Si » il y avoit une libre communication entre les » peuples d'Occident & ceux d'Orient, il en » réſulteroit une plus grande perfection dans » le goût & les productions de ces derniers, » & nous pourrions y gagner auſſi quelque » choſe. D'après ce principe, nous pouvons » eſpérer qu'un jour, tous les peuples & les » ſavans de la terre établiſſant entre eux un » commerce de lumieres, les principes de goût

(*) Pourquoi faut-il que les hommes qui ont le plus d'eſprit, de lumieres & de connoiſſances, ſoient toujours peuple par quelque endroit? On paſſeroit cette fanfaronnade à un écrivain de pamphlets qui voudroit trouver débit de ſa drogue. Mais un homme, comme M. Prieſtley, donner auſſi dans ces petits travers de vanité nationale! cela ne ſe conçoit pas. Il ſait mieux que nous ſans doute que la délicateſſe du ſtyle & des idées eſt un caractere auſſi diſtinctif que la force, & que les Anglois n'ont point un privilege particulier de la nature pour réunir toutes les perfections dans un égal degré. Mais d'ailleurs à quoi bon écrire de pareilles choſes à Londres, quand on ne peut ſe diſſimuler que le contraire s'écrira d'auſſi bonne grace à Paris?

» feront fixés & invariables dans le monde
» entier.

Nous ne tranfcrirons plus qu'un feul paffage qui nous a paru digne de remarque dans cette troifieme partie, & nous finirons par-là.

» Une raifon, dit notre auteur, pour la-
» quelle les philofophes réuffiffent rarement
» dans la poéfie, c'eft que leurs efprits font
» trop familiarifés avec les idées abftraites. Les
» philofophes s'occupent fans ceffe à réduire
» des propofitions particulieres en principes
» généraux, & cette tournure d'efprit n'eft
» point favorable à un art d'imagination. Ce
» qui fait pareillement que la poéfie eft en
» général portée à fa perfection plutôt que
» toute autre branche de littérature; c'eft que
» chez une nation qui commence à s'éclairer,
» la langue contenant peu de termes abftraits,
» en eft d'autant plus poétique & plus ex-
» preffive : il fuit de-là qu'à portion égale d'i-
» magination, un poëte ancien doit avoir l'a-
» vantage fur un poëte moderne. «

(*Monthly Review*; *Critical Review.*)



Observations critiques sur un ouvrage de M. Raulin, docteur en médecine, &c., intitulé : Examen de la houille considérée comme engrais des terres ; *suivies, 1°. d'une Instruction sur l'usage des houilles d'engrais, & de leurs cendres, 2°. d'Expériences & d'observations sur la maladie du seigle nommée* ergot ; *& de moyens simples de l'en préserver, en se procurant de plus abondantes récoltes ; par* L. S. D. L. B. (le solitaire de la Brie, ou M. de Perthuis de Laillevault.) In-12. A Amsterdam, & se trouve à Meaux, chez Charles, libraire, rue saint Remy ; & à Paris, chez Ruault, libraire, rue de la Harpe ; Moutard, libraire, rue du Hurepoix ; & Bastien, libraire, rue du Petit-Lion, fauxbourg St. Germain ; in-12 de 160 pag. Prix, 1 liv. 4 f. broché, 1777.

L'Ouvrage qu'on entreprend de réfuter ici parut en 1775, à Paris, chez Vincent. » Je ne » suis, dit le critique à M. Raulin, ni doc- » teur, ni médecin, ni chymiste ; je ne suis » pas non plus votre ennemi : jamais les ta- » lens & les qualités d'autrui ne m'ont offus- » qué. Je ne suis pas non plus propriétaire » d'une cendriere.... Qui suis-je donc ? un sim-

» ple ſolitaire, méditant ſur le premier de nos » beſoins, & ſur les moyens d'y ſatisfaire. " Il ſuit pas à pas l'auteur de l'*examen*, & toutes ſes remarques ſont précédées de citations exactes. Nous allons inſtruire à quelques égards ce procès, en mettant ſous les yeux du lecteur un petit nombre des unes & des autres ; mais nous laiſſerons à M. Raulin le ſoin de ſe défendre, s'il le juge néceſſaire, & au public celui de prononcer entre les deux agronomes.

Les (*) *houilles*, dit l'auteur de l'*examen*, *ſont diſpoſées par veines, & dans des eſpaces contigus.* » Dans des eſpaces contigus : oui, re» marque le critique ; par veines : non. Elles » ſont par bancs, lits ou couches horizontales, » dont beaucoup ont des endroits plus ou moins » inclinés. Leur épaiſſeur eſt inégale, comme » les eſpaces où elles ſe trouvent. Il en eſt » d'un à 12 pieds pour l'épaiſſeur, & d'une » juſqu'à 3 lieues d'étendue connue, en lon» gueur, cette étendue peut être beaucoup plus » conſidérable. "

On ſuit les veines de la houille pour la tirer, juſqu'à ce qu'elles ſoient épuiſées ; enſuite on en attaque d'autres. » Ce n'eſt pas tout-à-fait » cela : on ouvre un puits ſur le banc, ou ſur » une entrée horizontale : on pouſſe enſuite des » galeries juſqu'à une diſtance commode de

(*) Nous diſtinguerons ainſi, par le caractere italique tout ce que nous citerons de l'*Examen*.

» l'ouverture. Lorſqu'elles ſont épuiſées de mi-
» nes, on referme l'ouverture horizontale ou
» perpendiculaire, & l'on en fait une autre à
» côté. "

Si l'on mettoit trop de houille ſur la terre, elle nuiroit à la végétation, ou en s'enflammant, ou en deſſéchant les plantes par ſon acide vitriolique & ſulfureux. » En s'enflammant? Cela ne ſe
» peut. Lorſqu'on emploie la houille naturelle,
» on n'en verſe pas le quart d'une ligne d'é-
» paiſſeur, ou la 48e. partie d'un pouce. Cette
» quantité ſuffit pour exciter une fermentation
» douce & favorable aux plantes; mais elle
» eſt inſuffiſante pour les incendier; on n'y
» parviendroit pas avec une doſe ſemblable de
» poudre à canon, bien plus incandeſcible que
» la houille.... S'il y avoit excès, la fermenta-
» tion de la terre deviendroit exceſſive, ſans
» que la houille prît feu: il n'eſt pas encore
» ſûr qu'elle s'enflamme en monceaux d'un ou
» 2 pieds d'épaiſſeur; & celles qui ſont le moins
» pyriteuſes s'échauffent, mais ne s'emflam-
» ment guere. "

Les parties des houilles qui paroiſſent être favobles à l'engrais des terres végétales, deviennent des moyens inſidieux, qui rendent enfin les terres impropres à la végétation, en uſant le ſol par l'abondance des récoltes. » Les houilles ne contien-
» nent donc aucun principe contraire aux plan-
» tes, puiſqu'elles forcent la terre à des pro-
» ductions capables, ſuivant vous, d'en altérer
» la fertilité.... Les phyſiciens qui ont traité
» de la ſtatique des végétaux, conviennent

» tous, après bien des expériences, que la terre
» fournit peu de sa substance aux plantes,
» quelle que soit leur solidité (*). En exami-
» nant ce qui sort des végétaux herbacés après
» l'ignition, l'on trouve que leur base terreu-
» se, dépouillée, autant qu'il est possible, de
» sel, d'acide, d'eau, d'air & d'huile, est à
» leur poids total, avant la combustion, &
» dans l'état de siccité, comme 1 est à 666
» ou environ. D'après cette observation, le
» rapport commun d'un arpent de la meilleure
» terre semée en froment étant, à-peu-près, de
» 7 mille pesant en paille & en grains, on
» n'enleve que 14 livres de terre pure par ré-
» colte; mettons-en 21 : le rapport ne sera
» plus que d'un à 333. Ces faits admis, sup-
» posons que le sol ait par-tout un pied d'é-
» paisseur, & que chaque pied cube pese 120
» livres : le sol entier d'un arpent de bonne
» terre de 100 perches, à 20 pieds chacune,
» pesera 4, 800, 000 livres : or, à raison
» d'une perte de 21 par récolte, on aura une
» provision de sol végétal pour 228, 571 ans,
» & plus : c'est le cas de dire : *Qui y sera s'en*
» *souciera.* "

» Si la terre fournissoit les 7000 livres ci-
» dessus aux plantes, un sol d'un pied d'épais-
» seur, & qui les rapporteroit annuellement,
» ne pourroit avoir que 700 ans de durée; &

(*) Van-Helmont, Boyle, Gleditsh, Vallérius, &c. pensent même qu'elle ne leur donne rien.

» quoique celle-ci fût toute autre que la nô-
» tre, on ne laisseroit pas d'avoir des inquié-
» tudes. Mais cela ne se peut pas; car il faut
» que les élémens qui se volatilisent pendant
» l'incandescence ou autrement, ainsi que les
» sels & le peu de terre enlevée, deviennent
» quelque chose, ou que l'air se charge com-
» me un canon, ou que l'athmosphere s'éleve;
» ce qui ne se peut pas non plus; car il de-
» viendroit plus pesant; nous respirerions avec
» peine, &c. "

» Après avoir tremblé pour les plantes,
» vous craignez pour les hommes, ainsi que
» pour les animaux qu'ils mangent, & qui sont
» nourris avec les herbes houillées ou cendrées,
» parce qu'elles peuvent conserver quelque chose
» des matieres vitrioliques, cuivreuses & arséni-
» cales que vous y avez découvertes à l'aide de
» l'analyse. Mais vous ne dites rien des par-
» ties huileuses, séléniteuses, alkalines, absor-
» bantes, terreuses & aqueuses qui s'y trou-
» vent aussi, & qui les temperent. Il étoit
» juste d'en tenir quelque compte. «

» Dans la composition de certaines drogues,
» il entre souvent des substances aussi redou-
» tables, & sûrement plus formées que celle
» des houilles; vous les administrez néanmoins
» avec confiance, & le malade reçoit le poi-
» son modifié de la seconde main. Vous ne
» craignez rien des effets de ces remedes, &
» souvent le succès les couronne. Si la suite
» n'en est pas à craindre, pourquoi le seroit-
» elle dans l'usage des houilles? La plante ne

» reçoit que *de la seconde main* les qualités malfai» santes qu'elles peuvent contenir, les animaux » de la troisieme, & les hommes de la qua» trieme; j'en excepte ceux qui la préparent: » je veux dire que, par rapport à la cendre » l'ignition est le premier tempérant; la pluie » qu'elle reçoit après avoir été semée, est le » deuxieme; la terre l'absorbe; elle s'incor» pore ensuite avec les plantes; celles-ci restent » de 3 à 10 mois sur la terre; elles sont » mangées par les animaux, & les animaux » par l'homme. «

M. de Laillevault essaie ensuite de prouver par des faits, contre M. Raulin, que la houille & ses cendres ne nuisent point aux hommes, & que les maladies épidémiques dont les bêtes à corne ont été attaquées en Picardie, ne doivent pas être attribuées à ces substances.

Dans son *instruction sur l'usage des houilles d'engrais & de leurs cendres*, il fait, entr'autres, les observations suivantes. Pour employer la houille dans l'état naturel, il faut en briser les mottes: plus elles sont divisées, mieux elles se mêlent avec la terre, & plus leur effet est prompt... Cette substance doit toujours, autant qu'on le peut, être employée dans l'état naturel: les huiles qu'elles contient, & qu'elle perd en partie lorsqu'on la brûle, sont aussi favorables aux plantes que les sels qui lui restent... Pulvérisée, & dans l'état naturel, elle convient à toutes les terres;

aux grains, aux vignes, & aux légumes. On peut avec la plus grande confiance, en répandre les cendres ſur les prairies, ſoit naturelles, ſoit artificielles, ſur les biſailles ſemées avant où après l'hyver, & ſur tous les grains malades.

Des diverſes expériences faites & rapportées par l'auteur, dans la derniere ſection de ce volume, il réſulte principalement, 1°. que dans le nord de la France, les ſemences de ſeigle ne doivent pas être dépoſées au-delà de 3 pouces de profondeur : 2°. que les plantes, en germant, ne ſemblent recevoir d'autre nourriture que celle qui eſt contenue dans les enveloppes de leurs graines, qu'elles ne paroiſſent en tirer de la terre & de l'air qu'après avoir percé le ſol : 3°. qu'ainſi l'infuſion des ſemences dans le jus de fumier eſt très-avantageuſe à la germination, ſur-tout ſi l'on eſt forcé de ſemer tard : 4°. que plus une graine quelconque a de peſanteur ſpécifique, plus, relativement à la température de l'athmoſphere, elle eſt en état de percer une grande épaiſſeur de terre, ſur-tout ſi la plume monte verticalement & en pointe ; que moins elle a de peſanteur, moins il faut la couvrir de terre : 5°. que les ſeigles les premiers ſemés (la poſition, la culture & les engrais étant ſuppoſés les mêmes relativement aux autres) ſont toujours les moins ſujets à la rouille & au miélat, ceux qui demandent le moins de ſemence, les premiers mûrs, les plus hauts en tige, les plus longs en épis, les plus grenés, & les plus

exempts d'ergot : 6°. que lorſque les dernieres tales du printems réuſſiſſent, elles ſont toujours plus chargées d'ergot que celles qui ont pouſſé avant ou pendant l'hyver, juſqu'à la fin du mois de mars.

Sans enfreindre la loi que nous nous ſommes impoſée, nous obſerverons qu'en fait d'agriculture, M. de Laillevault, paroît joindre beaucoup de pratique a la théorie, union abſolument néceſſaire lorſqu'on ne veut point s'égarer

Les obſervations ſur l'ouvrage de M. Raulin, ont paru fondées aux auteurs de la *Gazette de Santé ;* mais ils ne croient pas celles ſur l'ergot du ſeigle aſſez concluantes pour qu'on en puiſſe tirer aucune conſéquence poſitive, ſoit ſur ſa cauſe, ſoit ſur ſa formation. Quoi qu'il en ſoit, des travaux & des expériences auſſi utiles ſont dignes des plus grands encouragemens.

L'auteur plus jaloux de ſe faire entendre que d'exciter l'admiration, a choiſi le ſtyle ſimple. Cependant on y a obſervé des incorrections : devoit-il dire, page 3, en parlant de ſes obſervations critiques ; » il eſt plus important » qu'elles ſoient vraies, *que ce qu'elles* ſoient » bien écrites ». Il ſemble fournir exprès » l'exemple & le précepte. « On trouve encore trop familier cette phraſe, page 44 : » un cul» tivateur tout rond, répondroit que c'eſt ſe » plaindre de ce que la mariée eſt trop belle ; « enfin, » je mange du pain comme un docteur » & un médecin », tombe du ſtyle aiſé dans le

ſtyle bas. Mais ces ombres ne ſont rien dans un ouvrage recommandable à tant d'égards.

(*Affiches de Meaux*; *Journal Encyclopédique*; *Journal* de Paris; *Mercure de France*; *Avis divers.*)

DER Arzt in Deutſchland, &c. *Etat des Médecins en Allemagne pendant l'ancien & le moyen âge; par* SAMUEL WILLHELM OETTER, *Hiſtoriographe du Brandebourg.* A Nuremberg, chez Schwarzkopf, 1777. In-8vo. de 102 pages.

CET ouvrage eſt écrit en forme de lettre, adreſſée à M. Delius, premier profeſſeur de médecine à Erlang, très-connu dans la république des lettres, par les hommages que pluſieurs ſavans ont rendu depuis long-tems à ſon érudition, notamment feu M. Bruckmann de Wolfenbutel, dans ſes *Epiſtolæ itinerariæ*, imprimées en 1747, & M. Borner de Wittenberg, ſon gendre, dans la 1ere. partie de ſes médecins célebres qu'il a publiée en 1748.

En 1748, il a paru à Francfort-ſur-le-Mein, un livre latin intitulé: I. H. C. H. S. M. D. *Clericus medicaſter*, dans lequel l'auteur, qu'on ſait être *M. Johann Heinrich Cohauſen Senior medicinæ doctor*, conformément à l'indication des précédentes lettres initiales, a eſſayé de prouver que la pratique de la médecine ſied

mal à un prêtre, & plus mal encore à un curé. Ce paradoxe, ſoutenu dans un livre qui ſe fait lire avec plaiſir, & qui porte un nom que M. de Hontheim, dans la 3e. partie de ſon *Hiſt. Trev. Diplom. pag.* 223, qualifie d'illuſtre dans la médecine, a pu faire ſenſation & détourner d'une application louable pluſieurs eccléſiaſtiques qui l'auroient adopté comme certain. Afin d'en arrêter la contagion ultérieure, M. Oetter expoſe ici les faits & le droit. Quand on aura vu que le clergé Allemand, dans ſes plus beaux jours, a exercé la médecine à l'exemple des anciens prêtres de toutes les religions, on ſera préparé à écouter l'explication des canons & les réponſes aux argumens, qui ſont réſervées pour une ſeconde lettre.

Anciennement les ſciences n'étoient pas diviſées comme à préſent. Le même maître & le même livre enſeignoient, théologie, aſtronomie, médecine. Philon a écrit que Moïſe avoit étudié la médecine : & l'écriture n'y contredit pas, puiſqu'il eſt rapporté aux actes des apôtres qu'il avoit été inſtruit dans toute la ſageſſe des Egyptiens, chez qui la médecine confiée aux prêtres quant à l'exercice & à l'enſeignement, étoit conſidérée comme une des parties les plus utiles de la philoſophie.

Le prophete Iſaïe, C. 38. ℣. 21, ordonne l'application d'un cataplaſme de figues ſur l'ulcere du roi Ezechias qui guérit. Il eſt vrai que certains interpretes ont prétendu que le remede étoit contraire au mal, & n'a été enjoint par le prophete que pour manifeſter d'au-

tant plus la toute puiſſance de Dieu : mais ces interpretes ne connoiſſoient pas les propriétés des fruits auſſi parfaitement que le prophête, qui ſavoit, comme les bons médecins, que les figues ſont réſolutives : car il eſt à remarquer qu'il n'eſt point dit que Dieu ait ſpécialement enſeigné ce remede au prophête, qui ſemble l'avoir ordonné de lui-même & de ſa certaine ſcience.

Suivant les conſtitutions judaïques, c'étoit aux prêtres à examiner les lepres, à juger ſi un homme étoit réellement lépreux ou ſimplement galeux, & que la lepre l'avoit entiérement quitté. Pourquoi Dieu a-t-il chargé les prêtres de cette inſpection, ſinon parce que les prêtres étoient en même tems les médecins de la nation?

J. C. guériſſoit les malades. Quoiqu'il n'uſât pas des remedes ordinaires; car la ſalive & la boue ne ſont pas placées au rang des collyres dans les pharmacopées; il n'eſt pas moins vrai qu'il a donné aux apôtres l'exemple ſuivi par eux, en vertu de ſes ordres, de remédier aux maux des corps ainſi qu'à ceux des ames. Ils employoient l'huile comme moyen de guériſon, ſoit que ce fut l'huile ſeule & naturelle, ſoit une huile balſamique ou compoſée.

Beaucoup de docteurs Juifs étoient médecins : c'eſt la raiſon pourquoi le Talmud eſt ſi plein de recettes ſur leſquelles on peut conſulter l'ouvrage de M. Richter : *de medicinâ ex Tamuldicis illuſtratâ*. Les Rabins modernes ont auſſi fourni d'habiles médecins, tels que Moſes Maimo-

Maimonides, surnommé par les Juifs le second Moïse, Aben Ezra, Kimchi, Jarchi & d'autres en grand nombre, qui sont indiqués dans les *Sacra bibliothecarum illustrium arcana retecta de Spizelius ;* & dont on conserve beaucoup de manuscrits dans la bibliotheque impériale à Vienne.

Chez les Chaldéens, les Perses & les Egyptiens, les prêtres exerçoient la médecine. Encore aujourd'hui, dans la Virginie, en Amérique, les naturels du pays n'ont point d'autres médecins que leurs prêtres, qui font un secret de leur art pour tout autre que ceux qui sont destinés à leur succéder. Il ne seroit pas difficile de faire voir une longue chaîne de prêtres de toutes religions & de toutes nations qui ont été médecins, depuis les apôtres, jusqu'à Eutychius, patriarche d'Alexandrie, Egyptien d'origine, ayant professé la médecine dans le 10me. siecle : mais après ce préambule, il est tems de venir à l'Allemagne.

Pline parle ainsi des druides ou anciens prêtres d'Allemagne, liv. XXX, chap. I. *& hoc genus vatum medicorumque*, M. Delius, dans son essai d'explication des loix allemandes & impériales, particuliérement de celles qui regardent la médecine & la physique (*Entwurf einer Erlauterung, &c.*) & M. Schutz, dans ses trois apologies pour les anciens Allemands (*Drey kleine Schuzschriften, &c.*) ayant amplement démontré que les druides étoient en même tems juges & médecins, il seroit superflu de s'étendre sur ce point : ainsi je recher-

cherai seulement les ecclésiastiques médecins, depuis que l'Allemagne a embrassé le christianisme. Le premier que je rencontre, est Winter, médecin de Charlemagne, dont il est fait mention dans Kohler, *comment. de Bibliothecâ Caroli Magni. pag.* 37. Puis viennent Rabanus Maurus, de moine de Fulde, devenu archevêque de Mayence, qui a laissé un traité *de partibus humani corporis* : & Wicbert, élu évêque d'Hildesheim l'an 880, qui a composé plusieurs ouvrages de médecine qu'on conserve dans la bibliotheque d'Hildesheim, suivant le témoignage de Brusch, dans son catalogue des Evêques d'Hildesheim.

On acquiert plus de lumieres à mesure qu'on approche de notre âge. Un contrat de 1246 rapporté dans l'histoire d'Augsbourg de M. Von Stellen, par lequel le seigneur de Hohenloh vend sa maison d'Augsbourg, est signé de *Magister Albertus physicus*, parmi les temoins. Que le nom de maître appartint autrefois exclusivement aux lettrés, c'est hors de doute; que celui de *physicus* signifiât médecin, les vieux Lexiques en font foi. En Anglois, un médecin est encore appellé *physician.* Une donation d'un Archevêque de Mayence de 1249, est munie du témoignage de *magister Geruncus*, *medicus*, chanoine de St. Pierre. *Cod. dipl. de Gudenus. T. 1.* Un autre contrat de 1280, inséré tom. 2 du même cod., est souscrit de *magistri H. de Frankenstein*, *physici*, vraisemblablement de la même maison que les Frankenstein, qui ont donné des évêques à Spire, Worms & Bamberg, &

qui brille encore aujourd'hui d'un grand éclat par les éminentes qualités de S. E. M. le baron de Frankenſtein, grand-prévôt de Wurtzbourg, & conſeiller-intime de l'empereur. Cette conjecture ne diminueroit rien de l'opinion publique à l'égard de la haute & ancienne extraction de cette illuſtre famille.

C'eſt ici le lieu de détruire un préjugé établi par une foule d'auteurs qui ont répeté continuellement les uns après les autres, que dans ces tems qu'ils appellent d'ignorance, la nobleſſe n'étudioit point, regardant les ſciences comme bien au deſſous d'elle. Le contraire eſt vrai au moins pour notre Allemagne. La plupart de ceux qui n'étoient pas nobles étoient ſerfs, & par conſéquent, ils ne pouvoient aller aux études ſans le congé de leurs ſeigneurs, quand ils auroient été aſſez riches pour s'y ſoutenir. Avant l'érection de l'univerſité de Prague, il falloit ſe tranſporter à grands frais à Paris, ou à Montpellier, pour y apprendre la médecine : c'étoit donc réſervé aux gens qualifiés. Les noms nobles des perſonnages inſtruits qui ont alors occupé les évêchés & les abbayes, confirment notre ſentiment. Les curés mêmes d'Allemagne furent la plupart poſſédées par la nobleſſe, par des comtes & des princes. Jamais les cloîtres, en d'autres lieux & en d'autres tems trop ſouvent l'aſyle des plus pareſſeux de la populace, ne furent ſi honorablement peuplés d'hommes laborieux, dignes de leur nom. Cependant on ne peut diſconvenir qu'il n'y ait guere eu parmi les nobles que ceux qu'on

destinoit à l'état eccléſiaſtique ou monacal, qui priſſent la peine d'étudier. A peine un autre ſavoit-il lire & écrire : delà vient qu'il eſt reconnu, que les notaires, ſecrétaires, médecins, étoient clercs, c'eſt-à-dire, des eccléſiaſtiques, des membres du clergé.

Un acte paſſé à Wetzlar en 1267, eſt ſigné : *magiſter Conradus phyſicus & CLERICUS.* Cod. Diplom von Gudenus. Tom. V.

Une donation du duc Henri de Lorraine, en 1227, eſt ſouſſignée comme témoins ; par *magiſtro Gerardo phyſico & ...... clericis noſtris.* Miræus. Donat Belg.

Un autre du 14e. ſiecle, qu'on lit au tom. III du Code diplomatique du baron de Guldenus, eſt adreſſé à *honorabili viro magiſtro Johanne de Northeim, phyſico, decano noſtro eccleſiæ S. Joahnnis Mogunt.*

Hermann Schedel, chanoine d'Augsbourg & d'Eichſtadt en 1440, étoit en même tems médecin (*phyſicus*) du margrave de Brandebourg, & burgrave de Nuremberg & des villes de Nuremberg d'Eichſtadt & de Norlingen. Voyez, *Schæperlings Nachricht, dans les annonces de Norlingen*, 1768, N°. 48.

Le mot *phyſicus* ſeul a long-tems ſignifié médecin. Dans la ſuite on y a joint quelquefois celui de *medicus.* Ainſi on a un livre imprimé à Baſle, chez Froben en 1536, ſous ce titre : *Marcellî viri illuſtris de medicamentis empiricis, phyſicis & rationalibus liber ante mille & ducentos plus minus annos ſcriptus, jam primum in lucem emergens & ſuæ integritati reſtitutus per Janum*

Cornarium MEDICUM PHYSICUM Northusen.

Manlius, dans son livre *Variorum experimentorum quæ nunquam in lucem prodierunt*, pag. 752, écrit : *Joachimus Kirser* MEDICINÆ DOCTOR ET PHYSICUS, *Ernesti Marchionensis Badensis, simili ratione rusticum hydropicum ignoranter curavit.*

Ceux qui desireront plus d'éclaircissemens concernant les noms donnés en différens tems aux médecins, peuvent consulter le livre de M. Roth : *De nominibus quibus medicos eorumque artem appellaverunt veteres.* Les médecins ont toujours regardé les professions de baigneur & de barbier, comme inférieures à leur dignité, & *levis notæ maculâ laborantes* : mais ils n'ont pas dédaigné d'enseigner & d'exercer quelquefois la chirurgie. Les titres de médecin-chirurgien & les noms de médecine chirurgicale n'ont pas paru incompatibles. On lit dans le catalogue de la bibliotheque du couvent d'Heilbronn par Hocker, le titre d'un livre qui doit se trouver aujourd'hui avec les autres dans celle de l'université d'Erlang. Il porte : *Inventarium seu collectorium in parte cyrurgicali medicinæ compillatum & completum. Ann. Dom.* 1363 ; *per Guidonem de Caulkiaco, cyrurgicum magistrum in medicinâ in præclaro studio Montipessulani.*

Il reste à prouver complettement qu'autrefois tous les médecins étoient clercs. Ayant recueilli les noms de ceux que nous avons pu recouvrer dans les anciens diplômes, nous avons lieu de juger qu'ils étoient clercs, soit parce

qu'ils en prennent la qualité, ſoit par le rang qu'ils occupent parmi les ſignatures, comme Frankenſtein avant les officiers militaires, Conrad avant les laïcs, ſoit par d'autres circonſtances auſſi probables. Or, ſi tous ceux que nous connoiſſons étoient clercs, pourquoi les autres auroient-ils été d'un ordre différent.

Entre les eccléſiaſtiques médecins qui ont le plus honoré leur patrie, on n'oubliera pas Pierre d'Aſpelt, devenu archevêque de Mayence, ſiege qu'il a occupé depuis 1305, juſqu'en 1320. Nous obſerverons en paſſant qu'il eſt mal nommé Reichſſpalt, par M. le D. Schuz, dans l'apologie que la *gazette littéraire d'Erlang*, N°. 48, a fait connoître l'année derniere. Il avoit étudié la médecine à Paris, parce que Treves, pays de ſon origine, n'avoit point encore d'écoles de médecine qui n'y ont été établies qu'en 1554. Tritheme raconte que l'empereur, dont il étoit médecin, l'ayant envoyé à Rome ſolliciter l'archevêché de Mayence pour ſon frere, il eut occaſion de guérir le pape d'une maladie mortelle, & que ſa ſainteté, pleine de gratitude, croyant qu'il ſeroit auſſi bon médecin des ames qu'il l'étoit des corps, l'avoit nommé à l'archevêché plutôt que le frere de l'empereur qui étoit trop jeune. Le ſaut eût été trop fort du degré de médecin à un ſiege métropolitain, s'il n'eût pas occupé uu rang honorable parmi les membres du clergé. Auſſi il étoit chanoine de Mayence & de Baſle, ſuivant le témoignage de Bruſch, dans ſon catalogue des archevêques

de Mayence. Schannat a publié dans sa *Vindem. Litt.* & M. Oefele, dans ses *Script. rer. Boic.* un écrit de Jean de Gottingen, médecin de l'empereur Louis de Baviere, dans lequel on lit : *Venerabilis pater dominus Petrus, archi-episcopus Maguntinus, qui fuerat quondam Parisius in philosophiâ & medicinâ magister autenticus & famosus &c.* Jean de Gottingen étoit ecclésiastique, puisqu'il a obtenu l'évêché de Camin.

M. de Pistorius, dans la 6me. partie de ses *Amænitat.* pag. 20, fait mention d'un Franciscain qu'il dit avoir été confesseur & médecin de l'empereur Rodolphe de Habsbourg. C'est dommage qu'il ne cite point les garants de ce sentiment.

En 1267, un écolâtre de Mayence a laissé par son testament, entr'autres legs, une somme pour placer des herbes sur son tombeau chaque année au jour de son anniversaire, afin de rappeller son souvenir. Voyez *Cod. Dipl. de Guld. Tom. II.* Pourquoi des herbes auroient-elles perpétué sa mémoire, s'il n'en avoit pas fait usage en qualité de médecin? Au reste ce n'est ici qu'une conjecture. On sait qu'on a nommé certains chanoines, chanoines en herbe, & d'autres chanoines en fleurs : *Canonici in herbis, canonici in floribus.* Les chanoines en herbes avoient stalle au chœur & voix en chapitre, sans percevoir les revenus, à la différence des chanoines en fleurs qui jouissoient de tout. Il y a eu aussi des abbés en herbe. Peut-être objectera-t-on que notre chanoine étoit chanoine en herbe, & que c'est-

là ce qu'il aura voulu déſigner : mais ſa dignité montre aſſez qu'il étoit du rang des chanoines en fleurs.

M. Wurtwein, doyen de Mayence, au tom. I. pag. 282 de ſon *Dioceſ. Mogunt. in archidiaconatus diſtincta & commentationibus diplomaticis illuſtrata*, fait mention de Jean Gottſchalc, bachelier en médecine en 1390, & recommandé pour un bénéfice comme clerc, par un bref du pape Urbain rapporté *ibid.* pag. 270.

Non-ſeulement les canonicats, mais les cures étoient compatibles avec la qualité de médecin. Au Cod. Dipl. du Baron de Guldenus, tom. II. pag. 725. on trouve en 1397, un *Nicolaus Mantſchmann in medicinâ & artibus magiſter, canonicus Aſchaffenburg, & rector eccleſiæ in Flonſtatt.*

Au tom. I. des ſcript. rer. Boi. pag. 22. On lit que le jour de St. Wolfgang, en 1424, maître Rudolphe, *doctor in medicinis*, a été fait doyen & chanoine de St. Jean. Page 26, *ibid.* on voit qu'il fut auſſi curé de St. Caſſien.

M. Wurfel dans la 4e. partie de ſes mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de la ville impériale de Nuremberg, pag. 237, a publié une chronique de Conrad, moine de St. Gilles de Nuremberg, dans laquelle il eſt fait mention de la mort de Conrad Cunhofer, docteur en médecine, curé de St. Laurent & chanoine de Ratiſbonne, mort en 1452 à Nuremberg, où on lui a érigé un monument qui ſubſiſte encore dans l'égliſe de St. Laurent.

Schroeder, dans ſes *Wiſmariſchen Erſtlingen*,

cite Me. Casparus Schwartz de Stettin, curé de Jordensdorf, en 1633, puis médecin du duc Jean Albert. Est-il besoin d'apporter plus d'exemples pour prouver que les ecclésiastiques n'ont pas cru déroger à leur ordre, en cultivant & pratiquant la médecine. Le Pape Léon X, a appellé les gradués en médecine qui sont clercs aux bénéfices ecclésiastiques, concurremment avec les gradués dans les autres facultés.

L'auteur reconnoît, pag. 75, l'université de Paris pour la mere de toutes les écoles illustres. L'église d'Allemagne avoit peu d'évêques qui n'y eussent étudié : comme les évêques de l'église d'Orient étoient tirés de l'école d'Alexandrie. Treves, dont la renommée fut si célebre pour les études qu'elle y attira St. Jérôme, n'avoit pas tardé à décheoir de son ancienne splendeur.

Quelqu'un voulant décréditer l'histoire, a traité d'absurde le récit des auteurs qui rapportent, selon lui, que l'empereur Conrad IV, avoit été empoisonné en 1254, avec de la poudre de diamant. La poudre de diamant, dit le critique, n'est point un poison. Soit. Mais les historiens ne disent pas que son médecin Jean Maurus de Salerne, n'employa que le diamant; ils ajoutent qu'il le mêla avec de la poudre de scammonée qui résout tout ce qu'elle atteint, & purge jusqu'à la mort. Nous ne négligeons point ce trait, parce que M. Oetter l'a transcrit, en examinant si ce médecin étoit clerc : & parce que la scammonée qui passoit autre-

fois pour poiſon, eſt aujourd'hui en uſage dans la médecine. Ce qui mérite attention. (*)

(*) Nous rapporterons ici deux paſſages qui nous paroiſſent devoir appuyer l'opinion de l'auteur, ſur l'ancien état des médecins. On lit dans le premier volume des *Eſſais ſur Paris*, par M. de Saint-Foix, qu'anciennement les profeſſeurs de la faculté de médecine étoient *clercs*, & obligés de garder le célibat. Ils preſſerent tant le cardinal d'Eſtouteville, nommé pour la réformation de l'univerſité en 1452, & lui repréſenterent avec des couleurs ſi vives, les tentations auxquelles ils étoient ſans ceſſe expoſés, qu'ils obtinrent la permiſſion de pouvoir ſe marier. Dans les notes hiſtoriques imprimées à la fin d'une *hiſtoire de la ville de Lille*, qui parut en 1764, on voit que Jean Lavantage; XXXVIIme. prévôt de l'égliſe de Saint-Pierre (à Lille) étoit *maître-ès-arts, & en médecine*: il avoit pris ſes degrés dans les univerſités de Paris & de Montpellier. Ce prévôt fut, pendant toute ſa vie, premier médecin de Philippe-le-Bon, & le ſuivoit dans tous ſes voyages. On trouve encore un nommé *Euſtache Calculus* (de la Pierre) XXXme. prévôt, qui fut médecin du duc de Bourgogne. Il prenoit dans tous les actes le titre de *Phyſicus*; c'étoit alors le titre modeſte que prenoient les médecins.

Le Tribunal domestique, comédie en un acte. A Paris, chez Esprit, libraire, au palais-royal, 1777, *in-8vo.*

Une loi des anciens Romains a fourni le sujet de cette comédie. Romulus avoit établi chaque particulier juge de sa femme. Le mari de celle qui avoit commis quelque délit, assembloit les parens de la coupable, & la jugeoit devant eux. Ce *tribunal domestique* servoit à maintenir les mœurs dans la république. On lit dans les anciens historiens des exemples de cette sorte de jugemens.

Pandolfe, jurisconsulte Vénitien, excédé de la coquetterie de Laure, sa femme, & de son goût pour les bals & les divertissemens, a formé le projet de faire revivre la loi du tribunal domestique, & proposé au sénat de rendre un édit pour son rétablissement. Le sénat est assemblé pour délibérer à ce sujet. Pasquin, valet-de-chambre & confident de Pandolfe, jaloux de sa femme Zerbine, qui suit en tout l'exemple de sa maîtresse, n'est pas moins enchanté que son maître, de l'espérance de voir un tel usage en vogue. Il regarde même l'édit comme déja rendu; &, voulant user d'avance de son privilege, fait asseoir Zerbine sur un tabouret, se place sur un fauteuil, & lui fait subir comiquement un interrogatoire. Zer-

bine l'écoute d'abord patiemment, & finit par se moquer de lui, lui dire des injures, & le renverser avec son fauteuil. Pandolfe, de son côté, a fait avertir la mere de sa femme de venir assister au jugement qu'il veut porter contre elle. Mais Zerbine rassure sa maîtresse, en lui apprenant que Pandolfe, devenu amoureux d'elle, lui a donné un rendez-vous dont l'heure s'approche, & qu'elle compte se servir de cet incident de maniere à faire tourner tous les projets du jurisconsulte à sa confusion. Effectivement il arrive, & conte des douceurs à Zerbine ; il veut, dit-il, obtenir la premiere place dans son cœur, la place de favori. *De favori ?* s'ecrie-t-elle, *du petit épagneul que j'ai perdu ?* Elle s'attache à cette idée ; ce qui produit une scene très-plaisante, dans laquelle elle fait jouer au grave Pandolfe le rôle du petit chien, en lui passant un ruban autour du cou, en le faisant sauter, danser, japper, marcher à quatre pattes. Il a beau s'écrier : *quel caprice de chien!* Zerbine est inexorable. Enfin, comme ils sont dans l'obscurité, & que Laure est cachée dans l'appartement, la suivante profite du moment favorable pour la substituer à sa place, lui remet le ruban & se retire. Lucrece, mere de Laure, arrive l'instant d'après, précédée des deux domestiques qui tiennent chacun un flambeau, & voit son gendre aux genoux de sa fille, tenu en lesse à-peu-près comme le philosophe, soi-disant, du conte de M. Marmontel. Le jurisconsulte est confondu. Pour comble de disgrace, sa belle-mere lui ap-

prend que les femmes se sont attroupées pour s'opposer à l'édit, qu'elles ont investi le sénat, en ont forcé les portes, & ont fait renoncer les sénateurs au projet, qui a été rejetté d'une voix unanime. Pandolfe est réduit à recevoir le pardon de sa femme, & la piece finit par un raccommodement de ménage, dont l'exemple est suivi par Pasquin & par Zerbine.

Cette piece, que l'auteur traite lui-même modestement de bagatelle, fruit de quelques heures de loisir, ne doit pas être examinée à la rigueur. Elle est nécessairement un peu froide & foible d'intrigue; mais elle est d'ailleurs bien dialoguée; la marche en est simple, & les situations théatrales sont d'un bon comique.

On trouve à la suite de cette comédie une vingtaine d'odes anacréontiques, que l'auteur, ou l'éditeur, assure avoir été trouvées dans la retraite d'un vieil Hermite, après sa mort. Nous allons en citer une des plus courtes.

Du char de Véaus détachées,
Dans le casque de Mars, un jour,
Deux colombes s'étant nichées,
Sous un mirthe faisoient l'amour.

Vénus, dont la présence attire
En ces lieux le Dieu des combats,
Laisse échapper un doux sourire,
En voyant leurs tendres ébats.

Aimables Colombes! dit-elle,
Couvez dans ce nid désormais,
Soyez l'emblême & le modele
De la tendresse & de la paix.

(*Mercure de France.*)

DE artuum amputatione rariùs admittenda, &c. *Des raiſons qui prouvent qu'il faut avoir rarement recours à l'amputation, theſe de médecine, ſoutenue à Nancy, ſous la préſidence de M. de Tournay; par M. SALMON, maître-ès-arts & en chirurgie, chirurgien-major de la Légion de la Rochefoucault, membre du college royal de chirurgie de Nancy, & de la ſociété patriotique de Heſſe-Hombourg, licencié en médecine.* A Nancy, 1777.

LA crainte des événemens éloignés & incertains, ce malheureux tourment de l'eſpece humaine, a bien ſouvent égaré ceux mêmes qui, par la culture de leurs facultés intellectuelles, devroient être ſenſés ne pas ſe livrer aux ſophiſmes du découragement & du déſeſpoir. Ce n'eſt qu'à ces erreurs de l'imagination, qui préſente un mal violent & opiniâtre, non-ſeulement comme incurable, mais comme précurſeur de la perte inévitable du malade, qu'il faut attribuer les abus de l'amputation, que Mr. Bilguer & pluſieurs autres perſonnes éclairées de l'art ont combattus victorieuſement, en expoſant le faux de certaines terreurs paniques, en faiſant reconnoître la ſageſſe triomphante de la nature dans le tems même que, pour ſa propre ſûreté, elle paroît ſuccomber au mal en lui

faiſant gagner du terrein, juſqu'à ce que, toutes ſes forces étant concentrées, elle fixe les limites de la portion qu'elle veut abandonner, pour conſerver le reſte, (*) & en prouvant que les efforts de l'art qui ne ſont pas dirigés d'après les mêmes vues, renverſent cette conduite pleine de ſageſſe, bouleverſent toute l'économie, & n'ont aucun ſuccès. Ces vérités ſont portées à l'évidence par la comparaiſon des événemens qui ont ſuivi les amputations fréquentes, & de ceux qui ont été le réſultat d'une méthode contraire. Mr. Faure, dans les *Mémoires de l'Académie de Chirurgie* (vol. VIe. édition in-12.) remarque que de 300 bleſſés, après la bataille de Fontenoi, qui furent traités dans les hôpitaux de Lille & de Douai, où l'on faiſoit de fréquentes amputations, il n'en rechappa que 30 ou 40, tandis que 6618 bleſſés, pendant la derniere guerre, M. Bilguer (*Diſſ. ſur l'inutilité des amputations*,) en a conſervé 5557, en évitant les amputations.

M. Salmon, pour étayer de nouvelles preuves la doctrine de M. Bilguer, ſuit le même ordre que ce dernier, dans l'examen des circonſtances qui, dans l'opinion générale, exigent l'amputation, & rapporte des obſervations très-intéreſſantes pour prouver l'utilité des préceptes qu'il établit. Nous ne citerons que quelques-unes de ces obſervations, qui montreront les

---

(*) Voyez une obſervation très-curieuſe ſur cet objet, dans le journal de ſeptembre, 1777; page 334.

avantages de la doctrine de l'auteur, & sa dextérité.

Une femme de 46 ans, d'une constitution foible, avoit été sujette, pendant 4 ans, à des regles immodérées, & puis à des fleurs blanches, d'où il étoit résulté une chûte de l'utérus. Au mois de février 1766, à la suite d'un refroidissement considérable, la matrice étoit descendue, & ne pouvoit plus, par aucun moyen, être replacée. Des douleurs excessives, la fievre, la tuméfaction de la matrice, & la gangrene à l'endroit qui posoit sur le lit, s'étoient réunies. Le chirurgien avoit jugé qu'il n'y avoit de ressource que dans l'extirpation, & avoit prié l'auteur d'assister à cette opération. Celui-ci trouvant le pouls petit, fréquent, très-foible, la malade tourmentée de violentes tranchées, & de fréquentes envies de vomir, s'opposa à l'amputation, conseilla le quinquina, & la thériaque, intérieurement, & extérieurement l'emplâtre de styrax avec l'esprit-de-vin camphré, & combiné avec le sel ammoniac, sur l'endroit gangrené, & sur le reste des fomentations avec une décoction de fleurs de sureau & de mélilot, des parties égales d'esprit-de-vin camphré, mêlé de sel ammoniac. La malade fut guérie au bout de deux mois.

Un homme avoit à la plante du pied une tumeur considérable, contre laquelle il avoit fait toutes sortes de remedes. Cependant l'inflammation, la douleur & la tumeur augmenterent tous les jours; enfin, la gangrene s'y mit. L'auteur, appellé, fit, sur le champ, des

ſcarrifications, & couvrit la partie de remede antiſeptiques. Malgré cela, la gangrene fit des progrès ; M. Salmon ſe contenta d'emporter la tumeur, qui peſoit 2 livres, & mit la plante du pied à nud. Il ſurvint une hémorrhagie conſidérable, qui fut arrêtée avec le tourniquet ; la plaie fut panſée avec l'eſprit de térébenthine, l'emplâtre de ſtyrax, & de l'eau-de-vie camphrée, à laquelle on ajouta du ſel ammoniac.

Le 6 mai 1777, M. du Magni, ſeigneur de Lanfroicourt, dit M. Salmon, reçut un coup de feu qui, du carpe, s'étendit juſqu'à la partie inférieure externe de l'humérus. Malgré les ſoins éclairés du chirurgien, le bras s'enfla extrêmement, le 10me. jour, depuis les doigts juſqu'à l'épaule, & la gangrene s'étendit ſur toute la ſurface de la plaie. MM. Salmon & la Flize furent priés d'aſſiſter à l'amputation du bras; ils s'opposerent à l'opération, & conſeillerent les remedes ci-deſſus, dont l'uſage, au bout de 4 jours, fit tomber les eſcarres gangreneuſes. On ſentit alors très-diſtinctement la fracture du radius : ils propoſerent l'extraction de l'eſquille, qui fut rejettée. Le bleſſé continua, pendant 5 ſemaines, de ſouffrir conſtamment, & d'attendre vainement la chûte ſpontanée de la partie d'os détachée. Le bras fut affecté d'une inflammation éréſipélateuſe, l'os piquoit très-douloureuſement les chairs. On parla de nouveau d'amputation. Alors le bleſſé ſe rendit à Nancy, où M. Salmon, de concert avec M. la

Flize, fit l'extraction de la portion séparée du radius, au moyen d'une incision de deux pouces de long. La guérison fut parfaite le 4 août suivant.

(*Gazette Salutaire.*)

LA PARESSE, *Poëme traduit du Grec de* Nicandre; *par M. le comte d'ALBON*, *des académies de Lyon*, *Dijon*, *Nismes*, *Rome*, *Florence*, *Chambery*, *de la société économique de Berne*, *&c.* A Paris, chez Knapen, pere & fils, imprimeurs-libraires, au bas du pont St. Michel. Brochure in-8vo. de 40 pag. 1777.

MONSIEUR le comte d'Albon, qui joint à une naissance distinguée les talens encore plus précieux de l'esprit, aime les belles-lettres & les cultive avec succès. Plusieurs de ses ouvrages lui ont fait honneur dans le monde. Dans ce poëme en prose, il a étalé toutes les richesses d'une brillante imagination, & les beautés de la mythologie qui s'y trouvent fondues avec beaucoup d'art. Quoique l'auteur assure que le texte de ce poëme a été trouvé parmi des décombres, nous ne voyons pas que l'on paroisse trop disposé à l'en croire, à moins qu'il ne publie le poëme original de Nicandre; mais en attendant il faut attribuer l'ouvrage tout entier

à M. le comte d'Albon, à qui on pourroit peut-être reprocher trop de luxe & d'abondance; mais il eſt d'ailleurs ingénieux, & il ſait embellir ſa morale de toutes les graces du ſtyle.

Cet ouvrage offre d'abord des idées ingénieuſes; c'eſt la volupté qui s'eſt élevé dans Amathonte, un autel près du temple de Vénus : le fantôme du bonheur étoit l'idole qu'on y adoroit; des vapeurs létargiques formées par la volupté dans le ſein de l'idole, s'élevoient en nuage. Dans la pourſuite d'un bonheur chimérique, chaque inſtant étoit marqué par des ſacrifices. Vénus ſentit ſa couronne chanceler ſur ſa tête; elle ſe plaignit à l'amour; mais il tira de ſon carquois ſes flêches émouſſées ſur le bouclier de la volupté; ſa mere y lut ſon innocence, ſa fidélité, ſon propre malheur. Vénus appella la vengeance à grand cris, implora les foudres de Jupiter & la faux de la mort. L'amour-propre diſſipa d'un ſoufle le nuage de la colere & fit renaître la ſérénité dans l'ame de la déeſſe; elle monte ſur ſon char, parée de la main des graces; elle part, l'air s'ouvre; elle arrive aux lieux que ſa rivale avoit indignement proſtitués : l'éclair brille, la foudre tombe. A l'aſpect de la déeſſe, l'impoſture leve le maſque & diſparoît; Vénus toucha de ſon ſceptre les voluptueux Sibarites, & à l'inſtant la liberté briſa leurs fers. La vérité arracha le bandeau de leurs yeux. La raiſon rétablie dans ſes droits, prononça cet oracle célebre dans Amathonte.

Mortels, fuyez la volupté,
Soumettez vos cœurs à leur reine :
Des fleurs dont elle les enchaîne
Naiſſent les fruits de la félicité.

A cet arrêt, la terre s'ébranle, le temple s'engloutit, & Vénus retourna dans le ſéjour de ſon triomphe. La volupté ſans aſyle, vola après les ombres du bonheur, diſſipé dans les airs : elle en *enveloppa de nouveau la nudité*, mais le charme étoit rompu; les yeux dirigés par l'expérience perçoient les replis du voile & ne voyoient dans la volupté, que la volupté même. Les cœurs fuyoient loin d'elle ſur les aîles de l'amour. Après avoir long-tems erré, le haſard la prit par la main & la conduiſit dans un bois auſſi ancien que le tems. La volupté s'enfonce dans cette triſte & ſombre ſolitude, elle y trouve la grotte du ſommeil. Un lit d'ébene ſur lequel la molleſſe avoit arrangé des tapis trempés dans le fleuve de l'oubli lui ſervoit de trône ; la déeſſe du ſilence écartoit le bruit. La volupté voit parmi ces objets ténébreux une déeſſe reſplendiſſante. A la coupe enchantereſſe, où ſes adorateurs puiſent le goût des biens qu'ils ſouhaitent, & qui ſont par-là les plus précieux ; aux doux ſentimens qu'elle conçoit à ſa vue, elle reconnoît l'eſpérance. Le ſommeil s'éveille à la voix de ſa ſœur; il ſoupire, ouvre les yeux, apperçoit la volupté, lui tend languiſſamment les bras... » Et de ce couple horrible naquit un » monſtre, dont les traits & le caractere ſont

» le ſceau de ſon origine. (*) Hydre toujours
» renaiſſante, qui trouve dans ſes cendres une
» nouvelle vie, comme le phénix; Hercule,
» le fer & la flamme à la main, n'auroit pu
» l'anéantir : ſon nom eſt la *Pareſſe*; digne fille
» du ſommeil & de la volupté, elle releva
» leur trône & éternifa leur regne. Son ſein
» auſſi fertile en maux que la boîte de Pan-
» dore, perpétue l'âge de fer; l'univers eſt
» ſon empire, ſes loix ſont l'ignorance, l'ou-
» bli, l'infraction du devoir; les hommes ſont
» ſes eſclaves, leur foibleſſe eſt ſa force, le
» déſordre ſon ouvrage. Elle s'aſſied ſur les
» marches des trônes, fait paſſer de la main
» des ſouverains, dans celles de leurs ſujets
» amollis par les plaiſirs, les rênes de leur
» empire entr'ouvert, transforme le courtiſan
» en Sybarite délicieuſement couché ſur un
» lit de roſes; jette le guerrier dans une apa-
» thie *comme* léthargique, après qu'il s'eſt eni-
» vré du ſang de ſes ſemblables, & qu'il a
» ſemé de toutes parts, la déſolation & l'hor-
» reur; enchaîne le beau-ſexe au char de
» l'oiſive galanterie; ſe repoſe ſur le ſoc de
» la charrue & lie les bras du laboureur; écarte
» le négociant de ſes projets; glace l'imagi-
» nation de l'écrivain, en lui dérobant le mi-
» roir de la gloire; étouffe le zele des prê-

La *Pareſſe*, ſuivant la mythologie, eſt fille du *Sommeil* & de la *Nuit* : l'auteur du poëme nous la repréſente fille du *Sommeil* & de la *Volupté*.

» tres : répand des pavots ſur les yeux des » magiſtrats, lorſqu'ils ſont aſſis ſur le ſiege de » la juſtice, le tonnerre en main, pour fou» droyer l'intérêt, le pere de tous les crimes.

» Déteſtable pareſſe ! il n'eſt permis qu'au » plus infortuné des hommes, de t'adreſſer » des vœux ! je t'implore aujourd'hui que je » n'ai pas encore reſſenti tes traits. J'ai offert » juſqu'à ce jour de l'encens à ta rivale, & » cette erreur a formé la foudre dont j'ai été » ſi ſouvent frappé. J'ai honoré les dieux, & » ils m'ont perſécuté. S'il eſt des malheurs qui » me ſoient inconnus, enveloppe-moi dans » leur tourbillon : exauce ma priere, je n'ai » plus rien à redouter. La ſeule conſolation » des malheureux, c'eſt d'épuiſer le malheur. «

Ce morceau ſuffit pour faire ſentir le mérite de ce petit poëme.

A ſa ſuite eſt un dialogue entre Alexandre & Titus dans les champs Elyſées. Les ſentimens que l'auteur leur prête, ſont conformes aux caracteres que les hiſtoriens nous ont tracés de ces deux hommes illuſtres. Titus, l'amour & les délices du genre-humain, pendant ſon regne, ſera encore utile au bonheur des hommes, par les exemples de vertus qu'il a laiſſées, & par les maximes d'humanité & de bienfaiſance, rapportées par les hiſtoriens, & rappellées dans ce dialogue avec toute l'énergie du ſentiment. » Les grandes ames, dit » Alexandre, aiguillonnées par le ſentiment » de leur ſupériorité ſur les ames communes, » ſont preſſées de ſortir de l'égalité dans la-

» quelle elles ſont confondues avec la foule
» du peuple ou des rois. Les dieux, de qui
» nous tenons cette ſupériorité, doivent y
» avoir attaché le pouvoir d'agrandir notre
» exiſtence, de renverſer ce qui s'oppoſe à
» notre élévation, de diſpoſer des fortunes
» & de la vie des hommes; ce ſont eux qui
» nous mettent le glaive à la main. Les na-
» tions, celles même qui tombent ſous nos
» coups, entraînées ſans doute par un ſenti-
» ment inné, plus fort que leur malheur, s'ac-
» cordent à nous regarder avec une reſpec-
» tueuſe terreur. L'admiration univerſelle ap-
» prouve nos ſuccès, & la gloire les cou-
» ronne. C'eſt avec ces titres que l'héroïſme
» juſtifie ſes triomphes.

» La juſtice & l'humanité, lui répond Ti-
» tus, ne les reçoivent point, ces titres. Que
» les Dieux nous approchent d'eux par les
» qualités les plus éminentes; ils nous laiſſent
» toujours au-deſſous des loix. Enfans de la
» patrie, membre elle-même de la ſociété
» univerſelle, en naiſſant, nous faiſons au
» bien général le dévouement de nos talens.
» Montons plus haut que nos ſemblables, cela
» nous eſt permis: mais que ce ſoit par nos
» vertus & pour leur félicité. Ne peut-on être
» élevé que ſur des monceaux de cadavres &
» de ruines? Ne nous abaiſſons-nous pas au
» contraire, à meſure que nous démoliſſons
» l'édifice de la ſociété? Nous ne paroiſſons
» & nous ne ſommes jamais ſupérieurs aux
» autres hommes, que quand nous en faiſons

» le bonheur. Avec de l'audace & du feu ; » vous réduirez une ville en cendres ; que n'en » coûte-t-il pas pour la relever ? La désolation » d'une campagne est au pouvoir d'un scélé- » rat, sa fertilité n'est que dans la main d'un » Dieu. Enfin, que le héros ne se glorifie » pas des sentimens qu'il inspire aux peuples ; » ils l'admirent à la vérité, mais cette admira- » tion peut-elle être flatteuse, lorsqu'elle est » l'ouvrage de l'effroi ? Non, non, la véri- » table grandeur ne fut jamais dans les lau- » riers que la victoire moissonne.

» ALEXANDRE. Est-il rien néanmoins d'aussi » beau, que de devenir maître de la desti- » née des hommes ?

» TITUS. Est-il rien de plus vain, si on » ne l'est pas de la sienne ? Le malheur d'un » million d'hommes ne fera jamais un heureux. » Plus vous aurez d'esclaves, moins vous au- » rez de véritable liberté. Les chaînes d'or » dont la fortune vous charge, sont plus for- » tes que les chaînes de fer dont vous acca- » blez un peuple. Le premier des humains, » au comble de la gloire & de la fortune, » est le jouet du sort le plus exposé à ses » caprices. La plus haute branche de l'ar- » bre est la plus fragile. L'oiseau qui s'y per- » che n'y dormira pas ; c'est la situation des » conquérans. Ils ne jouissent jamais des plus » grands succès, parce qu'ils ont toujours à » craindre de plus dangereuses chûtes. Dans le » champ de Mars, leur gloire chancelle à cha- » que pas ; souvent même ils tombent pres-

» qu'arrivés

» qu'arrivés au bout de la carriere : telle eſt la » vanité de l'héroïſme. Devriez-vous l'ignorer, » Alexandre, vous qui vous promettiez la con- » quête du monde entier, au moment ou la mort » vint fondre ſur vous, & arrêter vos projets?"

Alexandre continue de faire des objections à Titus, & paroît convaincu de la vérité des maximes de ce ſage Empereur ; cependant il ſoupire encore après de nouvelles conquêtes. » Voilà bien les hommes, s'écrie Titus ; il ne » ſuffit pas de leur faire voir à découvert la » vérité ; on doit encore la leur faire goûter, » parce que les paſſions reſtent encore après » que les erreurs ſont diſſipées. Il faut donc » s'appliquer à les tourner vers un objet utile, » capable de les ſatisfaire. Précepteurs des hom- » mes, ne perdez pas votre temps, vis-à-vis » d'un ambitieux, à le dégoûter de la gran- » deur ; mais repréſentez-lui les dieux occu- » pés du bonheur des humains ; offrez à ce » conquérant la conquête la plus noble & la » plus difficile, celle des cœurs ; ne lui citez » pour grands hommes que ceux dont les » mœurs ont été les loix vivantes de leur » patrie, la regle du citoyen & de l'étran- » ger, le modele de ce qu'on appelle les » *Grands* ; répétez-lui que les plus grands des » hommes ſont ceux qui ont fait le plus d'heu- » reux. Enfin, dirigeant le deſir qu'il a de s'é- » lever, ne lui montrez la grandeur, la gloire » & la félicité, que ſur le faîte des vertus. «

(*Gazette Univerſelle de Littérature ; Mercure de France ; Affiches & Annonces* de Paris.)

DELLA Iſtoria Eccleſiaſtica, &c. *Hiſtoire Eccléſiaſtique du Cardinal* ORSI, *de l'Ordre des Prêcheurs, continuée par* FR. PHILIPPE-ANGE BECCHETTI, *du même Ordre*, &c. *Tome IX, contenant la derniere partie de l'Hiſtoire du onzieme Siecle de l'Egliſe. In-4to.* Rome 1777, de l'Imprimerie & aux frais de Paul Giunchi.

LEs différens volumes de cet ouvrage ſe ſuccedent rapidement, & nous avons déja eu occaſion de le remarquer, en annonçant le précédent au mois d'avril dernier. Celui-ci eſt dédié au cardinal Antonelli, & il contient une des parties les plus difficiles à traiter de l'hiſtoire eccléſiaſtique. Quel embarras ne doit pas éprouver un hiſtorien catholique, obligé de retracer les malheureux événemens du pontificat de Grégoire VII? Si la conviction intime de ſon eſprit ou la bienſéance de ſon état l'engage à prendre les intérêts, à ſoutenir les prétentions du ſaint ſiege, ne doit-il pas craindre de bleſſer les droits certains & impreſcriptibles des ſouverains? Si l'impartialité, l'honneur, le ſentiment de ſa propre dignité, l'obligent de réclamer au nom des rois & des nations, contre des entrepriſes injuſtes produites par l'ambition & fondées ſur l'abus des ſyſtêmes théologiques; comment concilier des

vérités dures avec le respect dû au pontife qui fut le premier auteur de ces entreprises hardies, à tant de ministres de l'église qui en furent les plus ardens promoteurs, à l'église elle-même qui a placé Grégoire VII au nombre des saints qu'elle nous ordonne d'honorer, & qui, en consacrant sa mémoire, semble l'avoir absous de tous les reproches que l'humanité pourroit lui faire? Cette alternative nous paroît désolante, & pour ne point y être exposés en rendant compte du travail du pere Becchetti, nous nous bornerons à transcrire d'un bout à l'autre l'extrait qu'en donnent les journalistes de Rome, sans y rien ajouter, ni en rien retrancher, & sans mêler nos réflexions aux leurs, comme nous nous le permettons ordinairement.

Nous trouvons, disent les journalistes, sur le trône pontifical, l'an 1073, le célebre archidiacre de l'église romaine, Hildebrand, qui changea son nom en celui de Grégoire VII, & qui se distingua par sa piété & par son zele, comme l'exigeoient ces tems malheureux. Les simoniaques le persécuterent, mais les bons l'applaudirent. Il commença son pontificat avec des sentimens dignes de lui, & le premier objet de ses soins fut une expédition contre les Sarrasins d'Espagne, expédition qu'il protégea, en accordant sa faveur & son assistance à ceux qui étoient à la tête de cette noble entreprise. Il embrassa ensuite avec plaisir l'occasion que lui offrit Michel Ducas de traiter de la réunion des églises d'Orient au saint siege, dont

un ſchiſme funeſte les avoit ſéparées. Son voyage dans la Pouille fut très-avantageux à la puiſſance pontificale, puiſque ce fut dans ce tems que Landolfe de Benevent & Richard I de Capoue, princes Normands, demanderent au pape & en obtinrent l'inveſtiture de leurs fiefs reſpectifs. Il étoit encore à Capoue, lorſqu'il entama une négociation pacifique avec Henri IV, roi de Germanie & d'Italie; mais en même tems il parut deſirer de lui quelque ſatisfaction. Le commerce que ce prince avoit avec les excommuniés, déplaiſoit au ſaint pere, & ce commerce criminel excita entr'eux quelque trouble à l'occaſion de l'inveſtiture de l'égliſe de Lucques, accordée à l'évêque Anſelme. Mais des lettres remplies de docilité & de ſoumiſſion filiale, ſemblerent promettre pour la ſuite une conciliation facile entre le zele du pontife & les prétentions du jeune prince. En attendant, Grégoire prend ſoin des égliſes d'Afrique, conſole Cyriaque, évêque de Chartage maltraité par le gouverneur Muſulman, & profite des bonnes qualités d'Anzir, roi de Mauritanie, pour placer Second ſur le ſiege d'Hippone, & pour racheter quelques eſclaves des plus illuſtres familles de Rome. Il paſſe des ſoins du ſacerdoce à ceux de la ſouveraineté, & il s'occupe de rappeller à l'obéiſſance de l'égliſe Romaine, les princes ou juges qui gouvernoient l'iſle de Sardaigne, depuis la retraite des Piſans, à qui Bénoît VIII en avoit accordé la poſſeſſion, lorſque les Sarraſins eurent été chaſſés de cette iſle, donnée

autrefois au ſaint ſiege par Charlemagne & Louis-le-Pieux. Il porte enſuite ſon attention ſur les égliſes de France, s'attache à les délivrer des évêques ſimoniaques, & eſt ſecondé dans ſes vues par le roi Philippe. Il prend intérêt dans les troubles de la Saxe mécontente de Henry, & tient un ſynode à Rome : alors les ſynodes ne tendoient qu'à obvier aux abus de la ſimonie, & de l'incontinence du clergé. Il tint à Rome juſqu'à neuf de ces ſynodes pour les objets que nous venons d'énoncer, & pour d'autres points relatifs de diſcipline eccléſiaſtique. Après s'être intéreſſé aux affaires de l'Allemagne, aux déſordres de la France, aux révolutions de la Hongrie, & aux autres événemens des égliſes particulieres, il en vient à condamner les inveſtitures des dignités eccléſiaſtiques, que conféroient des perſonnes du ſiecle, & que notre auteur examine ſoigneuſement ſuivant l'eſprit du droit féodal que l'on ſuivoit alors. Voilà que le roi Henry entre en querelle ouverte avec le ſaint pere pour l'indigne évêque Idulfe, placé par ce prince ſur le ſiege de Cologne ; il eſt cité au prochain concile de Rome, pour rendre compte de ſa conduite, & après avoir chaſſé les légats apoſtoliques, il cherche les moyens de dépoſer le pape. Ce fut alors que ce pontife eut beaucoup à ſouffrir de Cincius, fils d'Etienne, préfet de Rome, qui, après lui avoir fait éprouver les inſultes les plus atroces, oſa l'arrêter au milieu des ſaints myſteres qu'il célebroit, & le tint enfermé dans une tour ſur le pont ſaint

Ange, pour servir les vues injustes de l'archevêque de Ravenne Guibert, ambitieux du triple diadême. Il est exposé à une nouvelle insulte, & sa déposition est résolue dans une assemblée tenue à Worms, sous les auspices tumultueux de Henry. Pour se venger de ces outrages, le pontife tint quelque tems après un synode à Rome, déclara Henry déchu de sa souveraineté en Allemagne & en Italie, & releva ses sujets de leur serment de fidélité, matiere que le pere Becchetti traite avec les principes de la plus saine critique. Au milieu de ces tristes événemens qu'aggravoient encore la confusion des affaires d'Allemagne & d'Italie, & l'élection de Rodolphe, nommé Roi de Germanie, en place de Henry, le pontife trouva des consolations dans la célebre donation que la comtesse Mathilde fit à St. Pierre de ses états de Toscane & de Ligurie, dans le serment de fidélité que Démetrius, roi de Croatie & de Dalmatie, prêta au siege apostolique; dans la soumission des peuples de Corse; dans celle de Robert Guischard, duc de Pouille, de Calabre & de Sicile, qui reçut son absolution & l'investiture de son duché, en rendant foi & hommage comme vassal du saint pere. Dans cet intervalle, arrivent les révolutions de l'empire d'Orient, l'empereur Michel Ducas est déposé, & a pour successeur Nicéphore Botoniate, qui porte l'adultere sur le trône, & s'attire par-là les censures ecclésiastiques. Alors le pontife est détroné, & on lui substitue l'anti-pape Guibert. Rodolphe meurt, & Henry

eſt toujours ardent dans ſes perſécutions contre le pape, les Romains, & la comteſſe Mathilde. Herman eſt élu roi après la mort de Rodolphe, & Henry, toujours le même qu'auparavant, ſe ligue avec l'empereur Grec Alexis Commene, ſucceſſeur de Nicephore. A ſes autres excès il joint l'audace d'introniſer l'anti-pape Guibert, qui prend dans cette occaſion le nom de Clément III, & il reçoit de lui la couronne impériale. Il aſſiege enſuite Grégoire VII, retiré dans le château Saint-Ange, & menace Rome entiere. Heureuſement Robert Guiſchard, bien qu'il eût été quelques années auparavant le plus cruel ennemi du pape, bien qu'Henry l'invitât à s'allier avec lui, bien qu'il fût pour lors occupé dans une guerre contre Alexis Commene, bien qu'il fût dévoré lui-même de l'ambition des conquêtes, marcha vers Rome avec un corps de troupes formidable pour la délivrer de cet infâme ſiege, & la ſeule nouvelle de ſon approche ſuffit pour faire fuir Henry, qui prétexta quelques affaires en Lombardie. Le pape délivré, fulmine avec ſolemnité un nouvel anathême contre l'antipape Guibert, & contre Henry, & le cri de tout le monde catholique s'unit à la voix du pontife. La défaite de l'armée de Henry vaincue par les troupes de la comteſſe Mathilde, & la néceſſité de ſa préſence, pour s'oppoſer aux progrès de ſon compétiteur Herman, obligerent ce prince de retourner dans ſes états. Le pape cependant ne ceſſe pas un ſeul moment d'exercer avec zele ſon auguſte miniſtere, mal-

gré les triftes effets d'un fchifme non encore éteint, & même ranimé par l'arrivée de l'anti-pape & un conciliabule qu'il tint à Rome ; ce facrilege ayant profité de l'abfence du pape qui s'étoit tranfporté à Salerne où il finit fes jours. Son zele, fa juftice, fa piété, toutes les autres vertus, dont il étoit orné, & le bruit de fa fainteté qui fe répandit après fa mort avec celui des miracles opérés par fon interceffion, lui mériterent, comme chacun fait, les honneurs des autels. Tel eft le précis des actions les plus importantes qui compofent la vie & le pontificat de faint Grégoire VII, & qui font rapportés pour la plupart d'après fes lettres qu'on doit regarder comme le portrait le plus fidele de fon efprit & de fon cœur. Le célebre *dictatum*, confiftant en vingt-fept articles, qui font inférés dans deux lettres de ce pontife, n'ayant pas mérité le fuffrage de Bellarmin & de Labbe, n'a pas trouvé plus de grace aux yeux du favant & ingénieux pere Becchetti, à qui il a dû en coûter beaucoup de travail & de réflexion pour mettre dans un jour fi vrai & fi délicat une hiftoire fi importante & fi fouvent traitée que celle-ci.

Le nouveau pontife fut un des trois fujets que le défunt avoit défignés pour lui fuccéder ; ce fut le cardinal Didier, abbé du Mont-Caffin, tant célébré par le continuateur de Léon d'Oftie, & par faint Pierre Damien, & auteur de ces fameux dialogues publiés pour la premiere fois à Rome, l'an 1651, par le chanoine Jean-Baptifte Mari, qui les tira d'un

manuſcrit du Vatican, & réimprimés depuis à Paris, l'an 1666, &c. Sa réſiſtance produite par une modeſtie exceſſive, fit languir l'égliſe Romaine dans un état de veuvage, & prolongea le pontificat illégitime de Guîbert pendant l'eſpace de deux ans. Enfin Didier ſe rendit, & ſon élection fut confirmée dans le concile de Capoue. Les troupes Normandes contraignirent l'anti-pape à évacuer l'égliſe de ſaint Pierre, où il s'étoit fortifié, & à la laiſſer libre pour la cérémonie de la conſécration du pontife légitime, qui arriva tout exprès à Rome. Mais l'ambitieux Hugon, archevêque de Lyon, qui avoit dans des tems précédens rendu de ſi nobles ſervices à l'égliſe Romaine, ſe fait auteur d'un nouveau ſchiſme. La comteſſe Mathilde voulut être en perſonne à Rome, pour reconnoître dans Victor III, le chef de l'égliſe & le vicaire de Jeſus-Chriſt, & apporter ainſi quelque ſoulagement à ſon affliction. Victor commence auſſitôt après les fonctions paſtorales de ſon miniſtere, & célebre un concile à Benevent, où il renouvelle l'anathême porté par ſon prédéceſſeur contre Guibert, & en porte un nouveau contre Hugon & ſes adhérens, condamnant en même tems les inveſtitures des biens eccléſiaſtiques données par les laïques. Sur ces entrefaites, le pontife tombe malade, eſt tranſporté au Mont-Caſſin & y meurt après avoir occupé le ſiege de ſaint Pierre quatre mois & ſept jours, à partir du moment de ſa conſécration. Dans le même tems moururent

Guillaume I, roi d'Angleterre, grand légiſlateur de ſon pays, grand partiſan de l'égliſe Romaine, & Saint Canut, roi de Danemarck, qui fut un propagateur zélé de la foi catholique. On aſſemble un ſynode à Terracine pour élire un nouveau pape, & le choix tombe ſur Odon, évêque d'Oſtie, qui prend le nom d'Urbain II. Au milieu des traverſes que l'obſtination de l'anti-pape Guibert fit éprouver à ce pontife, il eut la conſolation de voir Alexis Commene, empereur d'Orient, condeſcendre à ſes deſirs en faiſant ceſſer la violence dont on uſoit envers les prêtres latins, pour les forcer de conſacrer avec du pain fermenté; de voir Anſelme, évêque de Milan, abandonner le ſchiſme; & Henry, évêque de Soiſſons, implorer à ſes pieds ſa clémence; d'être témoin de la priſe de Tolede, par Alphonſe, roi de Léon & de Caſtille, & du rétabliſſement de la chaire épiſcopale de cette ville; de voir Gui, de la famille des princes de Bourgogne, venir à Rome ſe faire conſacrer par lui, & Godefroid de Magalone lui demander, avec les plus vives inſtances, d'être confirmé dans la poſſeſſion des biens de ſon égliſe dont le ſaint ſiege avoit le domaine direct. Dans cet intervalle de tems, l'Allemagne éprouva de nouvelles révolutions, & les défaites d'Henry IV & la mort d'Herman, contribuerent à diminuer en peu de mois le nombre des ſchiſmatiques. Pour achever le triomphe de la bonne cauſe, on crut à propos de marier Guelfe V, duc de Baviere, avec la comteſſe Mathilde, & le

ſaint pere entra avec beaucoup de chaleur dans ce projet. Ce mariage ne plut pas tant à Henry, qui ſaiſit incontinent toutes les terres que Mathilde poſſédoit en deçà des Monts, & paſſa en Italie pour y renouveller ſes affreux ravages ſans diſtinction du ſacré ni du profane. Ontint à Rome un ſynode qui produiſit pluſieurs bons effets, entre autres celui d'anéantir le parti favorable à Guibert, & de le forcer à partir de Rome, après avoir juré de n'y plus remettre le pied. L'élévation de Guillaume II au trône d'Angleterre à l'excluſion de Robert, ſon aîné, produiſit des troubles également funeſtes aux égliſes & à l'état politique de ce royaume. Ces maux furent augmentés par la mort de S. Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, prélat d'un profond ſavoir & d'une prudence conſommée. Le ſaint pere continue cependant d'exercer courageuſement ſon miniſtere: il tient un ſynode à Melſi, où il fait paſſer beaucoup de réglemens utiles; il confere l'inveſtiture du duché de Pouille à Roger, ſucceſſeur de Robert Guiſchard ſon pere, ſacre Elie, archevêque de Bari, & Gaultier, évêque de Malthe, & a pour compagnon aſſidu dans ſon voyage ſaint Bruno, le patriarche des Chartreux, qu'il avoit eu pour maître à Rome, & ſur lequel le pere Becchetti s'étend beaucoup, ainſi que ſur ſon inſtitut. C'eſt à ce tems auſſi qu'il faut rapporter les ſtatuts de l'ordre de Cluny, recueillis en trois livres par le ſaint abbé Udalric, & dont le pere Becchetti parle auſſi très-au long. La mort de pluſieurs

illustres personnages cause de nouvelles révolutions en Allemagne, & Henry vient faire une irruption en Italie dans les états de la comtesse Mathilde. Le saint pere pourvoit par une décrétale à la conscience de ceux qui par zele de religion avoient tué quelque excommunié, en les soumettant à la pénitence publique, & porte ses soins apostoliques sur l'église de Tarragone. On assemble de son consentement à Leon un synode composé de la plus grande partie des évêques d'Espagne, & il en tient lui-même un autre à Bénevent pour fixer les qualités requises dans les sujets qu'on éleveroit désormais à l'épiscopat. Les schismatiques continuent leurs désordres en Allemagne, & pullulent de nouveau en Italie; mais le zele de Guelfe, duc de Baviere, qui prend la défense de la bonne cause, & les nouveaux établissemens des collégiales dans les églises d'Occident, remédient en partie à tant de maux, & le saint pere ne laisse pas pour cela de rétablir les églises de Sicile, d'assujettir les églises de Corse à celle de Pise, & de faire élire saint Ives évêque de Chartres. Dans ce tems nacquit la secte des Nominaux espece de sophistes dont Roscelin fut le chef, & qui ayant osé appliquer leurs subtilités, au dogme de la trinité, furent condamnés dans le synode de Soissons. Le divorce de Philippe, roi de France, avec Berthe son épouse, son mariage subséquent avec Berthrade, lui attirerent les censures du saint pere qui nomma son légat apostolique, Hugon, archevêque de Lyon de

puis long-tems repentant & absous de la conduite qu'il avoit tenue sous Victor III, & ce prélat eut pour second dans cette affaire, Ives de Chartres, que son zele exposa aux plus dures calamités jointes à une longue prison. Au milieu de ces orages, on vit briller un rayon de bonheur : l'anti-pape Guibert sort de Rome pour aller en Lombardie, & la comtesse Mathilde a l'avantage sur Henry & reprend les forteresses qu'elle avoit perdues. Les atrocités que Henry exerça ensuite contre son fils Conrard, pousserent celui-ci à se liguer avec le duc Guelfe & la comtesse Mathilde, & les peuples de Milan, de Crémone, de Lodi & de Plaisance le proclamerent roi d'Italie. Le saint pere continue ses fonctions pastorales, & tient un synode à Troja en Pouille concernant les mariages. Comme tant de synodes tenus par lui prouvoient clairement l'accord unanime de l'église à le reconnoître pour son chef légitime, cette considération engagea Guillaume III, roi d'Angleterre, à lui rendre hommage. Mais il ne fut pas constant dans son obéissance, & il s'en écarta souvent; cependant on eut la satisfaction de le voir approuver la nomination de saint Anselme à l'archevêché de Cantorbery. Au milieu de toutes ces révolutions, le saint pere reçut de grands secours de la piété des fideles, il répara l'église de Latran, grace à la générosité de Goffred, abbé de Vendôme, il vit Philippe, roi de France, se repentir de ses fautes, & implorer son pardon; il se transporta en Lombardie, & tint un synode à Plaisance, dont il ne reste plus que des extraits ou fra-

gmens, un desquels se trouve dans un des manuscrits de la bibliotheque de Médicis. Il visite ensuite les églises de Plaisance, est reconnu en Angleterre, reçoit les hommages du nouveau roi Pierre d'Arragon, & depuis les mécontentemens survenus entre Mathilde & son époux, il passe en France, institue les chanoines de saint Antoine aujourd'hui supprimés, tient des synodes à Clermont, à Rouen, à Tours & à Nismes, prêche la croisade, & retourne à Rome au milieu des acclamations de tous les fideles. Le pere Becchetti nous conduit jusqu'à cette époque, & s'étend encore sur quelques autres faits particuliers dont il traite avec la même érudition qu'il a répandue dans le reste de l'ouvrage. (*Efemeridi di Roma.*)

DISCOURS sur le duel, où l'on indique les véritables causes de la valeur des troupes Françoises. A Avignon, chez Garrigan, imprimeur-libraire, place St. Didier, in-12. 1777.

UN profond métaphysicien, également versé dans l'histoire & le droit public, a remonté, dans son traité des combats singuliers, aux principes qui leur ont donné naissance chez les peuples barbares. Il les a réduits à trois principaux, qui retracent d'une maniere sensible, le caractere du gouvernement, de l'esprit, & des mœurs de ces anciens peuples.

Le premier fut une indépendance excessive, triste apanage de la grossiéreté d'un gouver-

nement à peine ébauché, qui, au défaut des loix, autorisoit les particuliers à se faire justice par la voie des armes. Cet Auteur judicieux prouve dans son ouvrage, que cette indépendance, dont les anciens Germains & les autres peuples septentrionaux jouissoient de leur tems, étoit bien moins l'effet d'un courage supérieur, que du défaut de leur constitution politique.

Le second principe fut un faux point d'honneur, qui faisoit regarder l'usage de la force comme le moyen le plus noble de se faire rendre raison, & de soutenir ses prérogatives. Ce faux point d'honneur étoit l'effet d'une grossiere ignorance, qui, méconnoissant le caractere de la véritable valeur, plaçoit la gloire des armes dans ce que le courage a de plus brillant & de moins réfléchi. Il est des qualités auxquelles on doit un hommage d'estime & d'admiration, & qu'on honore d'autant plus qu'on les connoît mieux; il en est d'autres auxquelles on ne prodigue de l'estime que parce qu'elles se présentent sous un faux air de grandeur qui surprend & éblouit; mais qu'on cesse d'admirer, & qu'on trouve même ridicule dès le moment que la raison parvient à les démasquer, & qu'on les reconnoît pour ce qu'elles sont. N'a-t-on pas droit de soutenir que ceux qui se laissent surprendre par une vaine ostentation de bravoure, respectent dans le duel une qualité très-estimable, mais qui ne s'y retrouve point.

Le troisieme principe fut une superstition grossiere qui faisoit envisager le sort du com-

bat comme le jugement & le témoignage même de la divinité. Et c'est sur cette croyance superstitieuse qu'on s'appuyoit pour adopter les épreuves par le combat, par le fer chaud, & par l'eau bouillante.

D'après l'indication de ces trois causes, n'a-t-on pas droit de soutenir que rien n'est moins pur que l'origine de cette pratique barbare, contre laquelle les loix divines & hnmaines réclament? Les payens ont reconnu eux-mêmes, que, bien loin que le plaisir de la vengeance soit convenable à la nature, qu'au contraire il la dégrade & l'avilit. Juvénal soutient (Satyre 13), que *le plaisir de la vengeance fut toujours d'un esprit foible & mal-sain.* » Qu'on se » garde bien, dit Cicéron (*offices*), d'écouter » ceux qui croient qu'il faut pousser la haine » contre nos ennemis, jusqu'aux dernieres ex» trêmités, & qui prétendent que cela est d'un » grand homme, & que c'est un effet naturel » du courage & de la grandeur d'ame : car il » n'y a rien au contraire de plus louable & » de plus digne d'un honnête-homme, que d'ê» tre incapable de ressentiment, & de conser» ver de la douceur pour tout le monde. » Ainsi, l'évangile, en nous faisant une loi de gagner nos ennemis par la douceur & les bienfaits, tend à ranimer en nous un sentiment de générosité, dont le principe & le fond sont dans la nature; mais que la nature seule est incapable de porter à sa perfection.

L'auteur du discours remonte à la même origine du duel, & prétend que c'est dans les

ſombres forêts, les déſerts ſtériles, les montagnes inacceſſibles de l'ancienne Germanie, au milieu d'un peuple farouche, qu'elle ſe cache. Il préſente l'image des nations les plus guerrieres de l'antiquité, & s'en ſert pour attaquer cet uſage barbare, que les loix de la religion & du prince ont pareillement condamné.

On trouve dans ce diſcours un éloge de la vraie bravoure qui affronte le danger & la mort même, lorſque le devoir l'exige, & qui ſeule fait les vrais héros. En bon patriote, l'auteur examine & indique les véritables cauſes de la valeur des troupes Françoiſes, & ne dit rien qui ne ſoit propre à exciter & à accroître l'émulation, l'amour du prince & de la gloire parmi les troupes.

(*Mercure de France.*)

ELOGE hiſtorique de HENRI IV, roi de France & de Navarre. Par M. le baron DE NAVAILLES-POEYFERRÉ. A Pau, chez Vignancour, 1777.

CE n'eſt point ici un de ces éloges annoncés par une de nos compagnies ſavantes, & entrepris par l'envie de ſe rendre célebre, ou de remporter une couronne académique. L'orateur, en célébrant le héros ou l'homme illuſtre qui eſt propoſé, fixe de loin la récompenſe qui l'attend au bout de la carriere. Il

oublie l'un, pour ne s'occuper que de l'autre. Il cherche plus à briller lui-même, à donner une grande idée de ſon eſprit, qu'à préſenter ſon perſonnage ſous des points de vue qui lui ſeroient plus favorables, mais qui donneroient moins d'eſſor à l'imagination. De-là, ce reproche que l'on fait aſſez fréquemment aux panégyriſtes de ſonger plus à eux qu'aux illuſtres morts dont il célebrent les vertus. Ce défaut leur eſt purement perſonnel ; nous n'avons garde de l'imputer au genre, & encore moins aux académies, qui méritent elles-mêmes des éloges pour avoir ſubſtitué à des maximes vagues, à des objets peu intéreſſans, des ſujets chers à notre ſouvenir, capables d'exciter une noble émulation, & qui réveillent notre reconnoiſſance & notre admiration, en exerçant les talens. *Eſt aliquiſque malo uſus in illo.*

L'éloge de Henri IV, que nous annonçons, ne paroît avoir été fait dans aucune vue de concours, pour aucune cérémonie d'appareil. C'eſt un nouvel hommage que M. le baron de Navailles rend volontairement à la mémoire d'un héros dont la bonté, la ſenſibilité d'ame ſemblent tranſmiſes à ſes auguſtes deſcendans. Auſſi on ne doit point s'attendre à trouver dans ce diſcours ces élans d'une imagination forcément exaltée, ces mouvemens exagérés, ouvrage de l'eſprit, plutôt que le fruit du génie. Le ſtyle en eſt ſimple, mais noble, modéré, mais rapide & pittoreſque. » Toutes les » nations, dit M. de Navailles dans ſon exor-

» de, ont connu les avantages de célébrer
» ceux qui les ont illustrées ; mais elles ont
» sur-tout rendu une espece de culte aux mo-
» narques qui ont fait leur gloire & leur bon-
» heur. Le respect & la reconnoissance dictent
» ces hommages, l'amour de la patrie en fait
» un devoir. L'éloge des bons rois est dans
» tous les cœurs ; toutes les bouches le pu-
» blient : l'univers est leur empire : on diroit
» que les hommes pénétrés de reconnoissance
» pour les princes bienfaisans que le ciel a ac-
» cordés à la terre, suspendent par interval-
» les la rapidité des siecles, & arrêtent le
» torrent des âges pour contempler ces om-
» bres immortelles qui respirent encore dans
» les bras de la mort, & dans le silence du
» tombeau. Grande image, idée sublime! Qu'il
» est malheureux pour l'humanité qu'on ne
» puisse l'appliquer qu'à si peu de rois ! Henri
» est de ce petit nombre. Il le doit sur-tout
» à son éducation. A peine est-il sorti du ber-
» ceau que les enfans du peuple forment sa
» société ; leurs exercices, leurs jeux, leur
» façon de vivre, tout leur est commun. Il
» brave, comme eux, les frimats, & gravit
» les montagnes ; la fatigue & la faim sont le
» terme de ses courses, & le signal de sa re-
» traite. C'est ainsi qu'il commence à s'accou-
» tumer aux hasards & aux périls. C'est cette
» premiere éducation qui lui fit haïr le luxe,
» si funeste aux empires, qui détruit les mœurs,
» & qui corrompt même la pauvreté. «

Nous ne suivrons pas M. le baron de Na-

vailles dans les détails des intrigues de cour, ſur les projets de la ligue, &c. faits aſſez connus; mais en voici un qui l'eſt beaucoup moins, & qui peint au naturel le caractere ſanguinaire du foible Henri III. Une maladie menace de l'enlever, il ſe croit perdu : il appelle le roi de Navarre, le ſeul prince de ſon ſang qu'il eſtime; il lui parle en maître; il lui ordonne de ſe défaire du duc d'Alençon, de ce frere qu'il mépriſe, & qu'il rougit d'avoir pour ſucceſſeur. *Ainſi*, lui dit-il, *en me vengeant, vous montez ſur le trône.* » Non, non, s'écrie le pané-» gyriſte avec toute l'indignation que cet or-» dre inſpire au roi de Navarre lui même, » ſa vie qui n'offre que des traits d'héroïſme, » ne ſera pas ſouillée par des crimes, par des » forfaits. Ses refus généreux excitent la co-» lere de Valois; dès qu'il eſt hors de tout » danger, il reſpecte davantage ſes vertus, & » admire cette noble fermeté qu'il a en vain » combattue. «

Henri III n'eſt plus. Héros à Jarnac & à Moncontour, avili ſur le trône, il meurt dans l'opprobre, ſi on oſe le dire. Le roi de Navarre, déſigné par la loi, eſt proclamé roi de France. Les troupes le reconnoiſſent dans l'inſtant; » il hérite d'un grand royaume, pour-» ſuit M. de Navailles, mais déchiré par les » troubles, & diviſé par des factions, où l'on » n'entend que les cris de l'innocence immo-» lée, de la liberté détruite, & de la vertu » opprimée. Haï des ligueurs, mal ſervi des » royaliſtes, qui le menacent de l'abandonner,

» s'il ne ſe fait catholique, il n'a qu'une pe-
» tite armée, il manque d'argent, il ne peut
» compter que ſur peu d'amis, il craint à
» chaque moment qu'on ne lui enleve le trô-
» ne, qu'on ne l'arrête; mais il trouvera des
» reſſources dans ſon courage, dans cette activité
» que rien n'égale, dans cette politique profonde
» qui lui ouvrit l'avenir, dans la ſcience des
» hommes, & ſur tout dans une fermeté conſ-
» tante qui ſemble le rendre ſupérieur aux
» événemens. «

Henri, retranché à Arques avec une poignée de ſoldats, eſt vivement preſſé par l'armée ſupérieure de la ligue. Il faut combattre ou ſe rendre. » Il ne balance point. Il atta-
» que : dès qu'il paroît, il eſt environné d'une
» foule d'ennemis qui en veulent à ſa perſon-
» ne; il éleve alors ſa voix : *Quoi*, dit-il,
» *il ne ſe trouvera pas 50 gentils-hommes qui*
» *ayent la réſolution & le courage de mourir avec*
» *leur roi*! A ces mots, tout ſe réunit; la
» valeur opere des miracles; & Mayenne,
» malgré la ſupériorité de ſes forces, & la
» défenſe la plus vive, eſt réduit à céder. «
La ligue affoiblie n'eſt point rebutée; mais elle ne peut arrêter les conquêtes de Henri IV. Il auroit fait dans peu celle de tout le royaume, s'il eût moins conſulté ſes ſentimens d'humanité pour des ſujets qui, malgré leur rebellion, avoient des droits ſur ſon ame, ſi ſenſible, ſi généreuſe. *La ſatisfaction*, diſoit-il ſouvent, *que l'on tire de la vengeance ne dure qu'un moment; mais celle que donne la clémence eſt éternelle.*

Hâtons-nous d'arriver à cette époque heureuse pour la France, où elle se soumit enfin à un prince qu'elle aimoit encore plus qu'elle ne l'admiroit. Henri se fait instruire, la vérité triomphe de l'erreur. Le roi est catholique. » » Le royaume touche au moment qui terminera ses malheurs. Des magistrats attachés à » leurs devoirs, ajoute M. de Navailles, chargés du dépôt des loix & des droits de la » nation, que les promesses ne sauroient séduire, ni les menaces intimider, prononcent » un arrêt en faveur de la loi salique; le tu» multe cesse, la vertu & la justice triom» phent. Les projets de Mayenne sont confon» dus; il craint dans cette capitale où il a si » long-tems régné; il se retire à Soissons. Dès » qu'il a quitté Paris, Brissac, qui en est gou» verneur, ouvre ses portes à son légitime » maître. Le peuple y voit avec joie un monarque » dont il n'a reçu que des bienfaits, & qui » prépare son bonheur. Les Allemands qui y » étoient restés, veulent résister, & sont tail» lés en pieces. La Sorbonne, ce corps céle» bre, rougit des écrits que la ligue a arrachés » à sa foiblesse, & se hâte de les retrac» ter. Harlay rentre dans le temple de la jus» tice, à la tête de ce parlement à qui il avoit » donné l'exemple de la fidélité, & qui avoit » si bien servi Henri & la France. Les trou» pes ennemies sortent accablées d'insultes. Le » duc de Feria, qui les conduisoit, s'écrie: » *grand roi! l'empire du monde t'est dû* «.

C'est ainsi que M. de Navailles esquisse ra-

pidement & à grands traits les circonſtances de l'entrée du monarque dans ſa capitale. La ligue reſpiroit encore. Mayenne ne peut ſe réſoudre à reconnoître pour maître un prince à qui il a voulu ravir ſon héritage. Fontaine-Françoiſe, par une victoire incroyable, dit avec raiſon notre auteur, eſt le tombeau de ſa faction & de ſes eſpérances. Les Eſpagnols font un dernier effort, & ſurprennent Amiens. Les finances ſont épuiſées, les beſoins preſſans; mais le roi ne peut ſe déterminer à augmenter les charges de ſon peuple, il aſſemble les états à Rouen : il ne leur tient pas un de ces diſcours ou l'autorité cherche à juſtifier les préjugés & les paſſions d'autrui. Ce ſont des conſeils qu'il demande aux notables de la nation. C'eſt un pere qui parle à ſes enfans de l'intérêt commun. *Je vous ai appellés pour prendre vos avis*, leur dit-il, *je ſuis éloigné de me croire infaillible; dites-moi mes fautes*; *je ne rougirai pas de m'inſtruire avec ma famille.* Vivement frappés de ces paroles dictées par le cœur, ils s'empreſſent de lui offrir ce qu'il ne deſire que pour le bien de l'état. Amiens eſt repris, & l'Eſpagne eſt enfin contrainte à demander la paix. » Henri va jouir du plaiſir de faire » des heureux, plaiſir ſi doux & toujours nou- » veau, que n'affoiblit point l'habitude & l'eſ- » pérance de ne voir couler déſormais que les » pleurs de la reconnoiſſance. Voilà l'unique » deſir de ce cœur ſi grand & ſi généreux, & » tel doit être celui de tous les ſouverains. Pe- » res d'une famille immenſe, tous leurs enfans

» doivent être egalement ſatisfaits de leurs ſoins ;
» & c'eſt alors qu'ils jouiront de la plus douce
» récompenſe de la royauté, de l'amour de leurs
» ſujets, ce ſentiment libre qui n'eſt dû qu'aux
» vertus. "

» Henri, pourſuit ſon panégyriſte, occu-
» pé de la poſtérité & de la gloire d'un empire
» qu'il reſſuſcitoit, conſacre les premiers mo-
» mens de la tranquillité à ſon bonheur. Il
» travaille d'abord au rétabliſſement des finan-
» ces; il ſait qu'elles ſont le nerf d'un état,
» la baſe de ſa puiſſance : il confie ce ſoin im-
» portant à Sully, cet homme ſage & vertueux,
» ce miniſtre citoyen, que l'hiſtoire des mo-
» narchies citera toujours comme un modele;
» Sully, l'ami de ſon maître, qui ſut le repren-
» dre ſans lui déplaire, le contredire ſans l'irriter,
» & concilier la fermeté avec le reſpect. Henri
» IV va s'appercevoir combien il eſt chéri.
» Une maladie violente le met au bord du
» tombeau. Plus touché du ſort de ſes ſujets
» que du danger où il eſt : *Je n'appréhende nulle-*
» *ment la mort*, dit-il, *je l'ai affrontée dans les*
» *plus grands périls ; Seigneur, je ſuis prêt à mou-*
» *rir quand il vous plaira, mais que deviendra ce*
» *pauvre peuple ?* C'étoit vous, reprend M. de
» Navailles, qui étiez l'unique objet de ſes re-
» grets ; il vouloit que vous fuſſiez heureux.
» La France ne retentit que de gémiſſemens
» & de prieres, pendant qu'on craignit pour
» ſes jours. Quel plus bel éloge que ces lar-
» mes de reſpect & d'amour, & ces témoigna-
» ges ſi vifs de joie, & de tendreſſe, quand
il

» il fut rendu aux vœux & aux besoins de la
» nation ? Il se hâte de reprendre les travaux
» qu'il avoit été forcé d'interrompre. Il donne ce
» fameux édit, que les circonstances exigeoient,
» & la liberté qu'il accorde aux Protestans, cal-
» me leurs esprits si agités, & prévient de grands
» maux. Il s'occupe à éteindre des dettes que
» les malheurs des tems & les vices de
» l'administration avoient rendues immenses.
» Il établit une perception plus simple des im-
» pôts. " Il s'enfermoit souvent avec Sully pour trouver les moyens d'assurer la prospérité de l'état. *O mon ami*, lui disoit-il, *vous savez que j'aurois du regret de mourir, sans avoir témoigné à mes peuples que je les regarde comme mes enfans, en les déchargeant d'une partie des impôts...* La France commençoit à jouir de ses travaux : l'agriculture, la cause de la félicité publique, négligée sous les regnes précédens, est honorée & encouragée par Henri IV. Il jette les yeux sur cette classe de citoyens si utiles ; il empêche que l'avidité ne dévore les fruits de leurs peines & de leurs sueurs par les exactions & les injustices...... L'artillerie presque détruite est rétablie ; des canaux entrepris pour la communication des mers, vont favoriser le commerce, & repandre l'abondance ; de grandes routes projettées & commencées, rapprocheront les villes, vivifieront les provinces les plus stériles, & leur procureront les avantages dont elles sont privées ; la marine devient florissante ; & ne peut-on pas dire que Henri IV a donné aux princes de l'Europe l'idée

& l'exemple de ces vaftes fondations (l'hôte' des invalides, l'école militaire) qui ont fait tant d'honneur à fes auguftes fucceffeurs ? il connoiffoit les avantages que procurent les fciences & les lettres. Le college royal lui doit fa renaiffance. Il protégea les hommes privilégiés qui s'occupent fans ceffe à étendre la fphere des connoiffances; il les anima par des récompenfes & des diftinctions.

Henri eft au faîte de la gloire : arbitre entre l'Efpagne & les Provinces-Unies, il a terminé leurs divifions. Il oblige le duc de Savoie à remplir fes promeffes, la maifon d'Autriche à ménager les proteftans. Il a fini les différends du pape avec la république de Venife, germe d'une guerre qui auroit embrafé toute l'Italie. Les princes qui fe difputoient les duchés de Cleves & de Juliers s'en rapporterent à lui pour juger leurs droits. Enfin, l'Europe l'admire, la France l'adore, & ce grand prince lui eft enlevé par un parricide, dans le tems qu'il eft prêt à exécuter le projet fublime, fi digne de fon cœur, d'affurer aux nations une paix folide & durable. Quoi! dit l'hiftorien panégyrifte, la vertu ne pourra jamais défarmer la haine ! Mais c'eft Nerva qui s'eft vu attaquer dans fon palais; c'eft contre Titus que l'on confpire; c'eft Probus, c'eft Henri IV qui font affaffinés; & les Sylla, les Philippe, les Cromwel meurent tranquilles !

» Henri, pourfuit-il, après avoir peint le tombeau de ce bon prince baigné des larmes de la nation, reçut de la nature un génie pro-

fond & fécond en moyens, un eſprit pénétrant, un caractere de bonté & de franchiſe ; du goût pour le travail, des forces pour ſoutenir ſans embarras le poids des affaires, & le détail immenſe d'un vaſte empire : il ſembloit qu'elle ſe fût plue à former en lui un héros avec toutes les qualités d'un grand homme, dont la clémence & la générοſité étoient les principales vertus. Né avec des inclinations guerrieres, il ſut en régler l'uſage ; les provinces qu'il conquit n'éprouverent que ſes bienfaits. Facile à s'attendrir ſur le ſort des malheureux, ſon cœur s'ouvroit à la douleur. Les affaires de cœur n'influerent jamais ſur le choix ou la diſgrace de ſes miniſtres. Ses peuples ne furent pas les victimes de ſes foibleſſes, & ſes plaiſirs ne cauſerent pas leurs miſeres. Il étoit perſuadé que les louanges ſont les armes du flatteur ; il les écouta toujours avec peine & avec répugnance.... Profond dans ſes deſſeins, impénétrable dans ſes projets, conſtant dans ſes réſolutions, fidele aux traités. Quel prince ſut mieux allier la douceur à l'autorité, l'économie ſage à la dignité qu'exige la majeſté du trône ? Il regarda toujours ſon royaume comme ſa famille, & ſes ſujets comme ſes enfans. Il ne chercha ſa gloire que dans leur bonheur.

Dans une des notes qui terminent cet éloge eſtimable, M. le baron de Navailles remarque que jamais prince n'étoit venu d'un degré ſi éloigné que Henri IV, & n'avoit uni tant de belles terres au domaine. Il en joignit lui ſeul plus que n'avoient fait Philippe de Valois,

Louis XII, & François I, qui étoient parvenus, comme lui, à la couronne en ligne collatérale. Il unit la partie qui lui restoit du royaume de Navarre, la souveraineté du Béarn, les duchés d'Alençon, de Vendôme, d'Albret, de Beaumont-le-Vicomté; les comtés de Foix, d'Armagnac, de Bigorre, de Rouergue, de Périgord, la Fere, Marle, Soissons, Limoges, Marsan, Tursan, Gevaudan, Nebousan, &c.

On ne sera peut-être pas fâché de voir à la suite de ces réunions des domaines de la couronne, celles faites par les prédécesseurs de Henri-le-grand. St. Louis accrut son royaume des comtés du Perche, de Clermont en Beauvoisis, de Mâcon, de Beaumont-sur-Oise, de Namur, des vicomtés de Beziers & de Carcassone; d'Avranches, de la châtellenie de Péronne; des seigneuries de Beaumont-le-Roger, de Brionne, de Loches, de Châtillon-sur-Indre; des châteaux de Belême, de Mortagne, de la Ferté en Beauce, d'un grand nombre de seigneuries situées dans les évêchés de Narbonne, d'Agde, de Maguellone, de Nîmes, d'Albi, & de Toulouse. Philippe III, fils de St. Louis, hérita, par la mort du comte de Poitiers, du Poitou, de l'Auvergne, d'une partie de la Saintonge, du pays d'Aunis, & il succéda à la princesse femme du comte de Poitiers, en tous ses droits sur le comté de Toulouse. Son domaine fut encore augmenté du port de Harfleur, & de quelques autres terres du bailliage de Caux. Philippe le Bel réunit à sa couronne, en 1303, les comtés d'An-

goulême & de la Marche, avec la ſeigneurie de Luſignan en Poitou. Le même prince acquit de Jacques, roi de Majorque, le Rouſſillon, la Cerdagne, avec la ſeigneurie de Montpellier. Humbert II, dauphin de Viennois, donna le Dauphiné à Philippe de Valois en 1349. Louis XI prit la Bourgogne par réverſion, à la mort du duc Charles de Bourgogne, & la Provence par héritage, à la mort de Charles d'Anjou, comte de Provence. Louis XII acquit la Bretagne par ſon mariage avec Anne, héritiere de ce duché. Louis XIV a réuni à la couronne la Franche-Comté & l'Alſace, & Louis XV les duchés de Lorraine & de Bar. Par cet apperçu, auquel on pourroit ajouter pluſieurs objets encore, il eſt facile de juger des démembremens que la France avoit ſouffert ſous l'anarchie féodale.

M. de Voltaire a dit quelque part, que Péréfixe étoit le ſeul hiſtorien qui, en écrivant la vie de Henri-le-grand, l'eut fait aimer. La *Henriade*, ce poëme toujours critiqué & toujours lu, le fait aimer & admirer. Cet éloge ſera mis à côté de l'un & de l'autre ouvrage. M. de Navailles y a raſſemblé dans peu de pages ce que de longues & peſantes hiſtoires contiennent de plus intéreſſant. Son ſtyle eſt noble, animé, ſans tenir de l'enthouſiaſme. Il cherche à intéreſſer le cœur, & non à éblouir l'eſprit. En un mot, il a l'art peu commun de ſe faire oublier ſoi-même, pour n'occuper ſes lecteurs que de ſon héros.

(*Journal Encyclopédique.*

L'Esprit des Esprits, ou Pensées choisies, pour servir de suite aux maximes de la ROCHEFOUCAULT, *in-12*. A Londres, & à Paris, chez Dorez, rue St. Jacques. 1777.

L'Avis du libraire, placé à la tête de cette compilation, annonce qu'elle est remplie d'esprit & de philosophie; que l'auteur ne s'est pas contenté de puiser dans les ouvrages publiés sous le titre d'*Esprit*; mais qu'à un petit nombre de pensées choisies *avec un goût févere* dans tous les recueils qui ont paru jusqu'à ce jour, il a joint tout ce qu'il a pu rassembler de plus piquant dans des lectures plus étendues, pour en former un livre qui put devenir classique en son genre.

Ce livre n'est que de 209 pages, & ne contient que 366 maximes. Avec le soin que l'auteur a pris, avec ce goût févere qui a dirigé son choix, enfin avec des sources si abondantes & si multipliées, on doit présumer, sans doute, que tout est précieux dans cet ouvrage; qu'il ne contient pas une maxime qui ne soit un trait de lumiere & de vérité, l'expression d'un grand sentiment, une idée sublime, ou du moins un principe incontestable de philosophie & de morale. On n'imagineroit pas que dans un livre destiné à devenir classique; on pût trouver rien de faux, rien de re-

cherché, rien d'équivoque ou d'obſcur, rien qui reſſente l'abus de l'eſprit ; en un mot, rien qui puiſſe corrompre le goût : cependant, s'il falloit rejetter de ce petit volume toutes les penſées qui ont quelques-uns des défauts dont on vient de parler, à peine en reſteroit-il un tiers. C'eſt ainſi que ſont faites preſque toutes nos compilations.

Cet eſprit des eſprits eſt formé de différens genres de penſées. Il y en a d'excellentes, mais en petit nombre ; d'autres qui ne ſont qu'ingénieuſes, pluſieurs qui manquent d'exactitude, une grande quantité qui ne ſont que des jeux d'eſprit, & qui, pour être trop fines, échappent à la méditation la plus réfléchie. Enfin, on en trouve encore un plus grand nombre de fauſſes & d'inutiles : tellement qu'aucun ouvrage n'eût mieux mérité d'avoir pour épigraphe ce vers de Martial :

Sunt bona, ſunt quædam mediocria, ſunt mala plura.

Que peut-il réſulter d'utile, par exemple, de cette penſée ſi recherchée ? (*c'eſt la* 234e.) » Les penſées de la vérité ſont comme les » diamans des princes. Les opinions de l'er- » reur ſont comme les fauſſes perles des co- » médiens qui les repréſentent. « Il faut chercher d'abord en quoi les penſées de la vérité reſſemblent aux diamans qui ſont éclatans, étincelans, durs, ſolides, d'un grand prix, d'une belle eau, &c. Ceux des princes peuvent être plus gros, plus richement montés ; mais non plus purs, ni plus brillans que ceux de

leurs ſujets. Le reſte de la penſée ſignifie que les erreurs ſont fauſſes comme les perles fauſſes. L'auteur n'a donc voulu faire qu'une oppoſition qui lui a paru ingénieuſe entre les diamans des princes, & les fauſſes perles des comédiens : ce qui nous ſemble aſſez trivial.

Les comédiens qui LES *repréſentent.* A quoi ſe rapporte ce *LES* ? Eſt-ce aux diamans, aux erreurs, aux princes ? Si c'eſt-là une penſée du choix du compilateur, nous ne le féliciterons pas de la juſteſſe de ſon goût. Celle qui ſuit eſt à peu près du même genre : » Les petits eſprits font du bruit dans le mon» de, à peu près comme une voiture vuide » qui roule avec rapidité dans les rues. « Tâchons d'appliquer cette penſée. Une comédie vient de faire quelque bruit dans le monde; on convient aſſez que l'auteur de cette piece n'eſt qu'un petit eſprit : cependant nous ne voyons pas trop le rapport que peut avoir cet auteur avec une voiture vuide.

» Otez du monde l'amour-propre & l'intérêt, » vous en ôterez l'apparence de bien des ver» tus, & preſque tous les vices. « Nous croyons qu'il eût fallu dire, pour que la penſée fût plus juſte : *vous en ôterez preſque toutes les vertus, & certainement tous les vices.* Il n'y a que certaines vertus ſurnaturelles & religieuſes qu'on pourroit abſolument concevoir comme indépendantes de tout intérêt. A l'égard des vices, nous n'en connoiſſons point qu'on puiſſe ſéparer de l'amour-propre, à moins qu'on ne ſuppoſe l'homme méchant par nature & malgré lui,

La penſée ſuivante eſt plus juſte. « La vertu » qui ne ſe prête pas aux uſages du monde, » paſſe pour un vice d'humeur ; le vice qui » s'y accommode eſt regardé comme une vertu » de ſociété. «

On trouve dans ce recueil des penſées qui paroiſſent incomplettes ; celle-ci, par exemple : » Chacun ſe fait aujourd'hui un ſyſtême à » part, un plan de conduite ; que réſulte-t-il » de tout cela ? un déréglement général dans » les mœurs «. Rien n'eſt plus vrai, ſans doute ; mais pourquoi le déréglement général dans les mœurs, eſt-il le réſultat néceſſaire de ces ſyſtêmes particuliers ?

La ſuivante eſt très-morale ; elle eſt exprimée ſimplement, & renferme une vérité rendue ſenſible par une eſpece d'apologue. « Un » ſot, dans l'élévation, eſt comme un homme » placé ſur une éminence, du haut de laquelle » tout le monde lui paroît petit, & d'où il » paroît petit à tout le monde. «.

Celle-ci eſt encore très-belle : » l'honneur » eſt un moyen adroit par lequel on eſt venu » à bout de faire produire à la vanité les effets » de la vertu. «

En voici une ſinguliere : » Il eſt quelque- » fois agréable à un mari d'avoir une femme » jalouſe ; il entend toujours parler de la per- » ſonne qu'il aime. « Cette penſée eſt plus plaiſante que vraie ; mais un ſentiment pur & délicat a dicté la ſuivante : » que l'exercice » de la vertu eſt doux dans tous les tems ; » mais ſur-tout lorſque l'ame eſt accablée de

» triſteſſe ! Secourir toujours de plus infortunés » que nous, c'eſt un moyen de ſoulager nos peines."

La 113e. nous paroît d'un précieux bien alambiqué. » L'amour naiſſant eſt un roi mi» neur, & alors la raiſon eſt une reine ré» gente. Tant que le roi eſt jeune, cette reine » commande; mais lorſqu'il eſt grand, elle » devient ſujette & lui obéit. « Le fond de cette penſée eſt vrai, il eſt puiſé dans la nature : cependant il faut convenir que c'eſt une vérité bien bizarrement habillée.

Voici un précepte qui malheureuſement n'eſt que trop en uſage; mais qu'on auroit dû bannir d'un livre de morale. » Il faut vivre en » quelque façon, parmi les hommes, comme » les armées vivent dans le pays ennemi. Elles » campent par-tout où elles arrivent; mais » elles poſent des ſentinelles & ſe tiennent ſur » la défenſive « Quand on a le malheur d'être convaincu de la néceſſité de ſe conduire ainſi, néceſſité qui n'eſt que trop réelle dans l'ordre, ou plutôt dans le déſordre actuel des ſociétés, on a perdu toutes les douces illuſions qui peuvent faire chérir la vie : on eſt tenté de ſouhaiter la mort, pour ſortir de cet état de guerre, & parce qu'il eſt odieux de vivre lorſqu'on eſt déſabuſé de tout.

Nous nous bornerons à tranſcrire quelques autres paſſages du livre, ſans y ajouter nos réflexions ; nous avons dit qu'il contenoit des penſées ingénieuſes ; on en trouvera pluſieurs dans celles qui ſuivent.

» Il ne faut point d'eſprit pour ſuivre l'o-

» pinion qui eſt actuellement la plus commu-
» ne ; mais il en faut beaucoup pour être, dès
» aujourd'hui , d'un ſentiment dont tout le
» monde ne ſera que dans trente ans. "

» Les favoris ſont des cadrans ſolaires que
» l'on va conſulter lorſque le ſoleil de l'état
» les éclaire, & qu'on ne regarde plus lorſqu'il
» leur retire ſes rayons. "

» Une choſe adoucit l'humiliation de ſe juſ-
» tifier , c'eſt que cela ne ſauroit ſe faire ſans
» parler beaucoup de ſoi-même, & que c'eſt
» peut-être la ſeule circonſtance où l'on puiſſe
» honnêtement en parler avec éloge. "

» Un homme d'eſprit eſt bien moins éton-
» né d'être trompé par un ſot, qu'un ſot n'eſt
» étonné d'être la dupe d'un homme d'eſprit. "

» Quand une femme laide fait tant que d'ai-
» mer, elle aime avec fureur. La crainte preſ-
» que certaine de ne pas plaire , la fait réſiſ-
» ter long-tems à ſa paſſion ; & lorſqu'elle n'en
» peut triompher , il faut que ſon amour ſoit
» plus fort que ſon amour-propre. "

» Il faudroit ôter les honneurs, & n'en
» rendre à perſonne , s'ils inſpiroient autant
» d'orgueil & de vanité à ceux qui les méri-
» tent, qu'à ceux qui ne les méritent pas. "

» On traite un grand ſeigneur comme un
» enfant avec qui l'on joue. On le prend ſur
» les épaules, on le leve, il dreſſe la tête, il
» a peine à contenir ſa joie, & on s'écrie au-
» tour de lui : oh qu'il eſt grand !

» Combien d'hommes paſſent pour diſcrets,
» qui ne ſavent à qui parler ! "

» Il y a deux ſortes de ſilence, l'un ſtupide,
» l'autre ſpirituel; les ſots ne connoiſſent que
» le premier, & ſe croient égaux aux ſages,
» qui gardent le ſecond. "

» Les hommes ſont tous égaux dans le gou-
» vernement républicain & dans le deſpotique;
» dans le premier, parce qu'ils ſont tout; &
» dans le ſecond, parce qu'ils ne ſont rien. "

Nous obſerverons que telle penſée que nous avons critiquée, étant iſolée & préſentée comme une vérité générale & abſolue, peut être très-bonne dans l'ouvrage même d'où elle eſt tirée : placée à propos, &, pour ainſi-dire, dans ſon cadre, elle peut avoir une énergie qui diſparoit entiérement lorſqu'elle eſt détachee de ce qui la precede & de ce qui la ſuit. Voilà ce qui rend la plupart des compilations où l'on prétend nous offrir l'eſprit de tel ou tel auteur, ſi peu propres à donner une juſte idée des productions originales des hommes célebres.

(*Journal François*, *Mercure de France.*)



PROGRAMME de la société-patriotique de Hesse-Hombourg, pour l'encouragement des connoissances & des mœurs, sous les auspices & la protection de S. A. S. Mgr. le Landgrave de Hesse-Hombourg; avec un précis de l'origine, de l'objet & des progrès de cet institut, & la liste des membres actuels de cette société affiliée à la Société royale patriotique de la Suede, &c.

Amore & labore.

A Hombourg-ès-Monts, de l'imprimerie de la société-patriotique, 1777; brochure *in-8vo.* de 57 pag.

» IL existe des sociétés pour les sciences, » pour les arts, pour l'économie, pour les » mœurs, pour les langues; ce sont les ex- » pressions du *discours préliminaire;* mais il n'en » existoit encore aucune qui ne se dévouât au » service des autres, en faisant circuler, dans » toute l'Europe savante, les connoissances & » les découvertes de chacune de ces sociétés... » Une société nombreuse, dont les membres » par-tout dispersés, mais liés entr'eux par les » mêmes vues & par les nœuds d'une estime » réciproque, établiroient une correspondance » générale entre les sciences, les arts & les » mœurs de tous les pays, une telle société

» feroit fans doute le moyen le plus propre à » favorifer cette communication ; tel eft l'ob- » jet de notre inftitut. "

Le defir de concourir à l'utilité publique, a raffemblé les divers membres qui le compofent ; & tous font difpofés à remplir les engagemens que renferme le titre de fociété patriotique qu'ils donnent à leur affociation. Ce fera de même par une union inaltérable & par une attention active, à faifir tous les moyens d'utilité publique, qu'ils juftifieront cette dévife de la fociété : *amore & labore.*

» En fe chargeant, difent-ils, de diftribuer, » dans les principales parties de l'Europe, les » lumieres des fociétés favantes, les obfer- » vations & les découvertes particulieres de » leurs membres, les ouvrages des favans & » des artiftes, & les actions louables des bons » citoyens, la *fociété-patriotique* fervira égale- » ment & le public & la gloire des fociétés, » & celle des particuliers, & les progrès des » mœurs : les membres qui la compofent, » trouveront le prix de leurs travaux dans la » gloire de fe rendre utiles..... «

Les ftatuts, confirmés par S. A. S. le Langrave de Heffe-Hombourg, font au nombre de dix :

1°. La fociété, compofée de favans, de littérateurs, d'artiftes & de bons citoyens de toutes les contrées de l'Europe, fera divifée en autant de *comités* ou départemens, que les circonftances & le local l'exigeront. » Chaque ca- » pitale de Province, où la fociété aura plu-

» sieurs membres, formera un grand *comité* qui
» correspondra directement pour lui & pour
» les autres comités de la province, à celui
» de Hesse-Hombourg. «

2°. Les comités tiendront leurs assemblées particulieres aussi souvent qu'ils les jugeront nécessaires; chacun des associés y déposera, entre les mains du secrétaire, le résultat de ses observations & de ses recherches sur tous les objets dont on parlera bientôt, & qui pourront entrer dans les mémoires que la société se propose de publier. » Le secrétaire du comité
» fera lecture des différens mémoires qui lui
» auront été remis, pour les faire passer en-
» suite au grand comité de la province, où
» ils seront lus & examinés de nouveau: après
» quoi le secrétaire du grand comité les fera
» passer au chef-comité, séant à Hombourg-ès-
» Monts. «

3°. » Pour parvenir à une communication
» publique des productions de la société, il
» sera établi un ouvrage sous le titre de *mé-*
» *moires de la société-patriotique de Hesse-Hom-*
» *bourg, pour l'encouragement des connoissances &*
» *des mœurs.* «

4°. Les noms de tous les associés seront inscrits dans les archives du chef-comité, selon l'ordre alphabétique des villes, & suivant la date de la réception des membres, sans égard aux rangs, aux qualités, ni aux emplois.

5°. Lorsqu'à l'exemple de la *société-royale-patriotique de Suede*, quelques autres sociétés voudront s'affilier à celle de Hesse-Hombourg,

elles chargeront d'abord l'un d'entr'eux, des fonctions de directeur, & un autre de celles de secrétaire, auquel elles confieront la correspondance avec le chef-comité ; & les membres dispersés de ces instituts, établiront des comités particuliers dans les différentes provinces où ils se trouveront.

6°. La société recevra à titre d'*éleves-associés*, dans les comités différens qui la composent, les jeunes gens qui se seront rendus recommandables par leurs progrès dans la carriere des connoissances & des mœurs, pendant leurs études dans les académies & les colléges. Ils auront séance dans les assemblées publiques & particulieres, mais sans y avoir voix ; & quand l'âge & le travail auront mûri leurs talens, la société s'empressera de mettre le sceau à leur admission.

7°. » Un des devoirs les plus essentiels des » directeurs & des secrétaires, est d'entretenir » une correspondance suivie avec les secrétai- » res des académies & sociétés, soit littérai- » res, soit économiques de leurs provinces & » des instituts étrangers auxquels ils pourroient » déja appartenir... Ils doivent encore, aussi- » bien que tous les membres de l'institut, cor- » respondre avec les savans & les artistes de » leurs contrées, pour être à portée de don- » ner toute la publicité possible à leurs utiles » productions. Pour remplir plus sûrement & » plus promptement ce but essentiel, les comi- » tés des extrêmités de chaque état, établi- » ront, dans les villes limitrophes les plus paf-

» sageres, des commissionaires intelligens, ac-
» tifs, & gens de probité, auxquels la société
» assurera un honnête bénéfice, selon l'impor-
» tance des services qu'ils pourront lui rendre. «

8°. Les deux assemblées publiques annuelles du chef-comité, se tiendront dans le tems des foires de pâques & d'automne, aux jours qui seront fixés, dans les appartemens que son altesse sérénissime monseigneur le Landgrave a bien voulu accorder. Les autres comités choisiront les tems qui leur paroîtront les plus convenables.

9°. » Les mémoires qu'on enverra, pour-
» ront être écrits en latin, en anglois, en al-
» lemand, en françois, en espagnol ou en ita-
» lien; mais d'un caractere *latin* très-lisible.

10. » Tout savant, tout artiste, tout bon
» citoyen, de quelque religion ou de quelque
» nation qu'il puisse être, qui croira, disent-
» ils, notre société en état de lui rendre quel-
» ques bons offices, ne doit point balancer de
» s'adresser à nous avec confiance, ni craindre
» que nous lui refusions nos services, dès qu'il
» s'agira de choses qui seront en notre pou-
» voir, &c."

Depuis long-tems on desiroit l'établissement d'un centre commun de correspondance en faveur des compagnies qui cultivent les sciences & les arts, projet qui, exigeant la réunion d'un grand nombre d'individus choïsis parmi les savans de tous les pays, n'a pu s'exécuter que très-lentement. » La société électorale écono-
» mique & des mœurs de Baviere, fut la pre-

» miere qui s'intéressa à l'exécution de ce plan; » & son exemple fut suivi par la société-» physico-économique de Saxe, établie dans la » Haute-Lusace, & par la société royale Bri-» tannique & électorale de Brunswig-Lunebourg. » Ce fut le suffrage de ces compagnies qui » assura dès-lors une consistance réelle à la » société-patriotique."

» jusques-là, elle ne pouvoit encore être » utile qu'aux autres sociétés; on conçut le » projet de la faire servir en même tems au » public d'une maniere plus directe, au moyen » des mémoires qui contiendront:

» 1°. Les mémoires de la société propre-» ment dits, sur toutes sortes de sujets d'uti-» lité publique."

» 2°. Des mémoires sur l'administration, la » statique, la géographie, l'histoire contempo-» raine."

» 3°. Le résultat des séances, des travaux, » des découvertes des principales sociétés éco-» nomiques & littéraires de l'Europe; l'histoire » de leur fondation & de leurs progrès, avec » l'annonce des prix qu'elles proposeront."

» 4°. Une biographie impartiale des Savans » actuellement vivans de tout pays, & une » bibliographie raisonnée de leurs meilleurs » ouvrages, publiés dans le courant de l'an-» née."

» 5°. Une indication détaillée du genre dans » lequel excellent les artistes, dont le nom & » les occupations pourront parvenir à notre » connoissance."

» 6°. Un compte exact des méthodes & » des établissemens en faveur de la réforme de » l'éducation, de même que des institutions » pour le bien des pauvres. "

» 7°. Une note des encouragemens, des » récompenses & des marques de distinction, » accordés au mérite & aux talens. "

» 8°. Les traits de bienfaisance & d'huma- » nité propres à encourager les hommes à la » pratique du bien, avec des pieces fugitives, » tant en vers qu'en prose. "

Comme la société a déja reçu différentes pieces relatives à son plan, le premier volume des *mémoires* ne tardera pas de paroître, & sera annoncé par un *prospectus* particulier.

Au reste, la société s'est imposée la loi de ne s'agréger aucun associé, à moins qu'il n'en ait fait la demande formelle, soit au chef-comité de Hesse-Hombourg, soit aux directeurs des comités particuliers, & qu'il n'ait promis de fournir un contingent littéraire analogue à ses connoissances, & conforme au plan des mémoires que la société doit publier. MM. les directeurs sont aussi prévenus de veiller à ce que les membres de leurs comités respectifs satisfassent à leurs engagemens pour leurs contingens littéraires, & de faire passer sans délai au chef-comité, les mémoires qui leur auront été remis.

La sociéte publie une liste qui comprend plus de cent quarante associés répandus dans différentes contrées de l'europe. Elle est rédigée par ordre alphabétique des villes où se trouve-

ront les comités. Par exemple, à l'article *Paris*, on lit M. l'abbé de Baffinet, grand archidiacre de l'église de Nantes, & lecteur de son altesse royale monseigneur le comte d'Artois, directeur perpétuel de la société patriotique de Hesse-Hombourg, au grand comité de Paris.

M. Goulin, Médecin, agrégé au college royale de médecine de Nancy, membre des académies royales de la Rochelle, d'Angers, de Nîmes, de Ville-Franche, de Lyon, & de la société littéraire de Châlons-sur-Marne, *secrétaire-perpétuel* du grand comité de Paris.

M. Bernieres, écuyer, l'un des quatre entrepreneurs-généraux des ponts & chaussées de France, membre des académies royales de Metz, Caën, Angers, Rouen; membre & secrétaire de la société-libre d'émulation de France.

(*Journal des Savans.*)



MÊLANGES.

DIALOGUE

Entre BIDPAI (*), *Philosophe Indien*, & JEAN DE LA FONTAINE.

BIDPAI.

C'EST donc toi, illustre Prangui (**) qui, plusieurs siecles après moi, as introduit dans

(*) *Bidpaï* & non *Pilpay*, comme la Fontaine lui-même le nomme. Le fabuliste François ignoroit les langues orientales, & il ne connoissoit Bidpaï que par des traductions informes; car Galland n'avoit pas encore publié la sienne, qui, toute seche qu'elle est, a du moins le mérite de l'exactitude. Le mot *Bidpaï* est un surnom donné au fabuliste Indien, & signifie *philosophe instructeur*; celui de *Pilpay* signifie *pied-d'éléphant*. Le nom propre de ce philosophe est inconnu. On sait seulement que c'étoit un bramine Gentou, & qu'il fut visir du sultan Dabchelim, qui regnoit sur cette vaste partie de l'Asie qui comprend le Coromandel, le Bengale, & la grande presqu'isle de l'Inde. On croit que Bidpaï étoit contemporain de Con-fu-tzé; Lokman lui étoit antérieur; car Bidpai le cite. On ignore qui étoit le *sage* Lokman (*aucun écrivain ne parle jamais de lui sans lui donner ce titre.*) Quelques-uns ont prétendu qu'il étoit Chaldéen & parent de Job, si ce n'est pas Job lui-même. D'autres croient que c'est l'Ethiopien, ou le Phrygien Esope (Αἴσωπος), ou que celui-ci n'a été que le traducteur de Lokman. La ressemblance qu'il y a entre les fables Persiennes & les fables Grecques pourroit autoriser cette conjecture.

(**) C'est ainsi que les Indiens nomment tous les Européens.

ta patrie l'art de présenter la vérité sous des allégories agréables, qui, en faisant parler les animaux, as su donner d'utiles leçons aux hommes, &, sans offenser leur orgueil, les rappeller aux principes de la vertu? Quelques-uns de tes compatriotes qui sont descendus ici depuis la publication de tes fables, nous les ont fait connoître presque toutes; car ils disent (& c'est un éloge pour ta nation) qu'il n'est personne chez vous qui ne les sache par cœur. Nous avons été ravis de les entendre, Lokman & moi; mais nous avons sur-tout été singuliérement flattés de voir que tu nous en renvoyasses la gloire. C'est un trait de modestie unique; car si tu as puisé quelques idées heureuses dans nos écrits, dont tu ne pouvois même juger que sur de froides & foibles traductions, tu les as si fort embellies, tu as si bien saisi le style qui convient à ce genre, que nous avions très-souvent méconnu, que tu aurois pu hardiment, sans crainte d'être accusé de vanité, te donner comme inventeur des fables que tu as écrites d'après nous. Tu as surpassé tes modeles, & nous sommes très-persuadés non-seulement que tu ne le feras jamais, mais encore qu'aucun de ceux qui courront la même carriere ne pourra t'égaler.... Ne te presse pas de me répondre; je vois que, comme tous les Pranguis, tu vas me remercier de ce que je te rends justice. Ce n'est pas que je veuille te priver du plaisir que je viens d'éprouver moi-même en te louant; mais je te prie, dis-moi si, en composant tes fables,

ton objet étoit d'inſtruire les ſouverains ? On m'a appris ici que les ſultans Pranguis étoient beaucoup plus acceſſibles que les nôtres, & qu'on leur parloit plus librement; mais je penſe que dans tous les pays du monde, ainſi que dans l'Inde, tout homme qui jouit du pouvoir ſuprême a l'oreille bien délicate, & qu'il faut beaucoup d'adreſſe pour s'en faire écouter, & lui préſenter des vérités toujours utiles, mais quelquefois dures.

LA FONTAINE.

Sage Bidpaï, vos louanges me flattent plus que celles que j'ai reçues de mes contemporains. Quoique je vécuſſe avec les gens de lettres les plus diſtingués de mon ſiecle, leur approbation ne vaut pas la vôtre à mes yeux. Il y a plus de génie à avoir créé, comme vous, qu'à avoir imité comme moi. J'avois d'ailleurs bien plus de reſſources que vous. Indépendamment des ſecours que vous, Eſope, & Lokman me fourniſſiez, j'avois Phedre, & ſes ſucceſſeurs. Je conviens cependant que j'ai peut-être mieux trouvé qu'eux le ſtyle propre à ce genre ; mais je ne l'ai pas cherché ; auſſi en attribuoit-on le charme à un inſtinct qui me dominoit à mon inſu. Cette idée étoit même ſi fort répandue, qu'on me nommoit un *fablier*, comme ſi j'euſſe été deſtiné par la nature à écrire des fables, ainſi qu'un pommier l'eſt à produire des pommes. Mais je n'ai jamais eu en vue l'inſtruction des ſouverains. Je ne vivois point à la cour, & quoique j'aie dé-

dié plusieurs livres de mes fables à deux princes nés pour regner, je ne les leur ai présentées que parce que je présumois qu'elles pourroient les amuser. J'étois trop *insouciant* & *incurieux*, pour me servir des termes de Montaigne que vous connoissez, pour me mêler des affaires d'état ; & le roi sous lequel je vivois, n'a jamais daigné faire attention à moi, quoiqu'il comblât de bienfaits presque tous mes amis. Il ne regardoit mes fables que comme les délassemens d'un écrivain oiseux ; & les bienfaits que j'ai reçus de son petit-fils ne lui paroissoient que des fantaisies de jeune-homme. Aussi ai-je vécu ignoré, mais plus heureux que Racine, Despréaux & Moliere, qui avoient eu la foiblesse de s'attacher à la cour. Moi, je passois mes jours dans le sein de l'amitié ; & les douceurs que je trouvois dans la société de Mme. de la Sabliere, de Mme. d'Hervard, de mon cher Maucroix, me tenoient lieu de tout. Je n'ai eu qu'un seul instant d'ambition dans toute ma vie : ce fut lorsque je demandai une place vacante à l'académie Françoise (vous avez appris ici ce que c'est que cette compagnie) : je croyois la mériter ; &, amour-propre à part, il y avoit plusieurs de ses membres qui ne me valoient pas. Quelque modestie qu'un homme puisse avoir, il est impossible qu'il s'ignore lui-même jusqu'à ne pouvoir apprécier ses talens à un certain point. Je l'obtins avec peine, parce que le roi protégeoit mon concurrent : mais j'eus la satisfaction de voir que mes confreres s'applaudissoient de m'avoir élu. Malgré

gré cela, je rentrai bien vîte dans ma paiſible retraite, & cet honneur que j'avois deſiré, me devint auſſi indifférent que l'avoit été pour moi le ſoin de conſerver ma fortune.

BIDPAI.

Je vois dans toute ta conduite, un homme qui n'a jamais connu que les impulſions de la nature, & qui n'a eu de maître que ſon génie. Tu as raiſon en diſant que tu as joui d'une félicité plus ſatisfaiſante que tes illuſtres confreres. Moliere, que tu viens de nommer, & que je connois depuis quelque tems, m'a toujours parlé de toi, & m'a dit qu'il avoit ſouvent deſiré de pouvoir, ainſi que toi, ne vivre que pour ſes amis, & laiſſer la cour à ceux qui vivent d'intrigues & de duplicité. Je vois encore que, ſans en afficher le nom, ſans même t'en douter, tu étois un vrai philoſophe. Hélas! je n'ai pas eu le bonheur de pouvoir penſer, & me recueillir en moi-même dans une ſi douce obſcurité; j'étois viſir, & viſir d'un deſpote. Ce n'eſt pas que Dabchelim n'eût reçu de la nature beaucoup de diſpoſitions au bien; mais les flatteurs étoient prêts à le corrompre. Je réſolus de prévenir ce malheur, & je compoſai mes allégories, maniere d'écrire qui eſt en uſage de tems immémorial dans l'Inde; j'eus le bonheur de réuſſir; Dabchelim en comprit le ſens, & ſon regne fut doux & heureux.

LA FONTAINE.

Ainſi, comme je l'ai dit, l'apologue eſt un

don de la divinité, puiſque, dès ſa naiſſance, il a fait le bonheur des peuples. Mais, peut-être que, dans la ſuite des tems, la vérité ne ſera plus obligée de ſe couvrir de ce voile, &c. que les hommes, éclairés enfin par leurs propres erreurs, & par l'expérience de tant de ſiecles, ſe laſſeront de l'allégorie, & reviendront au langage ſimple de la nature.

BIDPAI.

Cela pourroit, en effet, arriver un jour, ſi les hommes ne conſultoient qu'elle; mais les conventions qu'ils ont établies heurtent avec tant de force, directement ou indirectement, la nature, la raiſon & même la conſcience, que cet eſpoir paroît bien peu fondé. A ce que j'ai appris ici, je vois que, quoique vos Pranguis ſoient de tous les habitans de la terre les plus nouvellement policés, ils ont fait de plus rapides progrès, quant aux arts, en vingt ſiecles, que nous n'en avions fait en deux cens; mais, quant à la morale, qui eſt la baſe du bonheur des nations, ils ſont tout auſſi peu avancés que nous ne l'étions, ſi même les ſyſtêmes ridicules dont ils ont prétendu en tirer les principes ne les ont pas fait reculer. Je ne voyois dans cette vaſte partie de l'Aſie, qui étoit confiée à mon adminiſtration, que des hommes bons, ingénus, hoſpitaliers, regardant leurs ſouverains comme des dieux, & les adorant lorſqu'ils étoient bienfaiſans. Mais auſſi, lorſque l'abus du deſpotiſme etoit parvenu à un excès into-

lérable, ces hommes si doux devenoient plus furieux que les Tartares du désert de Caf; le despote étoit détrôné, & remplacé par un autre qui regnoit plus ou moins long-tems. La durée de sa domination étoit réglée par sa sagesse & par sa bonté. J'ai toujours aimé ma patrie; & depuis que je suis ici, je me suis informé de l'état de l'Inde. Hélas! j'ai appris qu'elle avoit presque toujours été le théatre des plus grandes horreurs, & que, depuis le regne paisible de Dabchelim, elle n'avoit eu que des tyrans dont Aureng-Zeb, qui regne encore, est, dit-on, le plus sanguinaire de tous. S'il en est ainsi chez les Pranguis, le moyen que le langage & la franchise de la nature puissent jamais reparoître? Les loix les plus justes n'arréteront jamais la corruption, si les mœurs ne les aident pas.

LA FONTAINE.

Je n'ai jamais trop philosophé sur la politique; mais je sais que, de mon tems, quoique ce fût le siecle de l'adulation, il y avoit à la cour parmi cette foule d'hommes insidieux qui ne cessoient d'encenser le monarque, un homme vertueux & austere dont la bouche ne s'ouvrit jamais que pour exposer la vérité nue & seche, & qui étoit très-respecté.

BIDPAI.

Eh bien! le roi le fit-il son premier visir?

LA FONTAINE.

Non; mais il le fit gouverneur de ſon fils; & toute la nation applaudit à ce choix.

BIDPAI.

C'eſt quelque choſe, mais cette probité ſévere, & cette franchiſe hardie s'étoient-elles manifeſtées avant qu'il eût cette place, & lui fut-elle donnée à cauſe de ces vertus?

LA FONTAINE.

Je l'ignore. Je ſais ſeulement qu'il s'étoit diſtingué à la guerre, & qu'il paſſoit pour un parfait homme d'honneur; mais il n'étoit pas connu plus particuliérement du roi.

BIDPAI.

Mais l'éducation de ſon éleve finie, j'y reviens, eut-il l'adminiſtration de l'état? Entroit-il dans le divan? le conſultoit-on? l'aimoit-on? Son exemple & ſes avis influoient-ils ſur le gouvernement?

LA FONTAINE.

On l'eſtimoit beaucoup; on le redoutoit davantage; ſa conduite faiſoit la ſatyre de preſque tous les courtiſans. Il ne fut jamais employé dans les affaires.

BIDPAI.

Tu vois donc bien, mon cher Prangui, que le retour du langage ſimple & naïf de la vérité eſt encore bien éloigné. Ce n'a été que

parce qu'on craignoit de l'entendre qu'on a écarté des affaires, cet homme ferme & incapable de déguifement. Va, l'apologue fera toujours néceffaire, & ton nom & le mien ne périront jamais. Allons voir le fage Lokman, tu verras qu'il fera de mon avis.

(*Journal Encyclopédique.*)

IMITATION

D'UNE ODE ANACRÉONTIQUE

Imprimée à la fuite de l'édition Italienne des amours d'Abrocôme & d'Anzia, *traduits du Grec par* Salvini.

MA premiere jeuneffe eft paffée, oui, ma Lesbie, je l'avoue ; mais ton amant n'eft point changé. Si mon front n'eft plus paré des fleurs de l'adolefcence, mon cœur éprouve encore toutes les affections du bel âge. Le tumulte des paffions, les tourmens de la penfée, les peines de l'ame, font feuls vieillir, fous leur joug, les malheureux humains.

—

En vain la froide indifférence inventa la divifion des jours, des mois & des années ; n'y crois pas, ô ma Lesbie ; ce n'eft pas ainfi que comptent les cœurs fenfibles. Pour eux tous les points du tems fe confondent. Ils jouiffent, les

heures volent, le plaisir en fixe la valeur; qu'importe leur durée ? La vie s'écoule sans qu'on s'en apperçoive; & les âges fuient sans qu'on les regrette. Il n'est de vieillesse, que celle de l'ame.

—

Observe la marche de la nature. Ne nous offre-t-elle pas, également, dans la succession des siecles, l'eau, l'air, & la lumiere? Eh bien! tant qu'elle excite dans les hommes, les mêmes impressions, tant qu'elle leur donne un cœur, susceptible de sensations tendres ou voluptueuses, il n'est pour eux qu'une saison; c'est celle des beaux jours. On est jeune, tant qu'on est heureux.

—

Regarde ton chien & ton oiseau. L'un t'est fidele depuis tant d'années! l'autre, depuis si long-tems agite l'air par le battement de ses aîles!... Eh bien, malgré leur prétendue vieillesse, lorsque le printems reviendra peindre l'émail naissant de la prairie, & leur donner de nouveaux desirs, tu les verras voler à de nouvelles amours.

—

Celui qui, sur un visage abattu, porte l'empreinte des pâles soucis, qui pour un tendre sourire, ou pour un regard amoureux, croit voir s'armer un dieu vengeur; celui dont l'ame endurcie par l'intérêt personnel, est étranger aux charmes de la bienfaisance & de la sensi-

bilité, celui-là, ô! ma Lesbie, feroit à quinze ans, un amant décrépit.

—

Mais celui qui, toujours gai, toujours égal, toujours fenfible, déploie, fur un front épanoui, la férénité du bonheur; celui-là, en dépit des années, fera toujours charmant, toujours aimable.

—

Que ma Lesbie choififfe l'amant le plus jeune, elle ne goûtera pas avec lui un feul plaifir, que je ne puiffe auffi lui faire éprouver: mais elle aura des chagrins, qu'avec moi elle n'auroit point à redouter. Elle trouvera dans fon jeune & volage amant, beaucoup d'ardeur & peu de foi.

—

Ce feu trompeur, dont tu vois briller fes yeux, ce n'eft que le moment qui l'allume; un autre moment vient l'éteindre. C'eft l'expreffion des fens, ce n'eft pas celle du cœur. C'eft ainfi que, dans l'éloignement, nous admirons fouvent comme un nouvel aftre, un météore, qui, s'il nous étoit mieux connu, ne nous paroîtroit qu'une vapeur enflammée.

—

En moi feul, ô ma Lesbie, feront réunis pour toi, l'amant le plus tendre & le plus fidele. Ton amant fera ton ami, ta volonté fera fa loi. C'eft ainfi que nos cœurs, devenus l'a-

ſyle de l'amour, ne s'ouvriront qu'à ſes plus doux plaiſirs.

—

Ne crains rien : je ne reſſemble point à ces tyrans barbares, toujours prêts à quereller le ciel, pour un caprice de leur maîtreſſe; non, ma Lesbie. Je penſe même que la beauté ſeroit le plus cruel préſent des dieux, ſi, pour le bonheur d'un ſeul, le ſupplice de pluſieurs devenoit une néceſſité.

—

La tendre Citherée vint embellir la terre de ſa préſence, en faveur d'Anchiſe & d'Adonis; mais, dans l'Olympe, elle n'en faiſoit pas moins le bonheur de Mars. L'aimable Aurore devint ſenſible pour le jeune Céphale; mais le vieux Titon n'en eut pas moins de droit à ſes careſſes.

—

Enfin, ma Lesbie, quelques fantaiſies, bien pardonnables à ton ſexe, ne me paroiſſent point faites pour exciter un ſi grand courroux! Je ſais, à l'exemple des dieux, ſupporter une légere inconſtance, & goûter, après une querelle amoureuſe, tout le plaiſir du raccommodement.

—

Je ſais encore, & je m'en vante tout haut, (car à mon âge on n'a rien à perdre) je ſais mille aventures galantes, mille ruſes d'amour,

faites pour amuſer les jeunes & folâtres bergeres; je touche quelquefois, avec ſuccès, la lyre du divin Anacréon; j'ai les mêmes goûts, les mêmes erreurs, & heureuſement les mêmes foibleſſes!

—

Ne ſoyons donc plus dupes du préjugé, & trompons le vol du tems. Chaque année qui ſuccede à celle qui m'échappe, me donne une raiſon de plus pour jouir : imitons le voyageur prudent, qui hâte ſa courſe, quand il voit qu'il va être ſurpris par la nuit. (*)

(*Journal des Dames.*)

L'HONNÉTE BIGAME,

Anecdote.

QUoi qu'en diſent Rebuffe, Ulpian, Jaſon, Paul Caſtre, Jean Imole, Alciat & Cujas, ſuivis de l'innombrable eſſaim de gloſſateurs & de juriſconſultes, la polygamie n'a pas tou-

(*) Cette traduction eſt d'un homme du monde, qui, cultivant les lettres en ſilence & ſans prétention, n'en a pas moins les vrais talens. Il poſſede pluſieurs langues dans la plus grande perfection, entr'autres la langue Italienne, dont il a fait une étude particuliere. Il en a traduit des morceaux charmans, & l'auteur du *Journal des Dames* eſpere qu'il voudra bien en enrichir ſa collection.

jours été regardée comme un cas pendable; il s'eſt même trouvé quelquefois des hommes qui ont poſſédé publiquement deux femmes ſans qu'on leur en ait fait le moindre crime. Tel fut, vers le commencement du XIIIe. ſiecle, en 1227, le comte de Gleichen, ſeigneur plein de courage, d'honneur & d'intrépidité. La noble ambition de ſignaler ſon zele pour la religion, le deſir de s'illuſtrer par quelque action d'éclat, & ſur-tout l'impoſſibilité de réſiſter à la manie épidémique qui, dans ces tems de vertige, agitoit la plus grande partie des Européens, engagerent le comte à ſuivre Louis, landgrave de Thuringe, qui ſe flattoit auſſi d'aller exterminer tout ce qu'il y avoit de Sarraſins en Paleſtine. Ce qu'il y eut de plus pénible pour le comte, ce fut de pouvoir s'arracher des bras de ſa jeune épouſe qu'il aimoit éperduement, & qui l'idolâtroit : il la quitta pourtant, s'embarqua, traverſa la mer, n'eut le tems de tuer aucun infidele, &, dès le premier combat, eut le malheur de tomber entre les mains d'un ſeigneur Sarraſin, qui, comptant ſur une très-riche rançon, le retint priſonnier. Ce ſeigneur avoit une fille jeune, belle & ſenſible; le comte étoit de la plus aimable figure : l'aimable Sarraſine s'intéreſſa fort vivement pour lui. A ce tendre intérêt, ſuccéda un amour véhément, & cet amour lui ſuggéra le deſſein de procurer la liberté à ſon amant, aux conditions qu'elle l'accompagneroit dans ſa fuite, qu'elle embraſſeroit le chriſtianiſme, & qu'il l'épouſeroit. La comteſſe de

Gleichen étoit au fond de la Thuringe, la Sarrafine étoit préfente, & elle étoit charmante; le parti qu'elle propofoit étoit le feul qui pût fournir au comte le moyen de rejoindre fon époufe: d'ailleurs, la jeune Mufulmane defiroit ardemment de fe convertir, & il y auroit eu une efpece d'impiété à ne pas la feconder; il accepta fes offres; le projet réuffit: ils s'évaderent, & s'embarquerent. Fidele à fes promeffes, le comte, dès fon arrivée au premier port d'Europe, époufa la Sarrafine, qui abjura publiquement le Mahométifme: enfuite ils fe rendirent en Thuringe, au château de Gleichen. La comteffe, que fon époux avoit pris foin d'informer de tout ce qui s'étoit paffé, ne vit dans fa rivale que la libératrice de fon mari; elle l'aima, & confentit à partager avec elle le cœur & le lit du comte de Gleichen, qui vécut pendant près de trente ans avec fes deux époufes, les idolâtrant l'une & l'autre, autant qu'il en étoit aimé. La mort, qui rompt tous les liens, ne fépara point ces trois époux, & le comte voulut être enterré entre fes deux femmes dans le même tombeau, qu'on voit encore à Erfurth, dans un monaftere fitué fur la montagne de Pétersberg.

(*Journal des Sciences & des Beaux-Arts.*)

DÉTAILS instructifs sur la Biblioheque de Sainte-Genevieve.

CEtte bibliothéque, qui est une des plus belles de Paris, a été ouverte le 15 du mois de novembre de l'année derniere. Quoiqu'elle ne soit pas publique, MM. les chanoines réguliers de sainte Genevieve se font un honneur & un devoir d'en partager les richesses avec les savans. Elle est en conséquence ouverte trois fois la semaine, savoir le lundi, le mercredi & le vendredi, depuis deux heures après-midi jusqu'à cinq, excepté les jours de fête & les vacances, qui commencent à l'Assomption & finissent à la St Martin. Hors ces tems-là, ceux qui ont des recherches particulieres & pressées à faire, sont sûrs d'y trouver de la part des bibliothécaires, toutes les facilités qu'ils peuvent desirer. On nous a procuré sur ce riche monument, des détails curieux & instructifs, dont nous nous empressons de faire part à nos lecteurs.

Lors de l'établissement de la congrégation de France à Ste Genevieve, il ne s'y trouva aucun livre ni manuscrit. M. le cardinal de la Rochefoulcault, pour lors abbé de cette maison, envoya aux nouveaux chanoines réguliers, 5 à 600 vol. de sa bibliotheque. Ce fut avec ce foible commencement qu'un des chanoines, le pere Dumoulinet, qui s'adonnoit particulié-

rement à la connoiſſance des livres, forma dans l'eſpace de 20 ans, une bibliotheque composée de plus de ving mille volumes. Le vaiſſeau qu'il avoit choiſi, ne pouvant plus contenir une collection ſi conſidérable, il en demanda au chapitre de la maiſon, un plus grand, qui lui fut accordé, & dont on lui confia la direction. Ce pere fit dès-lors conſtruire l'aîle de la bibliotheque, qui eſt à ſon entrée. On employa à ſa décoration, tant ſur le plafond que ſur la boiſerie, des ſculptures nobles & ſimples, dont la richeſſe ne détruit point l'effet des livres, mais forme avec eux un enſemble agréable à l'œil. Pour rompre la monotonie du vaiſſeau, on plaça dans les trumeaux, des buſtes qui l'animerent. Ce fut en 1675 que l'on conſtruiſit cette aîle. M. le Tellier, mort en 1710, ayant légué ſa bibliotheque à l'abbaye de Ste Genevieve, on prolongea le vaiſſeau, & on fit l'aîle qui eſt à la ſuite de la premiere. Enfin, vers 1729, on conſtruiſit celle de la croiſée & le dôme.

On monte à cette bibliotheque par un eſcalier large & bien éclairé. Arrivé ſur un perron ſpacieux, on en voit l'entrée, dont la grandeur annonce celle du vaiſſeau : la porte eſt décorée de différentes ſculptures. La largeur de la bibliotheque frappe d'abord : elle a 22 pieds. Son élévation en a 18; & ſa longueur, qui eſt de 330 pieds, forme, avec les buſtes placés dans les trumeaux, un magnifique coup-d'œil. Les premiers que l'on remarque, ſont ceux de la famille des Bourbons, & principa-

lement d'Henri IV & de Louis XV. Enſuite eſt le buſte du régent, & celui de ſon fils, Louis, duc d'Orléans, prince pieux & ſavant, mort à Ste. Genvieve en 1752, après y avoir vecu 22 ans : puis, celui du cardinal de la Rochefoucault, le bienfaiteur de cette maiſon, & ceux du pere Dumoulinet, & de ſon ami, le pere Mabillon. Deſcartes & Boſſuet ornent cette même aîle.

Parvenu ſous le dôme, on voit la croiſée du vaiſſeau, qui eſt de 270 pieds, & l'on jouit du plus beau coup-d'œil que puiſſe préſenter une bibliotheque. On apperçoit preſqu'en même tems les quatres aîles, qui paroiſſent égales, & qui préſentent quatre galeries de buſtes des grands hommes en tous genres & de tous les âges. Au premier aſpect, l'œil frappé de l'enſemble, eſt ſouvent trompé par la perſpective en peinture, qui corrige la moindre étendue d'une des aîles. Cette perſpective prolonge la boiſerie, les croiſées, les trumeaux, les buſtes, & forme, avec une ſphere peinte dans le milieu, l'illuſion la plus parfaite. Cette peinture, qui eſt de la joue, a été faite en 1733.

Le dôme ne le cede point au reſte : placé au milieu des quatres aîles, il donne tout à la fois, le jour & l'agrément à ce vaſte vaiſſeau. Quatre palmiers paroiſſent le ſoutenir par leurs tiges, & étendent leurs branches dans le pourtour de la coupole : des anges que ces branches & des nuages enveloppent, annoncent le ſujet peint dans le plafond. La coupole eſt ſculptée avec toute la grace & toute la richeſſe qu'on peut deſirer. Au-deſſus de cette couronne, en

forme de rameaux, s'élevent des colonnes qui vont ſoutenir la calotte du dôme, décorée dans le pourtour, d'un cadre d'or du dernier goût, & dans ſon intérieur, d'une peinture faite par le fameux Reſtout.

L'artiſte a repréſenté la glorification de St. Auguſtin, connue ſous le nom d'*Apothéoſe*. Ce ſaint, élevé aux cieux par les anges, paroît tout enflammé du feu divin qui regne dans ſes écrits. De ſa tête, qui regarde le ſéjour céleſte comme ſon unique eſpérance & l'appui d'où il attend toute ſa force, partent des éclairs, qui, au travers des nuages, vont brûler dans un coin du tableau, les livres hérétiques de Pelage, Manès & Donat. Les attitudes des anges & leurs corps détachés du plafond, produiſent un effet admirable. On en remarque un ſur-tout, vêtu d'une draperie rouge, dont le pied paroît ſuſpendu, & dans la poſition la plus naturelle. Reſtout, ſur la fin de ſes jours, ne pouvant plus marcher, ſe fit porter ſous ce dôme, pour conſidérer encore, diſoit-il, l'ouvrage auquel il avoit donné le plus d'attention, & qu'il regardoit comme ſon chef-d'œuvre. Il y a environ trois ans que ſon digne ami, M. le Moine, étant venu voir la bibliotheque, & regardant ce ſuperbe plafond, aſſura que, pour la fraîcheur de la peinture, il étoit encore tel qu'il l'avoit vu ſortir de ſes mains. Il faut remarquer qu'il a été peint en 1730, & que c'étoit en 1774 que M. le Moine parloit ainſi. Cet artiſte, avec une généroſité qui a d'autant plus de prix qu'il y en met peu lui-même, fit pré-

ſent alors à cette Bibliothéque, du buſte de Sully, en ajoutant, de ce ton vrai & ſimple qu'on lui connoît, qu'il y avoit travaillé lui-même. Ce buſte, qui eſt en terre cuite, doit être placé dans le fond de la bibliotheque, vers le côté qu'occupent les miniſtres de Louis XIV.

L'aîle qui eſt à gauche, celle où l'on voit la perſpective, renferme les buſtes des grands hommes de l'ancienne Rome, tels que Virgile, Tite-Live, Perſe, Juvenal, & autres; & l'aîle qui eſt au-delà du dôme en entrant, contient ceux des hommes les plus diſtingués de la Grece, comme Homere, Socrate, Pythagore, Solon. A ſon extrêmité, ſont les buſtes en marbre de M. le chancelier le Tellier, & celui de M. le Tellier, archevêque de Reims, qui, ayant enrichi cette bibliotheque de 16000 volumes, ne mérite pas moins la reconnoiſſance des chanoines réguliers qu'il en a gratifiés, que celle du public à qui ils les communiquent. Ce prélat, auſſi recommandable par ſa ſcience que par ſa piété, avoit employé des ſommes conſidérables à former ſa bibliotheque: il craignit qu'on ne diſperſât & vendît des livres qui lui avoient coûté tant de travail, de ſoins & de dépenſes à raſſembler; il chercha en conſéquence une communauté qui pût les conſerver, & jetta les yeux ſur celle de Ste. Genevieve. Cette maiſon n'a rien oublié pour répondre à ſes vues, bien ſûre de remplir en même tems celles d'une famille auſſi ſavante que généreuſe, qui s'eſt illuſtrée dans tous les ordres de l'état, & dont encore aujourd'hui, le chef, Mr. le marquis

de Courtanvaux, non moins curieux & érudit que ſon grand oncle, a formé une bibliotheque précieuſe en tous genres, & particuliérement en relations de voyages.

Enfin la derniere aîle de ce vaiſſeau, celle qui eſt à droite, & qui conduit au cabinet d'antiquités, renferme les buſte de la plupart des empereurs, celui de Caton, le cenſeur, figure de caractere; ceux en marbre de M. Arnaud & de Manſard, tous deux d'une exécution ſupérieure, & celui de M. de Coſte, que ſa ſcience dans les médailles & l'antiquité, a fait placer à côté du cabinet, comme pour indiquer les deux ſortes de richeſſes qu'il renferme.

Cette bibliotheque eſt non-ſeulement remarquable par la beauté du vaiſſeau, mais encore par les livres dont elle eſt compoſée. On y voit des premieres éditions en tous genres, le Catholicon de 1460, la bible de Mayence de 1462 & celle de 1472; le Pline de Jenſon auſſi de 1472; le Valere Maxime de Schœffer de 1471; la cité de dieu de St. Auguſtin, de 1468, 1470, 1474; des collections d'*Elzevirs*, *Variorum*, Dauphins, & les principaux livres qui ornent toutes les grandes bibliotheques.

Elle renferme de plus, une collection conſidérable de livres concernant l'antiquité, des gravures de toutes eſpeces, & des porte-feuilles originaux des grands Maîtres d'Italie & d'autres écoles.

Cette bibliotheque a un cabinet de manuſcrits, qui en contient un grand nombre de rares & de curieux, tels que celui de la cité de

Dieu, de St. Auguſtin, remarquable par ſes miniatures, un Tite-Live très-rare, un ſacramentaire de St. Grégoire du 9me. ſiecle, ſes Homélies du 8me. & nombre d'autres également recommandables par l'antiquité, par le ſujet & par les miniatures dont ils ſont décorés.

Pluſieurs ſouverains ont honoré cette bibliotheque de leur préſence. Louis XV vint la voir en 1764 : il y montra ce goût pour les ſciences, que la providence lui avoit donné, mais que les ſoins de ſon royaume ne lui permettoient pas toujours de développer ſelon ſes deſirs. Il renvoya les gardes qui vouloient l'accompagner, & ſe livra à cette douceur, à cette affabilité qui lui gagnoient tous les cœurs. MM. de Ste. Genevieve le regardent comme leur ſecond fondateur, & conſerveront auſſi précieuſement ſa mémoire que celle de Clovis. Celui-ci fonda leur maiſon & fit bâtir l'égliſe. Louis XV, qui a poſé la premiere pierre de la nouvelle, a, par ſes bontés pour eux & par ſa magnificence, fait commencer un temple digne des plus beaux ſiecles de l'ancienne Rome & de la Grece, & que l'élégance des proportions & la richeſſe des ſculptures annoncent déja comme un des plus magnifiques des modernes. Mais ce temple étoit à peine aux trois quarts de ſa conſtruction, que la mort enleva ce monarque bien-aimé; c'eſt à ſon petit-fils Louis-Auguſte, qu'il eſt donné de l'achever. Il ne laiſſera point imparfait un ouvrage dont toute la France attend la conſtruction avec

le plus grand desir & le plus vif intérêt. Si à Rome, S. Pierre, à Londres, S. Paul, & à Venise, S. Marc, ont des temples de la plus grande beauté, la capitale d'un puissant royaume où les arts sont cultivés avec tant d'ardeur, doit être jalouse de voir terminer une église digne de ces chef-d'œuvres, érigée à sa patrone. Commencée depuis 18 ans, combien de personne déja, doivent perdre l'espoir de la voir jamais finir ? Nous serons plus heureux, sans doute, & nous devons être persuadés qu'un prince religieux, bienfaisant, & qui aime les arts, n'oubliera rien pour porter à sa perfection un monument qui illustrera également son regne & celui de son ayeul.

La bibliotheque de Ste. Genevieve a été aussi honorée de la présence du roi de Suede, qui y a fait éclater son savoir & son goût pour les sciences. L'archiduc Maximilien & Mgr. le comte d'Artois ont témoigné leur satisfaction en la parcourant. Enfin plusieurs princes & seigneurs, tant François qu'étrangers, vont admirer un vaisseau qui peut passer pour un des plus beaux de l'Europe.

LEFEBVRE, chanoine régulier de Ste. Genevieve.

(*Avis divers.*)

CÉRÉMONIE.

LE Bailli de St. Martin-des-Champs, accompagné d'un religieux de cette maiſon, eſt obligé chaque année à la rentrée de St. Martin, de préſenter au premier-preſident du Parlement de Paris deux bonnets à oreilles, l'un double, l'autre *ſengle* (ſimple) : & au premier huiſſier du parlement un gant & une écritoire.

Cette cérémonie a eu lieu le lundi 10 de novembre ; elle tire ſon origine d'une fondation faite à St.Martin-des-Champs par Philippe de Morviller, premier-préſident du parlement de Paris, & de Jeanne du Drac, ſon épouſe ; ladite fondation confirmée par arrêt de la cour de parlement, le 4e. de décembre, l'an 1426. Cette fondation ſe trouve en entier dans la collection des chartes du monaſtere ou prieuré de St. Martin-des-Champs, imprimée à Paris en 1606, ayant pour titre : *Martiniana*, 1 vol. in-8vo. cet acte ſe trouve à la pag. 25. Il eſt cité dans le nouveau *Gallia-Chriſtiana*, tom. 7, col. 536. Le public verra ſans doute avec plaiſir l'énoncé de cet acte, qui, après pluſieurs fondations de prieres faites par Philippe de Morviller, dit :

» *Item*, que chacun an, la veuille de la feſte
» monſieur St. Martin d'hyver, au matin avant
» midi, ſera fait préſent à monſeigneur le pre-
» mier-préſident de parlement qui pour le tems
» ſera, par le maire deſdits religieux.... & par

» un d'iceux religieux, de deux bonnets, à
» oreilles, l'un double, & l'autre ſengle, en
» diſant telles paroles : *monſeigneur*, *meſſire Phi-*
» *lippe de Morviller*, *en ſon vivant premier-préſi-*
» *dent en parlement*, *fonda en l'égliſe & monaſtere*
» *monſieur St. Martin-des-Champs à Paris*, *une*
» *meſſe perpétuelle & certain autre ſervice divin*,
» *& ordonna pour la mémoire & conſervation de la*
» *dicte fondation : eſtre donné & préſenté chacun*
» *un à ce jour*, *monſeigneur le premier-préſident*
» *de parlement qui pour le temps ſeroit*, *par le*
» *maire deſdits religieux*, *& un d'iceux religieux*,
» *ce don & préſent*, *lequel il vous plaiſe prendre*
» *en gré*, & ſera le dict don & préſent deſdits
» bonnets du prix de vingt ſols pariſis, eu re-
» gard à la monnoie de préſent ayant cours.
» *Item*, & avecques ce, ſera fait don & pré-
» ſent au dit jour par le dict maire deſdits re-
» ligieux & un d'iceux religieux au premier
» huiſſier de parlement qui pour le temps ſera,
» de ungs gands & une eſcriptoire, en diſant :
» ſire, meſſire Philippe de Morviller, en ſon
» vivant premier préſident en parlement, fon-
» da en l'égliſe & monaſtere de M. St. Martin-
» des-Champs, une meſſe perpétuelle & cer-
» tain autre ſervice divin, & ordonna pour la
» mémoire & conſervation de la dicte fonda-
» tion, eſtre donné & préſenté chacun an à ce
» jour au premier huiſſier de parlement, qui
» pour le temps ſeroit, par le maire deſdits re-
» ligieux, & un d'iceux religieux, ce don &
» préſent, lequel vous plaiſe prendre en gré.
» Leſquelles paroles ſeront baillées par eſcrit

» au-dessus nommez, maire & religieux, & » sera le don & present desdits gands & scrip- » toire de douze sols parisis, en regard à la » monnoie ayant cours de présent. "

(*Journal de Paris.*)

INSTRUCTIONS données par l'Altesse du Roi HENRY VII, Roi d'Angleterre, à ses serviteurs de confiance & bien-aimés Franceys Marsyn, James Braybroke & John Stile, *pour servir de regle à leur conduite lorsqu'ils seront en présence de la vieille Reine de* Naples & *de la jeune Reine sa fille.*

PRemiérement, après avoir présenté & délivré les lettres dont ils seront porteurs, & qui doivent être délivrées auxdites reines de la part de lady Catherine, princesse de Galles; ils remarqueront bien quel est l'état qu'elles tiennent, & quelle est leur cour : si elles n'ont qu'une même maison, ou si elles vivent séparément; comment elles sont accompagnées, quels seigneurs & quelles dames sont autour d'elles.

De plus, si lesdits serviteurs du roi trouvent que les deux reines n'ont qu'une même maison, ils remarqueront & se rendront certains de la maniere dont cette maison est tenue, du pied sur lequel elle est montée : ils observeront le maintien, la contenance, l'air de visage avec

lesquels les lettres dont ils sont porteurs seront reçues, les réponses verbales qui y seront faites : ils remarqueront le degré de discrétion de sagesse & de gravité avec lequel lesdites réponses seront faites. Ils feront de plus ensorte de savoir si la jeune reine parle aucune autre langue que l'Espagnol & l'Italien, & si elle sait le François ou le Latin. Ils remarqueront particuliérement l'âge, la taille & les traits de la dite jeune reine; le teint de son visage; si ce visage est peint ou non; si elle est grosse de corps ou non, épaisse ou svelte; si elle a la physionomie animée & aimable, ou bien maussade & mélancolique; si elle est pesante ou légere; si elle a l'air effronté ou bien si la pudeur met du fard sur son visage.

Item. Ils prendront garde bien attentivement si son teint est clair.

Item. Ils prendront soigneusement notice de la couleur de ses cheveux.

Item. Ils feront note précise de ses yeux, de ses sourcils, de ses dents & de ses levres.

Item. Ils remarqueront bien le dessin & la tournure de son nez, la hauteur & la largeur de son front.

Item. Pardessus tout ils remarqueront sa peau.

Item. Ils prendront garde à ses bras, ils verront s'ils sont gros ou minces, longs ou courts.

Item. Ils verront sa main nue & remarqueront bien exactement comment elle est faite, si elle est épaisse ou mince, si elle est grasse ou maigre, longue ou courte.

Item. Ils prendront note de ses doigts s'ils sont longs ou courts, gros ou minces, larges ou étroits du bout.

Item. Ils remarqueront si son cou est long ou court, gros ou mince.

Item. Ils examineront ses seins, s'ils sont gros ou petits.

Item. Si elle a de la barbe autour des levres ou non.

Item. Ils feront en sorte d'approcher ladite jeune reine à jeûn, ils entameront avec elle une conversation de maniere à pouvoir s'approcher aussi près de sa bouche qu'ils pourront décemment le faire, afin de respirer son haleine, & de pouvoir juger si elle est douce ou non, si sa bouche a l'odeur de quelqu'épice, d'eau de rose ou de musc.

Item. Ils prendront note de la hauteur de sa taille, & demanderont si elle porte des pantoufles ; dans ce cas ils tâcheront d'en voir une, & de prendre la mesure de son pied.

Item. Ils tâcheront de savoir si elle n'a pas quelqu'infirmité ou difformité naturelle, de quel genre elle pourroit être : si elle est d'une santé constante, ou sujette aux maladies, ou alternativement l'un & l'autre.

Item. Ils tâcheront de savoir si elle n'a pas eu quelqu'intrigue particuliere avec le roi d'Arragon son oncle, & si elle lui ressemble.

Item. Ils sauront quel est son régime ordinaire, si elle aime à boire, si elle mange beaucoup, si elle fait des repas fréquents, si elle boit

boit du vin, ou de l'eau, ou de l'un & l'autre enſemble.

Item. Leſdits ſerviteurs du roi chercheront le plus habile peintre qu'ils pourront trouver, & feront faire le portrait le plus fidele poſſible de ladite jeune reine, & le feront refaire s'ils ne le trouvent pas abſolument reſſemblant.

RÉPONSE des Serviteurs du Roi HENRY VII.

Autant que nous pouvons nous en rapporter à nos pauvres ſens, ſujets à l'erreur & aux illuſions, ladite jeune reine ne nous a pas paru peinte; ſa ſtature ainſi que les traits de ſon viſage nous ont paru aimables: il y a quelque choſe de rondelet & de graſſouillet dans ſa peau; ſon air eſt la gaieté même, & n'a rien de renfrogné; elle eſt demi-ſérieuſe (par décence) & légere, (par nature quant à ſes mouvemens, n'entendons pas quant à l'eſprit); elle n'eſt point bavarde en paroles; elle a un maintien *demeuré*, image expreſſive de la pudeur féminine.

Au ſurplus nous penſons qu'elle a été avare de paroles, parce que la reine ſa mere étoit préſente, & devant elle, elle avoit l'air d'une vierge & paroiſſoit ne pas faire attention à nous pour ricaner & folâtrer (de paroles) avec les filles d'honneur; quant à ſes yeux, ils ſont bruns, le poil de ſes ſourcils eſt noir (ou noirâtre), pour ce qui concerne ſon nez, il a ſur une certaine longueur, une certaine éminence au milieu avec un bout bien effilé qui cherche à joindre & à baiſer la levre ſupérieure

à-peu-près comme la reine sa mere. Nous avons vu les mains nues de la jeune reine maintefois, & les avons baisées, & avons apperçu qu'elles étoient douces au tact, d'une peau naturellement propre & d'un arrondissement fort engageant.

Pour ce qui est des seins de ladite jeune reine, ils sont un peu gros & pleins, au surplus ils étoient relevés par art jusqu'au menton, à la maniere du pays, ce qui donnoit à sa grace un air un peu gros & rendoit son cou trop court à l'œil; du reste n'avons apperçu aucun poil (sinon follet) autour de ses levres qui sont d'une peau bien nette. Quant à ce qui a rapport à l'haleine de ladite jeune reine, nous n'avons pu approcher ses levres d'assez près pour parvenir à une connoissance certaine de cet article; cependant sans faire semblant de rien, autant que l'honnêteté l'a permis, nous avons communiqué avec ladite jeune reine, & nous devons dire que nous n'avons distingué aucune odeur d'épice, ni d'eau-rose, & qu'à juger de la rose de ses levres, du lys de son teint, fraîcheur de sa bouche & autres accessoires, nous ne pouvons conjecturer sinon qu'elle est la salubrité de la santé & la joye de la vie (au moins en apparence): pour ce qui a rapport à la hauteur de la taille, jamais nous n'avons pu connoître la hauteur des talons; mais vu que les jupes sont longues & que nous n'avons pu voir que le bout du pied en marchant, en vérité le peu que nous avons vu du susdit pied, autant que nous nous y con-

noiſſons, nous a paru joli & particuliérement petit, ce qui eſt même choſe: en dernier lieu, la jeune ſuſdite reine eſt grande mangeuſe, elle fait deux bons repas par jour; en général elle boit de l'eau avec une infuſion de canelle, quelquefois elle boit de l'hypocras, mais rarement.

(*Courier de l'Europe.*)

LETTRE aux Auteurs du Journal de Paris.

MESSIEURS,

S'il eſt triſte de voir mourir ceux à qui leur jeuneſſe & leur ſanté ſembloient promettre une longue carriere; de quelle douleur ne doit-on pas être affecté lorſque l'on perd ſon ami, & le compagnon de ſes travaux? Un fatal accident, trop ordinaire à ceux qui ſe ſervent imprudemment des armes à feu, vient d'enlever M. Gruet à la littérature. Il chaſſoit, il appuya malheureuſement ſa tête ſur la bouche de ſon fuſil: le chien qu'il avoit mené avec lui, heurta le fuſil, le fit partir (*), & il eſt mort du coup qu'il a reçu. Perſonne n'eſt plus accablé de cette perte que moi. Il m'honoroit d'une confiance particuliere. Le goût pour la poéſie, que nous partagions tous deux, reſſerroit encore les liens de notre amitié. Hélas! je

(*) Il n'avoit encore que 25 ans.

croyois qu'il rempliroit un jour les espérances qu'il avoit données par son début dans la littérature. J'espérois que son premier triomphe en enfanteroit d'autres : & M. l'Abbé de Lille auguroit si bien de son talent, qu'il l'avouoit pour son éleve. Outre sa traduction *des Adieux d'Hector & d'Andromaque*, piece qui fut couronnée à l'académie Françoise en 1776, je connois de lui une héroïde intitulée : *Annibal au Sénat de Carthage.* Elle est pleine de sentimens élevés, & de beaux vers. Il avoit entrepris de mettre Télémaque en vers. Son intention étoit, sans doute, de se former au rythme de notre versification, en soumettant aux loix de la poésie la prose sublime de l'archevêque de Cambrai; car il avoit trop de goût pour ignorer que ce qui est déja bien en prose, doit rester en prose, & que les pensées, pour être bien exprimées en vers, doivent sortir du cerveau des poëtes, revêtues des formes poétiques, comme Pallas sortit toute armée du cerveau de Jupiter. Mais son meilleur ouvrage, est une traduction en vers du commencement de l'Iliade : il a rendu très-heureusement les mouvemens du style d'Homere, & la marche nombreuse & périodique de ses vers. Ce morceau étoit d'autant plus difficile à traduire, qu'il avoit à lutter contre Racine qui, dans sa superbe scene d'Agamemnon & d'Achille, a imité en maître plusieurs traits de ce poëte Grec. M. Gruet, outre ses talens que l'âge & l'étude auroient perfectionnés, possédoit les qualités du cœur, si précieuses pour l'amitié.

Il avoit toute la franchiſe qu'une ame bien née montre ordinairement dans les premieres années de la jeuneſſe, & que la retraite nourrit preſque toujours. (Car c'eſt l'âge & le monde qui nous rendent diſſimulés). Quoique homme de lettres, il n'étoit point infecté de deux vices qui corrompent ſouvent l'ame de ſes confreres. Il n'avoit ni l'envie, qui veut flétrir l'homme dont la gloire l'éblouit, ni l'orgueil qui le mépriſe. Voilà, Meſſieurs, les motifs de mes regrets. Hélas! préſageant ſa gloire future, je lui ai dit plus d'une fois (*tu Marcellus eris*). Je ne croyois pas être obligé un jour de m'écrier,

Oſtendunt terris hunc tantum fata, nec ultra
Eſſe ſinunt.

Permettez, meſſieurs, que dans votre journal, je donne à ſa cendre ce témoignage public de ma douleur.

Animamque......
His ſaltem accumulem donis, & fungar inani
Munere.

J'ai l'honneur d'être, &c.

ANDRÉ DE MURVILLE.

Ce 12 Décembre 1777.

POÉSIES FUGITIVES.

PLUTUS.

ÉPITRE A UN SAGE,

Couronnée par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts d'Amiens.

TOi, dont les goûts, les talens & les mœurs
N'ont point ſubi le joug de nos erreurs,
Guide mon vol du Parnaſſe au Lycée,
Rallume en moi l'éclair de la penſée.
L'art d'Apollon, le preſtige des vers,
Seul autrefois enſeignoit l'univers;
Des vérités, long-tems dépoſitaire,
Qu'il ſoit encor l'art d'inſtruire & de plaire;
Et que toujours des guirlandes de fleurs
Avec Minerve uniſſent les neuf ſœurs.
Rends à mes vœux ces déeſſes propices;
Je vais tonner ſur l'auteur de nos vices.

Le dieu de l'or, du haut de ſes autels,
A ſes genoux voit ramper les mortels;
Il s'applaudit de leur bruyante ivreſſe,
Phébus l'encenſe, & Vénus le careſſe;
Le goût, les arts élégans & légers,
Vont lui payer des tributs paſſagers.
Dans ſes travaux, dirigeant l'induſtrie,
La nouveauté, colombe qui varie,
Fait à ſes yeux éclore tour-à-tour

Mille beautés qui ne vivent qu'un jour.
Sous ſes rayons l'Amour dore ſes aîles;
Au ſeul Plutus les plaiſirs ſont fideles,
Et, dans la main du ſuperbe impoſteur,
Semblent placer le ſceptre du bonheur.
Vain appareil, illuſion frivole!
Bientôt le ſage, appréciant l'idole,
Avec terreur, contemple des bienfaits,
Toujours ſuivis d'un eſſaim de forfaits.

Lorſque Plutus étendit ſon domaine,
De l'univers il fit changer la ſcene;
Sous ce tyran, le citoyen vénal
Ne vit d'éclat que celui du métal;
L'impunité couvrit de ſon égide
La fraude heureuſe & le crime intrépide;
Et le flatteur, vivant de trahiſon,
Au fol orgueil fit payer ſes poiſons.
Par le déſordre attiré dans les villes,
L'agriculteur quitta ſes champs fertiles;
Cérès en pleurs & le cœur indigné,
Cérès languit ſur le ſol dédaigné.
A l'art ſubtil d'échapper au ſupplice
On réduiſit l'amour de la juſtice;
Le publicain actif en ſes travaux,
Vint preſſurer le chaume des hameaux;
Et fatigué de ſes plaiſirs factices,
Dans ſes ennuis il inventa des vices.
Le luxe enfin, de hochets revêtu,
Ou corrompit, ou brava la vertu.
A ces cliens, il tient lieu de naiſſance;
Dégrada tout avec magnificence;
Et la richeſſe eut la ſtérilité
Du ſable aride au ſoleil brillanté.

Vois-tu cet arbre inutile & ſuperbe?
Autour de lui ſon ombre a glacé l'herbe;

Vampire altier, dangereux ornement,
Son bois poreux grossit rapidement;
Et sa racine, à grands frais abreuvée,
Pompe des sucs, dont la plante est privée:
Tel est l'éclat de ce luxe imposant
Qui charme, étonne & brille en détruisant.
Chez nos Laïs, son audace indiscrette,
De la pudeur proclame la défaite,
Et, sans rougir, l'aveugle vanité.
Au poids de l'or pese la volupté.

L'hymen m'appelle, & je vole à sa fête:
Le myrte verd n'ombrage point sa tête;
Sur un char d'or assis avec langueur
Il est armé d'un flambeau sans chaleur:
Le fier Plutus tient sa chaîne sacrée,
Qui par l'amour ne sera point serrée:
Et le garant de sa stérilité,
Le froid dégoût soupire à son côté.

L'amour jadis dédaignoit l'opulence;
Tendre & naïf, nourri par la constance;
Il triomphoit avec simplicité;
Son éloquence étoit la vérité;
Des sentiments composoient ses offrandes;
Pour ornement il vouloit des guirlandes:
Aveugle enfant que le luxe a séduit,
Par un fil d'or tu n'étois point conduit!
Plutus hélas! t'a rendu mercenaire:
Et l'amitié, méconnoissant son frere,
Bientôt a fui loin de notre horison
Pour nous laisser son fantôme & son nom.

Des nobles cœurs, les mouvemens sublimes;
Sont devenus des travers ou des crimes!
De la patrie, amour impétueux,
Suprême loi de l'homme vertueux,
Céleste flamme, héroïque délire,

Frein du tyran qui t'abhorre & t'admire,
Appui certain des justes potentats,
Restaurateur & vengeur des états,
Il faut chercher tes hauts faits dans l'histoire;
L'or est pour nous plus brillant que la gloire;
Rome indigente écrasa les Tarquins,
Et sut long-tems maîtriser les destins.
Riche sans or, forte de son courage,
Elle abattit l'opulente Cartage,
Et le ressort de sa prospérité
S'affermissoit par son austérité :
A l'avarice, aux richesses livrée
Rome adora le tyran de Caprée :
Et dans son luxe, adopté des Césars;
Vit le torrent qui mina ses remparts.

Mais quel mêlange indécent & bizarre
Confond les rangs comme au sombre tartare !
Dans un réduit obscur, mystérieux,
Sont rassemblés de jeunes furieux :
Là l'espérance autour d'un cercle avide
Fait voltiger son fantôme perfide:
J'ai vu l'autel des dépouilles chargé
Dans le silence à Plutus érigé,
J'ai vu le jeu qui trahit & caresse,
Sourire encore aux malheureux qu'il blesse;
Rendre muet & le sang & l'honneur,
Associer la joie à la terreur,
Et, sans pitié, plonger dans ses abîmes
Ses favoris devenus ses victimes :
Là, sont brisés tous les nœuds du devoir;
Là, naît le crime au sein du désespoir.

Dieu des trésors, ton ascendant suprême,
Donne des loix au philosophe même !
Je l'apperçois dans ses profonds caveaux,
L'œil enflammé séchant sur ses fourneaux :

Il décompose, il unit les substances,
Sa folle ardeur se nourrit d'apparences;
De la nature, en ses vœux indiscrets,
Il entreprend d'imiter les creusets,
Et sacrifie, en suivant sa chimere,
L'or qu'il possede à celui qu'il espere!

Tel est le fruit de nos vastes travaux!
Pour être heureux nous perdons le repos!
Du vrai bonheur j'ai pénétré l'asyle,
Il a pour temple une grotte tranquille.
La vérité, les vertus & la paix
Avec ce dieu regnent loin des palais;
Riche des dons de Cérès, de Pomone,
Des mains de Flore il reçoit sa couronne;
L'ambition, fougueuse en ses desirs,
Fuit sa présence avec les faux plaisirs:
Il fait connoître un art sans imposture;
L'art de jouir puisé dans la nature;
Et la sagesse, assise à son côté,
Voile à demi la tendre volupté.
Mais de ce dieu la retraite enchantée
Fut rarement des humains fréquentée;
Ils l'ont cherché sous des lambris pompeux;
Et n'ont trouvé que des biens orageux;
L'or alluma les desirs qui les brûlent:
C'est avec lui que les fléaux circulent,
Et par degrés dénaturant les mœurs,
Ce pur métal a corrompu les cœurs!

Hardi Colomb, pourquoi fends-tu les ondes?
Tu vas causer le malheur des deux mondes!
De mille horreurs un échange infernal
Sera le fruit de ton succès fatal!
La soif de l'or dévaste l'Ibérie,
Ses habitans abjurent la patrie;
Et l'Amérique engloutit dans son sein
Des légions de ce peuple assassin.
Armés d'audace & de droits chimériques

Des impoſteurs, des brigands fanatiques,
Avec le fer, les feux, les trahiſons,
Vont ſur les mers conquérir des poiſons!
De châtimens la débauche ſuivie,
Produit la mort aux ſources de la vie,
Anéantis un eſſaim de tyrans,
Qu'ont épargné les gouffres dévorans.
Avec effroi, ſur leurs levres livides,
Je vois errer leurs ames homicides,
Et l'Eſpagnol, de forfaits infecté,
Tombe en ſerrant ſon or enſanglanté.

Mais à cet or qu'on rende un juſte hommage;
Aſtre du jour, il eſt ta noble image;
Incorruptible en ſa pure bonté,
Des élémens il ſe voit reſpecté;
De ſon tiſſu, la ductile ſoupleſſe,
Le reproduit ſur l'effort qui le preſſe;
Et la vapeur qui dégrade l'airain
Ne peut jamais s'exhaler de ſon ſein:
Aimons ſur-tout que cet or environne
D'un faſte auguſte & l'autel & le trône;
Plutus encore, entre les citoyens,
Sait établir des rapports, des liens;
C'eſt ſous ſes loix que le talent s'exerce;
Il agrandit les canaux du commerce,
Et vient marquer les degrés différens
Qui, parmi nous, font diſcerner les rangs;
Par les travaux, impoſés au vulgaire,
De l'indigent le riche eſt tributaire,
Mais ô mortels! vos coupables excès
Des cieux toujours corrompent les bienfaits;
Et ces tréſors accordés à la terre
Ont, dans vos mains, enfanté le tonnerre.

Quid non mortalia cogis
Pectora?

Par M. l'abbé TALBERT.

VERS

SUR LA MORT DE MA MERE.

DE ta tombe, ô ma Mere, écoute mes regrets :
La douleur pour jamais empoiſonne ma vie :
Ah! tant que tu vécus, qu'elle eut pour moi d'attraits!
Chaque jour par tes ſoins elle fut embellie.

L'inexorable Mort te ravit ſans retour;
Tu ne peux t'échapper du ténébreux Empire :
Ma Mere, vainement t'appelle mon amour,
Et pour te voir encor, mon cœur en vain ſoupire,

Ah! ſi, nouvel Orphée, aux accents de ma voix,
Je pouvois attendrir les parques inflexibles,
Le Ténare verroit une ſeconde fois
Ravir une mortelle à ſes gouffres horribles.

Mais, je n'entendrai plus le tendre nom de Fils,
Prononcé par ta bouche, enchanter mon oreille;
Si la nuit te retrace à mes ſens aſſoupis,
Ma douleur s'en augmente alors que je m'éveille.

Seul au milieu d'un monde étranger à nos cœurs;
Je trouvois mes plaiſirs dans ta ſeule tendreſſe.
Aujourd'hui rien ne peut adoucir mes malheurs;
Seul, je ſuis tout entier en proie à la triſteſſe.

Ah! que n'as-tu, ſemblable aux meres d'à préſent,
Relégué loin de toi les fruits de l'hymenée ?
A peine on m'eût appris que j'étois ton enfant;
J'euſſe vu ſans douleur finir ta deſtinée.

O ma mere! pardonne à mes ſens égarés
L'injuſte emportement de ce vœu téméraire :
Ton Fils, comme il le doit, reconnoît tes bontés,
Et toujours ta mémoire à ſon cœurs ſera chere.

De tes ſoins maternels le tendre ſouvenir
Me trace de ta mort l'image encor ſanglante ;
Mais duſſé-je jamais ne voir mes pleurs tarir,
Ma Mere à mon eſprit ſera toujours préſente.

Par M. T. A. E. P.

LE TEMPLE DE LA MORT,

Imité de l'Anglois.

DAns une iſle déſerte, où l'aquilon fougueux
Obſcurcit le ſoleil ſous un ciel orageux,
Il eſt une vallée, objet de nos allarmes ;
La nature oublia d'y répandre ſes charmes.
De lugubres cyprès, redoublant la terreur,
Environnent ces lieux d'une profonde horreur.
Les rameaux dépouillés de fleurs & de feuillage,
Se courbent ſous l'oiſeau de ſiniſtre préſage ;
La terre envenimée y produit le poiſon,
Et l'hiver déſaſtreux eſt la ſeule ſaiſon.
En ces immenſes lieux, cercueil de la nature,
On voit un temple affreux d'une antique ſtructure ;
Dans ſon vaſte contour, quatre portes d'airain
Diviſent l'univers par l'ordre du deſtin.
Quand le monde naquit, ce temple prit naiſſance;
Et le monde y perdra ſon entiere exiſtence.
Il enſevelira, d'une commune loi,
L'enfant & le vieillard, & l'eſclave & le Roi.
Le ciel créa la tombe, & ſon arrêt ſévere

Enchaîna les mortels ſous le joug ſanguinaire
D'un monſtre aveugle & ſourd, ſans pitié ſans raiſon;
Cette iſle eſt ſon empire, & la mort eſt ſon nom.
Il commande en tyran, &, d'une faulx armée,
Sa main peſe toujours ſur la terre opprimée.
Hier, hier encore, un objet enchanteur,
La divine *Almérice* éprouva ſa fureur.
Son ſang baigna l'autel; la voûte en parut teinte;
Le temple en dégoûtoit, quand ſon amant *Mélinte*,
A peine dans ſon trouble articula ces mots,
A travers les ſoupirs, les cris & les ſanglots.
L'homme en vain à tes loix oppoſe une barriere;
Tu fermes tous les yeux ouverts à la lumiere,
Viens donc, viens donc à moi, triſte divinité,
Termine les ennuis de mon cœur agité!...
Ah! pour t'intéreſſer à mon ſort déplorable,
Connois tous les degrés du malheur qui m'accable.
Dans ces remparts brillants, fameux par le concours
Des appas réunis, au ſignal des amours,
Où l'on voit des beautés l'aſſemblage céleſte,
La charmante *Almérice* effaçoit tout le reſte.
Lui portant à l'envi notre hommage & nos vœux;
Eſclaves à ſes pieds, nous nous trouvions heureux.
Epris de ſes atraits, dès leur naiſſante aurore,
Ses premiers ſentiments, mon cœur les fit éclore.
Mes yeux peignoient aux ſiens mes timides deſirs;
J'accoutumai ſon ame à la voix des ſoupirs;
Tout nous étoit commun: peines, bonheur, tendreſſe,
Secrets épanchemens, voluptueuſe ivreſſe;
Plaiſirs délicieux & toujours renaiſſants!...
Oui, vous occupiez ſeuls & maîtriſiez mes ſens;
Qu'êtes-vous devenus?... O douleur!... A vos charmes,
Succedent les regrets, & le deuil, & les larmes;

Un inſtant a détruit ce rapide tranſport,
Et du ſein de l'amour me rappelle à la mort.
Je jouiſſois à peine... une fievre brûlante
Mêle ſon noir venin au ſang de mon amante:
Je la vois ſuccomber... calme au ſein de l'horreur,
Elle tait ſes tourmens, pour tromper ma douleur.
La nature eſt en deuil, l'amour eſt immobile,
Tout pleure, tout gémit, elle ſeule eſt tranquille.
Cependant je commande à mes yeux inquiets,
De lui cacher ma crainte & mes troubles ſecrets;
Mais comment abuſer les regards d'une amante?
Malgré tous mes efforts, *Almérice* expirante
Sentit mes pleurs couler, me vit trembler, hélas!
Et ſurprit de mes yeux l'arrêt de ſon trépas.
Près de l'inſtant fatal qui borne ſa carriere,
Elle ſouleve encor ſa débile paupiere;
Et ſes yeux, me fixant pour la derniere fois,
Elle me dit ces mots d'une mourante voix:
» C'en eſt fait, je le ſens, je ſuccombe, j'expire.
» Mon cœur glacé t'échappe, & tu perds ton empire,
» Je meurs... Mais, toute à toi, dans mes derniers momens,
» En vain la pâle mort s'empare de mes ſens:
» Quand elle étend ſur moi ſa fureur vengereſſe,
» Elle détruit mon être, & non pas ma tendreſſe".
Ces derniers mots ſcellés du ſoupir de la mort,
Dans mes bras défaillans ont terminé ſon ſort,
Et mon cœur, accablé d'une exiſtence vaine,
Prouve qu'on ne meurt point de l'excès de ſa peine.
Sourde divinité, qu'implorent mes douleurs,
C'eſt trop long-tems hélas! t'abreuver de mes pleurs;

Repais-toi de mon ſang !... Délivre enfin mon ame,
Et viens la réunir au bien qu'elle réclame ;
Frappe, ne tarde plus, garde, au gré de mes vœux,
Ton ſecours le plus prompt, pour le plus malheureux !

Par M. le Comte D'HARTIG.

ÉPITRE

A MON ESTOMACH.

MÉCHANT & pareſſeux valet,
Serviteur *incongédiable*,
Qu'il faut le printems mettre au lait ;
Lutin caché, deſpote, ou diable,
Je veux enfin te parler net.

L'ambition n'eſt point mon fait :
Avec ce faſte qui l'accable,
Son train, ſa roue & ſon hochet,
La fortune eſt trop mépriſable ;
Le courtiſan le plus complet
Eſt un être ſi pitoyable
Que, juſqu'au nom, tout m'en déplait.
Ici bas paſſant comme un trait,
De la vie effleurant le ſable,
Je ne veux point, dans le trajet,
Me rendre bien recommandable;
Par tout le mal que j'aurai fait ;
La gloire eſt un colifichet
Trop envié, pour être aimable...
Il eſt clair que d'après cela

Mon grand plaisir est d'être à table ;
J'en voulois vîte arriver là,
Et mon but est très-raisonnable.

C'est-là que la gaîté jaillit
Avec la mousse du Champagne ;
Le verre en main Caton sourit,
Et Socrate bat la campagne.
Voyons quelle est l'affliction
Qui, par le tems enracinée,
Puisse tenir contre un flacon
De Vougeost ou de Romanée ?

Eh ! si de gloire on est tenté,
Et que ses ardeurs soient trop vives ;
On peut, avec de la santé,
Tenir un coin dans nos archives.
N'eût-il pas au hasard jetté
Vingt bagatelles fugitives,
Chapelle auroit été cité.
Il est une immortalité
Qui n'appartient qu'aux bons convives.

Ce gros joufflu d'abbé Courtin,
Assez peu ferme sur la rime,
A son bureau mince écrivain,
Dans un repas étoit sublime ;
Chaulieu l'a dit dans un quatrain.
Piron, fut-il né sans génie ;
En eût retrouvé dans le vin,
Dans cet enjoument libertin,
Que Despréaux n'eut de sa vie,
Et que, peut-être, avoit Cotin.
Dieux ! tarissez l'eau d'Hippocrène,
Bien digne du sacré vallon !
Bacchus, l'imagination
Naît de ta liqueur souveraine,
Et ma foi, l'âne de Silene
Vaut le Pégase d'Appollon.

Revenons. Toi, de mon épître,
Objet indomptable & malin;
Toi, mon ennemi clandeſtin,
Et que j'accuſe à plus d'un titre;
Toi, que je veux fléchir enfin,
Traitons : pour clauſe, je m'engage;
Car j'ai les goûts accommodants,
A t'envoyer des mets friands,
De très-vieux nectar pour breuvage.
Tous les jours faiſant pour le mieux;
J'aurai de l'ordre & du courage;
Mais toi, digere, malheureux,
Et ne me fais pas, ſi tu peux,
Payer tous les frais du meſſage.

Que diable, à la fin, je ſuis las
D'aller t'amadouant ſans ceſſe;
Je renverrai, dans tous les cas,
Mon médecin & mon âneſſe,
Puis, après, tu t'arrangeras.
D'ailleurs, quand tu me fais la guerre;
Mon moral même eſt démonté.
J'ai de l'humeur, de la colere,
D'après ta moindre hoſtilité.
Moi, qui ſuis loin de vouloir nuire;
Enclin alors à m'égarer,
Aiguillonné par la ſatyre,
Je ſuis plus lent pour admirer;
Et j'oublierois preſque de rire.
L'hiver paſſé, dans mes chagrins;
Armé d'une ſombre marotte,
J'ai penſé, comme Don Quichotte,
Livrer bataille à des moulins.

Quand tu vas mal, maudit organe;
Fût-ce Horace, Homere ou Buffon,
Il n'eſt rien que l'on ne condamne,
Il n'eſt plus d'écrit qui ſoit bon.

N'aguere encor, grace à la gêne
Où tu m'a mis à tout propos,
J'ai pensé haïr des rivaux,
Qui n'en valoient pas trop la peine.

Ton voisinage, en vérité,
Est incommode, cher confrere.
Par toi le dégoût enfanté
Vient voiler la nature entiere;
Ravit un charme à la beauté,
Et suspend la sécurité,
D'où naissent les soins pour lui plaire.
Tout éveille ou lasse à ton gré;
Tu rends aimable, ou tu rends bête;
Toi seul, je gage, a préparé
Plus d'une civile tempête.
Non, non, j'en suis bien assuré,
Charles n'eût point perdu la tête;
Si Cromwel avoit digéré.

Au fait, ton désordre m'ennuie;
Et c'est trop m'imposer la loi;
Je veux être bien avec toi,
Pour être mieux avec Lesbie;
Je veux l'adorer sur ta foi,
Et plus gaîment pousser la vie.
Vuidons, il en est encor temps;
Nos querelles, que je déteste.
Il s'agit de servir céans
Bacchus & l'amour, sans conteste;
Fais ton métier pendant cent ans...;
Je veux bien me charger du reste.

PORTRAIT DES MARIS,

Chanſon.

UN amant léger, frivole,
D'une jeune enfant raffole;
Doux regards, belle parole,
Le font choiſir pour époux.
Soumis, quand l'hymen s'apprête,
Tendre le jour de ſa fête,
Le lendemain il tient tête...
Il faut déja filer doux.

—

SI-TÔT que du mariage,
Le lien ſacré l'engage,
Plus de vœux, pas un hommage;
Plaiſirs, talens, tout s'enfuit:
En vertu de l'hymenée,
Il vous gronde à la journée,
Bâille toute la ſoirée,
Et, Dieu ſait, s'il dort la nuit!

—

SA contenance engourdie,
Quelque grave fantaiſie,
Son humeur, ſa jalouſie,
Oui, c'eſt la tout votre bien;
Et pour avoir l'avantage
De reſter dans l'eſclavage,
Il faut garder au volage
Un cœur dont il ne fait rien.

Par Madame la Marquiſe DE LA FE...

ÉPITAPHE.

Cy gît qui but, chanta, joua;
Des vers & de l'amour ſentit la double ivreſſe;
De mille voluptés doucement s'enivra,
Sans rien ôter à la délicateſſe.
Bravant le ſort contraire, au ſien toujours ſoumis,
Il n'eut que le regret de ne pouvoir ſans ceſſe
Faire du bien à ſes amis,
Et du plaiſir à ſa maîtreſſe.

Par M. le Comte DE VIERMES.

VERS

Sur le mariage de M. MARMONTEL.

Celui qui célébra l'amour
Du ton de Catulle & d'Ovide,
Au Dieu qu'il chantoit dit un jour,
Je veux être heureux, ſois mon guide.
Non, non, je ne ſuis point ingrat,
Lui dit l'Amour; & par contrat
Je te promets Adélaïde.

Par M. THOMAS.

VERS

A M. le Marquis DE VILLETTE, *sur son mariage avec Mlle.* DE VARICOUR, *au Château de Ferney.*

FLEUVE heureux du Léthé, j'allois passer ton onde
Dont j'ai vu si souvent les bords;
Lassé de ma souffrance, & du jour & du monde,
Je descendois en paix dans l'empire des Morts:
Lorsque Tibulle & Délie,
Avec l'Hymen & l'Amour,
Ont embelli mon séjour,
Et m'ont fait aimer la vie.
Les glaces de mon cœur ont ressenti leurs feux;
La parque a renoué ma trame désunie;
Leur bonheur me rend heureux.

Enfin, vous renoncez, mon aimable Tibulle,
A ce fracas de Rome, au luxe, aux vanités,
A tous ces vains plaisirs célébrés par Catulle;
Et vous osez dans ma Cellule
Goûter de pures voluptés!
Des petits-maîtres emportés,
Gens sans pudeur & sans scrupule,
Dans leurs indécentes gaietés,
Voudront tourner en ridicule
La réforme où vous vous jetés.
Sans doute ils vous diront que Vénus la friponne,
La Vénus des soupers, la Vénus d'un moment,
La Vénus qui n'aime personne,
Qui séduit tant de monde & qui n'a point d'amant,

Vaut mieux que la Vénus & tendre & raisonnable,
Que tout homme de bien doit servir constamment.

Ne croyez pas imprudemment
Cette doctrine abominable.
Aimez toujours Délie; heureux entre ses bras;
Osez chanter sur votre lyre
Ses vertus comme ses appas;
Du véritable amour établissez l'empire,
Les beaux esprits Romains ne le connoissent pas.

Par M. DE VOLTAIRE.

VERS à une Actrice.

MAIS pourquoi donc être jolie?
Pourquoi ces yeux où la pudeur
A la tendresse est réunie?
Pourquoi cet organe enchanteur,
Dont l'ame se sent attendrie?
Pourquoi donc ce bras fait au tour?
Ce sein arrondi par l'amour?
Pourquoi?... pourquoi m'avoir su plaire?
Voyons, que vous avois-je fait?
Depuis près d'un an, solitaire,
J'étois tranquille, satisfait,
Avec un Horace, un Voltaire,
Un Ovide, ou bien un Gresset.
Maudissant l'amour & ses peines,
Je me disois : soyons heureux;
Le plaisir de porter des chaînes
Est un plaisir trop dangereux.
Hélas! inutile chimere!
Vaines ressources de l'esprit!
Ce que raison m'avoit fait faire,
Un de vos regards l'a détruit.

Par M. L. DE C.

ACADÉMIES.

SÉANCES

DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

I.

ACADÉMIE Royale des Sciences de Paris.

L'Académie a fait sa rentrée publique, après la Saint-Martin, le mercredi 12 de novembre 1777.

Le secrétaire de l'académie a ouvert la séance, en annonçant que le prix proposé sur les moyens de produire une récolte abondante de salpêtre avoit été remis à l'année 1782, & que le roi en avoit doublé les fonds, ensorte que ce prix sera de 8000 liv. outre 4000 liv. que l'académie distribuera en *accessit*. Nous renvoyons, pour les détails qui concernent ce prix, à notre Journal de novembre 1777 (page 252-259) où nous les avons exposés d'après le programme publié par l'académie.

Le secrétaire déclara que le prix pour l'encouragement des faiseurs d'instrumens de mathématiques,

thématiques, & qui doit être accordé à celui qui lui présentera *le meilleur quart de cercle de trois pieds de rayon, garni de toutes les pieces qui peuvent servir à le rendre d'un usage sûr & commode, & accompagné d'un mémoire contenant le détail des moyens qui auront été employés pour le construire*, étoit remis à la Saint-Martin 1779, les instrumens qui ont été présentés à l'académie, n'ayant point rempli les conditions du concours.

Pour donner plus de tems aux artistes, les ouvrages seront reçus jusqu'au premier mai 1779 inclusivement; mais le concours sera ouvert & les pieces présentées seront examinées depuis la publication du programme jusqu'audit terme. Les ouvrages qui viendront après, ne seront pas admis au concours.

Les instrumens & les mémoires seront remis entre les mains du secrétaire de l'académie qui, après avoir enregistré la présentation, en donnera un récépissé, & se chargera de les remettre aux commissaires nommés par l'académie. Ils seront rendus aux auteurs, après le jugement du prix.

L'académie, à son assemblée publique de la Saint-Martin 1779, proclamera, dans la forme usitée, celui auquel elle adjugera le titre de son ingénieur en instrumens de mathématique, (*) & un prix de 2400 liv. destiné à le dédommager de ses avances.

(*) L'académie avoit accordé ce titre à feu M. Langlois, comme au premier artiste du royaume en ce

Le ſecrétaire fit l'annonce d'un nouveau prix de phyſique, que l'académie, toujours empreſſée de concourir aux progrès des ſciences, vient de fonder, & qu'elle donnera tous les deux ans. Elle propoſe pour le premier prix de ce genre, qui ſera de 1500 liv. le ſujet ſuivant :

L'expoſition du ſyſtême des vaiſſeaux lymphatiques.

Quoique ce genre de vaiſſeaux ait été découvert depuis plus d'un ſiecle, on n'a pas encore approfondi tout ce qui peut les faire mieux connoître.

Y en a-t-il de pluſieurs eſpeces, comme on l'avoit d'abord avancé ?

Quelle en eſt l'origine & la terminaiſon ?

Toutes les parties du corps en ſont-elles pourvues ?

Comment ces vaiſſeaux ſe comportent-ils dans les glandes conglobées ?

Enfin quelle eſt la route que ſuivent ceux de leurs troncs qui peuvent être rendus ſenſibles ?

Voilà les principaux points ſur leſquels l'académie attend des éclairciſſemens. Elle déclare

---

genre; elle l'avoit accordé de même à M. Canivet, ſon neveu, qu'elle avoit regardé comme l'héritier des talens de ſon oncle. A la mort de ce dernier, pluſieurs artiſtes ſe ſont empreſſés de demander ce titre vacant; mais l'académie a cru devoir en faire l'objet d'un concours & le réſerver à celui des artiſtes nationaux & regnicoles, qui lui préſenteroit le meilleur *quart de cercle* &c. qu'elle demande par ſon programme.

qu'elle ne veut & n'adoptera que des faits. L'anatomie comparée pourra venir au ſecours de l'anatomie humaine ; mais il faudra ſur-tout s'attacher à celle-ci, conſidérée dans l'état de ſanté & non dans celui de maladie, parce que, dans cette derniere circonſtance, l'organiſation des parties n'eſt pas toujours exactement celle de la nature.

Pour donner aux ſavans le tems de faire les recherches convenables à l'importance & à la difficulté de ce ſujet, l'académie ne proclamera le prix qu'à ſa ſéance publique de la St.-Martin 1779 ; mais les mémoires lui ſeront remis avant le premier juillet de la même année. Comme elle ſe propoſe de vérifier les obſervations qui paroîtront neuves, elle exige des auteurs qu'ils rendent compte des procédés qu'ils auront ſuivis, des inſtrumens qu'ils auront employés, & des ſubſtances dont ils auront fait uſage en injection. L'académie deſire auſſi qu'ils joignent à leurs mémoires des deſſins, ou, tout au moins, des eſquiſſes, lorſqu'ils le jugeront néceſſaire.

Les ſavans, de toutes les nations, ſont invités à travailler ſur ce ſujet, même les aſſociés étrangers de l'académie : elle s'eſt fait une loi d'en exclure les académiciens régnicoles.

Les autres conditions que l'académie impoſe, ſont conformes à celles qui ſe trouvent dans les programmes qu'elle publie pour chaque prix.

Après ces différentes annonces, M. Caſſini de Thury, directeur de l'obſervatoire, a lu des *réflexions ſur la figure de la terre.* Après une

discussion sommaire des deux mesures du méridien, faites au Nord & au Pérou par les accadémiciens, sous le ministere de M. le comte de Maurepas, M. de Cassini conclut que celle du Nord mérite plus de confiance; qu'elle a été faite avec des instrumens plus parfaits dans un pays moins couvert de montagnes; circonstance d'autant plus importante, qu'il est démontré que l'attraction des montagnes suffit pour faire écarter le fil à-plomb de la perpendiculaire. M. de Cassini proposa ensuite quelques corrections à faire à la mesure du degré du méridien de France, d'après des déterminations plus exactes de la latitude de Brest & de Vienne, & il fixe la longueur moyenne du degré du méridien, entre Brest & Vienne, à 37900 toises.

M. de Fouchy, ancien secrétaire de l'académie, a lu un mémoire sur une *nouvelle construction de niveau à lunettes, absolument exempt de vérification* (*). M. de Fouchy substitue au niveau d'eau, dont se servent habituellement les ingénieurs & les arpenteurs, un niveau de mercure, construit sur les mêmes principes & beaucoup plus petit; mais au lieu de le placer hors de la lunette, il le place dans la lunette même. Cette disposition ne pouvant s'adapter

(*) Les occupations de la place de secrétaire que M. de Fouchy a remplie pendant plus de 30 ans, l'avoient obligé d'abandonner plusieurs travaux relatifs à l'astronomie & à la physique; il les a repris, & c'est ici le premier fruit de son loisir.

à la construction ordinaire des lunettes, M. de Fouchy a été obligé d'en imaginer une particuliere. Cette lunette, qu'il a fait exécuter par M. Navarre, célebre Opticien, est composée de trois verres; & quoiqu'elle ne soit pas acromatique, elle ne produit presque pas de couleurs. Ce niveau a l'avantage d'être très-exact & d'un prix modique.

M. de Borda, lieutenant des vaisseaux du roi, & directeur de l'académie, fit ensuite la lecture du *précis de son voyage aux isles Canaries & sur les côtes d'Afrique, pour déterminer les latitudes & les longitudes des principaux points de ces isles & de ces côtes.* M. de Borda avoit sur son bord trois horloges marines de la construction de M. Bertrand, deux appartenant au gouverneur François, & une qui avoit été prise à Cadix, & qui appartenoit au gouvernement Espagnol. Il avoit pour le seconder dans ses opérations, dom Toffigno, astronome Espagnol, M. de Puységur, & plusieurs officiers de marine distingués. Il a relevé dans les anciennes cartes des erreurs nombreuses, dont quelques-unes vont à 30 & 40 minutes en longitude.

M. de Borda a donné, dans sa relation, une description du pic de Ténérife; il est parvenu à monter jusqu'au sommet de cette fameuse montagne à travers les pierres ponces, & les rochers de lave qui la composent dans toute sa hauteur, & qui sont amoncelés sans ordre. Le sommet du pic présente le *crater* d'un volcan; ce crater est ovale ou elliptique; il a

25 à 30 toises dans le sens du petit diametre; & 35 à 40 dans le sens du plus grand. Il a à peine 30 pieds de profondeur; le terrein en est assez chaud pour qu'on ne puisse y tenir long-tems sans douleur. M. de Borda a mesuré la hauteur de cette montagne par le barometre; &, en appliquant à ses observations la méthode de M. de Luc, il trouve qu'elle est de 11586 pieds. La même montagne, mesurée par des opérations trigonométriques très-exactes, s'est trouvée de 11424 pieds.

M. de Borda a imaginé un moyen très-ingénieux de déterminer l'intensité de la force magnétique, dans les différens parages qu'il a parcourus. Il résulte de ses observations qu'elle est assez exactement la même par-tout, mais que si elle ne paroît pas telle, elle ne varie qu'en raison de l'inclinaison de sa direction avec l'horison; inclinaison qui change & qui agit avec plus ou moins d'obliquité.

M. Brisson, maître de physique & d'histoire-naturelle des enfans de France, & M. Cadet, ancien apothicaire-major des camps & armées du roi, s'étant occupés des recherches sur le pouvoir réfringent des liqueurs, soit simples, soit composées, ils en ont rendu compte à l'académie. Il résulte de leur travail, que la dissolution des sels augmente le pouvoir réfringent de l'eau; mais que tous ne l'augmentent pas de la même quantité. Le sel ammoniac, par exemple, est celui de toutes les substances salines qui leur a donné le plus grand effet. Le pouvoir réfringent n'a non plus

aucune relation avec la densité des corps ; par exemple, l'esprit de sel est un milieu presqu'aussi réfringent que l'huile de vitriol, quoique la pesanteur spécifique de cette derniere soit d'un quart plus grande. Enfin l'huile de térébenthine, quoique beaucoup plus légere que l'eau, & par conséquent que tous les acides minéraux, a plus de pouvoir réfringent, & la térébenthine elle-même en a presqu'autant que le verre. MM. Brisson & Cadet, font ensuite l'application de ces connoissances à la grande loupe brûlante appartenant à feu M. de Trudaine, qui a été remplie d'esprit-de-vin, & ils font voir qu'elle feroit beaucoup plus d'effet, si elle avoit été remplie d'une dissolution de sel ammoniac ou d'huile de térébenthine.

Ce mémoire a été suivi d'un autre de M. le Gentil, sur *la conformité de l'astronomie* des Brames de nos jours, avec celle des anciens Chaldéens. Ces derniers peuples, d'après des observations multipliées, & qui se perdent dans l'antiquité la plus reculée, avoient déterminé certaines époques, certaines périodes, au bout desquelles revenoient les mêmes phénomenes astronomiques. M. le Gentil retrouve ces mêmes périodes chez les Brames de nos jours, à quelques corrections près, que le tems a sans doute enseignées à leurs ancêtres, & c'est encore à l'aide de ces périodes qu'ils calculent les éclipses de soleil & de lune.

M. Perronet, premier ingénieur des ponts & chaussées, a lu ensuite un mémoire sur *la réduction de l'épaisseur des piles, & sur la cour-*

bure qu'il convient de donner aux voûtes, pour que l'eau puisse passer plus librement sous les ponts. Dans les ponts qui avoient été construits presque jusqu'à nos jours, les arches étoient indépendantes les unes des autres, & chaque pile servoit en quelque sorte de culée. Les ponts modernes ont été construits sur d'autres principes ; on ne donne à chaque pile que l'épaisseur nécessaire pour soutenir le fardeau de la voûte, & tout l'effort de cette derniere, de proche en proche, porte sur la culée. M. Perronet fait sentir les avantages de cette construction ; ils consistent principalement dans l'économie des matériaux & dans la liberté du passage des eaux. Il fait voir comment on peut encore augmenter ce dernier avantage en prenant le plus haut qu'il est possible, l'origine de la voûte, & en faisant les piles absolument droites jusqu'à cette origine.

La séance a été terminée par un mémoire de M. Lavoisier, sur une *nouvelle théorie de la combustion & de la calcination.* Il établit d'abord que l'air est un composé de la matiere du feu, comme dissolvant, unie & combinée avec une substance qui lui sert de base & qui la neutralise ; la combustion, suivant lui, n'est autre chose que la décomposition même de l'air, c'est-à-dire, la désunion de sa base d'avec la matiere du feu qui la tenoit en dissolution. Il appuie son opinion, 1°. sur ce que la combustion ne peut avoir lieu sans air ; 2°. sur ce que, dans toute combustion, la base de l'air est absorbée & se combine avec le corps qui

brûle : or la base de l'air ne peut passer dans une nouvelle combinaison sans laisser libre la matiere du feu qui la tenoit en dissolution ; alors cette derniere reparoît avec les caracteres qui lui sont propres, c'est-à-dire, avec flamme, chaleur & lumiere. Ce n'est donc pas, dans l'opinion de M. Lavoisier, des corps qu'on a regardé jusqu'ici comme combustibles, que se dégage la matiere de feu, mais de l'air dans lequel se fait la combustion; de sorte que ce fluide élastique est, suivant lui, le véritable & peut-être le seul corps combustible de la nature. M. Lavoisier applique cette théorie à la respiration des animaux ; il fait voir que l'air, dans cette fonction animale, reçoit une altération semblable en tout à celle qu'il éprouve pendant la combustion ; qu'il est en partie converti en air fixe ou acide méphitique ; or ce changement, cette altération ne peut avoir lieu sans dégagement de matiere du feu : donc il doit y avoir dégagement de matiere du feu dans le poulmon, dans l'intervalle de l'inspiration à l'expiration, & c'est cette matiere du feu sans doute qui, se distribuant avec le sang dans toute l'économie animale, y entretient une chaleur constante de 32 degrés & demi environ au thermometre de M. de Réaumur. M. Lavoisier apporte pour preuve de cette derniere assertion, une observation très-frappante ; c'est qu'il n'y a d'animaux chauds dans la nature que ceux qui respirent habituellement, & que cette chaleur est d'autant plus grande que la respiration est plus fréquente. Au reste, M.

Lavoiſier ne propoſe ces idées qu'avec beaucoup de réſerve, & il promet de développer ſucceſſivement, dans différens mémoires, chaque partie de ce nouveau ſyſtême.

(*Journal des Savans; Journal de Paris; Mercure de France.*)

I I.

Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris.

Le 14 du même mois, l'académie tint ſon aſſemblée publique. M. Dupuy, ſecrétaire perpétuel, ouvrit la ſéance, & déclara que l'académie avoit adjugé à M. Emmanuel Guilhem de Clermont, baron de Sainte-Croix, le prix qu'elle avoit à diſtribuer à ſa rentrée après la Saint-Martin : que c'étoit le troiſieme prix adjugé par la compagnie à ce ſavant; qu'elle l'avoit depuis peu admis au nombre de ſes *aſſociés-libres-étrangers;* mais que le mémoire couronné lui ayant été envoyé avant le choix qu'elle a fait, l'auteur n'étoit pas dans le cas de la loi qui exclut tout académicien du concours.

Pour ſe conformer aux vues du fondateur, feu M. le comte de Caylus, qui avoit à cœur de fixer les idées des artiſtes, l'académie avoit propoſé pour ſujet, de rechercher : *quels furent les noms, les attributs divers de Cérès & de Proſerpine chez les différens peuples de la Grece & de l'Italie; quels furent l'origine & les raiſons de ces*

attributs ; le culte de ces divinités, leurs ſtatues, leurs temples, les tableaux, les artiſtes illuſtrés par ces ouvrages.

Enſuite M. Dupuy annonça que l'académie, pour le ſujet du prix de Pâques 1779, propoſoit de *rechercher ce que les monumens hiſtoriques nous apprennent des changemens arrivés ſur la ſurface du globe par le déplacement des eaux de la mer.* Le prix ſera toujours une médaille d'or de la valeur de quatre cens livres. Les pieces, affranchies de tous frais, doivent être remiſes entre le mains du ſecrétaire perpétuel de l'académie, avant le premier décembre 1778, *& paſſé le tems fixé, on n'en recevra abſolument aucune.*

Le programme qui contient l'annonce de ce prix ayant été diſtribué dans l'aſſemblée, M. Dupuy lut l'éloge hiſtorique de M. le duc de la Vrilliere, honoraire de l'académie. Cette lecture fut ſuivie de celle de différens morceaux de littérature.

1°. M. le Beau lut le précis du vingt-ſixieme de ſes *mémoires ſur la légion romaine*, dans lequel il traite *des délits & des peines militaires.* Cette partie de la diſcipline guerriere des Romains, eſt un objet curieux & intéreſſant par l'utilité qui peut réſulter de pluſieurs points de comparaiſon.

2°. M. Bouchaud lut de même le précis d'un mémoire ſur les *édits des édiles des Romains*, pour faire connoître l'étendue du pouvoir confié à ces magiſtrats. Ce mémoire eſt une ſuite de ceux que l'auteur a compoſés ſur les *édits des magiſtrats* chez les Romains, ma-

tiere qui tient à la jurisprudence & à la police de ce peuple aussi célebre par sa législation que par ses armes.

3°. M. Gaillard entretint l'assemblée de ses recherches *sur les causes de la haine personnelle qu'on a cru remarquer entre Louis-le-Gros, roi de France, & Henri I, roi d'Angleterre.* On fait ordinairement dériver cette haine d'une prétendue querelle au jeu qu'on veut que ces deux princes aient eue entr'eux. L'académicien s'attacha à montrer que ce fait, loin d'être appuyé sur des autorités capables de fonder une certitude historique, n'est qu'un réchauffé, une imitation de ce que présente dans les vieux romans des quatre fils Aymon, l'histoire de Regnaut & de Berthelot. Ensuite, par le détail dans lequel il entra sur l'état des affaires dans les deux royaumes, il montra que la haine des deux rois n'avoit pour cause que des intérêts politiques, qui ne pouvoient manquer d'animer & d'armer les deux puissances l'une contre l'autre.

4°. M. de Rochefort termina la séance par la lecture d'une partie d'un mémoire *sur la philosophie de Marc-Aurele.* Du tems de cet empereur le *Stoïcisme* n'étoit plus ce qu'il avoit été : il avoit dégénéré. L'académicien fit voir comment ce prince s'étoit appliqué à faire revivre, dans sa pureté primitive, une philosophie sur laquelle il régloit sa conduite, & dont il avoit à cœur d'étendre l'empire, la regardant comme la base du bonheur particulier & public, qui ne peut naître que de la vertu.

(*Journal* de Paris.)

III.

SOCIÉTÉ *royale de Médecine de* Paris.

Questions proposées à la Société, par M. le Duc de Charost, & extrait de la réponse de la Société.

M. Le duc de Charost étant dans le cas de faire curer les fossés d'un château où il y a environ mille toises cubes de vase, & qui ne sont entretenus d'eau que par la pluie ou par celles qui viennent des terres, a fait demander à la société ;

1°. *Si le curage peut causer des maladies aux travailleurs, aux habitans du village ?*

2°. *Quelles sont les précautions à prendre pour les prévenir.*

3°. *Quelles sortes de maladies peuvent résulter du curage, pour les travailleurs, pour les habitans ?*

4°. *Quel remede il est bon d'y employer ?*

5°. *Si les vases destinées à l'engrais des terres & déposées à l'extrêmité du village, au mois de Novembre, peuvent y être nuisibles, cet hyver, le printems, été, l'automne suivans ?*

6°. *En ce cas, s'il est quelque moyen préservatif ?*

7°. *Si le moment où l'on répandra l'engrais sur les terres est un moment dangereux pour les habitans du village & autres habitations voisines ?*

Pour remplir les vues bienfaisantes de M. le duc de Charost, la société a examiné avec

ſoin toutes ces queſtions, & y a répondu. Voici un extrait de la réponſe.

1°. *Le curage d'un foſſé qui ne reçoit d'autre eau que celle de la pluie peut-il cauſer des maladies aux travailleurs, & aux perſonnes qui ſont dans le voiſinage ?*

R. Il n'eſt que trop vrai que le remuement des vaſes, ordinairement formées par les débris des ſubſtances végétales & animales qui ont éprouvé une fermentation putride, peut occaſionner des accidens, ſur-tout à ceux qui ſont expoſés d'une maniere immédiate à leur effet nuiſible, tels que les travailleurs. L'hiſtoire en fournit pluſieurs exemples; mais le danger qui en réſulte eſt relatif à une infinité de circonſtances qui le rendent plus ou moins grand & quelquefois nul.

Ce danger augmente à raiſon de la profondeur du lieu, c'eſt-à-dire, à raiſon du défaut de communication libre avec l'air extérieur. Ainſi, toutes les autres circonſtances étant égales, un endroit profond, etroit, entouré de murs, peut expoſer à un plus grand nombre d'accidens, que celui qui eſt à découvert. On a obſervé que les vaſes recelent quelquefois un air inflammable. Leur produit le plus ordinaire eſt un foye de ſouffre qui peut devenir, de même, dangereux.

2°. *Quelles ſont les précautions à prendre?*

R. Vu les circonſtances, on a conſeillé d'attendre un tems froid & ſec, comme le plus propre à ces ſortes de travaux; de donner aux travailleurs du vin, de bons alimens, de les

faire relever & changer ſouvent de place. On a recommandé de faire labourer les foſſés, la veille du travail & le ſoir, avec des crochets ou griffes en forme d'ancres, ou avec quelque inſtrument ſemblable, aſſujetti à un long bâton ou perche, afin d'ouvrir, ſans danger, la vaſe des foſſés, ſoit qu'il y ait de l'eau ou non.

3°. *Quelles ſont les maladies qui peuvent réſulter du curage, ſoit pour les travailleurs, ſoit pour les habitans du lieu?*

R. On n'a pas cru devoir déterminer en détail le genre de maladies qui peuvent réſulter de ces ſortes de travaux, parce qu'elles ſont relatives à beaucoup de circonſtances dépendantes du lieu, de la ſaiſon, des diſpoſitions individuelles, &c. qui les font toujours varier; on a établi ſeulement en général, qu'il y en a de deux ſortes, celles qui dépendent de l'action immédiate des vapeurs méphitiques ſur les travailleurs, & celles qui ſont dues au voiſinage & à l'habitation continuelle des lieux, où il y a des vaſes ſemblables, ainſi qu'à l'uſage des eaux ſtagnantes qui les forment, &c. Les premieres ſont en général des affections ſubites, telles que des foibleſſes, des ſuffocations, l'aſphyxie, &c. les ſeconds, principalement des fievres intermittentes, &c.

4°. *Quel remede il eſt bon d'y employer?*

R. Les accidens du premier genre n'exigent que des ſecours ſimples, le changement de place, un air pur & frais, l'application ſubite de l'eau froide, &c. Les autres maladies exigeant un traitement méthodique & varié, on

a regardé, comme inutile & déplacé, tout détail à ce ſujet; mais pour ſatisfaire aux autres queſtions, la ſociété a conſeillé de placer les vaſes deſtinées à l'engrais des terres, dans les lieux les plus aérés & les plus écartés, & de les laiſſer bien ſécher avant de les répandre.

Tels ſont, en abrégé, les conſeils que la ſociété royale de Médecine a jugé à propos de donner à M. le duc de Charoſt, qui a deſiré en outre qu'on en fît mention dans un écrit public, afin que le public en fût inſtruit & pût en profiter, en pareille occaſion.

(*Gazette de Santé.*)

I V.

ACADÉMIE Françoiſe.

L'académie s'étant aſſemblée le 4 de Décembre, pour nommer la perſonne qui devoit remplacer feu M. Greſſet; elle a choiſi M. l'abbé Millot.

(*Journal* de Paris.)

V.

SOCIÉTÉ Littéraire de Metz.

La ſociété propoſe la queſtion ſuivante; pour le ſujet du prix qu'elle adjugera en 1778.

La foire qui ſe tient à Metz au mois de mai de chaque année eſt-elle avantageuſe au commerce; & ne ſeroit-il pas utile pour le bien de cette ville, de donner à cette foire les franchiſes dont jouiſſent cel-

les qui sont établies dans les villes de grand commerce.

La même compagnie a remis au concours pour le prix de 1779 cette autre question : *Lorsque la ville de Metz se gouvernoit en république, a-t-elle été commerçante & manufacturiere ? Si elle l'a été, quand, comment & pourquoi a-t-elle cessé de l'être ? Quels obstacles s'opposent aujourd'hui, soit à l'établissement, soit au rétablissement du commerce & des manufactures dans cette ville ; & quels sont les moyens de diminuer ces obstacles, s'il est impossible de les anéantir tout-à-fait ?*

Les deux prix consistent chacun en une médaille d'or de la valeur de 400 liv.

Les mémoires doivent être adressés francs de port, dans le courant du mois de mai de l'année où ils seront admis au concours, à M. *Dupré de Geneste, secrétaire-perpétuel de la société littéraire de Metz.*

(*Journal Encyclopédique.*)

V I.

Académie des Sciences, Arts, & Belles-Lettres de Châlons-sur-Marne.

On s'est occupé dans tous les tems de l'éducation de la noblesse, & de celle de la partie aisée de la nation, mais on n'a jamais donné qu'une attention superficielle à l'instruction du peuple. Ces considérations ont déterminé l'académie à proposer pour sujet du prix qu'elle adjugera dans son assemblée du 25 août

1779 : *Quel ſeroit le meilleur plan d'éducation poſſible pour le peuple ?*

L'académie invite tous les amis de la patrie à travailler ſur un ſujet qui intéreſſe également le bonheur du peuple & la gloire de la nation. Le prix ſera une médaille d'or de la valeur de trois cens livres. Les pieces ſeront écrites, liſiblement, en François ou en Latin, & elles ſeront envoyées, franche de port, à M. Sabbathier, ſecrétaire perpétuel de l'académie, ſix mois avant la diſtribution du prix. Tout paquet, adreſſé à M. Sabbathier ſans être franc de port, ne ſera pas retiré de la poſte, de quelque pays qu'il vienne. Les auteurs ne ſe feront point connoître ; ils mettront ſeulement une deviſe à la tête ou à la fin de leur mémoire. Ils joindront un billet cacheté, qui contiendra leurs noms, qualités & demeure, s'ils veulent ſe faire connoître ; & la deviſe ſera répétée ſur ce billet.

L'Académie a déja annoncé au public qu'elle adjugeroit, dans ſon aſſemblée du 25 août 1778, un autre prix, dont le ſujet conſiſte à trouver : *Les moyens les moins onéreux à l'état & au peuple, de conſtruire & d'entretenir les grands chemins.* Les conditions de ce dernier programme ſont les mêmes que celles du précédent.

(*Année Littéraire.*)

VII.

Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen.

L'académie tint, ſuivant l'uſage, le 6 août dernier, une ſéance publique; les éleves des écoles d'anatomie, de chirurgie, de botanique, de mathématique, d'hydrographie, de l'art des accouchemens, & ceux de l'école gratuite de deſſein & d'architecture y reçurent des mains du directeur les prix fondés par le corps municipal.

Les deux ſecrétaires annoncerent un très-grand nombre d'ouvrages préſentés à cette compagnie dans le cours de l'année; tels ſont, entr'autres, 1°. le 4e. vol. du *Monde primitif*, &c. par M. Court de Gebelin, 2°. l'*Œuvre* de M. Cochin, en 7 vol. in-8vo. 3°. les *Entrevues du pape Ganganelli;* 4°. un *Mémoire* de M. le comte de Treſſan, *ſur les bons effets qu'il a éprouvés du remede des Caraïbes contre la goutte*, (M. Dambourney joignit à cet ouvrage le détail des ſoulagemens qu'il avoit obtenus du même remede); 5°. une nouvelle montre à quantiemes, dont le mécaniſme eſt d'accord avec la diviſion irréguliere des mois & des années, de ſorte qu'elle indique toujours le quantieme exact, par M. Duval, horloger à Rouen; 6°. un *Mémoire ſur la ſcintillation des étoiles*, par Dom Gourdin, religieux bénédictin; 7°. une *Diſſertation* de M. Forfait, fils, ſous-ingé-

nieur-constructeur à Brest, *sur la conservation & le meilleur emploi des bois de service;* 8°. un *Mémoire concernant la construction & l'usage d'un nouveau compas de variation à réflexion, avec lequel un homme seul peut observer en mer à toute heure du jour & de la nuit*, par M. de Gaule; 9°. des *Remarques* de M. Poullain, maître en chirurgie à Rouen, *sur les effets de l'opium, & ses propriétés en chirurgie;* 10°. un *Mémoire concernant l'Histoire-Naturelle des paons*, par M. le marquis de Limezy.

La même académie demande, pour l'année prochaine.

1°. Une piece de 200 vers françois au plus, dont le genre & le sujet sont au choix des auteurs.

2°. Un mémoire qui indique *le moyen le moins dispendieux de percer la terre jusqu'à une source supposée à 300 pieds de profondeur, & d'élever l'eau de cette source jusqu'à la surface du terrein.*

Pour l'année 1779, une *notice critique & raisonnée des historiens anciens & modernes, de la Neustrie & Normandie, depuis leur origine connue jusqu'au 18e. siecle.*

Les deux premiers prix consisteront chacun en une médaille d'or de la valeur de 300 liv.; le 3me. sera double. Les ouvrages doivent être envoyés, francs de port, avant le premier juillet de chaque année, à M. Haillet de Couronne, ou à M. Dambourney, tous deux secrétaires de l'académie de Rouen, selon que ces écrits appartiendront à la classe des belles-lettres, ou à celle des sciences.

(*Journal Encyclopédique.*)

VIII.

Académie électorale d'Erfort.

L'académie demande pour ses prix la solution des quatre questions suivantes.

1°. *Question économique.* » Quelles sont les » meilleures herbes propres à servir de four- » rages aux bestiaux, après l'esparcette, *la lu-* » *zerne*, & le treffle d'Espagne." Il s'agit ici des végétaux qui croissent dans le territoire d'Erfort, particuliérement sur des montagnes à chaux, & dans les terreins marnés. On indiquera la meilleure méthode de tirer parti de ces herbes.

2°. *Question mathématique.* » Quel seroit » l'instrument le plus propre à nettoyer la ri- » viere de Geda, les canaux & les rivieres » dont le courant n'est pas rapide, & qui pour- » roit être substituée avec avantage à la ma- » chine grillée & à crochet, dont on s'est » servi jusqu'à présent" ?

3°. *Question historique.* » Quelles sont les épo- » ques les plus importantes du commerce d'Er- » fort, depuis les anciens tems jusqu'au 16e. » siecle"? L'académie a déja couronné un mémoire sur cette même question ; mais elle desire qu'on l'examine de nouveau, qu'on la traite avec plus d'étendue, & qu'on embrasse un plus grand nombre d'époques.

4°. *Question chymique.* » Quels sont les moyens » de procurer la plus grande perfection possi- » ble à la bierre en fermentation, & quelle est » l'influence de l'athmosphere sur les sucs qui

» operent la fermentation ? Comment pourroit-
» on profiter des bons effets de l'athmosphere,
» & empêcher que les autres ne soient nui-
» sibles ? "

Les mémoires sur les trois premieres questions seront envoyés, francs de port, avant le 2 août prochain, & ceux sur la 4e., avant le 2 avril 1779, à M. le professeur Rumpel, secrétaire perpétuel de l'académie d'Erfort.

I X.

ACADÉMIE Royale des Sciences & Belles-Lettres de Madrid.

L'académie se proposant d'encourager les arts, & sur tout de porter la poésie & l'éloquence Espagnoles à un degré de perfection où elles ne sont pas encore parvenues, vient de fonder deux prix, consistant chacun en une médaille d'or ; ces deux médailles seront distribuées tous les ans aux auteurs, poëtes & orateurs qui seront jugés avoit le mieux traité les sujets que l'académie aura proposés ; les membres seuls de l'académie seront exclus du concours. Quant aux ouvrages, ils seront examinés d'après les regles de Longin, Cicéron, Quintilien, pour les discours, & d'après les principes d'Aristote & d'Horace pour les ouvrages de poésie. L'académie recommande principalement aux auteurs, d'écrire en Espagnol, soit en vers, soit en prose, sans insérer dans le corps de l'ouvrage aucun passage Grec, Latin ou de

toute autre langue étrangere ancienne ou moderne. Dans le cas où un ouvrage paroîtroit avoir un mérite peu inférieur à celui qui aura été couronné, l'académie, pour récompenser & encourager l'auteur, aura soin de le faire imprimer.

Le sujet du prix d'éloquence pour l'année prochaine 1778, est l'*éloge du roi Philippe V*, fondateur de l'académie; celui de poésie est un poëme en octaves sur *la résolution prise par Cortès de couler à fond ses vaisseaux, après son débarquement sur les côtes de la Nouvelle-Espagne.*

Ceux qui voudront s'exercer sur l'un ou sur l'autre de ces deux sujets, sont avertis de faire parvenir leurs ouvrages francs de port au secrétaire de l'académie, avant & exclusivement le premier avril 1778.

(*Gazette universelle de Littérature.*)

X.

ACADÉMIE des Antiquités de Cassel.

Le landgrave de Hesse-Cassel a établi un prix de 400 liv. tournois en faveur de l'académie. Le sujet que cette compagnie propose pour ce prix de l'année 1778, est l'*éloge de Winckelman.* Les auteurs doivent faire connoître l'état où ce savant antiquaire a trouvé la science dont il s'occupoit, & les progrès qu'elle a dus à ses lumieres & à ses travaux. Les mémoires, écrits en Latin, en François, en Allemand ou en Italien, seront adressés, avant le 1er. mai 1778,

à M. le marquis de Luchet, conseiller intime des légations, & secrétaire perpétuel de l'académie. Le prix sera adjugé le 18 août de la même année.

(*Journal Encyclopédique*)

X I.

Société économique de Berne.

Lettre écrite, le 5 octobre 1777, par M. Tribolet de la Lance, Médecin Sécretaire perpétuel de la Société Economique de Berne, à M. Vicq d'Azyr, Secrétaire perpétuel de la Société Royale de Médecine de Paris.

Monsieur, la correspondance que j'entretiens avec vous, sur les objets qui concernent la société royale de médecine, me fait espérer que vous voudrez bien me rendre un service qui n'est point, à la vérité, du ressort de cette compagnie, mais qui intéresse trop l'humanité en général, pour que vous vous refusiez à me l'accorder. Deux généreux anonymes m'ont fait parvenir *cent louis* pour en former un prix sur le sujet dont je vous envoie un programme. La reconnoissance que l'on doit à un trait si noble & si généreux, l'importance du prix, & plus encore l'utilité qui doit en résulter, sont des motifs plus que suffisans pour engager tout ami de l'humanité, à faire connoître cette annonce aussi universellement qu'il sera possible. Je prends donc la liberté

berté de vous prier de la faire connoître, en France, de la maniere qui vous paroîtra la plus propre à remplir ce but. Vous obligerez par-là la société économique, & particuliérement celui qui a l'honneur d'être, &c.

Cent louis seront adjugés à l'auteur du meilleur mémoire sur la matiere déja proposée par la société économique de Berne; savoir: *comparer & rédiger un plan complet & détaillé de législation sur les matieres criminelles sous ce triple point de vue : 1°. Des crimes & des peines proportionnées qu'il convient de leur appliquer : 2°. De la nature & de la force des preuves & des présomptions : 3°. De la maniere de les acquérir par la voie de la procedure criminelle ; ensorte que la douceur de l'instruction & des peines soit conciliée avec la certitude d'un châtiment prompt & exemplaire, & que la société civile trouve la plus grande sûreté possible combinée avec le plus grand respect possible pour la liberté & l'humanité.*

Le prix sera adjugé à la fin de 1779; & les pieces de concours doivent être adressées, franches de port, à M. Tribolet, secrétaire perpétuel de la société économique, à Berne. Elles seront reçues jusqu'au 1 janvier 1779, & pourront être écrites en Latin, François, Allemand, Italien ou Anglois. Le nom de l'Auteur sera renfermé dans un billet cacheté, qui portera la même devise que le mémoire qu'il accompagnera.

(*Mercure de France.*)

SPECTACLES.

PARIS.

OPÉRA.

On a continué ſur ce théatre *Armide*, dont nous avons rendu compte dans nos derniers journaux ; au 15 du mois de décembre, on en étoit à la dix-huitieme repréſentation.

Le 2 du même mois, on donna *Pygmalion*, acte du triomphe des arts, par la Mothe, muſique de Rameau ; *Hilas & Zelis*, acte ajouté en 1762, aux *Caracteres de la Folie*, muſique de M. de Buri ; & *Myrtil & Lycoris*, paſtorale nouvelle, repréſentée à Fontainebleau pendant le dernier voyage, paroles de MM. Bocquet fils, & Boutellier, muſique de M. Deſormery.

Le public auroit reçu ce ſpectacle avec aſſez d'indifférence, ſans l'acte de *Myrtil & Lycoris*, qui a été accueilli favorablement. On y a trouvé un genre de muſique paſtorale agréable & aſſez bien ſoutenu ; quelques morceaux particuliers ont obtenu des applaudiſſemens marqués, tel eſt celui que chante Mlle. Gavaudan ;

D'une rose
Fraîche éclose,

Et celui chanté par le sieur l'Aîné :

En ce jour mon cœur est sans allarme.

Mais il paroît que le public auroit desiré un peu plus de variété & de force. Les ballets de la fin ont fait le plus grand plaisir ; ils sont variés & d'un dessin agréable. La musique de ces divertissemens a fait sensation ; les airs de danse ont paru gais & piquans. On a reçu avec enthousiasme le sieur Dauberval, dont le public étoit privé depuis long-tems.

(*Journal* de Paris ; *Affiches & Annonces* de Paris.)

COMÉDIE ITALIENNE.

Les comédiens Italiens ont donné, le lundi 24 novembre, la premiere représentation de *Félix* ou *l'Enfant-Trouvé*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes ; par M. Sedaine, musique de M. Moncigni.

Cette piece est un roman connu dont voici le fonds.

Pierre Morin, laboureur, a trouvé une somme d'argent avec laquelle il a acheté des terres qu'il fait valoir depuis vingt-sept ans, avec assez de soin & de bonheur pour avoir considérablement augmenté l'intérêt de son argent. Avant de se décider à en faire usage, il s'est

engagé par un écrit, ſigné devant des témoins & le curé du lieu, à remettre les terres dans l'état où elles ſe trouveront au propriétaire de la ſomme perdue, ſi jamais il venoit à reparoître. Cependant il a élevé ſa famille avec honneur. Il a trois fils, dont l'un eſt capitaine, l'autre abbé, le troiſieme procureur, & une fille nommée Thérefe, qu'il eſt prêt à marier à un gentilhomme de ſon voiſinage, nommé Verſac. Il a de plus élevé chez lui un enfant qu'il a trouvé préciſément dans le même-tems que cette ſomme qui a fait ſa fortune. Il l'a appellé Felix. Ce jeune homme, plein d'excellentes qualités, eſt amoureux de Thérefe & en eſt aimé. Mais incapable de nuire aux projets de ſon bienfaiteur, & de traverſer l'établiſſement de ſa fille, il triomphe de ſon amour, & ne ſe ſentant point la force de voir le mariage de Thérefe, il prend le parti de ſe faire ſoldat, & s'engage dans la compagnie du frere même de ſa maîtreſſe; mais il ne ſpécifie point le tems de ſon engagement, & promet ſeulement de ſervir tant qu'il en aura la fantaiſie. Ce n'eſt pas la peine d'examiner s'il y a des engagemens de cette eſpece, & ſi un homme qui veut ſervir ainſi n'eſt pas un ſimple volontaire. Quoi qu'il en ſoit, il eſt prêt à partir; & Thérefe déſeſpérée eſt prête d'obéir à ſon pere, lorſqu'un inconnu paſſant dans les bois voiſins qui ſont infeſtés de contrebandiers, eſt renverſé de ſa chaiſe, & ſur le point de perdre la vie, ſi un jeune homme qui ſe trouve là par haſard avec un bâton, n'avoit mis en fuite

ſix ou ſept brigands armés de piſtolets & de fuſils. Ce jeune homme, comme on s'en doute déja, n'eſt autre que Félix. Le voyageur encore étourdi de la chûte, & de ſon danger, eſt porté chez Pierre Morin avec ſon domeſtique qui eſt bleſſé. Il ne connoît point ſon libérateur, mais il en parle comme d'un homme ſurnaturel, & en effet, il faut qu'il le ſoit. Il ajoute que le lieu où il eſt, lui a toujours porté malheur; que vingt-ſept ans auparavant il a perdu une ſomme conſidérable. Pierre Morin à ce diſcours ne doute pas que ce ne ſoit l'homme à qui appartient l'argent qu'il a trouvé. On mêne le voyageur au lit, & Morin déclare à ſes enfans qu'il eſt réſolu de tout rendre. Ses trois fils ſont d'un avis tout contraire; mais Félix, auſſi honnête que lui, l'encourage dans ſa réſolution, que le militaire, le procureur, & l'abbé combattent par de fort mauvaiſes raiſons. Le lendemain Morin déclare tout au voyageur, qui reconnoît en mêmetems dans Félix qu'on lui préſente, l'homme extraordinaire qui lui a ſauvé la vie. Il admire le procédé généreux de Pierre Morin, & conſent à reprendre ſon bien. A ce mot, le capitaine lui reproche le ſervice qu'on lui a rendu en le tirant des mains des contrebandiers. Ce reproche lâche a été généralement blâmé, ſur-tout dans la bouche d'un militaire fait pour penſer noblement. Le voyageur, pour toute réponſe, fait préſent de tout le bien qu'on lui rend à Félix, qui auſſi-tôt ſe jette dans les bras de Morin, & charmé de pouvoir une fois lui té-

moigner ſa reconnoiſſance, lui declare qu'il peut reſter poſſeſſeur de ſes terres. Le voyageur ajoute qu'il donne tout, à condition que Félix épouſera Thérefe. Morin ſe répand en éloges ſur l'enfant trouvé; ce mot d'enfant trouvé amene une explication & le dénouement. Il ſe trouve que Félix eſt le fils du voyageur, homme de condition, miniſtre du roi dans les cours étrangeres. La femme à qui il avoit été remis & qui depuis étoit toujours reſtée dans le même village, reconnoît l'homme de qui elle a reçu Félix ſur les frontieres de France, près du lieu où ſe paſſe la ſcene; & ce qui eſt remarquable, c'eſt que la reconnoiſſance ſe fait en Allemand, ou dans un jargon qui reſſemble à l'Allemand.

On a trouvé peu d'intérêt dans cette fable. Rien n'y eſt motivé ni développé, quoique tout ſoit prévu de loin. Thérefe ne fait nulle réſiſtance, quoiqu'elle épouſe un homme qu'elle n'aime point, & qu'elle en aime un autre. Les trois freres ne ſont-là que pour ſe déshonorer par des lâchetés, & ne ſervent en rien à l'action, & le dénouement eſt une machine dont les reſſorts ſont trop viſibles, & ne produiſent aucun effet. A l'égard du dialogue & du ſtyle, c'eſt toujours, dit M. de la Harpe, la maniere de M. Sédaine, une profuſion de détails indifférens, & de circonſtances triviales qui veulent avoir l'air de la vérité, & qui ont ennuyé le public. La piece, à la ſeconde repréſentation, a été fort mal reçue. Cependant la muſique venoit de tems en tems calmer l'hu-

meur que donnoient les paroles. Plusieurs morceaux passent pour être supérieurs à tout ce qu'a fait jusqu'ici M. Monsigny, sur-tout un trio entre Morin, Thérese & Felix, qui est véritablement de l'expression la plus touchante, & de la plus douce mélodie. On peut comparer ce trio au quatuor de *Lucile*.

Les auteurs des *Affiches & Annonces* de Paris, avoient dit, dans une de leurs feuilles, d'après la premiere représentation de *Felix*, qu'on avoit trouvé des beautés dans cette piece, comme dans toutes celles de M. Sedaine. Mais ils assurent dans la feuille suivante, qu'ils ont été bien détrompés par la lecture même de la piece. Le style leur en a paru si barbare, les vers si durs, si rocailleux, qu'ils admirent comment le musicien en a pu faire deux ou trois airs *passables*.

En convenant de la solidité des critiques qui ont été faites de *Felix*, les auteurs du *Mercure* observent néanmoins qu'on a trouvé dans ce drame beaucoup d'art, beaucoup d'intelligence du théatre, & des scenes très-bien faites.

Les auteurs du *journal des théatres* attendent, pour apprécier le mérite ou les défauts de cette piece, que la suite des représentations les ait mis à portée de la juger en dernier ressort.

Malgré l'accueil peu favorable que l'on a fait à *l'Enfant trouvé*, il y a des gens qui regardent ce drame romanesque comme le pendant du *Déserteur*, & qui assurent que s'il peut se

ſoutenir encore quelques repréſentations, il en aura au moins trente de ſuite.

(*Journal de Politique & de Littérature; Mercure de France; Journal de Paris; Journal des Théatres; Affiches & Annonces de* Paris.

NAPLES.

Le mardi 4 novembre, on a donné ſur le théatre de S. Charles, en préſence de leurs majeſtés, la premiere repréſentation du drame intitulé : *Catone in Utica*, nouvellement mis en muſique par le ſieur Ottani, maître de chapelle. Cet ouvrage a fait tant de plaiſir, que leurs majeſtés ont aſſiſté le dimanche ſuivant à une nouvelle repréſentation qui a été auſſi univerſellement applaudie que la premiere.

(*Notizie del Mondo.*)

FLORENCE.

Le vendredi 7 novembre, on a donné pour la premiere fois ſur le theatre *della Pergola*, le drame intitulé *il Creſo*, nouvellement mis en muſique par le ſieur Borghi. Le ſieur Aprile, fameux deſſus, eſt toujours le heros de ce théatre, & on n'attribue dans cette ville qu'à une baſſe jalouſie, la ſortie injurieuſe contre ce chanteur, inſérée dans le numero 39 du *Courier de l'Europe*, où l'on dit qu'il n'eſt plus ce qu'il étoit autrefois. Le fait eſt, au contraire, qu'il enchante encore journellement ſes auditeurs, dont les applaudiſſemens démentent

l'aſſertion de ſes ennemis & le dédommagent de leur injuſtice.

On repréſente depuis quelque tems avec un ſuccès ſoutenu, ſur le théatre *del Cocomero*, le drame bouffon, intitulé *il Curioſo indiſcreto*, muſique du ſieur Anfoſſi. La ſignora Marianna Santoro, premiere chanteuſe, ſoutient dans cette piece, ſa grande réputation.

(*Notizie del Mondo.*)

LIVOURNE.

Le mercredi 15 octobre, on donna ſur le théatre de cette ville la premiere repréſentation du *comte D. Fernand d'Herrera*, tragédie de M. de Gamerra, qui avoit déja été jouée avec le plus grand ſuccès ſur tous les théatres d'Italie. Cette piece attira un concours prodigieux de ſpectateurs, & reçut de nouveaux applaudiſſemens.

(*Notizie del Mondo.*)

BERLIN.

Nous avons dit un mot le mois dernier, *pag.* 289., du prologue intitulé *le Patriote*, qui ſemble en promettre la publication en François. Comme dans ſa ſimplicité cette petite piece fait parfaitement connoître les mœurs des habitans de Berlin, & les ſentimens qu'ils ont pour leur ſouverain, nous l'inſérons ici.

LE PATRIOTE,

PROLOGUE ou petite piece Allemande en quatre Scenes, représentée à Berlin *en 1777, le jour de l'anniversaire du Roi.*

PERSONNAGES.

FRANÇOIS RICHTER,	*Sergent de la compagnie du roi.*
MARTHE,	*Sa femme.*
GUILLAUME & CHARLES,	*Ses enfans, fusiliers du 1er. bataillon.*
LISE,	*Sa fille.*
ANTOINE RICHTER,	*Son oncle, invalide.*
MARIE,	*Femme de Guillaume.*
GODEFROI,	*Enfant de Guillaume, âgé de 6 ans.*
BENCK,	*Sous officier dans le 1er. bataillon.*

La Scene est à Postdam dans la maison du vieux Richter.

SCENE. Ire.

Le théatre représente une salle meublée proprement & ornée d'un portrait du roi, Marthe & Lise travaillant assises auprès d'une table, Charles dormant en surtout au fond de la salle.

MARTHE, LISE.

MARTHE.

Entends-tu ce que les tambours battent?

LISE.

Oui, mere!

MARTHE.

François va revenir. N'as-tu rien oublié?

LISE.

Rien que je ſache!

MARTHE.

Prens y garde encore. Tu ſais que ton pere eſt exact. Je ne voudrois pas pour tout ce qu'il y a au monde lui cauſer aujourd'hui le moindre chagrin.

LISE.

C'eſt bien : mais dites-moi, mere, quels ſont ceux que vous attendez ici?

MARTHE.

Nos amis, Liſe. Depuis beaucoup d'années ton pere n'a jamais manqué de célébrer comme il a pu l'anniverſaire de la naiſſance de notre grand roi.

LISE.

Je le ſais, & je me ſouviens auſſi de ceux qui étoient ici il y a un an; mais je m'imaginois que --- peut-être aujourd'hui. ---

MARTHE.

Quelqu'un de plus y viendroit? Je te comprends. Tu ne ſerois pas fâchée que ton pere amenât Benck avec lui. N'eſt-il pas vrai?

LISE.

Oui, mere, vous l'avez deviné. Cela ne vous ſera donc pas de peine?

MARTHE.

Non, Lise ! --- Mais, paix ! --- j'entends venir François. Va achever de tout préparer.

LISE sort.

SCENE II.

RICHTER, BENCK, MARTHE, & CHARLES *toujours dormant.*

RICHTER.

Me voilà déja de retour, Marthe, mais infiniment plus fortuné que deux heures auparavant. Je l'ai vu; aujourd'hui l'anniversaire de sa naissance, j'ai parlé avec lui. Remercions Dieu; il se porte bien; ses yeux sont aussi clairs qu'il y a trente ans, & son affabilité paroît augmenter tous les jours. O Marthe! j'invoque Dieu pour sa prospérité. Dieu ne peut manquer d'exaucer nos prieres; car elles partent d'un cœur sincere pour un maître qui fait des millions d'heureux.

MARTHE.

Dieu le bénisse le bon maître !

RICHTER.

Oui. Dieu le bénisse ! je m'étois placé avec Benck sur son passage à côté de la porte du palais. Je ne peux t'exprimer ce que je sentois, quand je le vis sauter légérement hors du carrosse & me porter la parole en me disant : vieux soldat, comment te portes-tu ? Bien ! ai-je répondu à sa majesté en versant des larmes de reconnoissance. Sa majesté a ajouté en parlant à Benck : je ne vois pas volontiers que mes soldats se marient, & je ne te donne mon

consentement qu'en considération du vieux soldat, me montrant. Que je n'aie pas lieu de m'en repentir ! que le jeune époux continue de me servir avec honneur comme son brave beaupere ! Voilà comme a parlé mon roi. Ma femme, peux-tu bien concevoir toute l'étendue de mon bonheur ? Je ne le peux pas. Je suis trop vieux, trop foible. Il n'est point de créature plus heureuse qu'un sujet estimé de son maître --- & d'un tel maître ! Benck, c'est aujourd'hui les fiançailles. Ce jour est d'un bon augure & doit être entiérement consacré à la joye. *Dieu même doit se réjouir le jour de la naissance de Frédéric.*

BENCK.

Je pense ainsi, & ce jour me sera à l'avenir doublement célebre.

RICHTER.

Femme, tu n'en as donc encore rien dit à Lise ?

MARTHE.

Non, François.

RICHTER.

Eh bien ! ne lui en dis rien encore : je veux la surprendre. Où est Charlot ? --- Je crois qu'il dort. *Il l'eveille.* Fi ! Charles ! n'as-tu point de honte ? ne sçais-tu pas quel jour il est aujourd'hui : c'est le jour qui a fait notre bonheur. Tu dois prier pour la conservation de ton roi & non pas dormir. Regarde ton pere, un vieux soldat ! je suis accoutumé a faire une petite méridienne, mais aujourd'hui je croirois pécher, si je dormois de toute la journée. Je ne saurois trop jouir de ce jour.

CHARLES.

Pardon, mon pere! j'ai monté la garde au chateau cette nuit. J'étois fort fatigué.

RICHTER.

Je veux bien t'excuser cette année à cause de ta jeunesse. --- Vas t'habiller --- mets tout ce que tu as de plus propre. *Charles sort.*

SCENE III.

GUILLAUME. MARIE. GODEFROI.
Les acteurs précédens.

RICHTER.

Dieu vous conserve, mes enfans! *Il présente la main à Guillaume & à Marie. Godefroi lui baise la main, il le souleve & l'embrasse.* Comment va-t-il.

GODEFROI.

Fort bien, mon cher grand papa! *Il baise la main de Marthe qui l'embrasse aussi-tôt.* Vous vous portez bien, j'en suis bien aise. Notre bon roi se porte bien aussi. C'est aujourd'hui sa fête.

RICHTER.

Godefroi! as-tu déja prié Dieu pour ce bon roi?

GODEFROI.

Oh! oui. Beaucoup & de tout mon cœur. Mon papa m'a appris une priere. Voulez vous que je vous la récite?

RICHTER.

Tantôt, mon fils --- Guillaume! *Il l'em-*

brasse. Tu me donnes beaucoup de contentement. Tu as inspiré à tes enfans ton amour pour la patrie. Dieu t'en récompensera. Tu auras la satisfaction de les voir prospérer.

GUILAUME.

Cher pere! C'est à vous que j'ai cette obligation. Vous m'avez instruit dès mon enfance à aimer dieu, le roi & la vertu. C'est mon devoir d'enseigner la même chose à mes enfans.

RICHTER.

Benis ceux qui ont ces sentimens! Vous, Marie, vous êtes aussi digne de ma bénédiction. *Il l'embrasse.*

MARIE.

Bon pere!

SCENE IV.

NTOINE. *Les acteurs précédens.*

RICHTER.

Soyez le très-bien venu, ancien camarade. *Il lui donne la main.* Comment va-t-il.

ANTOINE.

Après qu'ils l'ont tous salué. Il faut bien que je me porte bien. On ressuscite aujourd'hui. J'ai vu le roi à sa fenêtre. Il a encore l'air alerte. Il paroît que Dieu prend intérêt à sa santé.

RICHTER.

Sans doute. Quand je me souviens qu'il fut si malade il y a trois ans! que de millions de prieres sont montées au ciel pour sa conservation! Dieu les a exaucées. Dès qu'il reparut pour la premiere fois à la parade, quelle allé-

greſſe générale! Il n'y a qu'un bélitre qui n'auroit pas donné mille fois ſa vie pour la ſienne. Un ſujet qui ne l'aime pas ne mérite pas d'être ſon ſujet.

ANTOINE.

Et celui qui ne ſe réjouit pas aujourd'hui n'eſt pas digne de vivre. Je ſuis ſorti il y a une demi-heure pour voir le roi deſcendre de carroſſe. Mes jambes m'ont mal ſervi. Je ſuis arrivé trop tard.

Charles rentre en uniforme propre.

RICHTER.

Eh bien! tu l'as vu à ſa fenêtre. Marthe, apporte nous un flacon de vin, & toi Charles, approche la table & les chaiſes. Nous voulons raiſonner un peu enſemble. *Marthe ſort & Charles met la table au-milieu, & les chaiſes à l'entour. Richter tenant toujours Godefroi par la main, & adreſſant la parole à Antoine.* Voilà un garçon formé qui prie déja Dieu pour le roi.

ANTOINE.

Viens, m'embraſſer mon enfant. *Il le ſouleve & l'embraſſe.* Dieu te donne des années. Tu feras honneur à ton pere.

GODEFROI.

Le cher oncle! je l'aime bien : il ne me parle que de la guerre.

ANTOINE.

Tu entends donc volontiers parler de guerre? Je t'en raconterai bien davantage. *Marthe & Liſe mettent du vin & des verres ſur la table. Liſe ſalue les nouveaux venus ſans parler.*

RICHTER *après s'être placé au milieu de la table.*

Mettez-vous à côté de moi, mon ancien camarade, & vous, Marthe, ici. Aſſeyez-vous tous, mes enfans. *Marthe ſe place à ſa droite, Antoine à ſa gauche, Godefroi auprès de ſon pere, les autres à l'entour de la table. Richter verſe du vin dans les verres, en prend un, ſe leve, met bas ſon chapeau & dit.* Buvons à la ſanté du roi! *Tous ſuivent ſon exemple & diſent* vive le roi! *aſſis.* Le vin qu'on boit à ſa ſanté en eſt toujours meilleur. *Il en verſe encore, il prend ſon verre, tous l'imitent & il dit :* à préſent buvons à la ſanté des deux futurs. *Tous boivent excepté Liſe.* Liſe, tu ne bois point avec nous? Cela te regarde.

LISE *rougiſſant & interdite.*

Moi, pere!

RICHTER.

Oui, toi. Eſt-ce que tu ne veux point que je te donne Benck pour mari? il en a aujourd'hui obtenu du roi la permiſſion; & dans huit jours tu ſeras ſa femme.

LISE *ſe leve & baiſe la main de ſon pere.*

Le cher pere ſait que je lui ai toujours obéi.

RICHTER *l'embraſſe, & elle demeure toujours debout.*

L'obéiſſance ne te coûtera pas beaucoup cette fois : Benck eſt un brave garçon qui aſſurément te rendra heureuſe. Tu feras de ton côté ce qu'il faudra. Ne l'arrête jamais. Le ſervice du roi & de ſa patrie eſt toujours ſon premier devoir. Quand il reviendra à la maiſon fatigué, prends-en tout le ſoin poſſible. Ne te mêles jamais des affaires du ſervice. Fais des enfans

qui honorent Dieu & ſoient utiles aux hommes. Si ton mari va en campagne, prie Dieu pour ſa conſervation. S'il meurt ne te déſole pas. Songes qu'il aura rempli ſa deſtinée, & qu'il eſt mort pour ſa patrie. Je conjure Benck de ſe ſouvenir toute ſa vie de ce que le roi lui a dit aujourd'hui. Qu'il faſſe le bonheur de ma fille, ſans ſe relâcher le moins du monde de ſon exactitude à remplir ſon devoir militaire! on peut concilier ſes devoirs. On a coutume de dire qu'un ſoldat marié, n'eſt ſoldat qu'à demi. Mais grace à Dieu! je n'ai jamais été un demi-ſoldat: & cependant j'ai rendu une femme heureuſe.

MARTHE.

Heureuſe au deſſus de toute expreſſion, cher mari!

RICHTER.

Je te le devois. Si je ſuis honnête homme & bon ſoldat, je t'en ai l'obligation. Avant de t'épouſer, j'étois libertin, extravagant, & n'aimois mon état qu'à cauſe de la licence qu'il procure en campagne. Je craignois la paix, & ne faiſois mon devoir que par crainte. Tu m'as communiqué les premiers ſentimens d'humanité. Tu m'as appris à me ſentir. J'ai commencé à ne plus regarder ma profeſſion ſimplement comme un métier. Je ſuis devenu fier de ſervir mon roi avec réputation, & dès-lors, cette gloire a été l'unique but de toutes mes actions. Dieu a béni mon mariage. Et je peux mourir avec la conſolation de laiſſer des enfans qui me remplaceront & ſerviront leur patrie avec fidélité. N'eſt-il pas vrai?

BENCK, GUILLAUME & CHARLES *enſemble.*

Nous le promettons avec la grace de Dieu.

RICHTER.

Je le crois. Ainſi ces cheveux gris me conduiront doucement au tombeau. Soyez des hommes laborieux, de bons chrétiens, de fideles ſujets, & vous ſerez de vrais ſoldats : que Benck à ſa maiſon, ſoit mari & pere ; au ſervice, rien que ſoldat ! qu'il oublie devant l'ennemi qu'il a une femme & des enfans ! ce ſouvenir pourroit affoiblir ſon ardeur à s'acquitter de ſon devoir. Si je croyois qu'en vue de ma fille il redoutât le moindre danger, jamais il ne ſeroit mon gendre.

BENCK.

O le meilleur des peres ! toute ma vie doit être employée à me rendre digne de ce titre.

RICHTER.

Ma bénédiction paternelle & une félicité éternelle ſeront votre récompenſe. ---- Et vous mes enfans, n'allez pas croire que les liens de la parenté vous diſpenſeront de l'obéiſſance que vous devez à Benck en qualité de votre officier. Hors du ſervice ſoyez ſes beaux-freres & je l'eſpere, ſes amis. Dans le ſervice continuez de lui être ſoumis. La parenté ceſſe là. Il faut qu'il ſoit équitable envers vous comme envers les autres, s'il veut faire ſon devoir. La partialité eſt la plus mauvaiſe qualité d'un officier. A préſent donnez-vous les mains (*joignant celle de Liſe & celle de Benck*) Dieu vous béniſſe ! *il les embraſſe.*

MARTHE *les embraſſant auſſi*

Dieu vous béniſſe !

ANTOINE *leur préſentant la main à l'un & à l'autre.*

Soyez auſſi heureux que vous le méritez !

Tous les autres acteurs font leurs vœux & leurs complimens tout bas.

RICHTER.

Modérez votre joie, mes enfans. Nous ne devons pas aujourd'hui partager nos sentimens. Pensons uniquement que nous sommes les sujets du roi. Ainsi ne parlons plus aujourd'hui de votre alliance.

ANTOINE *à Godefroi qui le tire par la main.*

Enfant que veux-tu de moi? que je te raconte quelque histoire de la guerre.?

GODEFROI.

Oh! oui cher grand papa.

ANTOINE.

Adresse-toi à ton grand'pere qui peut t'en dire bien plus que moi.

GODEFROI.

Oui. Mais j'ai peur qu'il ne le veuille pas. Il m'en a déja tant & si souvent rapporté --- de Rosbac, de Leuthen, de --- Il m'en a bien rapporté, mais --- j'en ai bien oublié. Cher grand'papa, ne vous en fâcherez-vous point?

RICHTER.

Non, mon fils, l'oubli est excusable à ton âge. Je te raconterai tout encore une fois, mais pas en ce moment. Tu peux venir chez moi tous les jours passer une heure ensemble. Je t'apprendrai à connoître le maître dont tu as le bonheur d'être le sujet. *A Antoine.* Mon ancien? Vous souvenez-vous de Leuthen? Comment Frédéric nous conduisoit! j'étois encore alors dans le second bataillon. Vraiment il falloit bien que les plus póltrons prissent cœur,

quand ils voyoient le roi à leur tête en face de l'ennemi s'expofer aux plus grands périls.

ANTOINE.

Oui camarade. Quand le roi lui-même commandoit la marche, qui n'auroit pas couru à la mort fans frayeur & avec joie ! c'étoit marcher à la victoire.

RICHTER.

Après la bataille combien de larmes il verfa, lorfqu'il vit les morts & entendit les voix des bleffés. Il oublioit qu'il étoit roi & victorieux, & fentoit comme un homme. Des larmes d'humanité dans les yeux d'un prince ! certainement Dieu les compte & les récompenfe. Je remercie mon créateur de ce qu'il m'a fait naitre fous un pareil maître, & de ce qu'il m'a donné la force de pouvoir le fervir. Mais, mes enfans, ces forces commencent à diminuer. C'eft à préfent votre tour. Confacrez toute votre vie comme j'ai confacré la mienne au fervice du roi. Et fi vous lui furvivez, comme il arrivera vraifemblablement, vantez fa mémoire à la poftérité. *Il prend un verre, ôte fon chapeau & dit* : à la fanté du digne neveu du grand Frédéric.

TOUS, *en l'imitant.*

A fa fanté !

RICHTER.

Je fuis toujours de meilleure humeur ce jour-ci. Life tu n'as pas oublié ce que tu m'a promis.

LISE.

Je chanterai quand vous voudrez.

RICHTER.

Volontiers, ma fille. Ecoutons.

LISE *chante.*

» Célébrons la naiſſance
» Du plus grand des Héros,
» Qui produit l'abondance
» Dans les moindres hameaux,
» Et par ſes grands exploits, pour un peuple fidelle,
» Mérite que nous en gardions,
» Dans nos cœurs & dans nos chanſons,
» La mémoire immortelle.

TOUS, excepté Richter, Marthe & Antoine *répetent la chanſon en chorus.*

RICHTER *à Liſe.*

Voilà qui eſt bien, mon enfant! je te remercie. Tu me cauſes bien du plaiſir. Tant que je vivrai, tu me chanteras cette chanſon tous les ans à pareil jour. *A Godefroi* : & toi, viens réciter ta priere. *Tous ſe découvrent & ſe placent devant le portrait du roi.*

GODEFROI.

» Bon Dieu! Laiſſe parvenir à toi mon in-
» nocente priere, parmi les milliers qui te ſont
» adreſſées en ce jour, auquel tu as fait préſent
» au monde du plus grand des rois; que ſes
» ſujets qu'il rend heureux, l'aiment autant qu'il
» eſt craint & admiré de ſes ennemis. O Dieu!
» conſerve-le aſſez long-tems, pour que je puiſſe
» auſſi ſervir ſous lui. Je ſuis encore trop foi-
» ble & trop jeune aujourd'hui pour comprendre
» tout ſon mérite. Tout ce que je peux faire,
» c'eſt de prier pour ſa conſervation Dieu
» du ciel! Exauce ma priere! Elle part d'un
» cœur ſincere.

RICHTER.

Dieu béniſſe & conſerve notre roi !

TOUS.

Dieu béniſſe & conſerve notre roi !

AMSTERDAM.

Le compte que nous avons rendu le mois paſſé de la repréſentation d'une piece Allemande à Amſterdam, ſuppoſe qu'une troupe d'Allemands y avoit ouvert un théatre : en effet, il s'y en étoit élevé un de la maniere que nous allons le rapporter.

Le ſieur Abt, avec quelques aſſociés, s'étant promené de ville en ville pendant quelques années, & ayant joué la comédie à Nimegue, à Boiſleduc, à Utrecht, à Leide, à Harlem & à la Haye, vint à Amſterdam en 1774, & projetta d'y établir ſous ſa direction & à ſes dépens une troupe permanente de comédiens Allemands. Le magiſtrat lui refuſa, contre ſon attente, la permiſſion de jouer dans la ville : c'eſt pourquoi il fut obligé de ſe placer hors de ſa juriſdiction à Diemermeer, à un quart de lieue de la porte Muyder, où malgré le déſavantage de la poſition, le ſpectacle fut fréquenté & rempli la plupart du tems pendant la premiere année. Les maladies qui ſurvinrent au ſieur Abt & dans ſa troupe, & les prétentions des acteurs à une augmentation d'appointemens, commencerent à troubler le ſuccès. Le ſieur Abt ſe démit de ſa direction en faveur d'une

ſociété de marchands qui lui acheterent ſa maiſon dont la conſtruction lui avoit coûté cinq mille écus, ſa garderobe, ſes décorations & ſes machines, de l'invention du ſieur Schroter, fort entendu dans cette partie & retiré depuis en Autriche ſa patrie.

La ſociété qui s'engagea d'entretenir à Amſterdam un théatre Allemand durable fut compoſée de 20 actions, chacune de mille écus, faiſant en tout environ cent mille livres de France. De riches Juifs Allemands, pour compléter la ſociété, prirent pour leur compte les actions qui n'avoient point été levées faute de zele de la part des Allemands ou des amateurs de la ſcene Allemande. Cependant M. Monch, négociant auſſi connu par ſa littérature que par ſon vaſte commerce, avoit donné l'exemple, ſuivi de Mrs. Weſtrich & Liebich. Le ſieur Van der Velden fut choiſi pour directeur & envoyé faire des recrues en Allemagne. Il réuſſit mal. On eut mieux fait de ſe contenter d'écrire. Il n'en auroit pas tant coûté. Entre autres acquiſitions, il fit celle de Mde. F**. Françoiſe, qui avoit paru bonne chanteuſe & encore meilleure actrice ſur pluſieurs théatres François; mais comme elle ne ſavoit pas aſſez l'Allemand, elle prêtoit à rire. Qui eût pu s'en empêcher, lorſque faiſant *Corally* dans l'*Amitié à l'épreuve*, elle tombe aux pieds de *Nelſon*, & au-lieu de lui dire: voici votre victime, *Schlachtopfer*, elle dit *Schlaftochter* votre concubine. On s'ennuya de ces incorrections. La recette diminua ſenſiblement avec les ſpectateurs, &

les

les associés ou intéressés, après avoir perdu 28000 écus en deux ans, ont abandonné l'entreprise. La multiplicité des sujets superflus & l'exorbitance des gages ont été les principales causes de cette ruine. La troupe a été dissoute, & l'apparition de Melpomene sous la figure de Mde. Abtine a cessé en Hollande.



HISTOIRE-NATURELLE.

PHYSIQUE.

CHYMIE. BOTANIQUE.

I.

Description d'un Oiseau singulier d'Afrique, traduite de l'Anglois.

CEt oiseau curieux est une espece de coucou, qui se trouve dans l'intérieur de l'Afrique, à une distance considérable du Cap de Bonne-Espérance : sa forme n'a rien de remarquable ; mais la nature l'a doué d'un instinct qui lui est particulier, & qu'on ne découvre dans aucun autre oiseau. Il a la propriété d'indiquer aux voyageurs les rayons de miel sauvage, ce qui l'a fait nommer par les Hollandois *Honig-wyzer*, *montre-miel*. Les Hollandois & les Hottentots ne sont pas les seuls que ce petit guide ailé conduise à la chasse du miel, il y conduit encore une espece de quadrupede qu'on nomme *Ratel*. Peut-être l'instinct de cet oiseau est-il une suite de ses propres besoins; ne pouvant piller lui-même les ruches isolées, il appelle à

son aide un ravisseur plus adroit, & il est obligé de se contenter de ses restes. Le matin & le soir sont les tems où il cherche sa pâture, & on l'entend alors appeller les voyageurs par un cri aigu *cherr*, *cherr*; les chasseurs sont très-attentifs à ce cri, & ils lui répondent de tems à autre dans un ton plus bas, jusqu'à ce qu'ils soient à la vue de l'oiseau, qui dès qu'il les apperçoit, va planer sur l'endroit oú il a découvert une ruche; mais, ce qui est encore plus remarquable, si quelque accident retarde le chasseur ou qu'il s'arrête à dessein, l'oiseau redouble son cri, & si celui qu'il appelle ne vient pas encore, il retourne au devant de ce chasseur négligent, comme pour lui reprocher sa lenteur ou son inaction. Quand le chasseur approche, l'oiseau voltige sur la ruche pendant quelques instans, & ensuite, il se tapit dans le buisson le plus voisin pour y être témoin de l'événement. Là, on le voit attentif à tout ce qui se fait, regardant d'un œil inquiet tout ce qui sort de la ruche, & attendant avec une sorte d'impatience qu'on lui donne sa part du butin, ce que le chasseur ne manque jamais de faire; ce dernier laisse à son petit conducteur un morceau de miel suffisant pour ne pas tromper son attente, mais qui n'est jamais assez considérable pour assouvir sa faim; car ses besoins une fois satisfaits, il discontinueroit sa chasse. *J'ai eu souvent occasion de voir cet oiseau*, dit M. le docteur Sparrman, qui a envoyé son histoire sous le nom de *Cuculus indicator*, à M. le docteur Forster, pour la faire insérer dans

les Transactions philosophiques; *& j'ai été même temoin de la destruction de plusieurs républiques d'abeilles, par les avis perfides de ce petit espion. Mais je n'ai jamais pu me procurer que deux individus de cette espece, en les tirant avec mon fusil, au grand déplaisir des Hottentots qui m'accompagnoient. Ces deux individus que j'ai supposés femelles, m'ont servi à faire la description suivante.*

Descriptio Cuculi indicatoris.

Rostrum Crassiusculum, versus basin fuscum; apice luteum. *Angulus oris* usque infra oculos extensus. *Nares* postremæ ad basin rostri, supremæ vicinæ ut carinulâ dorsali saltem separarentur, oblongæ, margine prominulo. *Pili* aliquot ad basin rostri, præcipue in mandibulâ inferiore. *Lingua* plana, subsagittata. *Oculorum* irides ferrugineo griseæ. *Palpebræ* nudæ, nigræ. *Pedes* nigri, scansorii. *Tibiæ* breves. *Ungues* tenues, nigri. *Pileus* late griseus è pennis brevibus latiusculis. *Gula*, *jugulum*, *pectus*, sordide alba, cum aliquo virore vix notabili in pectore. *Dorsum* & *Uropygium* ferrugineo grisea. *Abdomen*, *Crissum* que alba. *Femora* tecta pennis albis, maculâ longitudinali nigrâ notatis. *Alarum tectrices* superiores omnes griseo-fuscæ, exceptis summis aliquot quæ flavis apicibus formant *maculam flavam* in humeris, exiguam & a plumis scapularibus sæpe tectam. *Tectrices infra alam* albidæ, harum supremæ ex albido nigroque maculatæ. *Remiges* omnes supra fusci, primarii octo, secundarii sex, subtus cinereo-fusci. *Alulæ* griseo-fuscæ. *Cauda* cuneiformis,

rectricibus duodecim : harum duæ intermediæ longiores angustiores, supra & infra æruginoso-fuscæ ; proximæ duæ fuliginosæ, margine interiore albicantes. Duæ utrinque his proximæ, albæ, apice fuscæ, & exterius ad basin maculâ nigrâ notatæ, extima utrinque reliquis brevior, alba, apice fusca, macula nigra vix ulla ad basin. *Alæ* complicatæ *Caudæ* partem quartam attingunt. *Longitudo* ab apice rostri ad extremum caudæ circiter septem uncias pedis anglicani explet. *Rostrum* a basi superiore ad apicem semunciale.

(*Gentleman's Magasine.*)

II.

Extrait d'une lettre de M. Pistoi, professeur de mathématiques à Sienne, à M. l'Abbé Rozier, Auteur du journal de physique ; *du 25 avril de l'année derniere.* (*)

Monsieur, le desir de déposer dans votre journal, comme dans un magasin universel d'observations naturelles, l'histoire d'un phénomene bien singulier par le concours des cir-

(*) D'après une lettre du professeur Bartaloni, insérée dans les journaux Italiens, nous rendîmes compte au mois de juin de l'année 1777, du fait dont il s'agit dans la lettre de M. Pistoi. Quelques journalistes répondirent à M. Bartaloni par des sarcasmes ; ils essayerent de persuader qu'à Sienne même on s'étoit moqué du professeur & de sa physique. La lettre de M. Pistoi, adressée à M. l'abbé Rozier, prouve que les habitans de Sienne ne sont ni aussi ingrats, ni aussi mauvais plaisans qu'on a bien voulu le dire.

conſtances qui l'ont accompagné, & qui eſt arrivé il y a peu de jours dans cette ville; ce deſir, dis-je, me fait prendre la liberté de vous adreſſer cette lettre, que vous voudrez bien, j'eſpere, y inſérer.

Les dommages conſidérables que cauſe la foudre aux plus beaux édifices de cette ville ſituée ſur une colline élevée, engagerent, enfin, l'année derniere, les perſonnes à qui l'on a confié le ſoin de notre cathédrale & des autres édifices publics, à armer de la fameuſe barre électrique, le clocher de cette égliſe, le haut de la façade & la tour qui renferme l'horloge public, laquelle tour eſt un bâtiment des plus élevés & des plus beaux que l'on voie en Italie dans ce genre. Quoique le peuple accueillît aſſez bien cette nouveauté, il ſe trouva cependant quelques incrédules qui, dans le moment qu'on dreſſoit cette barre électrique, l'appelloient la barre *hérétique*. Mais ils viennent d'apprendre que c'eſt plutôt eux qui l'étoient.

Pour plus grande intelligence, il eſt bon de ſavoir que le conducteur qui ſert de continuité à la barre pointue dreſſée ſur la cime de la tour, paſſe dans ſon intérieur, en ſuivant le fil de fer qui deſcend du marteau des heures à l'horloge. On l'a fait communiquer avec la caiſſe de l'horloge, au-deſſous de laquelle on l'a fait paſſer en-dehors par une petite fenêtre, & arrêté le long d'une des faces de la tour. Mais, avant que ledit conducteur arrive à terre, on a pratiqué dans le mur une raînure d'environ quinze pieds de long, dans laquelle on l'a myſ-

térieusement renfermé pour le garantir de tout accident. On l'a enfin enseveli dans la terre & conduit jusqu'au milieu d'une petite rue, au-dessous de laquelle passe un courant d'eau.

Il n'avoit pas encore tonné depuis qu'on avoit armé la tour de ce conducteur, lorsque, le 18 avril dernier, vers les 6 heures du soir, il survint un orage accompagné d'une pluie abondante & de tonnerres très-bruyans. Les gens qui habitent les boutiques autour de la place, ceux qui vendent des denrées, une partie de ceux qui habitent les maisons qui l'environnent, se mirent à regarder la tour de l'horloge située sur cette même place à côté de la maison-de-ville. Bientôt, le tonnerre venant à éclater, ils virent au même instant étinceler les ferrures qui supportent la grande cloche qui sonne les heures, & qui est placée tout au haut de la tour, immédiatement au-dessous de la barre pointue, & sortir de la petite fenêtre au-dessous de l'horloge un globe de feu de couleur pourpre qui, après avoir parcouru le conducteur fixé le long du mur, s'ensevelit en terre avant que la foudre entrât dans la raînure pratiquée, comme nous avons dit, dans ce mur; il lança plusieurs grosses étincelles qui tomberent sur le pavé. Plusieurs des spectateurs ont comparé cette chûte d'étincelles à celles qui tomberoient d'un tison bien allumé qu'on frapperoit contre le mur. On pourroit soupçonner qu'elles étoient ou une portion de la matiere fulminante qui se seroit détachée du globe de feu à l'instant qu'il est entré dans le trou de la rai-

nure, ou plutôt quelques portions du fer du conducteur lui-même mises en fusion par la foudre, car l'on sait qu'un morceau de fer nouvellement forgé a presque toujours de petites écailles à sa surface qui peuvent très-bien être détachées, fondues & brûlées par le tonnerre; puisqu'une étincelle électrique enflamme & réduit en scories la limaille de fer. Un homme qui travailloit à quelque ouvrage sur la porte de la boutique située en face du conducteur, fut renversé par terre, soit par la frayeur que lui causa le bruit & la vive lumiere, soit par la secousse qu'il reçut, peut-être, de la matiere électrique, dont il fut tout-à-coup environné; il m'assura un moment après cet accident, qu'il se sentoit les bras, les jambes & tout le corps abattu & tremblant. Il se répandit dans la petite rue, dont nous avons parlé, une fumée qui avoit une forte odeur de soufre, & plusieurs des spectateurs en avoient aussi vu sortir du trou par lequel le conducteur entre dans la rainure. Quelques personnes qui coururent au pied de la tour, en virent encore sortir d'entre quelques pieres qu'on avoit posées aux pieds du mur contigu à la tour; après les avoir écartées, ils trouverent que cette fumée sortoit d'un petit trou fait en terre, que je conjecturai communiquer au canal dans lequel la foudre s'étoit perdue. Le gardien de l'horloge qui alla le visiter peu de tems après, sentit une odeur insupportable de soufre dans l'appartement où il est renfermé. La tour ayant été visitée par plusieurs personnes intérieurement,

& extérieurement, elle ne fut trouvée endommagée nulle part, de même que le conducteur qui ne reçut pas le moindre ébranlement. On a de plus observé que les toiles d'araignées qui étoient au dedans de la tour le long du conducteur, n'avoient été ni brûlées ni même déchirées. La plupart des spectateurs ont assuré que la foudre, qui s'élança sur la tour, avoit paru sortir d'une nue, qui en étoit à une assez grande distance ; qu'ils avoient apperçu qu'une autre nuée plus élevée que celle-là se déchargeoit sur elle & lui lançoit son feu en même-tems qu'elle se résolvoit en une pluie abondante, & qu'enfin la nue la plus voisine de la barre n'avoit plus fait avec elle, pour ainsi dire, qu'un seul & même conducteur pour porter la foudre en terre & la dissiper.

Il se trouvera difficilement une observation pareille, constatée par une foule de gens qui, rassemblés à dessein dans une grande place en plein jour, avoient tous les yeux tournés avec la plus grande attention, sur une tour très-haute pour observer le jeu d'un conducteur érigé à son sommet depuis peu, & qui, sans beaucoup attendre, eurent le plaisir de voir un événement le plus à la gloire de la philosophie, & particuliérement de l'illustre Franklin, qui, étendant, pour ainsi dire, sa main bienfaisante sur la place de Sienne le 18 avril, saisit un tonnerre terrible, & le força de passer par une petite rue qu'il lui avoit assignée pour passage, en lui ordonnant de ne point endommager une tour sur laquelle il avoit

tant de fois déployé ses fureurs. (*) Le peuple de Sienne, toujours sensible & reconnoissant envers les bienfaiteurs de l'humanité, s'étonne qu'on ait élevé si souvent des statues à ceux qui ont ruiné les villes, & qu'on décerne si rarement un tel honneur à ceux qui les conservent. Si M. Franklin, par le moyen de votre journal, est informé du phénomene dont je vous fais part, il éprouvera, sans doute, une bien grande satisfaction à voir ainsi son triomphe & les applaudissemens que lui donnent des peuples aussi éloignés de sa patrie, & qui

(*) On a dit que *ce triomphe étoit semblable à celui d'un homme qui s'applaudiroit de n'avoir pas été mordu par un chien enragé, qu'il auroit appellé dans sa maison, au lieu de le laisser courir dans les rues*, & quelqu'un a assuré que cette comparaison est aussi juste que naïve. *Naïve* ? à la bonne heure ; mais *juste*, pas tout-à-fait. La tour de la cathédrale de Sienne, étoit, avant qu'on y eût appliqué un conducteur, *continuellement endommagée par la foudre*. (Journal de juin 1777, pag. 286.) *A chaque orage la foudre revenoit à cet objet ordinaire de ses fureurs*, &c. Supposons un chien attaqué de la rage, qui, ayant pénétré à différentes reprises dans une maison, y auroit exercé d'affreux *ravages* ; un homme aura-t-il si grand tort de s'applaudir s'il a trouvé un moyen d'empêcher que l'animal enragé ne morde quelqu'un de la maison lorsqu'il y reviendra. --- Mais laissez-le courir dans les rues --- je ne m'y oppose pas ; mais l'expérience prouve qu'il veut à toute force entrer chez moi ; ne dois-je pas m'applaudir si je suis parvenu à calmer sa fureur, lorsqu'une fois il a pénétré dans l'intérieur de ma maison ?

regardent ſa barre électrique, comme le trophée le plus digne de ſon génie immortel.

III.

OBSERVATION ſur un enfant allaité par une femme ſexagenaire.

DE LIMOGES ; le 6 octobre 1777.

Ayant été appellé il y a quelques jours à Eymoutiers, petite ville des environs, pour y ſoigner madame la marquiſe de Chateauneuf, on m'y raconta le fait ſuivant, qui me paroît devoir être conſigné dans un papier public.

Une jeune femme de la paroiſſe de Chambereſt alaitant ſa fille âgée de 4 à 5 mois, fut mordue il y a quelques années par un chien enragé ; malgré cet accident elle continua pendant ſix à ſept jours à nourrir ſon enfant. Après cet eſpace de tems la rage s'étant manifeſtée, elle mourut ſans aucun ſecours.

La petite fille fut livrée aux ſoins de ſon ayeule, âgée environ de ſoixante-ſix ans. Son indigence ne lui ayant pas permis de procurer à ſon orpheline une nourrice étrangere, elle lui donnoit du lait que lui fourniſſoient abondamment quelques payſans de ſon voiſinage.

Les cris, l'inquiétude de l'enfant la fatiguant, pour l'amuſer elle lui préſentoit ſouvent ſon mamelon ; le nourriſſon le ſuçoit avec avidité. Ces ſuctions répétées attirerent du lait dans les mamelles ; elles s'enflerent & reprirent à-peu-

près le volume & la fermeté qu'elles avoient dans la jeunesse ; enfin la quantité de lait fut assez abondante chez cette femme, plus que sexagénaire, pour nourrir l'enfant pendant deux ans sans le secours d'aucuns alimens étrangers. La fille est âgée de dix à douze ans & se porte très-bien.

Ce fait m'a été assuré par le seigneur de Chamberest, le curé & plusieurs habitans qui en ont été témoins. On nous dit que des vierges, de hommes même ont eu du lait au sein ; ces observations rendent vraisemblable celle-ci, qui, si je ne me trompe, n'est pas unique.

J'ai l'honneur d'être, &c.

BOYER, M.

(*Gazette de Santé.*)

I V.

AVANTAGES qu'il résulteroit de la découverte d'une Lunette hydroscopique.

Quelqu'un qui a conçu le projet de cette Lunette, en expose ainsi les avantages dans la feuille des *Avis, divers* Nº 73, pag. 1159 & 1160.

» Tous les corps transpirent, cela est in-
» contestable. Les pierres, les métaux exhalent
» du sein de la terre, des vapeurs qui s'éle-
» vent perpendiculairement au-dessus de sa sur-
» face. Faute d'être apperçus à la simple vue,
» nombre de personnes se donnent des peines
» infinies pour découvrir des métaux, pour

» trouver les pierres en grande masse; & malgré leurs recherches, il arrive souvent que » leurs soins sont infructueux. Cela ne seroit » pas, si on pouvoit trouver le moyen d'apercevoir les vapeurs métalliques & pier» reuses qui s'exhalent du sein de la terre. Ces » vapeurs rendües sensibles aux yeux, indi» queroient l'endroit où il faudroit fouiller pour » découvrir les mines & les pierres.

» De toutes les machines propres à procu» rer cet avantage, il n'en est point de plus » sûre qu'une lunette hydroscopique : elle nous » manque, mais elle n'est pas impossible. Un » pas de plus dans la carriere des arts peut la » procurer. Cette lunette feroit de la plus » grande utilité. En nous indiquant la source » des métaux, elle nous indiqueroit en même» tems l'étendue de leurs lits. Comme chaque » métal possede une couleur qui lui est par» ticuliere, il est probable que les vapeurs qui » s'en échappent ont la même teinte : il feroit » facile, au moyen de cette lunette, de la » déterminer «.

V.

Additions à l'article précédent.

La personne qui a connu le projet d'une *lunette hydroscopique*, n'a pas, selon nous, saisi toutes les vues d'utilité dont cet objet est susceptible. Si l'on en croit Vigneul de Marville, dans ses *Mélanges de Littérature & d'Histoire*, un habile mathématicien avoit construit un inf-

trument, qui, si l'on pouvoit le recouvrer, rempliroit admirablement bien l'usage auquel on destine la lunette hydroscopique. Nous transcrirons ici le passage des *Mêlanges*, tel qu'il a été réimprimé, il y a environ quinze ans, dans des *Anecdotes de Médecine.* Si par hasard, l'anonyme qui a conçu le projet de la lunette n'avoit voulu que plaisanter, peut-être trouvera-t-on, que Vigneul de Marville, entendoit aussi bien la plaisanterie que cet anonyme.

» Le lendemain que nous fûmes arrivés à
» Londres, il vint des marchands à notre lo-
» gis, nous apporter des curiosités du pays.
» Chacun s'attacha à ce qu'il aimoit davan-
» tage; les uns acheterent des points, les au-
» tres des rubans & des bas de soie; pour
» moi je me fournis de lunettes d'approche &
» de microscopes. Celui qui me les vendoit
» étoit un fort habile mathématicien, qui avoit
» beaucoup d'esprit, & parloit assez bien le
» françois, je l'arrêtai à dîner : & comme il
» fut assez content de la chere que je lui fis, il
» me dit qu'il avoit quelque chose de fort
» curieux à me faire voir; il tira d'un étui
» de chagrin, une espece de monocule, garni
» d'écaille de tortue. C'étoit un excellent mi-
» croscope, & si excellent, qu'il ne faisoit pas
» seulement voir les cirons les plus impercep-
» tibles; mais aussi les atômes d'Epicure, la
» matiere subtile de Descartes, les vapeurs de
» la terre, celle que notre corps transpire, &
» les influences des astres. «

» A la premiere épreuve que j'en fis, m'é-

» tant éloigné de mon homme environ cinq
» ou six pas, je vis une infinité de petits vers
» sur son habit, qui en rongeoient la laine
» avec une avidité incroyable; & je connus
» par-là, contre l'opinion commune, que ce
» n'est pas nous qui usons nos habits, mais
» que ce sont les vers qui les mangent. Je
» changeai de situation, & tournant le micros-
» cope d'un autre sens, mon mathématicien
» me parut comme enveloppé d'un nuage; il
» me dit que ce que je voyois de la sorte
» étoit la transpiration qui se faisoit après le
» repas, & que je devois être convaincu par-
» là, que Sanctorius n'avoit pas voulu nous
» en faire accroire, quand il avoit soutenu que
» de tout ce que nous mangeons, il s'en trans-
» pire plus de la moitié. (*)

» Nous entrâmes à la cuisine où il y avoit
» un filet de bœuf à la broche pour les va-
» lets; & j'eus le plaisir de voir, avec le mê-
» me microscope, comment le feu séparoit
» toutes les parties du bois sur lesquelles il
» agissoit, & les dardoit par la violence de
» son mouvement comme autant de dards con-
» tre le filet de bœuf, & en incisoit toutes les
» parties, dont les unes se convertissoient en
» jus, & les autres se tournoient en une va-
» peur délicate, qui remplissoit la cuisine &
» châtouilloit les narines. «

(*) Sanctorius a été plus loin qu'on ne le dit ici: il résulte de ses expériences, que de huit livres d'alimens, on en perd cinq par la transpiration *insensible* seulement.

» A la ſortie du logis, nous allâmes au jeu » de paume; quatre homme jouoient. Je ſentis de l'inclination pour un de ceux-là, & » de l'averſion pour un autre, avec une forte » envie que l'un gagnât & l'autre perdît. Je » les regardai tous deux avec le même mi» croſcope; l'agitation dans laquelle ils étoient, » les faiſoit beaucoup tranſpirer, & la vapeur » en venoit juſqu'à moi : j'en examinai tou» tes les parties & toutes les figures; & je » m'apperçus que les parties de la vapeur de » celui pour qui je ſentois de l'inclination, » étoient telles qu'elles s'accrochoient aiſément » à ce que je tranſpirois moi-même; & qu'au » contraire les parties de la vapeur de celui » pour qui j'avois de l'averſion, étant figu» rées en pointes, les unes aiguës & les au» tres émouſſées, j'en étois bleſſé ou choqué. » Ainſi je connus que la véritable cauſe de » nos inclinations, conſiſte dans la figure des » parties que nous tranſpirons, & de celles » que les autres tranſpirent, & dans l'union » ou dans l'oppoſition & la contrariété de ces » choſes. «

» Nous ſortîmes de la ville, & nous vîmes » dans la campagne un lievre qui, on chaſſoit. Le » lievre paſſa à dix pas de nous; je le regar» dai avec le microſcope. Il me parut comme » un tiſon de feu, qui laiſſe après lui une » groſſe fumée : c'étoit la tranſpiration de l'a» nimal qui ſe faiſoit, & nous connûmes que » par-tout où ces vapeurs ſe répandoient, là » accouroient les chiens, tantôt d'un côté &

» tantôt d'un autre, ſelon que les narines en » étoient frappées, & qu'ils ne perdoient les » voies, que quand les vapeurs du lievre » étoient diſſipées, par un grand vent, ou par » quelqu'autre accident. «

» En rentrant dans la ville, je regardai un » moulin; & j'en vis ſortir comme une fumée » fort épaiſſe; je reconnus que c'étoient les » parties les plus ſubtiles du grain qu'on fai» ſoit moudre, qui s'échappoient par la gran» de agitation qu'elles recevoient du mouve» ment circulaire de la meule. Voyant la gran» de perte qui ſe faiſoit de la farine, dont » tout l'air étoit rempli, je fus convaincu » par mes yeux, que c'eſt bien à tort qu'on » accuſe les meûniers de fripponnerie, toute » la diminution du grain qu'on leur confie ne » venant que du côté du moulin. «

» Quelles immenſes découvertes ne feroit» on pas avec un tel microſcope dans le corps » humain, dans cette organiſation qui nous » eſt cachée, dans le cerveau, par exemple! » dans l'émanation des corpuſcules qui cauſent » les maladies! L'auteur du livre intitulé *Cu» rioſitatibus Phyſicis*, attribue la communica» tion de pluſieurs maladies, à l'écoulement » des corpuſcules qui ſortent des corps voi» ſins; ſur quoi il fait mention d'un médecin » de Paris, qui ne manquoit jamais de gagner » la dyſſenterie, toutes les fois qu'il voyoit » un malade qui en étoit atteint. «

V I.

DÉCOUVERTE d'un ſel purgatif.

Tous les jours l'art de guérir ſe familiariſe & ſe proportionne mieux à notre délicateſſe en choiſiſſant des remedes ſimples, doux & moins déſagréables.

On a découvert depuis peu de tems un ſel qui ne paroît que trois mois de l'année, le matin, aux environs d'un petit village du Piémont; les animaux y vont lécher la terre avec avidité, s'y guériſſent ou ſe conſervent en état de ſanté. Pluſieurs expériences ont fait reconnoître ce ſel pour un purgatif certain & très-doux, ſe fondant aiſément dans l'eau pure, dans laquelle on le prend ordinairement; il ne laiſſe aucun goût, ne cauſe ni rapports, ni tranchées, ni coliques, ni irritation, comme les ſels anciennement connus. Il a été approuvé par la commiſſion royale de médecine. L'entrepôt eſt à Paris, chez le Sr. Pierre Bruna de St. Joſeph, à l'hôtel de Conti, rue des Poulies.

(*Journal* de Paris.)

SINGULARITÉS de la Nature.

V I I.

Il eſt mort à Caſtlenock, près de Dublin, une femme nommée Margaret M. Owen, qui avoit atteint ſa cent ſeizieme année. Elle étoit fort renommée pour ſes talens dans l'art de gué-

rir les bêtes à corne, & elle a continué de ſe rendre utile en ce genre, juſqu'au dernier moment de ſa vie. Les habitans des environs, à vingt milles à la ronde, ont ſenti ſi vivement ſa perte, que, ſans ſe donner le mot, ils ſe ſont raſſemblés au nombre de trois ou quatre mille, pour aſſiſter à ſon enterrement. De pareilles obſeques valent bien celles que l'on fait à grands frais pour honorer la mémoire des gens riches & puiſſans.

VIII.

Une habitante de la paroiſſe de Lautignac, dans le dioceſe de Lombez, appellée Domanges Bonnemaiſon, a pouſſé ſa carriere encore plus loin : on écrit de ce lieu, qu'elle y eſt morte le 6 ſeptembre dernier, âgée de 122 ans. On ajoute qu'elle n'avoit jamais été purgée ni ſaignée, & qu'elle avoit joui conſtamment de la meilleure ſanté, juſqu'au mois de ſeptembre de l'année derniere, époque où elle fut privée de la vue. Une particularité ſinguliere que l'on rapporte encore, c'eſt que le plus léger frottement ſur ſes mains en faiſoit ſortir de la pouſſiere. Elle laiſſe trois enfans, un garçon & deux filles, dont la moins âgée à 76 ans. Au mois de juillet dernier, madame la comteſſe de Beaumont, dame de MADAME, viſitant une de ſes terres, voiſine de Lautignac, alla voir cette femme, & donna ordre d'en prendre le plus grand ſoin & de ne lui rien refuſer de ce qu'elle pourroit deſirer.

I X.

Il eſt mort auſſi le 22 ſeptembre, dans le dioceſe de Lodeve en Languedoc, un nommé Louis Geſla, originaire de Caimon, dioceſe de Lombez, qui étoit âgé de 102 ans, & à qui M. l'évêque de Lodeve avoit donné aſyle chez lui. Ce troiſieme centénaire a conſervé juſqu'au dernier moment l'uſage de toute ſa raiſon.

X.

Un ancien chamoiſeur, appellé Fr. François, eſt mort le 29 du même mois, à Bar, à l'âge de 106 ans & 4 mois. Il avoit encore toute ſa connoiſſance quand il expira. On nous marque que depuis un an, il avoit obtenu une penſion du roi & de MADAME, par la protection de M. le préſident de la Morre, chez qui il avoit été dîner pour le remercier. Cet homme avoit toujours joui d'une ſanté inaltérable.

X I.

Françoiſe Gautier, lavandiere, veuve de Jean Texereau, menuiſier, native d'Availles, en Limouſin, eſt morte le 12 ſeptembre dernier, à Sivray, âgée de 103 ans. Il y en avoit 80 qu'elle habitoit cette ville; & deux environ qu'elle avoit commencé à être infirme. C'eſt la troiſieme centénaire décédée à Sivray depuis cinq à ſix ans.

XII.

On mande de Rome, en date du 8 octobre dernier, que le nommé Uduni, cafetier, y est mort depuis peu, dans sa 119me année.

XIII.

Suivant des lettres d'Angleterre, le sieur Fairbourn, est mort à Kensington, le 7 du même mois, âgé de 110 ans. Il avoit fait ci-devant le commerce de toiles; mais depuis 40 ans il s'étoit retiré. Les mêmes lettres marquent que le nommé Ralph Hadderstrich, est décédé le 5, à Tixall, dans la 102e. année de son âge; & que vers le même tems, il est mort à Little-Chalkland, au comté de Devonshire, un ministre non-conformiste, appellé Walmer, qui avoit 107 ans accomplis

XIV.

D'autres lettres font mention d'un nommé François Wilkes, laboureur, près de Stourdridge, dans le Worcestershire, qui y est mort le même mois, âgé de 109 ans. Elles ajoutent qu'on ne se rappelloit pas qu'il eût eu dans le cours de sa vie, l'apparence d'une indisposition, ni dans sa vieillesse, le symptôme d'une infirmité; qu'en conséquence, les bonnes gens des environs n'ont pas manqué d'attribuer à une cause surnaturelle, ce qu'ils trouvoient d'étonnant dans cet homme. Il y avoit long tems, suivant ces lettres, qu'on le regardoit très-sérieusement

comme immortel, & il passoit pour constant qu'à sa naissance, il avoit reçu de quelques sorciers le dôn de l'immortalité. Pour prouver ce prodige, on se rappelloit une infinité d'aventures qui eussent terminé la vie de tout autre homme. On racontoit entr'autres, qu'assistant un jour à un combat de taureau, l'animal irrité, après l'avoir percé d'une de ces cornes à l'aine, l'avoit foulé long-tems sous ses pieds, & laissé mort sur l'arène; mais que le lendemain, il travailloit aux champs. Une autre fois il nageoit dans un étang; une crampe le saisit, il se noya : on le retira mort, & le lendemain il se portoit bien. Dans une autre occasion, il fit une chûte : on vit que son cou étoit brisé, qu'il avoit une jambe & un bras cassés, & le lendemain il dansa (*) » Enfin, ajoute encore » l'auteur d'une de ces lettres, aujourd'hui que » le bon vieillard est mort & enterré, person- » ne n'en veut rien croire, si ce n'est le curé » & le fossoyeur. "

X V.

Un fait moins miraculeux que tous ces longs âges, mais qui mérite aussi d'être rapporté, est

(*) Ces idées populaires rappellent la bonne plaisanterie de Moliere, quand il fait dire à Martine, dans la comédie du *Médecin malgré lui*, qu'on avoit amené à Sganarelle, un enfant de douze ans, qui, étant tombé du haut d'un clocher, s'étoit brisé sur le pavé, la tête, les bras & les jambes; & qu'au moyen d'un onguent, il l'avoit mis aussi tôt en état de se lever sur ses pieds & de courir jouer à la fossette.

celui qu'on mande également de Londres, dans les termes ſuivans : » Une lettre d'Upper-End, » près de Whitehaven, marque que pour la » ſoixante - ſeizieme fois de ſa vie, ſans inter» ruption, la nommée Ruth Thompſon, âgée » de 88 ans, a travaillé à la récolte des bleds, » & a emporté ſa gerbe ſur ſes épaules, mar» chant auſſi vîte que tous les autres moiſſon» neurs. Elle ſe rappelle que la premiere fois » qu'elle s'engagea en qualité de moiſſonneuſe, » le prix courant de la journée étoit de trois » demi-pence Anglois (3 ſ. de France). Actuel» lement il eſt de 20 à 24 ſous de France ."

XVI.

Une lettre écrite de Mantoue, contient en ces termes, le récit d'un phénomene preſque incroyable : » Jamais deux créatures humaines » n'ont reçu de la nature une conſtitution auſſi » parfaitement conforme, & n'ont été auſſi ſin» guliérement unies que le nommé Rouare, » laboureur aux environs de cette ville, & ſa » femme. Ils étoient nés le même jour, & » avoient été baptiſés le même jour & dans la » même paroiſſe. Ils ont conſtamment joui l'un » & l'autre d'une ſanté inaltérable ; & à l'âge » de cent ans accomplis, ils viennent de mou» rir tout deux le même jour, & ont été en» terrés dans la même foſſe «. Quelle ſympathie entre deux époux ! La nature, pour le coup, les avoit exactement deſtinés l'un pour l'autre.

XVII.

La lettre suivante, écrite de Lanerk en Ecosse, en date du 18 octobre dernier, contient un assemblage de circonstances pareilles à celles que nous venons de rapporter.

» Le vieux William Douglas & sa femme, » viennent de mourir. Ils étoient nés le même » jour, dans le cours de la même heure : la » même sage-femme les avoit reçus ; & ils » avoient été baptisés en même-tems, dans la » même église. Ils ne s'étoient pas quittés jus- » qu'au moment où la nature leur fit sentir » les premiers feux de l'amour. A l'âge de 19 » ans, ils se marierent du consentement de leurs » parens, dans l'église où ils avoient été bap- » tisés. Jamais ils n'avoient senti la moindre in- » disposition jusqu'au jour qui précéda leur dé- » cès ; & celui où ils sont morts accomplis- » soit exactement leur centieme année. Ils ont » rendu l'esprit dans le même lit, & ont été » enterrés dans le même tombeau, tout près » des fonts où, un siecle auparavant, ils avoient » reçu le baptême. «

XVIII.

Les personnes dont nous avons rapporté la mort ci dessus ; n'étoient que des enfans, pour nous servir de l'expression de M. Cailhava, dans sa comédie de *l'Egoïsme*, auprès d'une nommée Anne Johnson, morte le 26 octobre dernier, à Askew, près de Bedale en Yorks- hire,

hire, âgée de 150 ans. On écrit de ce lieu, qu'à la ſurdité près, qui ne lui ſurvint que vers la fin de ſa 115me. année, elle avoit joui conſtamment de toutes ſes facultés, & n'avoit commencé à les perdre que deux mois & demi avant ſa mort. Juſques-là elle avoit contracté l'habitude de ſe promener régulierement tous les jours dans la campagne, où elle faiſoit pluſieurs milles. Elle étoit veuve de Robert Johnſon, tiſſerand, dont elle avoit eu ſix enfans.

(*Avis divers.*)



MÉDECINE.

CHIRURGIE.

I.

PUBLICATION du Remede contre la Rage, que SA MAJESTÉ LE ROI de PRUSSE a acheté, & fait publier.

LA société royale de médecine de Paris, desirant avoir des enseignemens exacts & positifs sur tout ce qui concerne ce remede contre la rage, a cru devoir prendre des informations auprès de sa majesté le roi de Prusse, pour s'assurer de la vérité du fait. M. Dalembert a bien voulu se charger de ce soin. Cet illustre académicien a reçu le détail circonstancié (1) que le college supérieur de médecine de Berlin a publié à ce sujet par ordre du roi, & a eu la bonté de le communiquer à la société. Nous allons en donner un extrait, en y ajoutant quelques remarques & les observations qui nous ont paru nécessaires, ainsi que la figure de l'insecte. Tous les papiers publics ont déja fait connoître les circonstances qui ont

(1) *Gazette Littéraire de Berlin*, *du lundi* 22 *septembre* 1777.

déterminé le Roi de Prusse à faire l'acquisition de ce remede, d'un Paysan de Silesie, & les précautions que sa majesté a prises pour acquérir les preuves de son efficacité; nous ne rapporterons que ce qui est relatif à la nature, à la préparation & aux doses du remede.

» L'insecte qui en fait l'ingrédient principal, est celui qu'on nomme en Allemagne *May Wurm*, *Ver de May*, dont il y a deux especes, qu'on emploie indistinctement. Il ne faut pas les confondre avec le hanneton ordinaire, qu'on appelle *May Kafer.*

» Cet insecte que l'on appelle ici *Ver de May*, est le même que Linné range dans sa classe des coléopteres, *cloportes*, (1) sous le nom de *meloe.* C'est donc mal-à-propos qu'on le nomme *hanneton*, & qu'on le confond avec le hanneton ordinaire, *scarabæus melolontha* de Linné; car il y a une très-grande différence de l'un à l'autre.

» Il y a deux sortes d'insectes, appellés *Vers de May*, (& qu'on emploie indistinctement pour la préparation du remede.)

---

(1) On doit observer ici, au sujet des insectes coléopteres, (ceux dont les aîles sont enfermées dans des étuis ou fourreaux,) que les cloportes (mot qu'employe l'Auteur de *la Gazette de Berlin*) ne sont point de cette classe; en second lieu, que l'insecte qu'on appelle en François *hanneton*, n'est pas non plus la melolonthe, *scarabæus melolontha* de Linné, quoique du même genre. (*Voy. ici la Figure de la Melolonthe, F.* 2,) On la trouve aussi très-bien décrite & bien gravée dans l'excellente *Histoire des insectes* de M. Geoffroy.

La premiere eſt appellée par Linné, *meloe proſcarabæus* (1) auſſi nommé *anti-cantharus*; on en trouve une figure exacte dans *Schaffer. Elem. entomol.* 82. Il eſt de la groſſeur d'un doigt, & à-peu-près d'un pouce & demi de longueur. La femelle eſt plus groſſe que le mâle; il n'a point d'aîles, mais ſeulement de petites écailles d'aîles, qui lui couvrent la moitié du corps; elles ſont molles à-peu-près comme du maroquin noir, mais mouchetées, (2) & ſans brillant. Non-ſeulement il ne peut pas voler, mais encore il ne marche que lentement. En général, ſon corps eſt mou & d'un noir ondoyé de pluſieurs couleurs (3), tenant du bleu, du vert & du jaune, qui forment autour de lui des eſpeces d'anneaux. La tête, les pates & le ventre tirent plutôt ſur le rouge que ſur le violet. Ses cornes (antennes) conſiſtent en douze articles qui ſont plus gros (4) au milieu qu'aux deux extrêmités. Il a cinq articles ou jointures aux pates de devant, ainſi qu'à celles du milieu, mais il n'en a que quatre à celles de derriere. Si l'on met cet inſecte dans l'huile, il meurt ſur le champ. Il a encore cela de particulier, que lorſqu'on le prend avec les doigts, il ſort de toutes ſes jointures

---

(1) Linné nomme le même inſecte, dans ſon *Fauna Suecica*, *ſcarabæus majalis unctuoſus*. C'eſt le proſcarabé de M. Geoffroy : Voy. *Hiſt. des inſectes*, & *la Figure* 2, gravée à la ſuite de cet article.

(2) L'Auteur veut dire vraiſemblablement *chagrinées*.

(3) L'Auteur a voulu dire apparemment *nuances*.

(4) Cette ſingularité dans les nœuds des antennes, ne s'obſerve que dans le mâle.

une ſorte de graiſſe (une matiere viſqueuſe) qui s'y attache & qui les teint. Cette liqueur, auſſi-bien que l'inſecte même, lorſqu'on le broie, a une odeur agréable. «

» La ſeconde eſpece de ces inſectes, appellée, par Linné, (5) *meloe majalis*, (Deſcrip. des inſectes, p. *Friſch*, tom. VI, tab. 6, f. 4) eſt plus petite que la précédente, & a des eſpeces d'anneaux rouges ſur le corps en deſſous; elle differe encore de la premiere, en ce que lorſqu'on en exprime le *phlegme* (6) & qu'on écraſe l'inſecte, l'odeur qui en ſort eſt une odeur ordinaire. «

» Telle eſt l'eſpece d'inſecte qui fait le principal ingrédient du remede contre la morſure des chiens enragés. Ces animaux ſe tiennent communément auprès des guerets, des prairies, des terres en repos, ou bien encore ſur des côteaux expoſés au ſoleil. On doit les ramaſſer dans le mois de mai, par un tems ſec & chaud, comme par exemple avant les orages. Comme le *phlegme* dont nous avons parlé eſt non-ſeulement néceſſaire, mais encore une des meilleures choſes de cet ingrédient, il faut, pour qu'il ne ſe perde pas, prendre ces animaux avec une petite pince, & non avec les doigts auxquels il s'attacheroit. On les met d'abord dans un pot de terre ou dans un vaſe de verre, enſuite on leur coupe la tête avec des ciſeaux au deſſus d'un autre verre rempli de miel pur; on rejette la tête, mais on met le corps dans le miel, en obſervant de ne rien perdre de l'humeur viſqueuſe qui en découle. La proportion

(5) On ne connoît point cette eſpece en France.

(6) La liqueur viſqueuſe.

eſt de 200 des inſectes noirs ou de la premiere eſpece, ou de 175 de la ſeconde, ſur une *quarte* (7) de miel, meſure de Berlin; enſuite on couvre bien le vaiſſeau & on le met dans un endroit tempéré, ayant ſoin d'entretenir le miel frais, ſoit en le renouvellant ou autrement. Après qu'on l'a ainſi gardé deux ou trois ans, on peut s'en ſervir avec ſuccès ſelon la méthode ſuivante.

» On prend 24 de ces inſectes qui ont ainſi ſéjourné dans le miel avec le miel qui les enveloppe; de la thériaque, quatre loths (2 onces); bois d'ébene, 2 gros; ſerpentaire de Virginie, un gros; limaille de plomb, un gros; *excreſſence ſpongieuſe*, (8) qui croît ſur le frêne, 20 grains; enfin, un peu de ce miel, dans lequel les inſectes ont ſéjourné. On peut ſe ſervir en place de thériaque, du *miel de ſureau* (9).

On met d'abord les inſectes en tas, on les pile, ou on les hache le plus menu poſſible; on y joint la thériaque, le bois d'ébene reduit en poudre, ainſi que la ſerpentaire de Virginie & la matiere tirée du frêne; enfin, la limaille de plomb, auſſi fine qu'il eſt poſſible de l'avoir; on mêle le tout exactement enſemble pour en faire une maſſe molle, qu'on conſerve dans des pots bien fermés; on prend garde

---

(7) Environ trois livres, ou la meſure d'une pinte.

(8) C'eſt vraiſemblablement la mouſſe qui croît ſur le frêne, dont on veut parler, car l'agaric, qu'on trouve ſur cet arbre, eſt dur comme du bois, & n'a aucune vertu.

(9) On trouve dans d'autres verſions, *la marmelade*, c'eſt-à-dire, l'extrait de genievre, ce qui eſt plus vraiſemblable. Mais qui voit bien qu'on veut parler de l'*Extrait* au *robe* de Sureau.

qu'elle ne moisisse; si cela arrivoit, elle seroit sans effet.

La dose de ce remede est de 24 grains pour les sujets d'un an jusqu'à deux; de 30 grains depuis 3 ans jusqu'à cinq; de 40 depuis six ans jusqu'à dix; d'un gros, depuis dix ans jusqu'à vingt; d'un gros & demi à vingt-cinq ans; de 2 gros depuis 30 ans jusqu'à 80. Si un enfant mordu est au-dessous d'un an, il faut que la nourrice fasse usage du remede.

La dose pour les animaux est de 2 gros pour un chien un peu fort; pour les chevres & moutons, d'un gros & demi; pour les veaux, cochons de lait & poulains, d'un gros; pour les cochons, 2 gros; pour les chevaux, bœufs & vaches, de 1 gros à trois; pour les oiseaux, de 35 grains à un gros.

Pour faire usage avec succès du remede, il faut, dit-on, que le sujet qui l'a pris, reste 24 heures sans manger, & 12 heures sans boire. Après les 12 heures, pendant lesquelles il se tient chaudement dans son lit, on peut lui donner d'une infusion de fleurs de sureau ou de thé ordinaire, & tâcher de le faire suer ou transpirer copieusement dans un lieu tempéré. Les 24 heures révolues, on le fait changer de chemise pour en mettre une chaude. On lave avec soin tout le linge qui lui a servi; & pour plus grande sûreté, on brûle la chemise qu'il portoit pendant l'usage du remede. Il faut laver la plaie avec un mêlange de vinaigre & de sel, ou avec de l'eau salée, & on la couvre d'onguent basilicum, ou de beurre bien salé. On y fait des onctions avec l'huile de scorpion ou de meloe, (huile d'olives dans laquelle on met ces insectes): le malade doit éviter pendant ce traitement, qui est fort court,

les passions fortes, & tout ce qui est capable d'échauffer, d'allumer le sang, comme boissons spiritueuses, &c.

Pour les animaux, on observe à-peu-près les mêmes précautions; on met à part & ensemble tous ceux qui ont été mordus; on les tient chaudement pendant 48 heures, sans les exposer au grand air : ensuite on nettoie avec beaucoup de soin, le lieu où on les a tenus, & on observe, à l'égard du régime & du pansement, la même chose que pour les hommes. On recommande à ceux qui ont soin des malades, de faire usage du même remede, & de prendre des précautions contre la contagion. Si la morsure n'a fait qu'une contusion sans plaie, on conseille d'appliquer dessus une emplâtre vesicatoire, faite avec le basilicum & les cantharides, & d'ouvrir les vessies qui se forment à la peau.

I I.

Réflexions sur ce remede.

Quelque humiliante que soit pour l'esprit humain & pour l'art, l'incurabilité de la rage confirmée, on ne doit pas hésiter de faire usage de tous les moyens, même incertains, de la prévenir, quand on a le malheur d'avoir été mordu par quelque animal enragé. Ainsi nous conseillons au public, à tout événement, de se munir d'un pareil secours, qui n'assujettit d'ailleurs qu'à 48 heures environ de régime & d'attention. Ce qui doit même augmenter la confiance en ce remede, c'est que le principal ingrédient, celui dont on fait le plus de cas, a été depuis long-tems recommandé par des mé-


Fig.2.
Fig.1.

decins de la plus grande réputation, comme on peut s'en convaincre par la lecture des anciennes Pharmacopées, sur-tout par celle de Scroder, commentée par le celebre Fréderic Hofmann, & le Savant Etmuler, à l'article *Cantharus* ou *Scarabæus*, Lib. 2. N°. CXII. Il n'y a que la mousse du frêne & le plomb, qui nous paroissent au moins inutiles (pour ne rien dire de plus), que nous ne trouvons recommandés nulle part dans ce cas.

Du reste, nous faisons des vœux pour qu'il n'en soit pas de ce remede comme de mille autres recommandés d'abord pour la même maladie, & tombés ensuite dans l'oubli. Il nous semble que le principal mérite de celui-ci consiste dans le traitement locale, le régime, le soin qu'on a de faire suer, & les précautions qu'on prend pour détruire toutes les traces du virus hydrophobique. *Voy.* ci-à côté les figures du *Meloe* & de *la Melolonthe.* On n'a placé ici ce dernier insecte que pour faire voir la différence de l'un à l'autre.

(*Gazette de Santé.*)

Fig. I. *Meloe Proscarabæus*, Lin. Proscarabé de Geoff.

Fig. II. *Chrysomela Melolontha*, Lin. La Melolonthe, de Geoff.

I I I.

OBSERVATION sur une antipathie pour les alimens solides.

Il existe dans un village des Voges, appellé le Burgonet, à une lieue d'Etival, une femme le Laboureur, âgée de quarante-cinq à cinquante ans, qui depuis cinq à six ans ne prend que de l'eau pour toute nourriture ; elle a l'aversion la plus décidée pour tous les alimens solides, même pour le bouillon. Cette femme, étant fille, fut attaquée de cette anorexie pendant l'espace de deux ans, ce qui fit différer son mariage jusqu'à sa guérison ; c'est depuis l'année 1771, que sa maladie l'a reprise. Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que cette femme conserve sa vigueur, vaque journellement aux travaux du ménage, & va presque toutes les semaines au marché à deux lieues de son village.

(*Nature considérée*, &c.)

I V.

OBSERVATION sur la meilleure maniere d'appliquer les sangsues. Par M. Cauet, *ci-devant maître en chirurgie à Herbecourt, en Santerre, près Péronne, actuellement immatriculé pour la chirurgie à Montdidier.*

L'usage des sangsues supplée en bien des cas à celui de la saignée, qui, peut-être, leur doit

ſon origine. Leur utilité eſt bien reconnue pour tous les cas où il faut diminuer la quantité du ſang qui s'accumule ſur une partie, ou exciter une prompte révulſion. L'embarras qu'on éprouve lorſqu'on veut les appliquer, les accidens même qui en réſultent lorſqu'elles échappent & pénétrent dans l'intérieur du corps, a pu rendre leur uſage moins fréquent.

J'ai été dans le cas de les appliquer pluſieurs fois, tantôt ſeul, & tantôt ſous les yeux des médecins. Je m'étois conformé à la maniere uſitée. Après les avoir laiſſées dégorger & jeuner quelques jours dans l'eau claire, je les tenois entre les doigts & vers la queue, & je les appliquois ſur l'endroit; mais elles n'y mordoient pas.

Rebuté dans une derniere circonſtance, du peu de ſuccès de la préſentation d'un aſſez grand nombre de ſangſues qui devoient être affamées, j'en envoyai chercher une douzaine dans un ruiſſeau voiſin; je les mis avec de l'eau dans une de ces petites bouteilles à médecine à long goulot; j'approchai l'orifice de ce goulot de la partie du corps où l'application des ſangſues étoit jugée néceſſaire; auſſi-tôt ces animaux s'y porterent avec l'eau qui les contenoit, & s'y attacherent avec vivacité.

Cette maniere d'appliquer les ſangſues, dont j'ai vérifié le ſuccès, me paroît plus expéditive que celle indiquée par les auteurs : elle n'exige aucune des précautions que la ſûreté du chirurgien ou du malade oblige de prendre.

Les ſangſues ne peuvent ni gliſſer ni s'écar

ter dans l'intérieur ; elles conſervent dans le goulot, qui a 6 à 7 lignes de diametre, plus de liberté que dans un tuyau de plume ou de roſeau où elles ſont comprimées.

Il ne faut plus ni les affamer, ni les amorcer : ceux qui n'ayant point l'habitude d'en appliquer, ne diſtinguent pas aiſément la tête de la queue, ne courent plus le riſque de ſe méprendre en les tenant dans les doigts.

Il ne s'agit que de retirer doucement la phiole lorſque les ſangſues ſe ſont bien attachées; & le verre blanc de ces phioles permet de voir la marche des ſangſues. (*Gazette Salutaire.*)

V.

Lettre à M. Parmentier *en réponſe à ſes obſervations ſur l'uſage des cheveux comme objet de mode.* (*)

Vous avez rendu, monſieur, un ſervice important, en publiant vos obſervations, ainſi que celles de M. Talma, Dentiſte, touchant l'abus des colliers & bijoux en cheveux ; mais il eſt bon de raſſurer ſur les craintes trop générales que vos réflexions pourroient inſpirer.

Ces divers objets de parure ſont devenus une branche de commerce ſi importante parmi nous, que les ouvriers prennent toutes les précautions qu'exige l'emploi d'une matiere auſſi ſuſpecte. Je parle du général & vous abandonne très-volontiers l'exception.

(*) *Voyez* notre journal de décembre, *pag.* 320.

Si les cheveux dont on ſe ſert pour faire des colliers, des cordons de montre, de canne, &c. ne ſubiſſent pas les mêmes opérations que le cheveu deſtiné à faire les perruques, au moins les ſoumet-on à une dépuration qui les met, pour la propreté, au taux de la ſoie.

On commence par les bien dégraiſſer à ſec avec le talc en poudre, l'amidon, & on les nétoie enſuite avec des peignes très-fins. Cela fait, on les paſſe dans une leſſive de ſoude, ou dans une diſſolution de ſavon, ſelon la nature du cheveu. On les fait dégorger dans un bain d'eau tiede, on les retire & on les fait ſécher, après quoi on les paſſe à l'eſprit-de vin ; enfin on les aſſujettit entre deux papiers & on paſſe deſſus un fer très-chaud pour les décriſper & les maintenir dans toute leur longueur. Des cheveux préparés de la ſorte, fuſſent-ils la dépouille d'un individu frappé des ſept plaies d'Egypte, on n'auroit, ſans contredit, rien à redouter de leur contact.

Je ſuis convaincu que les ouvriers de province & les marchands forains ont pu introduire dans la ſociété, par une négligence criminelle, des ouvrages de ce genre plus que ſuſpect ; mais il n'y a qu'une conſéquence à en tirer, c'eſt de ne s'adreſſer pour ces objets qu'à des gens honnêtes, dont la réputation puiſſe ſervir de garant contre les craintes très-fondées que vous avez cherché à inſpirer.

Enſorte que nous avons on ne peut pas plus raiſon, vous, monſieur, & moi. Je ne ſuis ni marchand, ni conſommateur de ces

petits rien; mes réflexions ſont celles d'un obſervateur attentif & d'un citoyen très-impartial.

(*Journal* de Paris.)

V I.

*NOUVEAU ſuccès de l'*Alkali volatil fluor *contre l'aſphyxie.*

Une femme de 25 ans, ſuffoquée par la vapeur de la braiſe, le 10 novembre, à Paris, à l'hôtel de Luſignan, rue des Vieilles-Etuves, & dont l'aſphyxie, après 2 heures, avoit réſiſté au vinaigre, à l'eau des carmes, & à une autre eau compoſée, alloit être ſaignée, lorſque M. le marquis d'Eſpagne, colonel d'infanterie, conſeilla l'uſage de l'alkali volatil fluor de M. Sage. On ſuſpendit tout autre remede, & l'on courut chez M. Cadet, de l'academie des ſciences, dont l'aſſocié en pharmacie apporta un flacon de cet alkali. A peine en eut-on introduit dans le nez de la malade, qu'elle donna ſigne de vie: on lui en fit avaler enſuite à peu-près 25 gouttes dans de l'eau froide, au moyen d'une dent caſſée qui facilita l'introduction de cette boiſſon. Un inſtant après, cette femme reprit connoiſſance, & elle ſe porte très-bien aujourd'hui.

(*Journal Encyclopédique*.

SUITE des différens écrits qui ont paru au ſujet de l'opération faite à la femme Souchot. (*)

VII.

LETTRE aux Auteurs du Journal de Paris, *publiée le 18 novembre 1777.*

MESSIEURS,

Malgré l'authenticité du certificat de M. *Louis*, ſecrétaire de l'académie royale de Chirurgie, inſéré dans votre N°. 300, qui conſtate que M. Sigault, alors éleve en Chirurgie & de l'école pratique, a lu le premier décembre 1768, un mémoire par lequel il propoſa *la ſection de la ſymphiſe* dans le cas où l'on juge l'opération *céſarienne* indiſpenſable, malgré ce certificat, dis-je, pluſieurs perſonnes, d'après votre N°. 302, perſéverent à attribuer cette découverte à M. le docteur *Camper*, médecin Hollandois, placé par les ſavans médecins de notre ſiecle, a côté des *Vans-Wieten*, des *Haller*, des *Tiſſot*, &c.

Je me ſuis procuré, meſſieurs, la lettre de M. Camper, dans laquelle il annonce ſes expériences ſur cette opération. Elle eſt adreſſée à M. Van Geſſecher, célebre chirurgien d'Amſterdam, & a été imprimée en Hollan-

(*) Voyez notre Journal de *novembre* 1777, page 350-353; & celui de *décembre*, page 325--343.

dois en 1771, & depuis en latin en 1774, à Groningue.

Voici, messieurs, ce que dit M. Camper, pag. 123. (Je donne ici la traduction du latin). » Comme je m'occupois à trouver un » moyen pour éviter les danger énormes, & » souvent l'inutilité des manœuvres ordinaires » qu'on emploie dans les accouchemens labo» rieux, sans pouvoir rien imaginer de mieux, » j'ai reçu une lettre de mon ami, M. Louis, » secrétaire perpétuel de l'académie royale de » chirurgie de Paris, en date du 9 mars 1769, » dans laquelle il me marquoit : *Un jeune chi» rurgien a proposé d'éviter l'opération césarienne » dans le cas où on la croit indispensable, & il » y supplée par la section du cartilage des os pu» bis : ceci n'est qu'un projet que l'académie a » trouvé extraordinaire, & l'auteur voudroit qu'on » en fît l'essai sur une femme condamnée à la mort, » pour savoir si la glutination pouvoit s'en faire, » & si la femme en resteroit estropiée ou non* «.

» Enthousiasmé, s'écrie M. Camper, page » 129, de l'idée du jeune chirurgien, je crois » que j'aurois étouffé d'embrassades, ce fortuné » jeune homme, si j'avois eu le bonheur de » l'avoir auprès de moi, lorsque j'appris son » projet; je me mis sur le champ à tenter » toutes sortes d'expériences sur les cadavres. «

Je ne puis, Messieurs, vous rendre avec quelle chaleur le docteur Camper parle des avantages de cette opération, sur-tout lorsqu'il détaille le succès qu'il a obtenu sur une truye, & combien il se flattoit de rendre son nom im-

mortel, s'il avoit, le premier, le bonheur de l'entreprendre ſur une femme vivante, & d'y réuſſir.

Il paroît que ce noble enthouſiaſme eſt toujours le même; car voici ce qu'il vient d'écrire à M. Sigault dans ſa lettre du 22 octobre dernier, en réponſe à celle que ce médecin lui avoit adreſſée en lui détaillant l'opération & ſon ſuccès.

» Monſieur & cher confrere, votre lettre
» m'a donné une joie infinie; mes larmes cou-
» loient de mes yeux, tant j'étois charmé de
» votre heureuſe opération : vous vous ſou-
» venez avec combien d'applaudiſſemens j'ai
» conſidéré votre premiere propoſition; vous
» ſavez combien elle m'a encouragé pour la
» mettre en pratique; vous ſavez combien les
» envieux m'ont maltraité, pour avoir demandé
» au prince d'Orange de pratiquer cette opé-
» ration ſur une femme condamnée à la mort....
» L'envie ne regne ſeulement pas à Paris, elle
» tracaſſe par-tout les gens qui ſont animés pour
» le bien public.

» Je vous félicite, mon cher confrere, &
» félicite encore plus le genre humain. Que
» le bon Dieu béniſſe vos mains, & qu'il faſſe
» ſurvivre cette pauvre femme, afin que cet
» exemple encourage d'autres pour pratiquer
» une opération *aiſée & peu dangereuſe* : ou l'art
» me trompe, mais il faut qu'on la pratique
» dès que l'impoſſibilité de délivrer la mere
» s'eſt manifeſtée..... Communiquez-moi, je vous
» prie, au plus vîte, la guériſon de cette bonne

» femme.... Mon fils cadet eſt mon éleve unique; » il va étudier à Edimbourg l'année prochaine, » il y reſtera deux ans, & puis il ira à Paris » pour profiter de vos lumieres; j'eſpere qu'il » ſe rendra digne de votre amitié « *Petrus Camper*, profeſſeur honoraire en médecine, membre de pluſieurs académies & député aux états de Friſe, à Francher en Friſe.

» P. S. Lorſque M. Louis me communiqua » votre propoſition, il n'y a pas ajouté votre » nom, ſans quoi je n'aurois pas manqué d'en » faire une mention honorable. «

Cette lettre, que je rends publique ſans l'aveu de M. Sigault, convaincra j'eſpere ceux qui voudroient encore enlever à un membre de la faculté de médecine de Paris, l'honneur d'une découverte, qui, comme l'a fort bien dit le *Courier de l'Europe*, juſtifieroit ſeule les prétentions du ſiecle philoſophique, & le ſuffrage de M. Camper pourra peut-être balancer l'opinion de ceux qui la croyent téméraire & meurtriere.

Je ſuis, &c. PRE. DE S. LU....

VIII.

ARTICLE Extrait de la Gazette de Santé, *du jeudi 27 novembre* 1777.

Nous croyons qu'il eſt tems de parler, comme nous l'avons promis, des ſuites de l'opération faite ſur la femme Souchot, & annoncée dans le N°. 41 de cette feuille. L'auteur

de cette opération eſt, comme on ſait, Mr. Sigault, médecin de la faculté de Paris. Il ne doit point paroître étrange qu'un médecin entreprenne quelquefois de faire des opérations délicates & difficiles, depuis qu'on ſait que les lumieres de la médecine ſont ſouvent néceſſaires pour en aſſurer le ſuccès, & que la chirurgie n'a jamais eu plus d'éclat que lorſqu'elle a été exercée par des médecins éclairés. Les écrits d'Hippocrate, de Marc-Aurele Severin, de Fabrice de Hilden, d'Heiſter, de Boerrhaave, d'Albinus, de Quenay, &c qui étoient médecins, en ſont des preuves frappantes. Ainſi, quoiqu'il nous ait toujours paru plus convenable, (vu l'étendue des connoiſſances actuelles néceſſaires au médecin & au chiturgien) que chacun ſe bornât à ſa partie, l'événement dont on parle aujourd'hui juſtifie en quelque ſorte la néceſſité du concours & de la réunion quelquefois des deux.

Il y a aujourd'hui 57 jours que la femme Souchot a été opérée. Elle le fut à deux heures après minuit, à la lueur d'une ſeule chandelle, tenue par une main tremblante. Nous nous abſtiendrons de parler en détail de cette opération, pour ne pas anticiper ſur le travail que M. Sigault a promis au public. Il nous ſuffit de dire que l'événement ne pouvoit pas être plus heureux, ſi l'on conſidere la mauvaiſe conſtitution de la mere qui eſt rachitique, la conformation vicieuſe du baſſin & le peu de reſſource qu'offroit un pareil ſujet pour une opération de ce genre. Malgré tous ces obſtacles,

la *coalition* des parties s'eſt faite; la ſymphyſe du pubis s'eſt réunie d'une maniere ſolide; la mere & l'enfant jouiſſent de la vie & ſont en auſſi bon état qu'on peut le deſirer. La mere marche & aſſure ne reſſentir aucune douleur à la ſymphiſe. C'eſt ce dont nous nous ſommes aſſurés par nous-mêmes.

Ce ſuccès, qui n'eſt point équivoque, aſſure a ſon auteur une gloire qu'il ſeroit bien difficile d'altérer, & fera époque certainement dans la médecine & la chirurgie. Il eſt cependant de notre devoir de ne pas laiſſer ignorer au public que le méat urinaire a été intéreſſé dans cette opération, & qu'il y a eu pendant quelque tems un écoulement urineux involontaire qui commence à ceſſer, & auquel l'uſage de la ſonde peut bientôt remédier. Cet accident doit tenir en garde ceux qui feront déſormais dans le cas de faire une opération ſemblable. Nous la croyons très-préférable à l'opération céſarienne; il eſt même étonnant, qu'étant auſſi clairement indiquée par la nature, elle n'ait pas été tentée plutôt. Il eſt ſeulement à craindre qu'on en abuſe, & que la facilité de faire la ſection de cette ſymphiſe ne ſerve à multiplier les cas où l'on croit que le fer eſt abſolument néceſſaire pour ſecourir les femmes en travail d'enfant.

I X.

Article Extrait du Journal de Paris, du 9 décembre 1777.

La femme Souchot s'eſt préſentée le trois de ce mois à la faculté accompagnée de ſon mari & de ſon fils. Elle a monté ſeule environ une vingtaine de marches pour ſe rendre à la ſalle d'aſſemblée; là, elle a marché en préſence de la faculté, a fait tous les mouvemens qu'on a paru exiger d'elle, & ſatisfait à toutes les queſtions qu'une curioſité naturelle & éclairée pouvoit deſirer. L'enfant a été mis ſur le bureau de l'aſſemblée, & a été environné de tous les médecins qui l'ont accueilli comme un enfant bien précieux aux arts.

M. Sigault a lu enſuite ſon rapport, dans lequel il a expoſé les raiſons qui l'ont déterminé à faire l'opération de la ſymphiſe ſur la femme Souchot; ſes procédés pour faire l'opération, & enfin le réſultat de cette opération.

Ce mémoire, écrit avec beaucoup de chaleur, a été fort applaudi; MM. Grandclas & Deſcemet ont enſuite fait leurs rapports, deſquels il réſulte que la femme Souchot a ſubi l'opération de la ſection de la ſymphiſe, que ſon enfant eſt venu au monde en parfaite ſanté, que la mere eſt parfaitement guérie, qu'elle marche librement, fait tous les mouvemens poſſibles qu'elle faiſoit auparavant.

Ce rapport, ainſi que le diſcours de M. Si-

gault, & encore plus la préſence de la femme Souchot & de ſon fils, la peroraiſon de M. Sigault, par laquelle il ſupplioit la faculté & par elle, toutes les ames généreuſes & ſenſibles, de contribuer au ſort de la mere & de l'enfant, (ſeule récompenſe qu'il deſiroit de ſes travaux) ſa modeſtie, ſa ſenſibilité, lui ont attiré les plus grands éloges, & chacun s'empreſſoit à l'envi de les lui prodiguer & de vouloir qu'on lui déférat tous les honneurs qne l'imagination pourroit fournir, lorſqu'un docteur obſerva, que la faculté n'étoit point réunie en corps, que l'aſſemblée n'ayant point été convoquée à cet effet, il falloit l'indiquer à un autre jour, & y appeller toute la faculté pour entendre de nouveau ce rapport de M. Sigault, & de MM. les commiſſaires.

Cette aſſemblée a eu lieu le ſix de ce mois; elle étoit très-nombreuſe, plus tranquille, ſans être moins tranſportée du ſuccès de cette belle opération. La faculté a arrêté qu'il ſeroit rendu un décret dans les termes les plus honorables pour M. Sigault, par lequel on diroit qu'il ſera frappé une médaille, ſur l'exergue de laquelle on liroit la date de la découverte de M. Sigault du premier décembre 1768, & celle de l'opération du premier octobre 1777; qu'il ſeroit remit à M. Sigault 100 de ces médailles, & 50 à M. Alphonſe le Roy, pour ſes bons ſoins, & avoir coopéré au ſuccès de ſon confrere. Que la faculté feroit une penſion à la femme Souchot de 360 liv. juſqu'à ce qu'il plut au gouvernement lui en faire une, ce

que l'on ſolliciteroit ; que le rapport de M. Sigault & celui de MM. Grandclas & Deſcemet ſeroient inceſſamment imprimés & préſentés à ſa majeſté & à toute la famille royale, par M. le doyen & M. Sigault ; que le mémoire en ſeroit répandu avec la plus grande profuſion, aux dépens de la faculté, à tous les grands du royaume & aux principaux citoyens, diſtribué dans toutes les villes de France, & à toute l'Europe médicinale & chirurgicale. Qu'au ſurplus, on en donneroit la notice dans tous les papiers publics de l'Europe.



AGRICULTURE.

ÉCONOMIE.

INDUSTRIE. COMMERCE.

I.

Puce de grain.

UN mémoire de M. Pavier, imprimé à Montpellier, chez J. Martel l'aîné, renferme des détails très-circonſtanciés ſur cet inſecte, qui ronge les bleds dans les contrées méridionales de la France, & particuliérement dans le Languedoc. On en a donné un extrait dont voici la ſubſtance.

La puce de grain eſt connue depuis 36 à 40 ans. Cet inſecte eſt très-petit, & ſe dérobe à la vue. Il ſe tiend au nœud le plus voiſin de la naiſſance du germe & dans les feuilles qui enveloppent la premiere tige. Il eſt immobile en apparence. On ne peut le voir ſans arracher la plante & ſans éparpiller les feuilles qui l'enveloppent.

Au moment de ſa naiſſance, la puce de grain eſt de la groſſeur de la tête d'une épingle. Sa couleur, qui eſt d'abord d'un gris clair, devient plus

plus foncée, à mesure qu'elle se fortifie. Au bout de quinze à vingt jours, elle acquiert la couleur d'une véritable puce ordinaire Peu-à-peu elle égale la grosseur de celle-ci. Elle prend alors la forme d'une navette : son corps est pointu par les deux extrêmités.

A la vue simple, on ne lui découvre point de pattes ; & si elle en a, il ne paroît pas qu'elles puissent être d'un grand usage. C'est que cet animal pouvant se nourrir, sans changer de place, la nature peut bien lui avoir refusé une partie des moyens qu'elle a donnés à la plupart des autres insectes, pour le transporter d'un lieu à un autre.

On ne distingue pas non plus, dans cette espece de puce, de tête ni de cou : elle semble toute d'une piece. Sa surface paroît unie & relevée en bosse. Il se peut qu'avec le secours du microscope, on parvienne à en avoir une description plus exacte. Si on l'écrase sous l'ongle, elle crêve avec le même éclat qu'une puce ordinaire. La substance qui en sort, est comme celle de toutes les chenilles, c'est-à-dire, blanchâtre. Elle a pourtant un peu plus de consistance que le lait.

Quoique cet insecte paroisse immobile, cependant vers les mois d'avril, de mai & de juin, il change de forme, s'allonge comme une fourmi ordinaire, & paroît avoir un petit mouvement. On ne peut pas mieux le comparer qu'à une graine, qu'on nomme *amarelle*.

La puce de grain ne change jamais de plante. Lorsqu'elle a commencé à s'attacher au bled

& qu'elle en a rongé un jet, elle ſe tranſporte à un autre, & continue ainſi juſqu'à la moiſſon. L'auteur du mémoire décrit toutes les manieres dont cette ſorte de puce nuit en général aux grains : c'eſt au froment, grain plus chaud & plus nourriſſant, qu'elle s'attache de préférence.

On a cru long-tems que cet inſecte ne ſe propageoit que dans les terres humides & graſſes. On eſt bien revenu de cette erreur : il s'engendre dans les terres de toute nature. Les obſervations les plus exactes ont convaincu que ſa reproduction eſt le fruit d'un labour placé au milieu d'une ſaiſon trop bénigne, entremêlée de tems chauds & ſereins, & de pluies douces. L'expérience apprend que cette température revient plus conſtamment vers les premiers mois de l'automne.

Voici maintenant les moyens que l'auteur du mémoire indique pour remédier aux maux que ce fléau fait naître. Il ne s'agit que de donner au grain qu'on doit ſemer, une préparation dont M. Pavier garantit les effets, comme les ayant éprouvés lui-même. Cette préparation, ſelon l'énoncé du mémoire, paroît être de ſon invention.

Prenez quatre onces d'eſſence de térébenthine : mêlez-les, autant qu'il ſera poſſible, avec trois pintes d'eau, qui font environ quatre pintes, meſure de Paris. Ayez un ſetier de bled, que vous mettrez dans une cornue ou autre vaiſſeau de bois, qui puiſſe contenir au moins deux ſetiers : arroſez ce grain avec cette mix-

tion, & faites enſorte qu'il en ſoit bien imprégné. Cela fait, amoncelez votre bled, & continuez votre opération ſur chaque ſetier. Il eſt queſtion ici du ſetier de Montpellier, qui peſe environ 80 livres, poids de marc. Il faut ſe régler en conſéquence.

L'eſſence de lavande ou l'huile d'aſpic produiſent le même effet : mais la térébenthine eſt moins coûteuſe. On l'a à 7 ſ. la livre. L'huile d'aſpic en coûte 36 ; encore ne l'a-t-on guere que falſifiée.

On peut ſemer trois jours après cette préparation. Si, pour plus grande ſûreté, on tardoit de huit jours, on feroit bien de préparer de nouveau le grain, avec la moitié des drogues déja indiquées.

Le grand ſoin doit être de remuer les grains, lorſqu'on les prépare. C'eſt de-là que dépend la réuſſite.

Les Pline, les Buffon, dit l'auteur de l'extrait, euſſent parlé de notre puce de grain en phyſiciens-naturaliſtes : nous n'en parlons qu'en phyſiciens-agriculteurs.

(*Avis divers.*)

I I.

MANIERE de conſerver les feuilles des arbres fraîches pendant toute l'année, pour les donner en fourrage au bétail, & ſur-tout aux brebis.

Cueillez les feuilles lorſqu'elles ſont ſur le point de tomber, mais avant qu'elles pâliſſent. Choiſiſſez pour cela l'heure la plus chaude du

jour. Faites-les ſécher enſuite au grand air. Vous les mettrez après dans un tonneau, où vous les comprimerez autant qu'il ſera poſſible. On peut les mettre auſſi dans une foſſe qui ſoit à l'abri de la pluie & du ſoleil. On couvre la foſſe avec des branchages, & l'on met du ſable pardeſſus.

III.

MARNE artificielle.

En faiſant quelques pas dans la campagne, nous trouvons ſans ceſſe des hommes modeſtes qui en ſavent infiniment plus que nous. Un académicien de la ſociété royale de Londres vient d'apprendre d'un cultivateur, la maniere de faire de la marne artificielle, qui produit tous les effets de la marne naturelle. Il ne s'agit que de faire alternativement une couche de terre glaiſe & une de chaux, qu'on expoſe à l'action de l'air pendant l'hiver. Le mêlange s'en fait ſur la terre : les deux matieres ſe changent en une maſſe uniforme ſupérieure à celle de la marne même. On la répand dans la ſaiſon des engrais, & l'on peut s'attendre à la plus abondante récolte. Si on deſtinoit la marne à une terre extrêmement forte, on pourroit joindre du ſable à la terre-glaiſe.

IV.

Lettre aux auteurs du journal de Paris, *sur les changemens faits aux voitures & aux harnois, par M. Thiroux.*

Messieurs,

Les queſtions fréquentes que la conſtruction de mes voitures, & ſur-tout l'ordonnance de mes harnois, ſuggerent aux amateurs d'équitation, m'ont fait imaginer que pluſieurs de vos abonnés liroient peut-être avec quelque plaiſir les raiſons que je donne des divers changemens qui ont été remarqués. Je commence par les voitures. Les brancards de celles dont je me ſers pour l'éducation des chevaux de cabriolet ſont d'un pied plus long que tous ceux que l'on rencontre, en ſorte qu'ils arrivent au moins juſqu'à la pointe de l'épaule du plus grand cheval. Voici pourquoi. Je ne ſais, meſſieurs, ſi vous avez été quelquefois témoins de la réſiſtance d'un cheval de cabriolet dans l'inſtant où ſon conducteur veut le décider à tourner ſur lui-même : alors, qui ne voit que la pointe du brancard, tel qu'on le proportionne aujourd'hui, nichée dans l'enfoncement de l'épaule, occaſionne une douleur momentanée faite pour détruire toute la bonne volonté du cheval le mieux dreſſé. En vain les écuyers m'objectent-ils que cette cauſe de déſobéiſſance diſparoît en raiſon du ſoutien de la guide oppoſée ; je leur répondrai, laiſſons les cavalerines maîtres de la

longueur de leurs brancards, mais persuadons toujours aux amateurs d'effacer jusqu'à la trace de la difficulté. Quant à moi, messieurs, la neutralité dont je fais profession, & ce doit être un titre de plus en ma faveur, m'autorise à publier les avantages qui résultent de la disproportion apparente de cette partie de charronage; par elle, non-seulement les jeunes chevaux se familiarisent, & plus aisément, & plus promptement avec la vibration continuelle des brancards, mais cette augmentation empêche même les chevaux faits de prendre de l'humeur, puisque le moindre balancement de l'avant-main du brancardier suffit pour entamer les changemens de direction. Je suis bien éloigné de vouloir tirer vanité de l'unité de cette intéressante découverte. Je sais qu'en Flandre tous les charons ont la même coupe : reste à savoir si leur méthode ne suit pas plutôt servilement l'usage des colliers flamands, qu'elle n'est une conséquence des principes d'équitation.

Après avoir facilité le travail du cheval de cabriolet, j'ai fait la même tentative pour adoucir celui des chevaux de carosse, & je ne vous cacherai point, messieurs, que ce sont les voitures angloises qui m'en ont fourni les moyens. Depuis long-tems j'étois peiné de la tournure meurtriere des traits qui, sur le plat seulement jusqu'à la hauteur de la cuisse, ne peuvent aller embrasser le bout du palonnier qu'en présentant le tranchant au reste de la jambe du cheval. J'avoue de bonne foi qu'à la vue de la premiere voiture angloise, je crus avoir enfin rencontré

de quoi me tranquillifer. En effet, à la place de notre palonnier, les Anglois alongent leur volée qu'ils arment de quatre poupées, en forte que les traits reftent à plat dans toute leur longueur; mais l'expérience m'apprit bientôt que, fi cette nouvelle façon d'atteler paroit aux écorchures de la cuiffe, le défaut du jeu de la volée, meurtriffoit néceffairement le poitrail du cheval froiffé par la variation indifpenfable de celui du harnois. Je me reffouvins alors que la même raifon venoit tout récemment de faire profcrire les boucles de brancards des cabriolets, pour y fubftituer un palonnier tournant. Vous voyez, meffieurs, qu'il ne me fut pas difficile de tirer de ces deux méthodes un parti mixte qui réunit le double avantage, & de laiffer le trait fur fon plat, & de garantir le cheval de la moindre bleffure. C'eft à quoi je parvins en faifant river fur la volée même un palonnier jouant, quoique furmonté des poupées Angloifes. J'ai l'honneur d'être, &c THIROUX, rue du fauxbourg St. Honoré, ancienne cour des Cochers, n°. 9.

V.

POELES de nouvelle invention.

On doit fans contredit aux poëles la commodité d'échauffer entiérement une piece; ce qu'on ne peut attendre d'une cheminée, quelque confommation de bois qu'on veuille faire. On trouve principalement cet avantage dans une falle à manger & dans tous les endroits où

l'on ſe raſſemble pour nombre d'objets, qui ne peuvent ſouvent avoir lieu à l'entour d'une cheminée. Mais il eſt beaucoup de perſonnes que les poëles incommodent, & l'on ſe plaint d'ailleurs de la longueur du tems qu'ils conſomment pour échauffer une piece, ſur-tout ſi elle eſt un peu vaſte. Remédier à ces inconvéniens, c'eſt rendre un véritable ſervice à la ſociété ; & c'eſt ce qu'a exécuté le Sr. Bellepaume Lefebure, marchand de fer, à Paris, artificier du roi, quai de la Mégiſſerie, autrement dit quai de la Ferraille, au roi de France Louis XV. Il a imaginé une eſpece particuliere de poëles mobiles, garnis de leurs tuyaux, bronzés ſimplement, ou bronzés en bronze de couleur. Ils ſe poſent en moins de cinq minutes, & échauffent une piece, de quelque grandeur qu'elle puiſſe être, en moins de dix. On les tranſporte facilement d'un appartement à un autre, ſans fumée, & ſans avoir à craindre le feu dans des endroits même garnis de tapis. On trouve dans le même magaſin toute eſpece de ferrure & de ſerruries pour meubles & pour bâtimens, toutes ſortes de groſſes & fines clincailleries d'Allemagne, d'Angleterre & de France. On y trouve auſſi tout ce qu'on peut deſirer en artifice, ſoit pour les appartemens, ſoit pour les jardins. (*Affiches & Annonces de* Paris.)

V I.

Serrures de nouvelle invention.

Le ſieur Georget, ſerrurier, rue des Prêcheurs, à Paris, a inventé de nouvelles ſer-

ſures, faites pour garantir de toute crainte des *roſſignols* & autres tentatives des voleurs: elles ont été honorées de l'approbation de ſa majeſté, de celle du magiſtrat de la police, & de l'académie d'architecture.

[*Mercure de France.*]

VII.

MODES.

La variété dans les modes conſiſte moins, comme l'on ſait, dans la forme des ajuſtemens que dans les agrémens & les garnitures qui les accompagnent. La Dlle. *St. Quentin, marchande de modes, à Paris, rue St. Honoré, au bâtiment neuf des Feuillans, à l'enſeigne du Magnifique*, a imaginé *des bonnets de parure & des chapeaux appellés à la vendangeuſe*; ils réuniſſent aux graces des bonnets & chapeaux les mieux faits, l'avantage d'avoir l'un & l'autre un ſep de vigne garni de ſes feuilles & de ſon fruit. Il nous paroît eſſentiel d'obſerver que la feuille a les différentes nuances qui ſe remarquent lorſque le raiſin eſt mûr & que les grappes préſentent de leur côté des grains à des degrés différens de maturité, ce qui offre à l'œil un enſemble de couleurs très-agréable.

La ſaiſon actuelle excite l'induſtrie ſur les parures d'hiver. Depuis que les manchons ſont paſſés dans les magaſins de mode, ils paroiſſent avoir ſubi toutes les variétés dont ils

ſont ſuſceptibles. Cependant la Dlle. *St. Quentin*, vient d'en imaginer un d'un goût abſolument nouveau; il eſt dans la forme des manchons ordinaires, mais il eſt compoſé de bandes de peau de cigne & de ruban. Il nous paroît inutile de faire obſerver qu'il eſt d'une grande légéreté & de l'éclat le plus brillant.

Cette idée a conduit cette même marchande à ajouter aux garnitures les plus à la mode des mantelets de ſatin, une légere bande de peau de cigne pour aſſortir avec le manchon.

(*Journal* de Paris.)



TRAITS DE BIENFAISANCE, DE JUSTICE ET D'HUMANITÉ.

I.

LEs gazettes ont annoncé en 1771, la mort de M. Veron, aftronome qui avoit fait le tour du monde avec M. de Bougainville. Son éloge a paru dans le *Necrologe des hommes célebres* : on y a vu qu'il étoit fils d'un jardinier ; & que fon courage, fon zele & fon défintéreffement ne lui avoient pas permis de travailler à fa fortune dans le cours de fes voyages. M. de Sartine, miniftre de la marine, inftruit par le témoignage des aftronomes, du mérite de M. Veron & de la médiocrité de l'état de fa fœur, a obtenu du roi, pour celle-ci, une penfion de deux cens cinquante livres. Cette récompenfe eft digne d'encourager les talens dans tous les états, ce qui eft néceffaire, fur-tout dans une carriere où il y a peu d'efpérances de fortune, & où la gloire doit être le principal & prefque le feul objet d'encouragement.

(*Journal des Savans.*)

I I.

Le généreux devouement du chevalier d'Af-

ſas, capitaine au régiment d'Auvergne, tué en 1760, à l'affaire de Cloſter-Camp, eſt comparable aux plus beaux traits de patriotiſme & d'héroïſme que nous offre l'antiquité : les détails en ſont trop intéreſſans pour n'être pas rapportés.

» Le chevalier d'Aſſas, ſe trouvant avec ſon » régiment près d'un bois pendant la nuit, s'y » avança ſeul pour le fouiller, de peur que ſa » troupe ne fût ſurpriſe ; il y rencontra des » ennemis embuſqués qui l'entourerent auſſi-tôt, » & qui lui préſenterent une douzaine de bayon» nettes ſur la poitrine, en le menaçant de le » poignarder s'il diſoit un mot : alors ſe tour» nant du côté de ſon détachement, il lui cria » avec intrépidité : *Auvergne, faites-feu, ce ſont* » *les ennemis*, & dans le moment il tomba mort » ſous pluſieurs coups «. Le roi voulant tranſmettre à la poſtérité la mémoire de ce trait patriotique, a créé une penſion de 1000 liv. héréditaire & perpétuelle dans la famille de ce nom, juſqu'à l'extinction des mâles ; elle ſe partage actuellement entre un frere de ce brave officier, & deux de ſes neveux, dont l'un eſt ſous-lieutenant au régiment de Meſtre-de-Camp général de cavalerie, & l'autre ſert dans la marine.

(*Journal de politique & de littérature.*)

III.

On a annoncé dans le journal d'octobre de l'année derniere, une fondation faite par les

directeurs de *l'Œuvre de la miséricorde* à Marseille, pour procurer un traitement gratuit, aux pauvres exposés à perdre la vue faute de secours; pour remplir un objet aussi important, on a choisi le sieur Ollion, chirurgien occuliste pensionnaire des états de Provence, & membre de plusieurs académies, à qui les directeurs de l'œuvre sont une pension annuelle. Deux mois à peine écoulés ont suffi pour prouver l'utilité de cet établissement : dans ce court espace de tems, M. Ollion a traité plusieurs maladies des yeux, & opéré de la cataracte par extraction, avec le plus heureux succès, l'œil droit du nommé Esponet, matelot, & les deux yeux du sieur Belotty, peintre. Ces deux infortunés, rendus à leur famille désolée, en sont de nouveau le soutien. Rien ne prouve mieux l'utilité d'une société uniquement consacrée au soulagement des maux qui affligent l'humanité.

(*Annonces & Affiches pour la Ville de* Marseille.)

IV.

Une SOCIÉTÉ connue par *l'union parfaite* de ses membres, établie à Reims, comme dans la plus grande partie de l'Europe, indépendamment des actes de bienfaisance qu'elle a coutume de répandre, vient de faire déposer au bureau d'administration de l'hôpital-général de cette ville, une somme destinée pour faire apprendre un métier aux enfans de cet hôpital les plus

dépourvus de secours & de protection, & les plus recommandables par leur attachement à leurs devoirs de religion & d'état. Le but de cet acte est d'exciter l'émulation, & de rendre ces infortunés plus utiles par le choix des métiers qu'ils exerceront. Le bureau d'administration, après avoir témoigné sa reconnoissance à la société, a arrêté un réglement relatif au but de cette institution généreuse, en accordant aux sujets choisis une médaille qui porte d'un côté ces mots, *Société bienfaisante*, & de l'autre, *Charité*.

(*Affiches & Annonces de* Reims.)

V.

Mr. Fruchet, curé de Marsac en Angoûmois, continue de signaler son zele pour la religion, & sa tendresse envers les malheureux. Après avoir banni de son voisinage le démon de la chicane, & tout ce qui porte l'empreinte de la dépravation, il y fait régner, par son exemple, le désintéressement & la charité. Il ne prend jamais aucune espece de casuel, pas même de rétribution pour les messes. Tout s'exécute gratuitement dans son église. Outre le bien qu'il fait tous les jours aux personne de sa famille qui sont dans l'indigence, il paie exactement, chaque année, la taille, la capitation, le vingtieme & les rentes seigneuriales des pauvres habitans de sa paroisse; il prévient avec bonté tous leurs besoins, en leur tendant à propos une main secourable. Quand ils sont malades, il les fait apporter chez lui, leur pro-

cure, à ſes frais, le ſecours des médecins, & tient auprès d'eux des perſonnes pour en avoir ſoin. Sa générosité envers les étrangers n'eſt pas moins ſenſible : il leur donne l'hoſpitalité, & de quoi ſe rendre à leur deſtination. Comme le revenu de ſa cure ne lui ſuffiroit pas pour opérer tant d'actes de bienfaiſance, il y a joint le bénéfice qu'il fait ſur les penſions des jeunes éleves dont il eſt l'inſtituteur.

(*Journal Encyclopédique.*)

VI.

L'impératrice-reine a groſſi d'un capital de 10800 florins les fonds de la maiſon des orphelins de Notre-Dame de Vienne en Autriche, & a ordonné qu'on augmentât de 6 le nombre des éleves qui y ſont entretenus & inſtruits. On peut ſe rappeller que cette ſouveraine, à l'exemple de ſes auguſtes ancêtres, avoit fondé à St. Polten une maiſon dans laquelle on éleve à ſes frais les filles des officiers qui ont bien mérité de la patrie. Le bâtiment conſacré à cet uſage ſembloit, par ſon peu d'étendue, mettre des bornes à ſa bienfaiſance, qui n'en connoît point. S. M. I. en a fait conſtruire un plus vaſte, qui eſt achevé, & dans lequel on vient de transférer les jeunes éleves, dont le nombre ſera augmenté ſucceſſivement.

VII.

M. l'abbé Nauton, ci-devant profeſſeur de philoſophie au college royal de la ville d'A-

gen, où il s'est acquis une gloire vraiment distinctive, vient de donner une nouvelle preuve du patriotisme qui a toujours guidé ses intentions. Les habitans d'Agen soupiroient depuis long-temps, après une école de mathématiques; ils offroient même des sommes assez considérables pour tâcher de se procurer cet avantage. M. l'abbé Nauton, rempli d'un zele dégagé de toute vue d'intérêt, vient d'ouvrir le cours public tant desiré, n'attendant pour prix de ses soins que les succès de ses éleves, qui s'empressent de publier la générosité de leur professeur.

VIII.

On vient d'établir dans la paroisse de saint Sulpice à Paris un ordre d'administration pour le soulagement des pauvres, qui ne sauroit être trop connu, parce qu'il seroit à desirer qu'il fût suivi par-tout. Il a pour objet de répandre les aumônes avec discernement & de détruire l'oisiveté : c'est-à-dire, de secourir les vrais pauvres, de faire subsister les vieillards & les infirmes dans une honnête aisance, de pourvoir aux besoins des malades & d'essuyer les larmes des meres désolées en leur procurant les moyens de nourrir leurs enfans.

On a divisé, pour la distribution des aumônes, la paroisse de St. Sulpice en quatre cantons, dans chacun desquels on a formé une administration particuliere composée de quatre prêtres de la communauté & de quatre dames bourgeoises, ayant à leur tête deux dames de

qualité. Le curé de la paroiſſe, le vicaire & les prêtres chargés des regiſtres, feront de toutes les adminiſtrations, ainſi que la ſœur ſupérieure des filles de la charité, pour les malades.

Les quatre dames de charité feront les informations néceſſaires pour conſtater la demeure, les beſoins, les mœurs des pauvres, &c. Elles s'aſſembleront une fois par mois chez l'une des deux dames de qualité qu'elles auront à leur tête; & là elles expoſeront leurs obſervations ſur chacun de leurs pauvres reſpectifs, & délibéreront ſur les moyens que l'on pourroit prendre pour les ſecourir efficacement.

Les ſecours conſiſteront, 1°. à fournir de l'ouvrage aux pauvres en état de travailler: on donnera aux femmes à filer & à coudre, pour elles & pour leurs filles qu'elles accoutumeront au travail dès l'âge de ſept ans; 2°. à donner le pain à 6 liards la livre à ceux dont la pauvreté ſera bien conſtatée; 3°. à relever le commerce de ceux qui ont éprouvé des malheurs; 4°. à ſoigner les malades; 5°. à donner le lait & la farine pour les petits enfans nourris par leurs meres, leſquelles ſont averties qu'à moins de raiſons très-fortes, on ne les aidera pas à payer les mois de nourrice, parce que leur premier devoir eſt de nourrir leurs enfans; 6°. à délivrer les priſonniers pour dettes, en prenant les précautions convenables; 7°. à mettre des enfans en apprentiſſage quand les parens n'en ont pas la faculté; 8°. à faire des petites penſions aux vieillards & aux infirmes pour les mettre en état de payer leur

pain à 6 liards la livre, & pour le reſte de leur entretien; enfin à fournir des layettes, des lits, des habits, des outils pour le travail, & généralement tout ce qui eſt abſolument néceſſaire.

Voici de quelle maniere on pourra ſe procurer de l'ouvrage. Il y aura trois dépôts de filaſſe où l'on en fournira à toutes les femmes qui voudront filer; on prêtera des rouets aux fileuſes qui n'auront pas le moyen d'en acheter; les filles & femmes qui n'ont point de ménage, iront filer dans la maiſon de l'*Enfant Jeſus.* On établira un bureau où on indiquera de l'ouvrage aux hommes qui en manqueront. Pour les femmes qui ne peuvent être appliquées qu'à la couture, il y aura cinq ou ſix maîtreſſes couturieres chez leſquelles elles iront travailler à la journée, qui leur ſera payée exactement.

On délivrera le pain ſur des cartes frappées au coin de St. Sulpice & ſignées à la main portant chacune : *un pain de 4 liv. à 6 ſols.*

Comme il n'eſt pas moins néceſſaire de prévenir l'indigence que de la ſecourir, les paroiſſiens, dont la probité ſera reconnue & qui auront beſoin d'argent, dépoſeront un gage d'un tiers de valeur en ſus de la ſomme prêtée, ſe ſoumettant par écrit à ſa vente ſi ladite ſomme n'eſt remiſe dans l'eſpace d'un an révolu. L'argent ſera avancé ſans aucun intérêt; & ſi la vente du gage a lieu, elle ſera faite en préſence d'un homme public, qui aura ſoin de remettre au propriétaire le ſurplus de la ſomme

prêtée. La paroisse sera tous les frais de cet établissement & ce sera peut-être la plus utile de ses aumônes.

On ne peut qu'applaudir à la sagesse & à l'humanité de M. le curé de St. Sulpice qui a conçu & formé cet établissement : il y a longtems qu'un poëte philosophe avoit dit :

« Il faut rendre meilleur le pauvre qu'on soulage.

Ce vers peut servir de devise à cette institution de bienfaisance.

(*Journal de Paris.*)



ANECDOTES. SINGULARITÉS.

I.

Les voyageurs ont beau vanter la justice turque, il paroît que son principal mérite est celui d'être rendue promptement; mais les juges ne sont point à l'abri du soupçon de vénalité. Si le plus integre prononce quelquefois d'après le bon sens, ses jugemens lui sont dictés aussi par l'ignorance & la superstition, & les plaideurs étrangers & nationaux n'ont assurément pas à s'en louer. Les dernieres lettres de Smyrne en rapportent un exemple bien singulier. Un vaisseau marchand Anglois étoit arrivé dans ce port; le capitaine débarqua pour se rendre au quartier qu'occupoient quelques marchands de sa nation, il ordonna à ceux de ses matelots qui étoient descendus avec lui à terre, de l'attendre sur le port. A peine avoit-il fait quelques pas, qu'un Turc s'approcha de ces nouveaux venus, en saisit un au collet, & appella du monde qui accourut & qui l'aida à entraîner le matelot. Les cris de ses camarades qui coururent après les Turcs, attirerent le capitaine. Il revint sur ses pas

pour s'informer du motif de cette violence, & il ſuivit auſſi le priſonnier qu'on conduiſit chez le Cady. Il fit venir auſſi-tôt un interprete qui lui dit que ſon homme étoit accuſé d'avoir blaſphémé contre Mahomet. Cette accuſation étonna beaucoup le capitaine & ſes matelots, parce que celui qui en étoit chargé étoit muet de naiſſance. L'interprete en inſtruiſit le Cady. Celui-ci, après avoir gardé un moment le ſilence & paru réfléchir, répondit; » je crois que cet homme eſt réellement » muet; mais, ajouta-t-il en ſe tournant du » côté des Turcs, je ne doute point qu'il n'ait » auſſi blaſphémé contre le prophete. « L'interprete, étonné de ces deux opinions abſolument contradictoires, le ſupplia d'obſerver que l'une ne pouvoit être vraie que l'autre ne fût fauſſe. » Point du tout, reprit le Cady; » je crois fermement que le matelot eſt muet » de naiſſance, & qu'il n'a point encore ceſſé » de l'être; le témoignage de tous ces chré» tiens eſt une preuve à laquelle je me rends; » mais tu n'ignores pas quelle eſt la méchan» ceté du diable, & combien il déteſte notre » ſaint prophete; je ſuis ſûr qu'il a rendu pour » un inſtant la parole à ce chrétien pour lui » faire maudire Mahomet. J'ai pitié du mal» heureux qu'il a forcé de lui ſervir d'organe; » mais je ne puis pas le laiſſer impuni; ce ſe» roit un mauvais exemple; cependant j'adou» cirai ſon châtiment en faveur des circonſtan» ces dans leſquelles il ſe trouve, & je ne le » condamne qu'à une amende de cent ſequins. «

Il n'y eut pas moyen de faire changer cette ſentence ; le capitaine paya la ſomme pour délivrer le malheureux qui étoit un honnête homme & un bon matelot.

I I.

Nous liſons dans un papier public étranger un trait aſſez ſingulier & qui mérite de trouver place ici.

» Le 16 août on a rendu dans l'égliſe de » Sainte-Catherine à Londres, des actions de » graces ſolemnelles en commémoration d'un » événement qui nous paroît remarquable.

» Le 16 août 1636, Sir John Goyer, né» gociant, trafiquant & voyageant dans l'Ara» bie, ſe trouvant égaré un jour dans les dé» ſerts de cette contrée, rencontra dans un » défilé fort étroit un lion monſtrueux qui ſe » rangea & le laiſſa paſſer ſans faire aucun » mouvement. Sir John, de retour dans ſa pa» trie, inſtitua par ſon teſtament la cérémo» nie religieuſe qui rappelle tous les ans à » pareil jour le ſouvenir de cette événement. «

I I I.

Moncrif, auteur du joli conte de *Titon & l'Aurore*, avoit compoſé un ſingulier poëme ſur les chats. Le poëte Roi fit courir quelques épigrammes contre l'ouvrage. Moncrif, piqué au dernier point, attendit le ſatyrique & le régala de coups de plat d'épée. Le poëte Roi diſoit encore ſous les coups : *minet, pate de velours*;

I V.

Une femme ne demandoit, dans le gouverneur qu'elle cherchoit pour ſon fils, qu'une naiſſance honnête ; la connoiſſance des langues, celle du monde ; de la facilité à faire des vers dans l'occaſion ; une idée de la politique & de la légiſlation de l'Europe, des ſciences exactes, de l'hiſtoire-naturelle, de la danſe & du blaſon. Elle auroit riſqué, diſoit-elle, de confier ſon fils à celui qui auroit réuni ces qualités. Quelqu'un lui dit, que ſans la danſe & le blaſon, il lui auroit propoſé le chancelier d'Agueſſeau.

V.

M. Léopold Ch. Volta, nous écrit de Vienne, pour nous engager à publier une anecdote dont un de ſes amis réſident en Italie, lui certifie la vérité.

Un militaire, au ſervice de la république de Veniſe, ayant appris, qu'à Mantoue, on exhumoit de l'égliſe des Auguſtins, les morts qui y avoient été enſevelis, pour les tranſporter dans un autre endroit, & les y dépoſer tous dans un tombeau commun, quitta ſon régiment qui étoit alors à dix lieues de Mantoue, & ſe rendit dans cette ville. Dès le moment de ſon arrivée, on le vit ſe tranſporter aux Auguſtins, où il demeura pendant quatre jours à obſerver, avec la plus grande attention, les tombeaux que l'on ouvroit dans l'égliſe. Enfin, lorſqu'il vit lever la pierre d'un ſépulcre qui

renfermoit le ſquelette tout entier d'un prêtre encore couvert de ſa chaſuble, il s'élança dans le caveau, embraſſa avec tranſport le ſquelette qui y étoit renfermé, & fit avec enthouſiaſme, l'éloge funebre de celui dont il ne reſtoit plus que les oſſemens. Des maçons & d'autres ouvriers qui s'approcherent pour être temoins d'une ſcene auſſi touchante, ne purent retenir leurs larmes, en voyant l'officier arroſer des ſiennes & baiſer les reſtes d'un cadavre avec toutes les marques d'une douleur extrême. Lorſque l'officier fut ſorti du tombeau, quelques-uns des ſpectateurs ſe haſarderent à lui demander la cauſe de ſon affliction. Il leur fit cette reponſe : » Le ſquelette que vous » m'avez vu embraſſer, eſt celui d'un oncle » à qui je dois, non ſeulement la meilleure » éducation, mais encore tout ce que je poſ- » ſede des biens de la fortune. N'ayant pas eu » la conſolation de pouvoir l'embraſſer avant » ſa mort, je n'ai pas voulu laiſſer échapper » l'occaſion unique qui vient de ſe préſenter, » de le revoir & de lui témoigner ma tendre » reconnoiſſance. " Le militaire, après avoir ainſi ſatisfait la curioſité des perſonnes qui l'environnoient, quitta Mantoue pour retourner à ſon régiment.

Nous ne ferons aucune réflexion ſur ce trait touchant d'amitié & de reconnoiſſance, mais nous le croyons propre à faire rougir plus d'un héritier opulent.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE DE L'EUROPE.

ITALIE.

DEL L'Esistenza di Dio da' Teoremi geometrici dimostrata, &c. *L'existence de Dieu démontrée par les Théoremes géométriques. Dissertation d'un Correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, membre de l'institut de Bologne, & associé de plusieurs autres Académies. In-8vo.* Adine, 1777, chez les freres Gallici.

IL est si doux de croire à l'existence d'un Dieu, & malheureusement si facile de s'aveugler par des sophismes sur l'évidence de cette grande vérité, que nous devons en chercher la démonstration dans notre cœur plutôt que dans notre esprit. Quel est l'homme honnête & sensible qui ne se livre pas avec plaisir à l'idée consolante d'un maître sage qui entretient l'harmonie universelle par des loix immuables; d'un bienfaiteur qui a tout ordonné dans le monde pour le plus grand bonheur possible de ses créatures; d'un témoin qui tient compte du bien même qu'on fait en secret; d'un ami devant qui le malheureux peut épancher sa douleur, & laisser couler ses larmes? L'athée au

contraire vit isolé; il voit tout sans admiration; il reçoit tout sans reconnoissance ; il peut faire tout sans scrupule. S'il médite le bien, il n'a point de confident ; s'il est affligé il n'a point de consolateur ; sorti de rien pour retourner à rien, il ne voit que du néant sur son passage. Un tel homme doit être d'autant plus à plaindre qu'il est plus vertueux, & on ne concevroit pas qu'il pût exister un athée de bonne foi, si l'on ne savoit combien les hommes se laissent facilement séduire par l'abus du raisonnement, combien l'habitude & l'amour-propre les attachent aux opinions qu'ils ont une fois adoptées ; combien ils s'affermissent dans leurs erreurs par les efforts même qu'on peut faire pour les détruire. Ce n'est donc pas par la dispute ni par l'étalage des raisonnemens qu'on peut espérer de ramener les athées ; s'ils sont pressés par les preuves, ils se retranchent dans les objections, & c'est un combat à ne point finir. *Toutes les anciennes preuves de l'existence de Dieu, tirées de la métaphysique, de la physique & de la morale, sont sujettes à de grandes difficultés,* dit l'auteur de l'ouvrage que nous annonçons, & l'expérience prouve qu'il a raison ; mais il a tort de les regarder pour cela comme insuffisantes, & de présenter ses preuves tirées de la géométrie, comme en tirer les appuis uniques & inébranlables de la croyance d'un Dieu. D'abord des difficultés insolubles peuvent bien embarrasser & confondre l'esprit, mais elles ne détruisent pas les preuves concluantes qui établissent une vérité. En second lieu, les nouvelles preuves de l'auteur ne sont pas plus à l'abri des difficultés que les autres. Le lecteur en jugera : en voici l'ordre & le précis. La géométrie est une science qui n'existe

que dans l'intellect, d'un autre côté, c'est une ſcience infinie dans ſes rapports & dans ſes combinaiſons; ſon exiſtence ſuppoſe donc celle d'une intelligence infinie. Non-ſeulement elle ſuppoſe un être ſouverainement intelligent, comme ſujet de ſon exiſtence, elle le ſuppoſe encore comme principe; car quoique les vérités géométriques ſoient éternelles & néceſſaires en tant que vérités, cependant elles ne peuvent exiſter que par un principe qui les a éternellement conçues, à moins qu'on ne les aſſimile aux archétypes de Platon; l'enchaînement des théoremes géométriques forme un plan immenſe d'ordre, de fins & de moyens & par-tout où l'on trouve ces trois choſes, ne doit-on pas admettre néceſſairement pour cauſes productrices, raiſon, ſcience & conduite? Ces deux points poſés, l'auteur prouve en troiſieme lieu que la ſcience géométrique fait partie de la ſcience infinie de Dieu, & qu'elle n'eſt point ſéparée de ſon eſſence, ce qui ſuit aſſez clairement des propoſitions précédentes. Il prouve en quatrieme lieu, que toute la machine de l'univers étant combinée ſur des rapports géométriques, ne peut avoir d'autre auteur que l'être en qui réſide toute la plénitude de la géométrie; & par conſéquent, que cet être doit avoir une puiſſance égale à ſa ſcience, pour créer par l'une les objets de l'autre. Cet être eſt auſſi ſouverainement libre, car les combinaiſons géométriques poſſibles excedant infiniment les combinaiſons exiſtantes, il eſt clair qu'il a dû choiſir dans le nombre. Il eſt auſſi infiniment ſage & bienfaiſant, car il eſt l'auteur de toutes les vérités & de toutes les intelligences; il eſt néceſſaire, infini, éternel immenſe: car les rapports géométriques ſont néceſſaires,

infinis, éternels & existans dans toutes les parties de l'espace, &c.

(*Giornale Enciclopedico.*)

LETTERA del Signore Conte Abate Giam-Batista Roberti, &c. *Lettre de M. l'Abbé Comte* Jean-Baptiste Roberti; *à M. le Comte* Jean-Baptiste Giovio, *Chambellan actuel de* LL. MM. II.; *& réponse de ce dernier sur* Jacques du Pont *dit le* Bassan. *In-8vo.* Lugano, 1777, chez les freres Agnelli.

M. Roberti défend Jacques Dupont, dit le Bassan, contre la critique que M. le comte Giovio à faite des ouvrages de ce peintre dans son *discours sur la peinture*, que nous avons annoncé au mois de mai dernier, pag. 370. Il s'agit principalement d'un tableau qui représente St. Paul prêchant. M. le comte Giovio a remarqué, d'après le comte Algarotti, comme un très-grand défaut dans ce tableau, que les auditeurs de l'apôtre paroissoient absolument froids & indifférens. M. l'abbé Roberti répond qu'un prédicateur peut mettre beaucoup de chaleur dans ses discours sans parvenir à échauffer ses auditeurs. M. le comte Giovio replique que cela peut bien être, mais que lorsqu'on peint une action, l'art & le bon goût exigent qu'on choisisse les circonstances les plus vraisemblables, les plus intéressantes, & les plus avantageuses au héros. Il critique encore à cette occasion avec beaucoup de justice, la petite taille que le peintre a donnée à St. Paul, tandis que cet apôtre devoit être le personnage dominant du tableau. Mais en relevant les défauts du Bassan, il rend justice à ses beautés,

& ſur-tout à cette magie de coloris, qui faiſoit dire au Tintoret dans un moment d'enthouſiaſme; *ô Jacques, ſi j'avois ton coloris, & toi mon deſſin, je ne voudrois pas que les Titiens, les Correges, les Raphaëls, puſſent ſe ſoutenir auprès de nous.*

(*Efemeridi di Roma*)

BASSIANI Carminati. Laudenſis de animalium ex mephitibus & noxiis halitibus interitu, ejuſque propioribus cauſis, libri tres. *In-4to.* Laude Pompeiâ MDCCLXXVII. Excudebant Regii Typographi publicâ auctoritate.

Il y a long-tems que les phyſiciens connoiſſent les effets des mophetes, & des autres exhalaiſons nuiſibles, mais ils ont toujours été partagés ſur les cauſes; & M. Carminati aura rendu un grand ſervice à la phyſique & à la médecine, s'il eſt parvenu à aſſigner les véritables. Les ſavans en décideront; tout ce que nous pouvons dire, c'eſt que cet ouvrage a un mérite inconteſtable, celui d'être clair & ſavant, compoſé avec méthode, & écrit avec modeſtie. M. Carminati eſt un jeune homme ſorti l'année derniere des écoles de Pavie, & ſon début donne plus que des eſpérances.

(*Novelle Letterarie*)

ISTITUZIONI di Muſica Teorico-Pratica, &c. *Inſtitutions de Muſique Théorico-Pratique; par* D. Antonio Rocchi, *Prêtre de Padoue, livre premier de la Théorie Mathématique: du genre Diatonique, in-4to.* Véniſe, 1777, de l'imprimerie d'Albrizzi.

L'auteur commence par une préface très-

étendue, dans laquelle il expose avec le plus grand détail, le dessein général de son ouvrage. *Trouvant*, dit-il, *la partie mathématique complette, je me suis déterminé à la publier par livres détachés; elle en contient trois. Le premier traite du genre diatonique. Le second embrasse le genre chromatique. Le troisieme a pour objet le genre enharmonique. Le premier livre que je publie maintenant, peut se dire la base des deux autres, & même de toute la musique théorique & pratique; car pour ce qui regarde seulement la partie mathématique, le genre chromatique se déduit du genre diatonique, & l'enharmonique du genre chromatique, & du diatonique en même tems.... Je me suis proposé de former un cours d'institutions de musique théorico-pratique, suivant la méthode mathématique, pour conduire pas à pas, par une voye sûre & facile, les jeunes gens qui s'appliquant aux mathématiques, voudront connoître encore cette belle partie des mathématiques mixtes, ou qui s'appliquant seulement à la musique, sentiront l'avantage de connoître les principes fondamentaux de cet art.... Ces élémens conduisent à former une démonstration de l'échelle enharmonique.... Ce genre de musique peut s'appeller nouveau, puisqu'il étoit perdu depuis trois mille ans, & qu'il ne nous en restoit plus que le nom avec la proportion du diese enharmonique.... J'avoue que dans ce moment il ne se trouvera personne qui puisse entonner cette échelle; mais dans l'endroit où je traiterai de l'union des voix consonnantes & sémi-consonnantes, ou des consonnances imparfaites, je donnerai les moyens de mêler dans l'harmonie, & dans un bon contrepoint, les trois genres, & en même tems des lumieres & des principes pour entonner la game enharmonique. Cette théorie pour être entendue d'un musicien pratique, n'exige qu'une certaine connois-*

ſance de la doctrine des proportions, & de l'arithmétique des proportions mêmes. Enfin l'auteur termine ſa préface en diſant que *ſa doctrine eſt à beaucoup d'égards abſolument nouvelle.* C'eſt une raiſon pour exciter la curioſité des gens de l'art.

(*Giornale Enciclopedico.*)

DISCORSO filoſofico ſull' Iſtoria-Naturale dell' anima umana, &c. *Diſcours philoſophique ſur l'Hiſtoire-Naturelle de l'ame humaine. In-8vo.* Rome, 1777, de l'Imprimerie de Paul Giunchi.

Le pere Faletti, chanoine régulier de Latran, eſt l'auteur de cet ouvrage beaucoup meilleur que deux autres de lui que nous avons annoncés dans le tems, ſavoir un *traité en deux parties ſur le droit naturel divin*, & une *méditation philoſophique ſur l'athéiſme & le pyrrhoniſme ancien & moderne.* Sa métaphyſique & ſa diction ſont moins obſcures cette fois-ci, & il y a des choſes très-bien vues dans ſon analyſe de l'ame. Il y prouve très-bien, contre les matérialiſtes, que pour rendre compte des opérations de l'ame d'une maniere raiſonnable & conſéquente, il faut admettre néceſſairement un principe penſant diſtingué de la matiere. Il tire une de ſes preuves de l'oppoſition qui ſe trouve entre la ſituation de l'ame & celle du corps dans les momens de douleur ou de joie, & il fait à ce ſujet une obſervation qui nous paroît remarquable; ſi après une longue abſence vous revoyez un ami cher & deſiré, votre ame ſatisfaite ſe repoſe dans une douce quiétude, ſuivant la belle définition de S. Auguſtin, *Gaudium eſt quies in bono cognito*; votre corps

au contraire, eſt dans un état de vive agitation; vous ſerrez votre ami dans vos bras, vous l'embraſſez avec tranſport; votre cœur palpite avec force; or peut-on ſuppoſer ſans contradiction que la même ſubſtance ſoit à la fois tranquille & agitée? c'eſt cependant ce qu'il faut dire ſi on nie l'exiſtence de l'ame.

(*Efemeridi di Roma.*)

MEMORIA Chirurgica, &c. *Mémoire Chirurgical, dédié à M.* Jean-George de Laguſius, *Archiâtre de S. A. R. l'Archiduc Pierre-Léopold, Grand-Duc de Toſcane. Par M.* Louis Desbout, *Maître en Chirurgie au ſervice de S. A. R. dans le Régiment Royal Toſcan à Livourne. In-12.* Livourne.

Ce mémoire contient le détail d'une cure faite par M. Desbout, d'une tumeur vénérienne, flegmoneuſe, dégénérée en abcès circonſcrit, de ſuperficie irréguliere. C'eſt une eſpece de lettre apologétique en réponſe à quelques perſonnes de l'art qui avoient blâmé la méthode ſuivie par l'auteur dans cette cure.

(*Novelle Letterarie.*)

ATTI ſinceri de' primi Martiri, &c. *Actes ſinceres des premiers Martyrs de l'Egliſe Catholique, recueillis par* D. Ruinart, *& traduits en Italien avec des Diſcours préliminaires & des Notes, par M.* François-Marie Lucchini. *Tom. I. grand in-4to.* Rome, chez Paul Giunchi.

Cette traduction eſt très-bien faite, & le traducteur tient tout ce qu'il a promis. Sa préface offre un précis intéreſſant de l'hiſtoire des

premiers siecles de l'église sous les empereurs Payens; les discours préliminaires & les notes sont remplis de détails instructifs; & la beauté de l'édition répond parfaitement au mérite de l'ouvrage, qui est dédié au pape regnant Pie VI.

(*Efemeridi di Roma.*)

SAGGIO per formare un sistema di Mineralogia, &c. *Essai pour former un systême de Minéralogie, composé en Suédois par le fameux* Cronstedt, *& maintenant traduit de l'Anglois en Italien. In-8vo.* Venise, chez Antoine de Castro.

M. l'abbé Ange Talier, Vénitien, est le traducteur de ce bel ouvrage qui doit éterniser la mémoire de Cronstedt, & faire regretter cet illustre savant, qu'une mort trop prompte a enlevé à l'âge de quarante ans lorsqu'il se préparoit à donner une seconde édition de son livre. La traduction est exacte, quoique faite sur une autre traduction, parce que M. l'abbé Talier s'y est servi très-heureusement de ses connoissances dans l'Histoire-Naturelle.

(*Efemeridi di Roma.*)

LE fabbriche, e i disegni di Andrea Palladio, &c. *Œuvres d'Architecture & Dessins d'André Palladio; recueillis & mis en ordre avec des explications, par M.* Octave Bertotti Scamozzi. *Ouvrage divisé en quatre volumes, auquel on a joint une traduction Françoise; avec des gravures représentant les plans, les perspectives, & les coupes. Tome I. in-folio, format d'Atlas.* Vicence, chez François Modena.

On trouve à la tête de ce volume une pré-

face où l'auteur fait l'hiſtoire de l'architecture dont il ſuit les progrès depuis les Egyptiens juſqu'à nous. Vient enſuite la vie de Palladio, puis le détail de ſes ouvrages. Ce volume ne contient que les édifices conſtruits à Vicence par ce fameux architecte, & dans le nombre deſquels on diſtingue ſur-tout le *Théatre Olimpique* pour l'académie de ce nom. Le ſecond volume & le troiſieme contiendront les édifices que Palladio a conſtruits à la campagne, & le quatrieme, ceux qu'il a conſtruits à Veniſe. Dans le nombre des édifices qu'on attribue à Palladio, & dont M. Scamozzi eſt obligé de parler, il y en a pluſieurs qui paroiſſent peu dignes de lui, & cela donne lieu à des diſcuſſions qui doivent être d'autant plus intéreſſantes pour les amateurs d'architecture, que M. Scamozzi s'eſt acquis lui-même dans cet art une juſte réputation.

(*Efemeridi di Roma.*)

ARS Oratoria pro uſu eccleſiaſtico, in quâ idea ſacræ eloquentiæ exhibetur. *In-8vo.* Venetiis, 1777, expenſis Petri Salvioni.

On ne peut ſavoir trop de gré au révérend pere Lambert Fabian, Franciſcain réformé, auteur de cet ouvrage, des peines qu'il s'eſt données pour former des orateurs ſacrés. Il joint les exemples aux préceptes, & les jeunes prédicateurs trouveront dans ſon livre, divers ſujets de diſcours très-bien traités & encore plus heureuſement choiſis ; tels ſont ces deux-ci dans le genre délibératif, à ce que nous croyons.

Dehortatio a ſaltationibus & choreis interchriſtianos non idoneis ; c'eſt-à-dire, *diſcours pour*

détourner les fideles de la danse, (littéralement *des danses & des bals ou ballets*) *qui n'est pas convenable parmi les chrétiens.*

Adhortatio ad bellum satanæ indicendum, c'est-à-dire, *discours pour exhorter les fideles à déclarer la guerre à Satan.*

Ce dernier sujet a toujours été de saison; mais le premier nous paroît avoir plus particuliérement le mérite de l'à-propos dans ce tems de dépravation, où le goût de la danse, & sur-tout des allemandes est généralement répandu. (*Novelle Letterarie.*)

La Poetica di Q. Orazio Flacco restituita all'ordine suo, &c. *Poétique d'Horace remise dans son ordre véritable, & traduite en* terzine, *avec une Préface critique. In-8vo.* Rome, 1777, de l'imprimerie de Jean Zempel.

Il y avoit long-tems qu'on s'étoit apperçu du désordre qui regne dans la poëtique d'Horace ; les uns l'attribuoient à l'auteur lui-même, qui avoit, suivant eux, jetté ses idées sans suite & affecté la négligence du genre épistolaire ; d'autres avoient soupçonné que ce désordre pouvoit provenir de quelques transpositions de copiste ; mais on n'étoit pas allé plus loin, & il étoit réservé à M. l'avocat Petrini, auteur de cette traduction, de faire les premieres tentatives pour remettre de l'ordre & de la liaison dans un texte confus & mal suivi. Il expose dans sa préface, de la maniere suivante, le plan sur lequel il a rétabli le poëme d'Horace.

» Après avoir montré, dit-il, la difformité » d'un ouvrage mal tissu & disparate, & la » nécessité de donner l'art pour guide au gé-

» nie poétique, Horace commence à parler
» du poëme en général, du choix du sujet,
» de l'ordre, de la diction; il enseigne que le
» début de l'ouvrage doit être modeste, les
» parties proportionnées, les ornemens naturels,
» les termes choisis; qu'on doit réunir l'instruc-
» tion au plaisir, & se servir du metre le plus
» convenable au genre de composition qu'on
» entreprend; il observe à cette occasion que
» les Romains ne s'assujettissoient pas exacte-
» ment aux regles du vers ïambe dans les ou-
» vrages dramatiques. Il passe de-là à discou-
» rir sur l'origine de la tragédie & de la co-
» médie; sur le style différent qu'elles exi-
» gent; sur la distinction qu'il faut faire entre
» les caracteres, & entre certaines actions
» dont les unes peuvent se présenter sur la
» scene, & les autres ne doivent s'offrir qu'en
» récit; sur le chœur & la musique théatrale;
» sur l'ancien genre de drame appellé *satyre*.
» Il décrit ensuite les différens défauts dans
» lesquels les poëtes ont coutume de tomber;
» il leur conseille de ne point publier leurs
» ouvrages avant de les avoir soumis au ju-
» gement d'un ami sincere & judicieux, pour
» ne pas faire le ridicule personnage de tant
» de versificateurs ignorans & présomptueux;
» & il finit en avertissant que dans toutes les
» professions la médiocrité peut être louable,
» mais qu'elle est méprisable en poésie. «

On ne peut nier que cet ordre ne paroisse très-méthodique, & beaucoup préférable à la confusion qui regne dans les éditions communes; & ce qui forme un préjugé encore plus avantageux en faveur du travail de M. Petrini, c'est que dans sa traduction, il a très-bien saisi le sens & l'esprit du poëte Romain.

(*Efemeridi di Roma.*)

ANGLETERRE.

ESSAYS on various ſubjects, &c. *Eſſais ſur divers ſujets, principalement deſtinés pour les jeunes Dames. Petit in-8vo.* Londres, chez Wilkie.

Ces eſſais ſont l'ouvrage de Miſſ More; Dame diſtinguée par ſes talens pour la poéſie, dont nous avons déja fait connoître deux contes très-touchans, au commencement de notre journal d'avril de l'année 1776. Elle s'eſt propoſé ici d'être utile aux perſonnes de ſon ſexe, à qui elle donne de très-bons avis, & qu'elle venge très-bien des aſſertions haſardées de certains rigoriſtes qui prétendent que l'ignorance eſt l'appanage naturel des femmes. On trouve la preuve du contraire dans tout ce qu'elle écrit, & le morceau ſuivant de ſes eſſais, décele une étendue de connoiſſances & une juſteſſe de diſcernement dont bien des hommes ſe feroient honneur.

» Le bon ſens, dit Miſſ More, eſt auſſi » différent du génie, que la perception l'eſt » de l'invention; cependant ces qualités quoique » diſtinctes, s'allient fréquemment enſemble.... » Le bon ſens paroît différer du goût, en ce » que celui-ci eſt une déciſion inſtantanée de » l'eſprit, une approbation ou une déſapprobation ſoudaine de ce qu'il y a de beau ou de dé» fectueux dans un objet, ſans attendre la con» firmation plus lente du jugement. Le bon » ſens eſt peut être cette faculté qui confirme » une déciſion précipitée, par la comparaiſon » & la réflexion. Il y a encore une autre » différence, c'eſt que le goût paroît avoir

» une relation plus direƈte aux arts, à la litté-
» rature & à preſque tous les objets de nos ſen-
» ſations, au lieu que le bon ſens a plus de
» rapport à la perfeƈtion morale, & plus d'in-
» fluence ſur la maniere de vivre. Le goût
» eſt la perception & la jouiſſance de ce qu'il
» y a de beau dans les arts, ou dans la na-
» ture; le bon ſens nous a été donné pour
» diriger notre conduite & régler notre cœur......
» le génie, eſt la faculté de l'invention & de
» l'imitation. C'eſt une qualité incommunica-
» ble. Celui qui en eſt doué, ne peut en faire
» paſſer la moindre étincelle dans l'ame de ſon
» voiſin, quelque art qu'il emploie, quelque
» peine qu'il ſe donne..... La propriété diſtinc-
» tive du génie, eſt de trouver de grandes
» ou de belles inventions; le caraƈtere heureux
» du bon ſens eſt de ne rien faire d'abſurde.
» Le génie ſe répand en idées ſublimes & en
» ſentimens pathétiques; le bon ſens a une
» aƈtion plus reſſerrée, mais peut-être plus utile,
» qui ne s'écarte pas des bornes de la prudence
» & de la convenance...... Les juges ſuperfi-
» ciels, & il faut convenir que c'eſt le plus
» grand nombre, n'apprécient les talens que
» juſqu'à un certain point, & n'en meſurent l'é-
» tendue que juſqu'à un certain degré. L'élévation
» des idées eſt au deſſus de la portée ordi-
» naire des eſprits & des perceptions ; le vul-
» gaire ſent bien que les génies élevés ſont plus
» grands que lui; mais les proportions de cette
» immenſe ſupériorité, échappent à ſa foible
» vue. Il eſt vrai que l'eſprit, ainſi que l'œil,
» peut ſaiſir des objets dont l'étendue ſurpaſſe
» la ſienne; mais cela eſt vrai ſeulement des
» grands eſprits ; car un homme médiocre
» conſidérant un grand génie, reſſemble à un

» enfant qui voyant une colonne pour la pre-
» miere fois à une certaine distance, s'imagine
» qu'elle est plate..... Ce qui est excellent est
» aussi très-rare ; ce qui est utile est plus com-
» mun. Combien de milliers d'hommes sont
» nés propres aux métiers ordinaires de la vie,
» pour un qui excelle dans les beaux-arts. Cela
» doit être ainsi, car les besoins du corps sont
» plus nombreux & plus importuns, que ceux
» de l'esprit.... Un écrivain de bon goût s'écar-
» tera rarement de sa route, même pour cher-
» cher des embellissemens ; il s'attachera à pro-
» duire le meilleur effet par les moyens les plus
» naturels; car il sait que ce qui n'est pas naturel,
» ne peut être beau, & que les plus belles choses
» ne le sont plus hors de leur place..... Proserpi-
» ne, dit Ovide, auroit été rendue à sa mere
» Cérès, si elle avoit pu résister à l'envie
» de goûter un fruit qui la tenta. Cette his-
» toire renferme une excellente leçon pour
» ces écrivains qui se livrant trop aisément aux
» saillies de leur esprit, négligent ce qui de-
» vroit être l'objet principal de leurs soins, & sé
» duits par de fausses lueurs qui les attirent & les
» écartent de leur sujet, perdent enfin de vue
» le vrai but auquel il falloit atteindre. C'est
» ce faux goût, cette erreur de l'imagination
» qui a produit ces innombrables *concetti*, dont
» les ouvrages des meilleurs poëtes Italiens
» sont infectés ; & voilà pourquoi le lecteur
» n'éprouve que des sensations de plaisir mo-
» mentanées en parcourant les compositions
» brillantes mais inégales de l'Arioste, au lieu
» qu'il jouit d'une satisfaction soutenue en lisant
» Virgile, *Milton*, & même en général le Tasse.
» Le premier poëte Italien ressemble à Ata-
» lante qui s'arrête dans sa course pour ramas-

» ser quelques bagatelles brillantes, tandis que
» le poëte Mantouan & le *poëte Anglois*, sem-
» blables à Hippomenes, se pressent d'arriver
» au but, & sont insensibles à tout ce qui pour-
» roit les retarder. Un écrivain de bon goût
» se donnera beaucoup de peine pour perfec-
» tionner son style, & faire croire au lecteur
» que la perfection ne lui a rien coûté. Le
» style qui paroît le plus facile, est en général
» le plus inimitable. Les vers les plus élégans
» sont ceux qu'on retient le plus aisément, ils
» se gravent sans effort dans la mémoire, &
» il nous est naturel d'imaginer que ce que
» nous retenons sans peine, a été conçu sans
» travail.

(*Critical Review.*)

A Collection of cases of privilege of Parliament, &c. *Recueil de différens cas relatifs aux privileges du Parlement, depuis les plus anciens dont on ait connoissance, jusqu'à l'année* 1628. *In-4to.* Londres, chez Dodsley.

Ce recueil rédigé par M. Hatsell, greffier de la chambre des communes, est une partie très-intéressante de l'histoire du parlement d'Angleterre; il contient le détail des infractions qui ont été faites en différens tems par la cour aux immunités dont jouissent les membres des deux chambres, & la maniere dont ces affaires se sont suivies & terminées presque toujours à l'avantage des derniers. Il paroît que les immunités du parlement ont toujours consisté à assurer la tranquillité & la liberté de ses membres & des personnes à leur service, contre toute insulte & toute vexation publique & particuliere, toute poursuite civile, &

toute entrepriſe de la part du roi & de ſes miniſtres, excepté dans le cas de haute-trahiſon.

(*Monthly Review.*)

BIOGRAPHIA litteraria, or, a Biographical hiſtory of literature, &c. *Biographie littéraire, contenant les vies des Auteurs Anglois, Ecoſſois & Irlandois, depuis la naiſſance des lettres dans les trois Royaumes, juſqu'au tems préſent, arrangée dans un ordre chronologique & diſtribuée par claſſes; par M. le Docteur* John Berkenhout. *Vol. I, in-4to.* Londres, chez Dodſley.

M. Berkenhout range les auteurs dont il donne les vies en différentes claſſes, l'une d'hiſtoriens, l'autre d'antiquaires, l'autre de théologiens, l'autre de juriſconſultes, l'autre de poëtes, &c. Cet ordre paroît d'abord bien imaginé, mais en y regardant de plus près on voit qu'il doit y entrer beaucoup d'arbitraire, & qu'il n'eſt pas exempt de confuſion; car dans quelle claſſe chercher un auteur qui a travaillé dans pluſieurs genres, comme c'eſt le cas de grand nombre d'écrivains? & par exemple, la plupart des lecteurs qui voudront conſulter la vie de Thomas Morus, n'iront-ils pas chercher ſon article dans la claſſe des écrivains politiques, ou même dans celle des romanciers, plutôt que dans celle des théologiens où l'auteur l'a placé? M. Berkenhout auroit beaucoup mieux fait de s'en tenir tout ſimplement à l'ordre chronologique qui n'eſt ni arbitraire ni embarraſſant pour les lecteurs. Mais ce vice de plan & quelques erreurs hiſtoriques qu'on peut relever dans ſon livre, n'em-

pêchent pas que ce ne ſoit un ouvrage très-utile & très-eſtimable. La plupart des articles ſont bien faits, bien traités & écrits avec une préciſion qui n'eſt point ſeche comme celle de tant de nomenclateurs.

(*Critical Review.*)

RELIQUES of genius, &c. *Reſtes du génie ou œuvres poſthumes du défunt Révèrend M.* Ryan, *in*-12. Londres, 1777, chez Dilly.

Ces *reſtes du génie* conſiſtent en quelques poéſies mêlées & quelques morceaux de proſe, où l'on trouve quelquefois de l'élégance & des idées, & quelquefois de la bizarrerie. Dans une piece de poéſie intitulée *généalogie de l'hiver*, dont la ſcene ſe paſſe ſous l'empire du chaos, Borée rencontre une grande fille qui a les yeux livides & la voix forte, & qui s'appelle *Auſter*; il l'épouſe ſur le champ, & l'hiver naît de ce mariage impromptu. Cela ne valoit guere la peine d'être mis en vers, même médiocres. On lit dans l'avis de l'éditeur que M. Rian étoit un jeune eccléſiaſtique mort derniérement à la fleur de ſon âge, & qui promettoit beaucoup; mais il y a des gens qui prétendent que M. Rian eſt un perſonnage fabuleux, & que l'auteur de ce recueil eſt un jeune homme plein de vie, qui a cru intéreſſer davantage le public en ſe faiſant paſſer pour mort.

(*Monthly Review.*)

THE Incas &c. *Les Incas, ou la deſtruction de l'Empire du Perou, par* M. Marmontel. *Ouvrage traduit du François*, 2 *vol. in*-4*to.* Londres, chez Nourſe.

Nous ne finirions pas ſi nous voulions tranſcrire tous les éloges que les journaliſtes Anglois donnent à cet ouvrage de M. Marmontel : leur enthouſiaſme va juſqu'à leur faire oublier le mérite de la traduction, qui cependant nous a paru fidelle & animée.

THOUGHTS in priſon, &c. *Penſées en priſon, en cinq parties ; ſavoir : l'empriſonnement ; le retour ſur le paſſé ; la punition publique ; le procès ; l'éternité. Par le R.* Doct. William Dodd, *auxquelles on a ajouté ſa derniere priere, compoſée la nuit qui a précédé ſa mort, & d'autres pieces mêlées. In*-8vo. Chez Dilly.

Qui croiroit que cet ouvrage eſt en vers, & que l'infortuné docteur l'a réellement compoſé durant ſa captivité ! on y trouve des traits pathétiques & touchans, & l'on ne peut lire cette longue effuſion de douleur, de repentir & de tendre piété, ſans plaindre le ſort d'un homme honnête, ſenſible, on diroit preſque vertueux, qu'un inſtant de foibleſſe & d'égarement a précipité dans un abyme de honte. Il a eu du moins dans ſon malheur la triſte conſolation d'ajouter un nouveau titre littéraire à tous ceux qu'il s'étoit acquis par ſes autres ouvrages auſſi nombreux qu'utiles.

(*Critical Review.*)

ALLEMAGNE.

EXTRAIT D'UNE LETTRE D'OSNABRUCK, du 10 Décembre.

Dans ma lettre du 1 mars, inſérée au mois d'avril de *l'Eſprit des Journaux*, je vous ai

promis, monſieur, de vous avertir, en cas que vous y omiſſiez des nouvelles littéraires d'Allemagne importantes, ou agréables à apprendre. Il eſt tems que je m'acquite de ma promeſſe. N'attendez pas beaucoup d'ordre ni de ſtyle d'un Allemand peu franciſé, qui écrit à meſure que les penſées & les livres lui viennent. Seulement les matieres de religion auront toujours mes premiers regards.

Des gens inconſtans demandent la réformation du culte extérieur des égliſes proteſtantes. Les anciennes prieres ne leur paroiſſent point propres à animer la piété. On peut, diſent-ils, en compoſer de plus édifiantes, & les faire adopter. Vous avez dit un mot du projet de M. Serenus, avec une juſte cenſure, pag. 395, du mois de ſeptembre de *l'Eſprit des Journaux*. Aujourd'hui M. Zollikofer, prédicateur à Leipſick, y publie un gros livre de prieres communes & particulieres, qu'il croit meilleures que les autres. Voulant qu'elles fuſſent claires & touchantes, il en a éloigné les expreſſions de l'écriture qui ont beſoin de commentaire, & qu'on ne croit, dit-il, comprendre que parce qu'on les répete fréquemment. Comme il eſt plutôt d'avis d'abolir la liturgie actuelle que de la corriger; preſque tout eſt neuf dans ſon livre, excepté qu'il a fait un peu d'uſage de la liturgie de Geneve & de l'Anglois William; ce qu'on reconnoît plutôt au ſens qu'aux paroles. Il n'eſt pas néceſſaire de prévenir que ſon ſyſtême d'exclure des prieres les expreſſions de l'écriture qu'il juge obſcures, a ſoulevé contre lui les perſonnes pieuſes de ſa communion, qui penſent que la raiſon d'excluſion n'eſt pas ſuffiſante, parce qu'on peut expliquer les prieres dans les

instructions, & que les prieres qui sont substituées ne sont pas toujours plus intelligibles pour le vulgaire.

L'école de Dessau devient tous les jours plus célebre, Mrs. Basedow & Campe, ont déja livré au public plusieurs cahiers d'un journal d'éducation, dans lequel ils exposeront successivement la méthode qu'ils pratiquent à Dessau pour leur école, la meilleure d'Allemagne & le modele de toutes les autres. Ils ont plus de 50 éleves. Un jeune homme peut sortir de leurs mains aussi avancé dans les langues, les sciences & les exercices, à 12 ans, qu'on l'est communément à 20. L'école a une bibliotheque, & sollicite encore des livres de la libéralité des bienfaiteurs, ainsi que des tableaux propres à orner la chapelle : on desire qu'ils représentent des parties de l'histoire de Jesus-Christ. La lettre d'un ministre de campagne sur les précieuses occupations de son épouse, fait l'ornement du premier cahier. Dans le second, on lit avec fruit l'écrit de M. le professeur Feder de Gottingen, sur les moyens de rendre la jeunesse attentive. Le plan d'éducation ayant été critiqué par M. le docteur Seiler, éditeur des observations générales sur les écrits les plus modernes, on tâche de répondre à sa critique. Mrs. Basedow & Campe sont connus en qualité d'excellens instituteurs; le 1er. par sa philosophie pratique, le second, par sa morale des enfans, qui est pour les jeunes gens de condition ce que le livre de Schlosser est pour ceux de la campagne, excepté que celui de M. Campe est composé avec plus d'ordre, de goût & de choix : il est traduit en François. Mrs. Basedow & Campe, sont aidés par deux coopérateurs distingués, Mrs. Wolke &

Simon. Les étrangers qui se sont rendus à Dessau, pour être témoins du progrès rapide des éleves ne peuvent revenir de leur étonnement... Le journal Anglois, intitulé : *Monthly Review*, demande, pag. 311. du mois d'octobre, si la méthode de Dessau a été rendue publique : cet article pourra servir de réponse.

On a repandu en Allemagne le premier vol. d'un livre François qu'on suppose imprimé cette année à San-Marino, sous ce titre : *Commentaires sur les Commentaires du comte de Turpin sur Montecuculli, avec des anecdotes relatives sur M. Guibert & autres écrivains anciens & modernes, par M. de W. G. M.* 15 feuilles in-80 avec des planches. Les lettres initiales signifient (selon la *Gazette Littéraire de Halle* que nous traduisons, n'ayant point l'original françois) M. de Warnery général-Major. Cette conjecture est tirée de la préface dans laquelle l'auteur dit qu'il a publié un ouvrage sur la guerre des Turcs & des Russes : or, cet ouvrage porte le nom de M. le général de Warnery. Il a servi dans les armées Prussiennes, où il a appris le grand nombre d'anecdotes qu'il rapporte auxquelles rien n'oblige de donner une foi entiere. Toujours prévenu contre les François, il accuse M. Turpin de partialité & de contradiction dans ses relations ; & il est souvent d'un avis contraire dans les maximes. Par exemple, M. Warnery ne convient pas que l'amour de la patrie & de la liberté soient les sources du courage : il allegue au contraire qu'il y a des peuples esclaves qui sont braves, tandis qu'il y a des républicains qui se gardent bien d'exposer leur sang pour leur liberté. M. Warneri ne méconnoît pas que les François soient vaillans ; mais il leur conteste la supériorité de

la valeur militaire, ſoutenant que les Anglois, les Ruſſes, les Suédois, les Danois, loin de les craindre, les combattent plus volontiers qu'une autre nation, & que dans la maniere actuelle de faire la guerre, l'ordre & le phlegme des Allemands & des Septentrionaux ſont préférables à la vivacité françoiſe. Il paroît ſe plaire à rapporter les exemples de grandes armées françoiſes battues, ſelon lui, par un moindre nombre d'Allemands & d'Anglois. Il dit qu'en Allemagne, on accuſe les officiers François qui y ont de l'emploi, de ne pas exécuter les ordres aſſez ponctuellement, de ne pas aſſez s'attacher à apprendre la langue du pays, de faire leur ſervice négligemment, & d'alléguer continuellement pour excuſe, qu'on fait autrement en France : il dit encore qu'on y accuſe le ſoldat d'être raiſonneur, difficile à ſe plier à une diſcipline étrangere, prompt à ſe déſeſpérer & prêt à déſerter, quand on n'a pas l'œil ſur lui. Je n'adopte point ces opinions, ni ne prétends les inſpirer; mon deſſein eſt uniquement de vous faire connoître les idées d'un officier de diſtinction qui ne peuvent rien retrancher de la gloire militaire que les François ſe ſont acquis par leurs hauts faits d'armes, & dont leurs conquêtes ſont des monumens que la détraction ne peut détruire. D'ailleurs, la cenſure ne peut tomber avec apparence que ſur ceux qui ont abandonné leur patrie; ceux-là ſont preſque toujours la partie la moins honorable d'une nation.

Il regne une contrariété & une incertitude manifeſte dans la plupart des dénombremens qu'on a publiés de la quantité du peuple & du territoire des grands états. Nous en avons un exemple récent dans la feuille Hebdoma-

daire Allemande de M. Busching qui s'imprime à Berlin, chez Haude & Spener, sous ce titre : *Anton friedrich Busching wochentliche nachrichten*, &c. C'est-à-dire, *Nouvelles concernant la géographie, la politique & l'histoire*, par M. Busching. Dans la 41e. feuille de sa 5me. année, il donne aux royaumes de Galicie & de Lodomerie 2,580, 796 habitans, suivant un état qui lui avoit été envoyé de Léopol. Il n'en avoit mis qu'un million & demi, page 314 de sa 4e. année. Et enfin, il ne sait a quoi s'en tenir. C'est de même à l'égard du territoire acquis par la reine de Hongrie sur la Pologne, estimé tantôt 1540 mille lieues quarrées d'Allemagne de deux heures de chemin, & tantôt moins. En tout cas, ce pays seroit bien moins peuplé que la Silesie, puisqu'il ne contiendroit que 1675 hommes par mille dans l'hypothese d'un demi-million d'hommes ; hypothese peut-être encore exagérée. C'est à tort que Mr. Busching impute spécialement à la maison d'Autriche, le défaut d'exagérer ; il est commun à tous les empires d'une vaste étendue.

On lit dans l'*Esprit des Journaux* de fréquens extraits des observations physiques de l'Abbé Rozier. Le public en est satisfait; mais il le seroit encore davantage, que vous vous donnassiez aussi la peine d'abréger la bibliotheque de physique qui s'imprime par cahiers à Gottingen, chez Dietrich. Vous en jugerez par le contenu du 4me. cahier du 3me. volume. Outre des extraits de livres François, il renferme ce qu'il y a d'essentiel dans le *charact. gener. plantar. de Forster*; le *Prodromus Zoologiæ Danicæ de Muller*; le *Traité des Eaux Minérales d'*Espagne, par Cap de *Vila*; *l'Histoire de l'Optique de Priestley*; la 15e. partie des *Mémoires de*

la

la Société Hollandoise, traduits du Hollandois; le traité de la fermentation de Wiegleb; *Blumenbach, de Generis humani varietate nativâ*; les papillons d'Esper; partie des quadrupedes d'Alessandri & Scattaglia, &c.

Le magasin pour les médecins, peut également vous fournir une matiere abondante. Dans le 9me. cahier vous y lirez l'exposition qu'y fait M. le professeur Gmelin, d'une méthode facile & avantageuse d'extraire le beurre d'antimoine; quels remedes simples on extrait des plantes à Neuwied suivant la méthode du comte de la Garaye; la vie de M. Neubauer, célebre professeur à Jene; un catalogue des meilleurs livres pour la pratique de la médecine; des doutes & des questions avec les reponses; des avis & des anecdotes à choisir

Le journal Allemand le plus accrédité aujourd'hui, c'est le *Deutsche Museum* dont il paroit à Leipsick un cahier tous les mois. C'est dommage qu'il s'y glisse quelquefois des pieces qui ne font pas bien conjecturer de la religion de ceux qui les y admettent sans doute par surprise. Par exemple, au mois de juin on lit un mémoire sur le génie de Socrate, dans lequel l'auteur soutient que les miracles de J. C. ne servent de rien pour prouver la divinité de sa doctrine & de sa mission : paradoxe faux, auquel le Dr. Less a opposé avec zele une feuille sous ce titre : *parallele du génie de Socrate avec les miracles de Christ*. Le public & l'ouvrage perdroient peu par la suppression des écrits qui attaquent la vraie doctrine. Il en contient assez qui plairont, tels que la suite des voyages de M. de St. A. en vingt-cinq lettres, & le mémoire sur l'ordre de Vasa par M. Moller professeur à Gripswald. Au mois de

juillet de ce journal, nous rencontrons une anecdote récente & ſinguliere. M. Lavater avoit dit, dans la 2me. partie de ſa phyſionomie, que la plupart des cordonniers étoient d'une figure chétive & d'une foible conſtitution, & qu'à Zuric, de 80 enfans de ce métier, il n'y avoit que 7 garçons. Cette aſſertion a ſoulevé la communauté des cordonniers excitée par les ennemis de M. Lavater, qui n'en manque pas à Zuric. Il s'eſt excuſé avec douceur dans une lettre amicale où il avoue qu'il s'eſt trompé, & publie qu'aujourd'hui la proportion eſt de 28 garçons vis-à-vis de 31 filles : & pour plus ample réparation & donner au corps des cordonniers un témoignage ſolide de ſon affection, il l'a prié d'agréer qu'il fût le parrain de tous les enfans mâles qu'ils auroient dans la ſuite. Cette démarche a totalement calmé l'émotion, & il s'en eſt enſuivi une parfaite réconciliation.

Cruſius, imprimeur à Leipſick, publie tous les mois un catalogue des nouveaux livres Allemands & étrangers, avec des obſervations courtes & impartiales.

Gebauer, imprimeur à Halle, continue toujours le journal intitulé : Der Naturforſcher. *Le Naturaliſte*, par une ſociété de gens-de-lettres. Vous remarquerez dans le dixieme cahier un état des mines les plus conſidérables qui ſe rencontrent en Baviere, & dans le haut Palatinat, par M. le profeſſeur Ferber.

Il paroit depuis quelques mois à Manheim un nouveau journal de l'imprimerie de l'academie. il a pour titre : *Reviſion der Deutschen Litteratur.* Revue de la littérature Allemande. Les deux premieres parties annoncent dans le rédacteur beaucoup de ſavoir & d'impartialité,

Il possede le talent rare de s'exprimer librement & de dire des vérités ameres sans offenser.

Les savans ont vu avec déplaisir la discontinuation des *Acta eruditorum* de Leipsick. Cependant on n'est pas dépourvu pour cela de journaux latins. On peut se procurer en cette langue : 1° *Acta Littéraria Bohemiæ & Moraviæ :* 2° *Ernesti Bibliotheca Theologica :* 3° *Bibliotheca Friburgensis* : & peut-être d'autres.

On a parlé de la méthode du comte de la Garaye d'extraire le sel des plantes. Le feu a trop d'activité pour les végétaux. Les sels peuvent bien s'extraire au moyen de l'eau sans perdre de leur force, de leur odeur ou de leur couleur ; mais l'effet de l'eau est ordinairement trop lent. La méthode du comte de la Garaye demande trop de bras, & hausse trop le prix des remedes : c'est ce qui a excité le comte de Neuwied à faire construire dans un Yacht sur le Rhein une machine de bois qui facilite, hâte & simplifie l'opération. Cette machine qui va sur l'eau tantôt en avant, tantôt en arriere, tantôt de côté, agite l'eau en tout sens avec une très-grande force, & décompose très-promptement les plantes dont on veut tirer le sel. On a obtenu, suivant la méthode de M. Neuwied un extrait de chardon benit qui a donné une grande quantité d'un sel ressemblent au sel ammoniac, dont le goût n'est pas désagréable, & qui a été jugé diurétique, apéritif & fortifiant.

Quoique nous sachions bien que la Suisse est aujourd'hui séparée de l'Allemagne, cependant, comme on y parle Allemand dans la plus grande partie, ce n'est pas vous écarter de notre objet que de rendre compte des écrits qui s'y composent en Allemand.

M. Hess a été élu président de la société

aſcétique de Zuric à la place de feu M. le chanoine Bretinger. Ce choix eſt juſtifié ſans contredit par le mérite de ſes ouvrages, & ſinguliérement par celui du diſcours, conſacré à la louange de ſon prédéceſſeur qu'il a lu dans une aſſemblée de la ſociété, & qui paroît imprimé en 3 feuilles & demies in-8vo. avec un portrait bien gravé de M. Bretinger. Il y regne beaucoup d'éloquence naturelle. On y voit le détail des peines que M. Bretinger s'eſt donné pour perfectionner le goût & exciter à l'étude des livres ſaints ; but de la ſociété que ce diſcours fait avantageuſement connoître. Il eſt terminé par une proſopopée pathétique, miſe dans la bouche du mort qui exhorte les aſſociés à ſuivre courageuſement leurs travaux.

Les programmes des profeſſeurs & les theſes des candidats ſont preſque toujours des actes précieux dans les univerſités d'Allemagne, ſans excepter Strasbourg, où le gouvernement François ne diſtingue point entre le catholique & le proteſtant, quand il s'agit de favoriſer la culture des ſciences utiles à tous les hommes.

M. Levezow, corecteur & profeſſeur à Stettin, vient de répandre au commencement d'octobre un programme ou invitation à ſes leçons de 5 feuilles & demie in-4to. dans lequel il traite de la marche de l'imprimerie, de ſon introduction en Poméranie, & des progrès qu'elle y a fait particuliérement à Stettin. Les trois premieres feuilles qui concernent la naiſſance de l'imprimerie en général, ne ſont qu'un abrégé de Mattaire & de Leſſer : les autres regardent uniquement la Poméranie, & ſont un petit ouvrage vraiment neuf qui peut ſervir à illuſtrer l'hiſtoire de la typographie ; les dernieres pages ſont

employées par M. Levezow à faire l'éloge de ſon collegue, M. le paſteur Steinbruck, dont on connoît à ſa gloire le précieux recueil de mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de la Poméranie. On ſait que M. Levezow poſſede le Grec à fond, & que dès 1757, il avoit traduit en vers Grecs, le 1er. chant du poëme du meſſie de Klopſtock.

A Erlang, M. le profeſſeur Delius a entrepris de rétablir l'uſage de l'œthiops végétal, qui lui paroît trop négligé par les médecins de ce tems. C'eſt pourquoi il a fait ſoutenir par M. Meier de Zuric une theſe : *de œthiope vegetabili, cum analectis non nullis de ſalibus.* Là on examine particuliérement l'œthiops de Rouſſel, qui paroît fait avec de l'algue marine ou du chêne marin, & reſſemble au foie de ſoufre, & on en prouve la vertu contre la conſomption. La poudre contre les écrouelles a mérité auſſi l'attention, & on obſerve que pour l'obtenir bonne il faut bruler les éponges ſeulement, & non les pierres. Le lichen d'Irlande & l'écorce de chêne réduits en cendres ont encore ſubi l'analyſe; les réſultats ſont différens ſuivant les différentes manieres de brûler. En parlant des cendres de genevrier on n'omet pas d'avertir qu'elles ſont renommées dans les cas d'hydrophiſie à cauſe du ſel qu'elles contiennent Enfin on rappelle d'autres poudres noires parmi leſquelles il y en a qu'on employoit contre l'épilepſie. L'idée abrégée que l'auteur donne des ſels ſimples & des ſels compoſés eſt très-nette. Il y a un plaiſir égal à ire ce qu'il dit de l'acide gras & de l'air fixe que Sylou connoiſſoit déja.

A Gottingen, Dietrich débite une theſe de M. Ackermann, *de Triſmo*, 52 pag. in-8vo. Elle eſt écrite en latin avec beaucoup de pureté, remplie de bonnes preuves & fait honneur à ſon auteur,

qui ſe montre nourri d'une grande connoiſſance des anciens auteurs ſur ſa matiere. Le *Triſme* eſt un grincement de dents qui peut être cauſé par l'ardeur de l'air, par des bleſſures, des gales répercutées, des rhumatiſmes, des vers, &c. M. Ackermann en a guéri un conſidérable qui lui a fourni la matiere de cet ouvrage dans lequel il expoſe ſa théorie & ſa pratique.

M. le profeſſeur Pohl vient de publier un programme auſſi latin, de la guériſon d'un cancer ſingulier à la mamelle. A l'occaſion des théſes de médecine, qu'indique l'*Eſprit des Journaux* du mois de décembre de cette année, pag. 318, n'auroit-on point copié avec trop de confiance le compte rendu dans les affiches de Paris des actes qui ont été ſoutenus dans les écoles de médecine? *ad ſanitatem ut corporis ſic & mentis exercitatio* : cela ne ſignifie-t-il pas que l'exercice de l'eſprit auſſi-bien que celui du corps eſt profitable à la ſanté?

Les *Voyages métallurgiques* de M. Jars ſont traduits en Allemand & ſe vendent avec les obſervations & les additions du docteur Gerhard, à Berlin, chez Himbourg, 2 vol. in-8vo. 1777. Les annonces de Gottingue & la bibliotheque phyſique & économique de Beckmann, en font une mention honorable.

Mr. Corvinus a publié à Strasbourg un acte probatoire le 4 ſeptembre de 30 pages, ayant pour titre : *Hiſtoriæ aeris factitis pars medica.* Partie médicale de l'hiſtoire de l'air factice, artificiel ou fixe. Il y expoſe d'abord l'utilité de l'air fixe dans les fievres & autres maladies putrides, dans les abcès du poumon, la gangrene, le faux diabetès, le vomiſſement, le dégoût, les foibleſſes, les fievres étiques, & pour diſſoudre la pierre : enſuite il choiſit la méthode

qui lui paroît la plus propre à porter l'air fixe dans les corps.

Le 10 septembre, aussi à Strasbourg, M. Wurtz a proposé pour obtenir le doctorat une espece de carte géographique des affinités des vertus médicales. La simplicité & la supériorité de sa méthode frappe les yeux.

Il est honorable pour la librairie d'avoir des bienfaiteurs des arts parmi ses membres. Le libraire Ettinger, de Francfort, vient de donner un prix de cinq louis d'or qu'il avoit promis à l'auteur de la meilleure symphonie pour la tragédie de Clavigo.

Nous croyons vous faire plaisir de joindre à cette lettre l'état présent de l'Université de Halle. Si elle n'est pas si celebre que les écoles de Sapience, de Sorbonne, &c. il faut convenir cependant que les professeurs sont tous des savans connus par de bons ouvrages, & que les canaux d'instruction y sont nombreux & dans un bel ordre. L'objet mérite d'être comparé avec ceux de même nature que vous connoissez.

Je suis, &c.

EXTRAIT DE L'ÉTAT PRÉSENT DE L'UNIVERSITÉ DE HALLE.

En Théologie.

1. Le docteur Nosselt enseigne à connoître les livres de théologie.

2. Le docteur Semler explique son livre intitulé : *institutio ad liberalem eruditionem theologicam.*

3. M. Nosselt lit l'évangile de St. Jean, & l'épître catholique qu'il accompagne de ses notes, & le professeur Freylinghausen, doit donner des regles pour l'intelligence de l'écriture-sainte, & en faire l'application.

4. Le professeur Schulze, donne des leçons d'histoire ecclésiastiastique, ainsi que Mr. Semler, Nosselt & Gruner, selon un partage fait entre eux.

5. La théologie dogmatique est traitée par Mrs. Semler, Nossélt & Freylinghausen.

6. La théologie morale par Mrs. Nossélt & Gruner.

7. M. Semler donne des leçons de critique.

8. Le docteur Gruner enseigne l'éloquence propre à la chaire, au confessional, & aux malades.

9. Le professeur Freylinghausen, la controverse. — 5 professeurs en théologie.

En Droit.

1. Le professeur Koenig expose la méthode d'étudier le droit.

2. Le docteur Gluck, en fait l'histoire générale.

3. Le docteur Zépernick, celle du droit romain.

4. Le conseiller-privé Nettelbladt, donne l'introduction au droit positif.

5. Le droit naturel est expliqué par le P. Westphal, par le P. Woltair, par le P. Koenig, & le D. Holzbauer.

6. Les institutes sont expliquées par Mrs. Westphal, Woltair, Holzbauer, Zepernick.

7. Les pandectes par Mrs. Nettelbladt, le P. Heisler, Westphal, Woltair, Holzbauer, Gluck.

8. Le droit particulier d'Allemagne, par M. Koenig.

9. M. Koenig explique ce qui concerne le commerce par lettres-de-change.

10. M. Gluck donne des leçons de droit forestier.

11. Mrs. Nittelbladt, & P. Bertram de droit canon.

12. Mrs. Nettelbladt, Bertram & Woltair de droit public Allemand.

13. Mrs. Westphal & Woltair, de droit criminel.

14. Mr. Westphal, de droit féodal.

15. M. Heisler traite des degrés prohibés dans le mariage.

16. Mrs. Nettelbladt & Heisler, enseignent la pratique.

17. M. Heisler, les actions.

18. M. Woltair, les rapports.

19. M. Holbauer, regle les disputes — 9 prof. de droit.

En Médecine.

1. La maniere d'apprendre la médecine, est enseignée par le P. Nietzki.

2. La physiologie par le P. Kemme.

3. La pathologie générale par le conseiller Supprian, & la particuliere, par le Dr. Muller.

4. Les symptômes par le P. Goldhagen.

5. Les maladies des enfans par M. Supprian.

6. Le régime par le P. Eberhardt.

7. La matiere médicale, par M. Goldhagen.

8. La botanique par le Dr. Junghaus.

9. La préparation des remedes par M. Muller.

10, 11, 12, 13, 14, 15. L'anatomie de Haller, par le conseiller Bohmer. L'ostéologie par le même. L'anatomie de Heister, par le P. Wohlfarth, &c. --- 9 professeurs en médecine.

EN PHILOSOPHIE, qui comprend, 1°. *la Philologie.*

M. Schutz explique les Tusculanes de Ciceron, M. Knapp, les offices.

M. Niemeyer, l'Iliade d'Homere.

M. Schulze enſeigne le Syriaque, &c.

2°. *L'Hiſtoire.*

M. Thumann enſeigne l'hiſtoire générale, celle des états les plus conſidérables de l'Europe, & particuliérement celle du 18e. ſiecle.

M. Bertram l'hiſtoire d'Allemagne.

M. Pauli celle de Pruſſe & de Brandebourg, & le Blaſon.

3°. *Les Mathématiques.*

M. le conſeiller Segner enſeigne les élémens & l'algebre.

M. Eberhardt les pures mathématiques & la méchanique, l'hydraulique &c.

M. Hezel la géometrie pratique, & l'architecture civile & militaire.

4°. *La Philoſophie proprement dite.*

La logique, la métaphyſique & la morale ſont données par Mrs Forſter, Holbauer, & Nyemeier.

L'art d'inſtruire, par M. Schutz.

L'hiſtoire des animaux qui reçoivent la mamelle ſuivant le ſyſtême de Linné, par M. Goldhagen, ainſi que la minéralogie ſuivant Cronſtedt.

La phyſique expérimentale, par Mrs. Segner & Eberhard.

5°. *L'Economie & la Finance.*

Mrs. Forſter & Rudiger en donnent des leçons.

Il y a en outre 5 profeſſeurs de langues modernes pour le François, l'Anglois, l'Italien, l'Eſpagnol : & des maîtres d'équitation, de danſe & d'eſcrime.

La bibliotheque de l'académie, qui vient d'être mise en ordre, va être inceſſamment ouverte au public.

LIEGE.

Œuvres complettes de M. Colardeau, *de l'Académie Françoiſe.* A Liege, chez D. de Boubers, Imprimeur-Libraire, rue du Pont; & Lemarié, Libraire ſur le marché. 2 vol. petit-in-12. jolie édition. 1778, avec cette épigraphe:

C'en eſt fait, il n'eſt plus ce chantre harmonieux
Qui parloit aux mortels le langage des Dieux!

Dorat. Epître à l'ombre d'un ami.

Les productions du poëte aimable dont nous regrettons la perte, ont réuni les ſuffrage; & c'eſt rendre un ſervice aux amateurs de la belle poéſie, que de leur offrir, ſous une forme agréable, les œuvres de l'auteur de *l'épître d'Héloïſe à Abailard.*

L'édition que l'on annonce des œuvres de M. Colardeau, eſt dédiée à M. Dorat; l'éditeur a cru ſans doute, qu'il en falloit faire hommage à l'homme ſenſible qui a ſu jetter des fleurs ſur la tombe de ſon ami. On trouve dans le premier volume *Aſtarbé*, *Caliſte*, tragédies, & le *temple de Gnide.* Le deuxieme eſt compoſé de *l'épître amoureuſe d'Héloïſe à Abailard*, le chef-d'œuvre de M. Colardeau; des deux premieres *Nuits d'Yong*, miſes en vers françois; des *hommes de Promethée*, morceau précieux dont nous avons rendu compte dans notre journal de ſeptembre 1775; de *l'épître* à M. Duhamel, du poëme ſur le patriotiſme, & de toutes les poéſies

fugitives qu'on a pu recueillir de ce poëte harmonieux. L'éditeur a eu l'attention de faire précéder les morceaux qui composent ce recueil, des *Avertissemens* que M. Colardeau avoit fait imprimer en les donnant pour la premiere fois au public. On retrouve dans ces préliminaires, comme dans les poésies qui les suivent, des détails qui peignent l'homme & le poëte; de grands talens, des mœurs douces & un cœur sensible.

PROSPECTUS.

JOANNIS VOET, Jurisconsulti & Antecessoris in Academia Lugduno Batavâ, Commentarius. AD PANDECTAS in quo præter Romani-Juris Principia ac Controversias illustriores, jus etiam hodiernum & præcipuæ fori quæstiones excutiuntur. Quatre volumes in-folio, proposés par souscription.

De tous les Jurisconsultes qui ont écrit sur le droit, tant ancien que moderne, aucun ne s'est acquis une plus juste & une plus haute réputation que *Jean Voet*, sur-tout dans les 17 provinces des Pays-Bas, & particuliérement dans l'université de Louvain, où il est regardé comme le flambeau de la jurisprudence. La clarté & l'ordre qui regnent dans son *Commentaire sur les loix des Pandectes*, en font un excellent livre élémentaire dont aucun étudiant en droit ne peut se passer, & où les plus habiles jurisconsultes peuvent puiser les connoissances les plus essentielles à la profession d'avocat.

L'ancien droit, que les commentateurs, après Tribonien, avoient défiguré, n'étoit plus reconnoissable. Les textes dispersés, sans ordre, por-

toient des titres étrangers aux matieres dont il y étoit question. On ne voyoit dans la plupart des loix que des absurdités & des incohérences qu'il étoit d'autant plus nécessaire de détruire, que les loix Romaines dominent encore en Europe, soit par l'usage que l'on en peut faire dans le barreau, soit pour l'étude dans les écoles, soit par l'influence qu'elles ont eue dans l'introduction des nouvelles coutumes, ou pour le fonds qu'elles ont fourni à la composition des statuts & des ordonnances particulieres de chaque pays. Dans ce dédale obscur, on ne marchoit qu'en tremblant, sous des guides si peu propres à conduire les autres dans une science d'une nécessité absolue.

Il ne falloit rien moins pour débrouiller ce chaos, que le célebre *Voet* dans les Pays-Bas, & le célebre *Pothier* en France : deux auteurs qui peuvent aller de pair pour la science, & par leur sagacité, à dégager le droit des ronces & des épines qui l'offusquoient. M. *Voet*, long-tems professeur dans la célebre université de Leyde, sentit que pour applanir les difficultés à ses éleves, & leur rendre l'étude du droit moins rebutante, il avoit beaucoup à faire; mais son génie vaste & laborieux, entreprit une tâche dont aucun, avant lui, n'avoit osé se charger. Il rangea les titres des loix conformément à leurs textes; en expliqua succinctement, mais clairement les matieres; en donna des définitions exactes, & en fit voir les vrais principes en facilitant par son travail celui de la mémoire.

Pour tirer l'ancien droit des ténebres qui l'environnoient, il en chercha les vestiges jusques dans les sources, & profita des lumieres des anciens pour en établir la vérité & l'intelligence.

Tout ce qu'on pourroit dire ici de l'ouvrage

de *M. Voet*, ſeroit fort au deſſous de ſon mérite, dont on peut juger par le nombre d'éditions qui s'en ſont faites, & qui ſe trouvent néanmoins aujourd'hui épuiſées dans la librairie. Cette raiſon & l'invitation de pluſieurs ſavans juriſconſultes, zélateurs du grand *Voet*, ont engagé *J. J. Tutot*, imprimeur-libraire de Liege, à faire une nouvelle édition du *Commentaire ſur les loix des Pandectes*, d'après la ſixeme édition de La Haye, reconnue pour la plus correcte ; & de la diviſer en 4 vol. *in-folio*, ſans rien déranger dans l'ordre des matieres. Il propoſe cette nouvelle édition par ſouſcription, ſur beau papier & caractere de *Fournier*, le jeune, de Paris ; c'eſt-à-dire, beaucoup ſupérieure, même à l'édition de La Haye, qui n'eſt pas exempte de fautes typographiques & d'incorrections qui ne ſe trouveront pas dans la préſente, par les ſoins des perſonnes qui veulent bien y préſider.

On a trouvé à propos de mettre cet ouvrage en 4 vol. pour le rendre d'un uſage plus facile, pour lui donner une forme plus agréable, & ſans en augmenter le prix, quoiqu'elle ſoit plus diſpendieuſe pour l'éditeur. Ceux qui voudront l'avoir en deux, ſeront les maîtres de les faire relier ſous cette forme.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

On payera en ſouſcrivant 10 liv En retirant le 1er. vol. en juillet 1778, - - - - - - - - - - - - - 10 liv. En retirant le 2me. en octobre, 10 l. En retirant le 3me. en janvier 1779 - - - - - - - - - - - - - 10 liv. Le 4me. ſera délivré *gratis* en avril.	40 liv.

La souscription sera ouverte jusqu'en février 1778 : ceux qui n'auront pas souscrit payeront l'ouvrage 60 liv. On n'en tirera que très-peu d'exemplaires au-delà des souscriptions.

On souscrit chez *J. J. Tutot*, à Liege.

A Paris, chez *Nyon*, l'aîné, rue St. Jean-de-Beauvais.

On souscrit aussi chez les principaux libraires de Flandres, de Hollande & d'Allemagne.

HOLLANDE.

Plan de Souscription

D'un ouvrage intitulé : Historica critica Comitatus Hollandiæ & Zeelandiæ, *ou Histoire critique des Comtes de Hollande & de Zélande*, *par* A. Kluit, *professeur en Éloquence & en langue Grecque*, *& recteur de l'école Latine*, *à Middelbourg en Zélande*.

Personne n'ignore que la véritable histoire des comtes de Hollande & de Zélande est très-peu connue des étrangers, & il est également vrai, que ceux qui ont entrepris de donner des éclaircissemens sur l'histoire ancienne de ces pays, ont eu de grandes difficultés à surmonter, ne fût-ce que par l'ignorance où ils étoient de la langue. On a principalement en vue ici les François & les Allemands. Les historiens de Hollande même se plaignent du peu de soin avec lequel on a écrit ce qui concerne leur pays. Il en est qui ont trouvé, à cet égard, des fautes & des omissions dans M. Robertson même, cet historien, d'ailleurs si excellent, de la vie d'un des comtes de Hollande, l'empereur Charles V. Quoi qu'il en soit, on conviendra aisément que l'histoire ancienne,

l'origine, la vie, le ſort, les droits, le domaine, le vaſſelage de ces comtes n'ont point été aſſez éclaircis, & c'eſt ce que M. Kluit s'eſt propoſé de faire dans un ouvrage très-utile aux habitans du pays & même aux étrangers. Afin que le lecteur puiſſe voir ce qu'il pourra ſe promettre du travail de l'auteur, on a jugé néceſſaire de lui préſenter une eſquiſſe, & le deſſein de tout l'ouvrage, avant de l'inviter à la ſouſcription.

On en préſente en conſéquence au public *la premiere partie du premier tome*, qui contient *la plus ancienne chronique des comtes de Hollande*, dans laquelle eſt renfermée l'hiſtoire des douze premiers comtes juſqu'à l'époque de l'infortunée comteſſe *Ada*, épouſe de *Louis de Los*, qui ſervira de baſe & de fondement à tout l'ouvrage.

Cette chronique eſt accompagnée d'un commentaire continuel & très-détaillé. On y a ajouté les obſervations de *Matthaeus*, *Douza*, *Scriverius* & d'autres hiſtoriens Hollandois, comme on l'annonce dans la préface.

La ſeconde partie de ce premier tome, qui ſuivra, contiendra quelques éclairciſſemens ſur des choſes, dont il eſt queſtion dans la chronique même, digreſſions fort néceſſaires pour rendre la matiere intelligible, mais que, pour éviter la prolixité, on a jugé à propos d'aſſembler dans une ſeconde *partie* qui contiendra environ autant & peut-être plus de feuilles d'impreſſions que la premiere.

Le ſecond tome de cet ouvrage formera un code, ou collection complette des titres, ou des diplômes, dont la plupart n'ont jamais été imprimés, faits d'après les originaux, pluſieurs empreintes de leurs ſceaux en taille douce, avec les modeles de l'écriture de ce têms, & parmi leſ-

quels on trouvera des ſceaux des premiers comtes, qui n'ont jamais paru, ni été connus du public. Tous ces titres ſont tirés des archives de Lille, de Bruxelles, de Malines, de Namur, de Middelbourg, de pluſieurs abbayes, & d'autres archives, & excéderont le nombre de trois cens, tous compris entre les années 839 & 1324. Une grande partie de ces titres ont été entiérement inconnus à *F. Van Mieris*, rédacteur du code diplomatique des comtes de Hollande. Quant à l'autre partie, cet auteur n'en a point fait uſage, ou bien, ils n'ont été publiés, qu'en Hollandois, & encore très-défectueuſement.

Ces deux tomes, qui formeront un ouvrage achevé, ſeront ſuivis de *l'Hiſtoire critique des Comtes de Hollande & de Zélande*, qui ſera la matiere de pluſieurs diſſertations ou traités, plus ou moins étendus, ſelon que l'exige l'importance du ſujet.

Ces diſſertations, dont il faut voir les titres dans le *plan de ſouſcription* que l'on publie, ſatisferont la curioſité des lecteurs ſur tous les objets relatifs à la matiere que M. Kluit a entrepris de traiter. N'ayant en vue que d'être utile au public, il n'épargne ni ſoins, ni peines, ni dépenſe, pour ſe procurer tous les ſecours dont il a beſoin pour une auſſi belle entrepriſe; afin de ſe prêter aux deſirs des imprimeurs, il offre la ſouſcription de cet ouvrage aux conditions ſuivantes. 1°. Les ſoupſcripteurs ne payeront la feuille in-8vo. (telle que celle de la premiere partie du premier tome qui paroît actuellement, & dont le *plan de ſouſcription* fait partie) qu'un ſol & demi, argent courant de Hollande. C'eſt-à-dire, un quart de moins du prix que ceux qui ne ſouſcriront pas. Ce qui aura également lieu à l'égard des *planches en taille-douce*, des ſceaux & des anciennes écritures.

2. Dès qu'il y aura un nombre suffisant de souscripteurs pour pouvoir commencer l'impression, l'ouvrage, qui suivra, sera imprimé : il paroîtra chaque année un nouveau tome.

3. Les souscripteurs ne payeront rien d'avance, mais ils payeront chaque tome, quand il paroîtra.

4. On ne manquera pas de joindre à l'ouvrage la liste des souscripteurs, à l'endroit où cela conviendra le mieux.

On pourra s'adresser pour la souscription par tout où le *Prospectus* se debite, & où il en est fait mention dans les journaux littéraires, nommément chez les imprimeurs suivans, qui sont priés d'adresser leurs billets à P. Gillissen & I. de Winter, libraires à Middelbourg en Zélande.

A Roterdam, de Nederlandsche Bibliotheek.

A la Haie, chez P. Fr. Gosse.

A Amsterdam, Marc Michel Rey, & E. van Harrevelt, & de Vaderlandsche Letteroefeningen.

A Leipsick, nova acta eruditorum.

A Bruxelles, & à Liege chez M. Horgnies & M. Mauss, distributeurs de l'*Esprit des journaux*.

Aussi chez les éditeurs des ouvrages suivans :

Le journal de politique & de littérature.

Gazette universelle de littérature.

Affiches & annonces de Paris.

Montly Review, & *Critical Review* en Angleterre.

FRANCE.

INTRODUCTION aux observations sur la Physique, sur l'Histoire-naturelle & sur les arts, avec des planches en taille-douce, dédiée à

Mgr. le comte d'Artois, par M. l'Abbé Rozier, *Chevalier de l'Eglise de Lyon & membre de plusieurs grandes Académies de l'Europe.* A Paris 2 vol. in-4to. chez l'Auteur, place Ste. Genevieve & chez Lejay, Barrois & Ruault, Libraires. Prix 24 liv. pour Paris, & 30 liv. pour la province, franc de port par la poste.

Ce recueil ou journal commença à paroître en juillet 1771, sous le format in-12. & fut ainsi continué jusqu'à la fin de 1772. En janvier 1773, & à la demande de tous les souscripteurs, il fut imprimé sous le format in-4to, parce qu'il multiplie moins les volumes, & que les gravures expliquent mieux le sujet; d'ailleurs ce format convient mieux à un livre de bibliotheque qui fait suite aux collections académiques.

Depuis long-tems l'édition in-12. étoit épuisée, & le public privé d'une foule d'excellens mémoires qu'on ne trouve point ailleurs. Les demandes réitérées ont engagé M. l'abbé Rozier à réimprimer ces 18 volumes in-12. en deux volumes in-4to. & à les faire paroître sous le titre d'*introduction*, &c. afin de ne point déranger l'ordre des autres 10 volumes suivans. On a commencé la livraison de ces deux nouveaux volumes à la date du premier du mois de janvier 1778.

Les journalistes de tous les pays ont parlé souvent de cet important recueil de toute la physique moderne, traduit chaque mois en Italien, en Allemand, & que l'on contrefait dans plusieurs pays étrangers. Mis, par le genre de notre travail, à portée de lire tous les ouvrages périodiques qui s'impriment en Europe, nous pouvons mieux que personne, être informés des éloges

que donnent au journal de M. l'abbé Rozier, les savans des différens pays : & nous pouvons assurer l'auteur que s'il n'épargne ni soins ni dépense pour porter son journal au degré de perfection dont il est susceptible, il doit en être dédommagé par la reconnoissance de toutes les personnes qui cultivent ou qui protegent les sciences en europe.

On souscrit pour l'année 1778 chez l'auteur, chez les principaux libraires du royaume, & aux adresses indiquées pour la souscription de *l'Esprit des Journaux*. Pour plus grande facilité, on peut remettre aux bureaux des postes aux lettres, le montant de la souscription, même sans l'affranchir, mais seulement la lettre qui donne avis du jour, de la somme & indique le bureau où la remise aura été faite.

AVIS

Pour le renouvellement de la souscription de l'Année littéraire.

Cet ouvrage périodique, célebre même dans les pays étrangers, se continue, depuis la mort de feu M. Freron, avec beaucoup de succès, & l'on s'efforce, par le choix des matieres, le piquant de la critique & l'exactitude la plus scrupuleuse, de suppléer, autant qu'il est possible, aux graces & à la légéreté qui caractérisoient le style de feu M. Freron.

Le personnes des pays étrangers qui voudront souscrire pour ce journal, sont priées de s'adresser à M. Freron fils, qui demeure à Paris, rue St. Jacques, près le college de Louis-le-Grand; ou au sieur Mérigot le jeune, libraire, quai des Augustins, au coin de la rue pavée, à

Paris. Le prix de l'abonnement eſt de 24 liv. pour Paris, & de 32 liv. port franc par la poſte juſqu'aux frontieres de France. Les étrangers ſont priés d'indiquer par quelle voie ils veulent qu'on leur faſſe parvenir les numéros.

M. Freron fils, prie auſſi les libraires étrangers qui ſeroient curieux de faire annoncer leurs ouvrages, de les lui faire paſſer, port franc, à l'adreſſe de ſon libraire; M. Freron en donnera une analyſe raiſonnée, lorſqu'ils ſeront importans, & en traduira des morceaux; lorſque les ouvrages ſeront d'une moindre conſéquence, il ſe contentera d'en donner une notice. Par ce moyen les ouvrages étrangers ne pourront que gagner, puiſque l'*Année littéraire* eſt un des ouvrages périodiques les plus répandus en France.

Le Babillard, ouvrage périodique dans le goût du Spectateur : *N°. 1er. ſervant de* proſpectus.

Il paroîtra un cahier de deux feuilles de cet ouvrage tous les deux jours, à commencer du premier dimanche de l'année 1778. Le prix de l'abonnement par an; ſera de 24 liv. pour Paris, & de 30 liv. pour la province.

On fera paſſer dans le tems, un nouveau n°. à MM. les ſouſcripteurs.

On ſouſcrit à Paris, chez Jean-François Baſtien, libraire, rue du Petit-Lion, fauxbourg St. Germain, & chez les principaux libraires du royaume.

Nouveau plan de Journal des Sciences & Beaux-Arts, dont le produit eſt deſtiné à l'éducation des pauvres orphelins. Dédié à Mgr. le comte d'Artois, par une ſociété de gens-de-lettres.

Cet ouvrage périodique, connu autrefois sous le nom de *Journal de Trevoux*, va reprendre une forme toute nouvelle. Il n'étoit guere possible qu'un seul littérateur pût traiter à la fois de toutes les sciences & de tous les arts : plusieurs gens-de-lettres, d'un mérite distingué, se sont réunis pour rendre ce journal tout-à-fait digne des suffrages du public.

Les objets qu'ils promettent d'embrasser sont les différentes parties de l'art militaire, l'histoire, les belles-lettres, la médecine, la physique, la chymie, la botanique, l'histoire-naturelle, l'agriculture, le commerce, les arts & métiers, les inventions nouvelles, &c. On ne sauroit assez louer le désintéressement du nouveau propriétaire de cet ouvrage, qui a dessein de consacrer tout le bénéfice des souscriptions à augmenter le nombre des éleves qu'il se propose de former dans une maison d'éducation qu'il établit à ses dépens, sous la protection de sa majesté, en faveur de quelques enfans d'anciens bas-officiers ou soldats, ou d'autres pauvres orphelins. Ainsi les souscripteurs réuniront le double avantage de se procurer un ouvrage instructif, & de contribuer à une action de bienfaisance.

On recevra exactement les 15 & 30 de chaque mois un cahier de 120 pages. Le prix de la souscription est de 24 liv. pour Paris, & de 30 liv. pour la province. On souscrit au bureau d'administration, cour de Rohan, près de celle du commerce, quartier de l'ancienne comédie Françoise, & chez Lacombe, libraire.

GRAVURES.

Portrait de Jemelian Pougatchew, chef des rebelles en Ruſſie, qui a eu la tête tranchée à Moſcou, en l'année 1775 ; deſſiné à Moſcou par J. C. de Mailly, peintre en émail ; gravé par le Tellier. prix 1 liv. 4 ſols. A Paris, chez Bligny, lancier du roi, cour du manegé, aux tuileries. Cette tête, qui a du caractere, eſt gravée avec beaucoup d'art & d'intelligence.

Le repos, eſtampe d'environ 14 pouces de haut ſur dix de large, gravée par Clément Bervic, d'après le tableau original de N. B. Lépiçié, peintre du roi. A Paris, chez Lépicié, peintre du roi, à l'académie royale de peinture ; & chez Bervic, graveur, rue Bétizi, vis-à-vis celle Tire-chappe, maiſon de M. Milet, marchand épicier. prix 3 liv. La ſcene de cette eſtampe nous repréſente un bon vieillard qui ſe repoſe la tête appuyée ſur une de ſes mains. Il a auprès de lui ſon enfant qui dort. La tête du vieillard eſt étudiée, & ces deux figures offrent des vérités de nature très-bien ſaiſies. Cette compoſition a été rendue par le graveur avec intelligence. Les travaux de ſon burin ſon purs, variés & d'un bon effet.

Corps-de-Garde Hollandois, eſtampe d'environ 20 pouce de hauteur, & 21 de largeur, dédiée à M. le marquis d'Arcambal, brigadier, colonel en chef de la légion corſe, & gravée d'après un tableau de G. Schaleken, par M. Maleuvre, rue des Mathurins, chez M. Ballard, imprimeur, prix 8 liv.

Cette estampe fait honneur à M. Maleuvre qui a su varier artistement ses travaux, & donner un bon effet de couleur, de clair & d'ombre à cette grande composition.

Les conseils maternels, estampe nouvelle d'environ 16 pouces de hauteur & treize de largeur, dédiée à M. le comte de la Billarderie d'Angiviller. Cette estampe est d'un burin agréable & d'un bon effet de couleur; elle est gravée par M. l'Empereur d'après le tableau de M. Wille; elle peut servir de pendant à *la mere indulgente*, publiée l'année derniere par le même graveur. A Paris, chez M. l'Empereur graveur du roi & de LL. MM. II. & R., rue & porte S. Jacques au-dessus du petit marché.

Sensible aux témoignages de reconnoissance que le public lui a donné, en accueillant la premiere suite d'estampes gravées d'après les maîtres Hollandois & Flamands, M. le Brun va, dit-on, faire paroître incessamment la seconde suite de cette collection intéressante. Nous nous hâtons d'en prévenir les amateurs, attendu qu'ils ont paru la desirer depuis long-tems. L'on ne peut que féliciter l'éditeur d'une telle entreprise, puisque, grace à ses soins, l'on pourra du moins avoir une idée de ces maîtres célebres, que la richesse seule semble avoir droit de se procurer, & que l'avarice enferme dans des cabinets mystérieux, où ses yeux jaloux peuvent seuls en admirer les beautés.

LETTRE

Lettre d'un Amateur à l'Auteur du Mercure de France, *au ſujet de l'Eſtampe du* Gâteau des Rois.

Monsieur,

Comme vous n'avez point encore annoncé la nouvelle Eſtampe gravée par M. Flipart, d'après le tableau original de M. Greuze, ſouffrez qu'un amateur, qui a ſous les yeux les plus belles gravures anciennes & modernes, & les a ſouvent comparées, vous expoſe les remarques qu'il a faites ſur cette nouvelle eſtampe. Des obſervations critiques ſur un tableau, ne peuvent ſans doute être trop ſages, trop modérées. Le tableau critiqué reſte ſouvent renfermé & hors de la vue du public amateur. Ce tableau, par conſéquent, ne peut répondre pour l'artiſte, ſouvent dans l'impuiſſance de repouſſer autrement la critique. Il n'en eſt pas de même d'une eſtampe, d'une eſtampe ſur-tout auſſi répandue que celle du *Gâteau des Rois*. Elle eſt ſous les yeux de tous ceux qui deſirent la voir. Les obſervations qu'elle peut faire naître, ſont par conſéquent aiſées à être vérifiées ; & l'artiſte n'a beſoin d'employer d'autres défenſes devant des juges éclairés, que la vue même de ſon eſtampe. C'eſt d'après ces conſidérations que je crois pouvoir haſarder quelques remarques critiques, qui auront principalement pour objet les progrès de l'art.

La nouvelle eſtampe eſt intitulée *le Gâteau des Rois* ; & ce titre ſeul ſemble annoncer un repas, une fête de famille que la joie & la gaieté

doivent animer. Cependant la premiere impreſſion que fait le lieu de la ſcene, eſt une impreſſion de triſteſſe. Ce lieu a plutôt l'air d'une priſon que d'une chambre de villageois. On n'y apperçoit pour tout ornement & pour tout détail, qu'une eſpece de ſoupirail, & quelques ſolives, dont on ne devine pas même la direction, par le peu de ſoin qu'a pris l'Artiſte de mettre les objets en perſpective. C'eſt un reproche qu'on a déja fait à M. Greuze, de ne pas aſſez varier ſes chambres ruſtiques, & de ne pas ſuivre, pour cette partie, la méthode de Teniers, d'Oſtade, &c. qui ne peignoient jamais les fonds de leurs tableaux que d'après nature. Auſſi quelle richeſſe, quelle variété, & même quelle ingénieuſe vérité dans le lieu de la ſcene & les acceſſoirs de leurs tableaux! comme la lumiere y circule & donne du relief aux objets!

Le principal perſonnage qu'offre d'abord l'eſtampe du *Gâteau des Rois*, eſt le pere de famille. Il tient une ſerviette, dans laquelle ſont renfermées les parts du gâteau qui doivent être diſtribuées. C'eſt aſſez l'uſage de laiſſer aux femmes, ſi propres par leur douceur & leur gaieté naturelle à animer les plaiſirs de la table, le ſoin de préſider à ces ſortes de petite fêtes domeſtiques. Quoi qu'il en ſoit, puiſque l'artiſte a voulu que ce fût le pere de famille qui rempliſſe cette fonction, on auroit deſiré du moins que ſon caractere de tête fût plus analogue au rôle qu'on lui donne. Nous avouerons avec plaiſir que cette tête eſt belle, qu'elle a de la nobleſſe; mais que ſon expreſſion eſt indéciſe. Ce vieillard paroît même diſtrait, & ne prendre aucun intérêt à ce qui ſe paſſe devant lui. Son air ſérieux ſemble inſpirer de la gêne & de la

contrainte au plus jeune des garçons qui tire les parts du gâteau. Un artiste qui possede éminemment la science du dessin, peut l'indiquer & l'écrire, en quelque sorte, dans les formes très-articulées d'un vieillard. Mais on souffriroit impatiemment que, pour faire paroître cette science, il exagérât ces mêmes formes dans le corps foible & délicat d'un enfant. C'est cependant ce que l'artiste s'est permis dans le personnage du petit garçon qui tire les parts du gâteau. Qu'en est-il arrivé ? En voulant trop accuser les formes de l'enfance, il a fait disparoître les graces qui lui sont si naturelles : l'ensemble de cette figure est d'ailleurs un peu équivoque ; ce qui provient de ce que la jambe droite, dont le raccourci n'est point rendu exactement, paroît plus courte que la gauche.

Une jeune fille, que l'on peut supposer être la sœur aînée de l'enfant, est derriere lui, pour l'aider à s'acquitter de la fonction dont il est chargé. L'expression de ce personnage est encore indécise, & la figure n'a point ces graces naïves que l'artiste sait répandre, quand il veut, sur les personnages de jeunes filles, & que l'on auroit desiré de trouver dans cette sœur ainée, puisqu'elle est placée sur le premier plan de la composition.

Derriere le pere, & un peu dans la demi-teinte, est une autre sœur qui a l'air de bouder, parce qu'elle n'a pas été choisie pour distribuer les parts du gâteau. Si l'on peut reprocher en général à toutes les figures de cette composition, de pécher par la correction du dessin, & de ne pas faire assez sentir les formes des bras & des jambes sous leurs vêtemens, ce défaut paroît

ſur-tout ſenſible dans la figure de cette petite fille. Elle a l'air d'un enfant noué, & l'on a de la peine à diſtinguer ſi c'eſt ſa main qu'elle porte à la bouche. On permet ſans doute à un artiſte qui nous fait voir ſa compoſition dans une eſquiſſe peinte à l'huile ou deſſinée au crayon, de négliger différentes parties; mais dans une eſtampe gravée avec prétention, retouchée & corrigée pluſieurs fois par le peintre lui-même, & publiée comme la traduction, en quelque ſorte, d'un tableau fini, on a droit d'exiger la plus grande préciſion dans le deſſin.

La mere de famille eſt aſſiſe à un des bouts de la table. Elle vient de recevoir une des parts du gâteau qu'un petit enfant, placé près d'elle, tient dans les mains, & qu'il voudroit bien lui dérober. La bonne mere feint de ne pas s'appercevoir de ce larcin qui la réjouit. Il eſt à préſumer du moins que telle a été la penſée de l'artiſte, par la diſpoſition des figures; car la phyſionomie de la mere n'indique rien; ſa bouche à moitié ouverte, eſt par l'infidélité du trait, ſans grace & ſans expreſſion. Nous diſons l'infidélité du trait, parce que nous ſuppoſons que cette incorrection, & autres que l'on peut reprocher à l'eſtampe, ne ſe trouvent point dans le tableau original que nous n'avons pas vu.

Sur le ſecond plan de cette même compoſition, & du côté du pere, l'on voit un jeune homme qui, les bras élevés au-deſſus de ſa tête, apporte une grande terrine remplie de ſoupe. L'artiſte, dans la vue ſans doute d'interrompre la ligne horiſontale de ſa compoſition, a cru devoir y placer un trait pyramidal. Mais en employant ce trait, il a eu plus d'égard à la forme pittoreſque de ſa compoſition, qu'à ce qu'il a vu pratiquer

par-tout. Nous nous en rapportons à lui-même. Seroit-il bien à ſon aiſe, ſi, étant à table, il voyoit un domeſtique, ou toute autre perſonne, porter en l'air, & au-deſſus de la tête des convives, un potage tout bouillant, & ſujet à être renverſé au premier défaut d'équilibre? Jordans, dans une de ſes compoſitions, a également employé ce trait pyramidal; mais c'eſt un pâté que l'on porte, & la faute du peintre Flamand eſt plus excuſable. Ici, au contraire, c'eſt un potage très-chaud, à en juger du moins par la fumée fort épaiſſe qui s'en éleve.

Derriere ce porteur de ſoupe, ſont deux jeunes perſonnes qui paroiſſent s'intéreſſer à l'action de leur petit frere, diſtribuant les parts du gâteau. Le grouppe de ces jeunes filles eſt agréablement diſpoſé, & leurs airs de tête ne ſont pas inconnus aux amateurs, qui ont dû les remarquer dans pluſieurs autres eſtampes gravées d'après M. Greuze. On peut obſerver, en dernier lieu, que la lumiere dans cette eſtampe, eſt diſtribuée par éclats, & ſans harmonie par conſéquent, ce qui peut provenir de ce que l'artiſte, en peignant ſon tableau, ne s'eſt ſervi que d'une lumiere vive & reſſerrée, dont l'effet eſt de découper, en quelque ſorte, les objets ſur leſquels elle ſe trouve réfléchie.

Cette nouvelle eſtampe a été gravée par M. Flipart; &, ſoit que le ſujet l'ait ennuyé ou ne l'ait nullement inſpiré, cette planche eſt bien inférieure aux deux précédentes, du même format, qu'il a gravées d'après le même artiſte. Sa gravure eſt, en général, trop pouſſée au noir, & reſſemble plutôt à une maniere noire uſée, qu'à une gravure au burin. Les tailles d'ailleurs

ſont trop ſeches, trop maigres; ſes travaux trop égaux, ce qui empêche l'effet de la dégradation, répand ſur l'eſtampe un triſte uniformité, & ôte aux objets le caractere qui leur eſt propre. Cette eſtampe cependant pourra plaire au plus grand nombre des amateurs qui, peu familiers avec les gravures des Wiſcher, des Bolſvert, des Edelinck, des Gérard Audran, &c. doivent être moins ſenſibles au mérite de l'exécution, qu'au choix d'un ſujet qui leur rappelle des mœurs champêtres toujours agréables à voir par le ſentiment d'innocence & de vertu qu'elles inſpirent.

Mais comme en gravure ainſi qu'en peinture, en ſculpture, & même en poéſie, c'eſt le mérite de l'exécution qui *embaume* l'ouvrage & le conſerve pour la poſtérité; nous craignons que la plupart des eſtampes modernes, ſi fort à la mode aujourd'hui, ne puiſſent ſurvivre à notre ſiecle. Dans quel tems cependant la gravure a-t-elle été plus accueillie, plus recherchée, mieux payée? Telle eſtampe qui n'aura aujourd'hui d'autre mérite que la nouveauté, ſera quelquefois portée à un prix plus haut dans une vente, que toute la ſuite des magnifiques eſtampes de Gérard Audran. Il eſt vrai que cette manie ne peut être attribuée aux vrais connoiſſeurs, mais bien à quelques *curiolets* qui ne connoiſſent que leur ſiecle, & ne jugent du mérite d'une eſtampe, que quand ils l'ont payée très-cher. Ils ſont bien ſecondés dans cette opinion par différens marchands d'eſtampes, dont la conduite eſt très-adroite. Ils ont ſu perſuader aux amateurs un peu novices, que quand une eſtampe moderne paroît, ils ne tiennent rien s'ils n'ont cette eſtampe avant telle & telle remarque. Ils donnent, par ce moyen, l'alerte aux amateurs, qui s'empreſſent de ſe préſenter les

premiers pour avoir de ces épreuves recherchées: & lorſque cette foule augmente, c'eſt alors qu'ils mettent le prix qu'ils veulent à leurs épreuves. Le jour même que l'eſtampe *du Gâteau des Rois* parut, un colporteur d'eſtampes, qu'il eſt inutile de nommer ici, mais qui eſt très-connu par ſon habileté à former des ſpéculations ſur l'ineptie de ſes pratiques, avoit des épreuves de trois différens prix, l'une à 16 liv. l'autre à 24 liv. & une troiſieme à 36 liv. Et pour perſuader à l'amateur qu'il ne devoit point héſiter de donner les 36 livres, il lui faiſoit remarquer que l'épreuve qu'il lui préſentoit étoit avant l'adreſſe de l'auteur. Il avoit taxé à 24 liv. les épreuves où ſe trouvoit, dans l'inſcription du bas de l'eſtampe, un point mal placé; & à 16 liv. celle où l'on voyoit au haut de l'eſtampe, la date du jour que la planche a été commencée. Cette date, plus ou moins liſible, ſervira ſans doute encore à faire renchérir l'eſtampe. Il ne manqueroit plus ici que des épreuves avant la lettre, mais malheureuſement pour les marchands, M. Greuze n'en fait point tirer; & les épreuves des planches avant la lettre, gravées par M. Flipart, d'après les tableaux de M. Greuze, qui peuvent exiſter, ſont des épreuves que le graveur a fait faire pour voir les progrès de ſa planche; épreuves par conſéquent non finies.

Une derniere remarque que l'on peut faire au ſujet de cette eſpece d'agiotage, & qu'il eſt bon d'inſérer ici, parce qu'elle peut être utile aux amateurs un peu novices, c'eſt que l'épreuve même avant la lettre, à moins qu'ils ne la tiennent d'un artiſte exact & connu, n'eſt plus pour eux un temoignage certain d'une premiere épreuve, depuis ſur-tout que ces ſortes d'épreuves ſe ſont ſi

ſort multipliées, & que l'on a vu le propriétaire de pluſieurs planches recherchées, couvrir lui-même l'écriture de ſes planches, & en faire tirer des épreuves ſans lettres. Un poſſeſſeur de planches, qui ſe prête à ces ſortes de ſupercheries, aura quelquefois honte de livrer lui-même ces prétendues épreuves avant la lettre; mais il les gliſſera adroitement dans des ventes publiques, fera paſſer cet hameçon ſous les yeux des *Curiolets*, & rira le premier de leur bonne-foi en recevant leur argent.

Ces ſupercheries ne ſont pas ſans doute fort honnêtes, & ſont rejetées par tous les artiſtes qui ont une réputation à conſerver; mais comme quelques propriétaires de planches ne penſent pas de même, & pourroient être tentés de renouveller ces petites fraudes de commerce, nous croyons devoir les dénoncer ici. C'eſt un avertiſſement pour les nouveaux amateurs qui ne ſe connoiſſent point en beauté d'épreuve, de s'en rapporter plutôt aux conſeils d'un artiſte connu, ou d'un amateur éclairé, qu'à de petites remarques équivoques, & que le colporteur d'eſtampes, ſi bien inſpiré par le deſir du gain, peut toujours imiter ou contrefaire.

Au reſte, quel avantage trouve-t-on à poſſéder la premiere épreuve d'une gravure médiocre? Un amateur a ſans doute quelque raiſon de rechercher les premieres épreuves d'une planche recommandable par la magie d'un burin pur, ſouple, harmonieux. Mais quelle grande différence peut-il y avoit entre les premieres & les dernieres épreuves d'une planche, ou l'on n'apperçoit le plus ſouvent que les tailles égratignées d'une eau forte mal conduite, ou les travaux

peinés d'un burin sec, sans variété, sans harmonie & sans grace?

MUSIQUE.

DEuxieme recueil d'airs des trois Fermiers; arrangé pour le clavecin ou le forté-piano, avec accompagnement, par M. Benaut, maître de clavecin. Prix, 1 liv. 16 sols; chez l'auteur, rue Dauphine, près de la rue Christine.

Les quatre premieres touches de la guitare; premier recueil d'airs, avec accompagnement de guitare & de violon. Ces derniers ne sont point obligés, & le violon fait seul un accompagnement du chant. Par A. M. J. B. Prix, 6 liv. A Paris, chez l'auteur, rue des Maçons, à l'hôtel de la Grenade; & aux adresses ordinaires de musique.

Armide, drame héroïque, mis en musique par M. le chevalier Gluck, représenté pour la premiere fois par l'académie royale de musique, le 23 septembre 1777. Prix 24 liv. Au bureau du journal de musique, rue Montmartre, vis-à-vis celle des Vieux-Augustins; à l'opéra, & aux adresses ordinaires de musique.

On trouve aux mêmes adresses, & chez M. Cornouaille, Montagne Sainte-Genevieve: 1°. *Les recueils des airs détachés d'Armide*; prix 1 liv. 16 sols. 2°. *Le premier recueil* de douze airs d'harmonie pour deux clarinettes, deux cors & un basson, composés par M. J. Vitzthumd; prix 6 liv. A Paris, aux adresses ci-dessus; & à

Bruxelles, chez MM. Vanypen & Pris, rue de la Magdeleine. 3°. *Recueil de duo & d'airs* à voix ſeule, avec ſymphonie ou ſans accompagnement, par M. Albaneſe, muſicien du roi. Œuvre X. A Paris, au bureau du journal de muſique, rue Montmartre, vis-à-vis celle des Vieux-Auguſtins. Prix 9 liv. Cet œuvre, l'un des plus intéreſſans que M. Albaneſe ait encore publiés, contient dix duo, & trois morceaux à voix ſeule. Il eſt gravé avec la plus grande élégance, & avec les parties d'accompagnement ſéparées, pour faciliter l'exécution. 4°. On trouvera encore aux mêmes adreſſes, le *quatrieme & le cinquieme recueils* d'airs nouveaux, avec accompagnement de guitare, par M. Tiſſier, de l'académie royale de muſique. Le quatrieme recueil a paru l'année derniere, & le cinquieme a été publié il y a environ trois mois. Le prix de chaque recueil eſt de 4 liv. 4 ſols.

VI. Recueil d'ariettes d'opéra-comiques & autres, avec accompagnement de guitare; par M. Tiſſier. Œuvre XII. Prix 7 liv. 4 ſ. aux adreſſes ordinaires de muſique.

Collection de Muſique Italienne.

Les amateurs de la bonne muſique ſe plaignent depuis long-tems de la difficulté qu'on éprouve à ſe procurer celle des grands maîtres de l'Italie. Comme on n'eſt point dans l'uſage de la graver, on ne ſait à qui s'adreſſer pour en avoir des copies; l'embarras de les faire venir, & l'ennui de les attendre ne peuvent que nuire au progrès de l'art, ſur-tout dans le moment de criſe & de fermentation ou nous ſommes parvenus. On diſputeroit moins, ſi on ſavoit davantage, &

aujourd'hui, que les esprits s'éclairent, & que les préjugés commencent à se dissiper, il seroit à souhaiter qu'il n'y eût *plus d'Alpes*.

On croit donc rendre service aux amateurs, & leur donner une nouvelle intéressante en annonçant qu'on a formé au bureau *du Journal de Musique, rue Montmartre, vis-à-vis celle des Vieux Augustins*, une collection précieuse de partitions Italiennes, & de plus de 400 ariettes nouvelles des meilleurs maîtres, tels qu'Ansossi, Piccini, Maïo, Sacchini, Paësiello, &c. &c. On pourra s'en procurer des copies au prix ordinaire, & pour peu que cette annonce ait de succès, on continuera d'y faire venir les opéra nouveaux qui seront les plus applaudis sur les différens théatres d'Italie, & former ainsi une sorte de bibliotheque d'un genre unique, composée de tout ce qu'il y a de meilleur dans la musique étrangere, qu'on s'empressera de communiquer à tous ceux qui le desireront.

ERRATA.

Dans le journal de décembre, page 253, ligne derniere, *par M. Mayer* : lisez : *par M. Mayeur.*

CATALOGUE
DE
LIVRES NOUVEAUX.

DE la fermentation des vins, & de la meilleure maniere de faire de l'eau-de-vie; par M. l'abbé Rozier : in-8vo. br. 3 l. 12 f.
Lion, & à Paris, chez Moutard, Imp.-L., quai des Augustins.

Rituale Parisiense, autoritate eminentissimi D. D. cardinalis de Noailles, archiepiscopi Parisiensis, editum, ac jussu illustrissimi & reverendissimi D. D. de Beaumont, archiepiscopi Parisiensis, ducis sancti Clodoaldi, Paris Franciæ, regii ordinis sancti Spiritûs commendatoris, Sorbonæ provisoris, &c. typis denuo mandatum : in-4to. rel. en veau. 15. l.
Paris, chez Simon, Imp.-L., rue des Mathurins.

Essai sur les cometes, où l'on tâche d'expliquer les phénomenes qu'offrent leurs queues, & où l'on fait voir qu'elles sont probablement destinées à rendre les cometes des mondes habitables; avec des observations & des réflexions sur le soleil & sur les planetes de premier ordre; par André Olivier, traduit de l'Anglois : in-8vo. 2 liv. 5 f.
Amsterdam, chez Marc-Michel Rey; & à Paris, chez le Clerc, Lib. quai des Augustins.

La prêtresse, ou nouvelle maniere de prédire ce qui est arrivé, observations sur les tableaux du Sallon : 12 s.

Rome, & à Paris, chez Valade, Lib., rue St. Jacques, & chez les Mds. de nouveautés.

Lettres pittoresques à l'occasion des tableaux exposés au Sallon en 1777 : in-12. br. 1 l. 4. s.

Paris, chez Gueffier, Imp.-L. rue de la Harpe.

Nouvelles Espagnoles de Michel de Cervantes, traduction nouvelle, avec des notes. (*L'illustre Fregone*, nouvelle huitieme); par M. le Febvre de Villebrune : in-8vo. br. fig. 1 l. 16 s.

Paris, chez la Ve. Duchesne, L. rue S. Jacques.

Les tableaux du Louvre, où il n'y a pas le sens commun, histoire véritable : in-12. br. 12 s.

Paris, chez Cailleau, Imp.-L. rue S. Severin.

Traité des maladies nerveuses, hipocondriaques & hystériques, traduction de l'anglois de M. Whytt, nouvelle édition, à laquelle on a joint l'extrait d'un ouvrage Anglois du même sur les mouvemens vitaux : 2 vol. in-12. rel. 6 l.

Paris, chez Didot jeune; L. quai des Augustins.

Mémoire sur la meilleure maniere de faire & gouverner les vins de Provence, soit pour l'usage, soit pour leur faire passer les mers; par M. l'Abbé Rozier : in-8vo. br. 3 l.

Lausanne, & à Paris, chez Moutard, Imp.-L. quai des Augustins.

Monsieur le comte de Falkenstein, ou voyages de l'empereur Joseph II, en Italie, en Bohême & en France; contenant un précis des établissemens utiles faits depuis le regne de Marie-Thérese; par M. Mayeur: in-12. b. 1 l. 4 s.

Rome, & à Paris, chez Cailleau, Impr-L. rue S. Severin; Esprit, L. au Palais Royal; & Ruault, L. rue de la Harpe.

Connoissance de la mythologie, par demandes & par réponses, augmentée de traits d'histoire qui ont servi de fondement à tout le systême de la fable; avec une table très-commode pour les lecteurs; septieme édition; in-8vo. rel. 2 l. 10 s.

Paris, chez la Ve. Savoye, L. rue S. Jacques.

Historiæ Græcorum res memorabiles, ex Trogo Justino, nec non Cornelio Nepotæ collectæ: ad operis calcem accesserè, brevi & gallico sermone, quæ à scriptoribus Græcis traduntur de Græciæ primordiis, quæ heroica tempora sunt appellata, & poetarum commentis intermixta; ad usum juventutis: petit in-12. relié en parchemin. 1 l. 4 s.

Paris, chez Ruault, L. rue de la Harpe.

Institutiones philosophicæ, seu elementa logicæ & metaphisicæ, &c. Autore J. M. Mazeas, in universitate Parisiensi professore emerito: 3 vol. in-12. 6 l.

Paris, chez Berton, L. rue S. Victor,

Messe grecque en l'honneur de S. Denis, apôtre des Gaules, premier évêque de Paris, & de S. Rustique & S. Eleuthere, martyrs, selon l'usage de l'abbaye de St. Denis en Fran-

ce, pour le jour de l'octave de la fête solemnelle de St. Denis, au septieme jour d'octobre, avec la messe latine qu'on chante à St. Denis le jour de la fête & dans l'octave : in-12. br. 1 l. 4 s.

Paris, chez Lottin l'aîné, Imp.-L. rue S. Jacques.

Nouvelle méthode pour entrer dans le vrai sens de l'écriture sainte, dédiée au roi par M. l'abbé du Contant de la Molette, vicaire-général de Vienne : 2 vol. in-12. 6 l.

Paris, chez le Clerc, L. quai des Augustins ; Berton, L. rue S. Victor ; Crapart, L. rue d'Enfer ; & Morin, Imp.-L. rue S. Jacques.

Apologie de Shakespeare, en réponse à la critique de M. de Voltaire, traduite de l'anglois de Mde. de Montagu : in-8vo. br. 2. l. 8 s.

Londres, & à Paris, au grand Corneille, rue S. Jacques, & chez Merigot jeune, L. quai des Augustins.

Poésies de M. l'abbé Mangenot : in-8vo.

Maestricht, chez Jean Edme Dufour.

La science du bonhomme Richard, ou moyens faciles de payer les impôts, traduit de l'anglois de M. F. par M. Q.

On y a joint 1°. L'interrogatoire de M. Franklin au parlement d'Angleterre. 2°. La constitution de la république de Pensylvanie. 3°. L'interrogatoire de M. Penn, &c. in-12. broché. 1. l. 4 s.

Philadelphie, & à Paris, chez Ruault, L. rue de la Harpe.

L'Art de parler & d'écrire correctement, ou méthode si simplifiée & si facile pour apprendre en très-peu de temps la langue & l'orthographe Françoise, qu'on ose la dire à la portée des enfans de l'un & de l'autre sexe, & de l'âge le plus tendre ; divisée par leçons, par M. Carpentier, maître-ès-arts de l'université, professeur public de langue Françoise, de géographie & de belles-lettres : in-24. broché. 1 l. 4 s.

Paris, chez Desnos, L. rue S. Jacques.

Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques, Grecs & Latins; par M. Sabatier, tome XXIII : in-8vo. rel. 6 l.

Paris, chez Delalain, L. rue & à côté de l'ancienne comédie Françoise.

L'Egoïsme, comédie, en cinq actes & en vers, représentée par les comédiens François ordinaires du roi, le jeudi 19 juin 1777; par M. de Cailhava : in-8vo. br. 1 l. 10 s.

Paris, chez la Ve. Duchesne, L. rue S. Jacques.

La fortification perpendiculaire, ou essai sur plusieurs manieres de fortifier la ligne droite, le triangle, le quarré & tous les poligones de quelqu'étendue qu'en soient les côtés, en donnant à leur défense une direction perpendiculaire; où l'on trouve des méthodes d'améliorer les places déja construites, & de les rendre beaucoup plus fortes, &c. Ouvrage enrichi d'un grand nombre de planches exécutées par les plus habiles graveurs; par M. le marquis de Montalembert, maréchal des camps & armées du roi, lieutenant-général des provinces de

Saintonge & Angoumois, &c. Tome II : in-4to. grand papier, br. 34 l.
relié. 36 l.
Paris, chez Pierres, Imp. L. rue S. Jacques.

Œuvres posthumes de M. Pothier, tomes IV & V, le quatrieme contenant le traité des successions; le cinquieme contenant le traité des propres & des donations testamentaires : in-12. rel. 6 l.
Orléans, & à Paris, chez Barrois jeune, L. quai des Augustins.

Projet d'un prix d'agriculture, in-12. br. avec deux planches. 18 l.
Paris, chez Knapen, Imp. L. au bas du pont S. Michel; & Ruault, L. rue de la Harpe.

Trésor généalogique, ou extraits des titres anciens qui concernent les maisons & familles de France & des environs, connues en 1400 ou auparavant, dans un ordre alphabétique, chronologique & généalogique; par don Caffiaux, religieux Bénédictin de la congrégation de S. Maur, résidant en l'abbaye de S. Germain-des-prés à Paris, historiographe de Picardie, honoraire de l'académie littéraire d'Amiens, archiviste employé pour le roi à la collection des monumens antiques : ouvrage dédié à la reine : in-4to. en feuilles, 8 liv. pour ceux qui ont souscrit.

Les personnes qui n'auroient pas souscrit à cet ouvrage, sont admises encore à le faire, en payant par elles 10 liv. pour ce premier volume.

Paris, chez Pierres, Impr. L. rue S. Jacques.

TABLE
DES
MATIERES

Contenues dans ce Volume.

MÊLANGES.

POÉSIES FUGITIVES.

ACADEMIES. SÉANCES DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

SPECTACLES.

HISTOIRE-NATURELLE. PHYSIQUE. CHYMIE. BOTANIQUE.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

AGRICULTURE. ECONOMIE. INDUSTRIE. COMMERCE.

